LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



FOOTBALL
FRANK MCCOURT : LES CONFIDENCES DU PROPRIÉTAIRE DE L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE PAGE 12

VIN
ROSÉS DE PROVENCE : LES 60 COUPS DE CŒUR DU FIGARO NOTRE SUPPLÉMENT



ASSEMBLÉE L'activisme propalestinien de LFI s'invite jusque dans l'Hémicycle PAGE 6

ALLEMAGNE À Meseberg, Macron et Scholz enterrent la hache de guerre PAGE 8

PROCHE-ORIENT Israël tente de reprendre la main sur le terrain de la communication PAGE 9

AFRIQUE DU SUD Un scrutin pour entériner la fin de la toute-puissance de l'ANC PAGE 10

AUTOMOBILE Le retour en grâce de la voiturette, « hit car » que les ados s'arrachent PAGE 11

Commerce : face à la Chine, l'Europe commence à se protéger

L'ensemble des candidats aux élections européennes a tourné la page du libre-échange sans restriction. Bruxelles aussi, qui prépare sa riposte à Pékin contre la déferlante de voitures électriques.

« Il faut mettre fin à la naïveté de l'Europe à l'égard de la mondialisation. » De Valérie Hayer à Jordan Bardella en passant par François-Xavier Bellamy et Raphaël Glucksmann, chacune des têtes de liste aux élections européennes peut faire sienne cette injonction. Face à la vague montante d'importations de véhicules électriques fabriqués en Chine, après les déferlantes de panneaux solaires et les millions de tonnes d'acier, l'Europe a décidé de protéger son industrie. Le libre-échange, sur lequel s'est largement construite l'Union européenne, n'est plus l'alpha et l'oméga de ses dirigeants, quand bien même Emmanuel Macron et Olaf Scholz l'invoquent dans une tribune commune. La Commission sortante, dirigée par Ursula von der Leyen, est bien décidée à réagir. Elle a lancé plusieurs enquêtes contre les pratiques déloyales de Pékin. Mais Bruxelles n'entend pas se lancer dans une guerre commerciale frontale avec la Chine comme les États-Unis. Il n'empêche, une page s'est tournée.

→ **L'ACIER EUROPÉEN LAMINÉ PAR LES IMPORTATIONS**
→ **EN FRANCE, LE PROTECTIONNISME EMPORTE TOUS LES SUFFRAGES**
→ **ACCORD STRATÉGIQUE AVEC L'AUSTRALIE SUR LES MINERAIS CRITIQUES**
PAGES 22, 23 ET L'ÉDITORIAL



Trafics, violences, surpopulation : la grande crise des prisons françaises

Les professionnels de la pénitentiaire, en deuil après l'attaque du fourgon au péage d'Incarville, sont à bout de souffle et ne parviennent plus à contenir l'« épidémie » de délinquance qu'ils constatent au quotidien, par manque d'effectifs et de moyens. **PAGES 2 ET 3**

CHRISTOPHE ARCHAMBAULT/AFP

Taxe d'habitation : les erreurs du fisc au détriment des propriétaires explosent

Un rapport parlementaire sur les difficultés de mise en œuvre de la nouvelle déclaration des biens immobiliers met en lumière de graves dysfonctionnements dans la collecte des impôts locaux. Le document pointe notamment un dérapage des erreurs du fisc concernant la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Pour cet impôt, les sommes indûment réclamées de 312 millions en 2022 sont passées à 724 millions l'an dernier. **PAGE 24**

CHAMPS LIBRES

- Gérald Caussé, de Carrefour à la tête de l'Église mormone
- De 1979 à 2019, quel fut le verdict des européennes ?
- Les tribunes de Nicolas Bouzou, et de Philippe Bailly
- Un entretien avec Pierre Jova
- La chronique de Bertille Bayart

PAGES 16 À 19

ÉDITORIAL par Gaëtan de Capèle

Heureuse conversion

Qui se souvient du 11 décembre 2001 ? Ce jour-là, la Chine faisait son entrée officielle dans l'Organisation mondiale du commerce, devenant de facto un acteur de premier plan de cette mondialisation heureuse à laquelle la planète aspirait. Avec du recul, nous mesurons aujourd'hui notre immense candeur. En deux décennies, le géant chinois a tout broyé sur son passage en ignorant superbement les contraintes de l'OMC (subventions, appels d'offres, réglementation sociale et environnementale...) auxquelles nous nous astreignons. L'atelier du monde a d'abord laminé les secteurs les plus vulnérables, comme le textile, avant d'installer sa domination sur les domaines d'excellence, à l'image de l'automobile ou de l'énergie. Des années après l'électrochoc Trump, le premier à réagir, l'Europe se réveille enfin. Maillon faible de cette nouvelle guerre des empires, elle ne veut plus être le libre-service du monde, que l'on inonde de produits à prix cassés. Longtemps aveuglée par le dogme de la concurrence pure et parfaite, elle consent à se protéger, comme le réclament à cor et à cri les électeurs européens.

C'est heureux, mais le grand mensonge serait de vendre le protectionnisme comme une arme infaillible, définitive, face aux géants américain et chinois. La défense des intérêts de nos industriels ou de nos agriculteurs à travers une exigence intraitable de réciprocité n'a bien sûr que trop tardé. La riposte au dumping et aux barrières douanières érigées ailleurs, tout autant. Mais aucune économie n'a jamais prospéré derrière des barricades, que certains proposent de dresser partout : c'est l'assurance d'une flambée des prix, d'un appauvrissement des consommateurs, de douloureuses représailles pour les entreprises. Inutile de se raconter des histoires : jamais nous ne pourrons produire ici à coût équivalent tout ce que nous achetons ailleurs. Aussi, le rejet, par principe, de tout accord de libre-échange prôné par quasiment tous les candidats aux européennes est une hérésie pour une Europe largement exportatrice, qui ne peut se passer d'importer des mobiles, du gaz ou des métaux rares. La protection n'est pas le protectionnisme. ■

> La défense des agriculteurs et des industriels n'a que trop tardé

FIGARO OUI FIGARO NON

Réponses à la question de mardi :
Les nouvelles conditions d'accès à l'euthanasie et au suicide assisté sont-elles trop permissives ?

OUI	NON
64 %	36 %

VOTANTS : 92903

Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr
L'Europe se protège-t-elle suffisamment contre les importations chinoises ?

GREGOIRE BERNARDI / HANS LUCAS POUR LE FIGARO -

M 00108 - 529 - F: 3,60 €

AND : 4,50 € - BEL : 3,70 € - CH : 4,60 CHF - D : 4,20 € - ESP : 4,30 € - GR : 3,70 € - LUX : 3,70 € - MAR : 37 DH - MTQ/GLP : 4,30 € - REU : 4,70 € - TUN : 11,00 TND ISSN 0182.5852

Violences, narcotrafic, surpopulation… Le monde

Paule Gonzalès

Personnel de l'invisible, les surveillants de prison connaissent un malaise sans précédent, illustré lors de l'attaque du fourgon

« Tu n'as rien vu à Hiroshima », écrivait en 1959 Marguerite Duras sur le phénomène de déni et l'impossibilité de comprendre ce que l'on ne voit pas. Précisément ce qui touche les personnels pénitentiaires, la troisième force de sécurité en France, totalement ignorée et en mal de reconnaissance. Jusqu'à ce qu'elle fasse irruption dans l'opinion publique, le 14 mai dernier, lors de l'attaque du fourgon pénitentiaire au péage d'Incarville, dans l'Eure. Bilan : deux morts, trois blessés graves. Et un coin du voile qui se lève sur l'envers du décor des prisons et leurs métiers de « l'invisible ». Car, comme le souligne Sébastien Nicolas, secrétaire général de FO Direction pénitentiaire, « *sur la pénitentiaire, il n'y a ni films ni documentaires et, dans la hiérarchie institutionnelle d'un département, nous sommes tout au bout de la chaîne alimentaire* ».

Voilà plusieurs mois, années, que les professionnels de la justice alertent sur l'état pénitentiaire de la France. Il confine aujourd'hui au malaise, il sera demain une crise. Les racines du mal : une surpopulation qui dépasse désormais les 80 000 détenus pour 61 570 places opérationnelles, des taux de remplissage qui frôlent parfois les 170 % pour les établissements les plus encombrés, et 3 301 matelas au sol, soit une hausse de 53,7 % en un an, malgré le plan de construction de 15 000 places de prison d'ici à 2027.

La Place Vendôme paie encore l'obstination idéologique de Christiane Taubira qui, en 2013, a stoppé net le plan Sarkozy prévoyant 13 000 places, le passage express du garde des Sceaux Jean-Jacques Urvoas, qui n'a pas pu redresser la barre, et la résistance têtue de Nicole Belloubet, qui a préféré faire voter, en 2020, une loi mettant la prison hors la loi plutôt que d'accélérer le mouvement de construction. L'actuel ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, fait donc ce qu'il peut. À marche forcée, mais déjà dépassé. Les 15 000 places de prison promises pour fin 2027 ne seront que 4 500 à la fin de l'année, pour la moitié des 50 établissements construits. « *Deux mille cinq cents places sont immobilisées par des blocages politiques* », rappelle la Chancellerie.

La tension est telle que même les maisons centrales et les centres de détention frisent la saturation. « *Au-delà de 80 % de remplissage, une maison centrale est une poudrière car ce sont les profils les plus dangereux. Nous le maintenons mais, dans les centres de détention, alors que l'on a toujours fait en sorte qu'il ne soit pas au-delà de 90 %, nous sommes à 97 %. Avec un problème d'effectifs de surveillants et d'encadrement, comme partout* », explique Sébastien Nicolas. Dans l'Hérault, au centre pénitentiaire de Villeneuve-lès-Maguelone, qui compte plus de 1 000 détenus, et alors qu'approchent l'été et ses grosses chaleurs, il est courant que la maison d'arrêt affiche cinq détenus dans les 10 m² de cellule, avec deux matelas par terre. Dix-sept établissements, dont certains franciliens, dépassent les 200 % de remplissage.

Le responsable de FO Direction pénitentiaire rappelle que « *l'impact de la surpopulation ne joue pas que sur l'hébergement mais aussi sur la prise en charge des détenus puisque la prison a aussi une mission de réinsertion. Cela joue sur le nombre de dossiers, l'accès aux dispositifs sociaux, comme les groupes de parole, embolisés en matière de violences conjugales, ou encore l'accès au travail. À Varennes-le-Grand, par exemple, en Saône-et-Loire, alors qu'il était prévu que la moitié de la détention travaille, la surpopulation fait que ce sont les deux tiers qui ne font rien* ». Autant dire que « *même quand on aime son métier comme moi je l'aime, il y a des missions que l'on abandonne faute de temps*, reconnaît Nordine Aït-Ameur, surveillant et représentant local Ufap-Unsa à la maison d'arrêt de Metz. *Nous allons à l'essentiel. Aussi la réinsertion est-elle une vue de l'esprit, même si on aimerait beaucoup* ». Or « *en détention, il n'y a pas pire fléau que l'ennui* », souligne Gaëlle Verschaeve, directrice du centre pénitentiaire de Béziers et représentante de FO Direction pénitentiaire pour l'Occitanie.

À cela s'ajoute la difficulté de soin à apporter « *alors même que nous sommes face à des populations extrêmement carencées, et que la loi nous oblige à justifier que cette obligation de soin est bien remplie*, relève Philippe Lamotte, directeur du centre pénitentiaire de Maubeuge et délégué syndical de FO Direction pénitentiaire. *Ici, nous avons un psychiatre pour 430 détenus, présent pour une vacation par semaine* ».

La surpopulation n'engendre pas que des problèmes intérieurs à la prison. À l'extérieur, elle multiplie les mouvements et donc les risques. « *Il y a une dizaine d'extractions judiciaires par jour, avec parfois une dizaine de détenus pour cinq agents. Vous imaginez si l'on tombe en panne sur l'autoroute entre Aix et Marseille ?* », interroge Yannick Molina, du pôle de rattachement des extractions judiciaires (Prej) d'Aix-Luynes.

Délégué syndical de l'Ufap-Unsa, il redoute que le drame du péage d'Incarville ne fasse école, alors que la région marseillaise regorge de détenus issus du narcotrafic. Encore les agents des Prej sont-ils armés. Jusqu'au relevé de décision, signé la semaine dernière entre la Chancellerie et les organisations syndicales, les extractions médicales ne le prévoyaient pas. « *Comment expliquer que le même détenu va faire l'objet*

« Sur la pénitentiaire, il n'y a ni films ni documentaires et, dans la hiérarchie institutionnelle d'un département, nous sommes tout au bout de la chaîne alimentaire »

Sébastien Nicolas Secrétaire général de FO Direction pénitentiaire

d'une escorte armée le matin pour aller au tribunal et désarmée le soir pour être hospitalisé ? », questionne le délégué. La permanence du danger est là pourtant. Un de ses collègues surveillants raconte s'être retrouvé une nuit à l'hôpital nez à nez avec la famille tout entière du détenu qu'il accompagnait. Pendant ce temps d'ailleurs, les effectifs de surveillants manquent un peu plus à la détention.

Sébastien Nicolas rappelle que, si la situation s'aggrave, c'est aussi parce qu'« *il manque en moyenne entre 10 % et 15 % des effectifs prévus par les organigrammes* ». C'est là le second drame de la pénitentiaire. Selon le syndicat de surveillants Ufap-Unsa, « *le déficit serait de 3 000 professionnels pénitentiaires, du fait notamment de la non-anticipation des départs à la retraite, de la difficulté de recrutement et des départs de ce corps* ».

« *En Île-de-France, on a fait face à des recrutements sauvages des polices municipales sur le parking des prisons* », explique Sébastien Nicolas. La Chancellerie se bat pour assurer des recrutements massifs, en revalorisant le statut des personnels et en dopant le budget de la pénitentiaire : il est passé de 3 à 4 milliards d'euros entre 2020 et 2024. 2023 a été la première année où les objectifs de recrutement ont été atteints. En 2024, ils devraient être 1800, en trois promotions de 600. C'est ce qu'espère la Chancellerie, après les revalorisations statutaires accordées aux surveillants.



Manifestation d'agents pénitentiaires à la prison de Bordeaux-Gradignan, le 15 mai, en Gironde.

Pour l'heure, Tristan Vistuer, délégué local de l'Ufap-Unsa à Villeneuve-lès-Maguelone, est découragé. « *Le matin à l'appel, nous sommes la moitié des surveillants prévus. Conséquence : nous sommes ensevelis par les mouvements de détenus, chaque surveillant devant en effectuer plus d'une centaine par jour pour les emmener en cour de promenade, au travail, au sport, vers d'autres activités, aux parloirs, à l'infirmerie. Car, pour les détenus, rien ne s'arrête, leurs activités continuent. Nous avons demandé qu'elles soient réduites, mais c'est non ! Aussi, pour que l'un d'entre nous surveille la cour de promenade, l'autre doit prendre sa coursive en charge. On peut se retrouver avec plus de 200 détenus à gérer pendant plusieurs heures. Et on court partout pour répondre à leurs demandes.* » Alors que la population pénale supporte de moins en moins la frustration et monte en pression à la moindre contrariété…

« *Du coup, ils nous méprisent, ils nous appellent "les porte-clés" et "les majordomes". Ils nous disent : "T'es là pour nous servir"* », rapporte Laurent, ancien surveillant dans la région parisienne. Passé par Fresnes, la Santé et Fleury-Mérogis, il a fini par jeter l'éponge tant le métier est difficile. « *Très dur, et pourtant je suis un ancien militaire qui est allé sur tous les terrains d'opération pendant vingt ans.* »

Dans sa voix, la solitude immense de surveillants qui, souvent, accomplissent des tâches sans aucun collègue, alors que le règlement prévoit qu'ils soient deux ou trois agents, augmentant les risques et les

« Nous sommes tout seuls toute la journée, même sur des postes de sécurité »

Tristan Vistuer Délégué local de l'Ufap-Unsa

dangers. « *Nous sommes tout seuls toute la journée, même sur des postes de sécurité. Certains sont d'ailleurs fermés depuis un an car il n'y a plus personne pour les tenir* », affirme Tristan Vistuer. Comme ce rond-point entre deux bâtiments du cen-

Entre appât du gain, chantage et amourettes, le grand fléau de

« *Il y a de l'honnêteté en enfer.* » C'est le cas chez l'immense majorité des personnels de la Pénitentiaire. Mais progressivement, un tabou se lève ; celui de la corruption dans ce huis clos des détentions. Ici se côtoient, durant des années, détenus, surveillants et intervenants pénitentiaires. Ils viennent souvent des mêmes milieux sociaux, des mêmes banlieues et des mêmes barres d'immeubles, et nouent parfois des liens. Certes, ils sont séparés par leur rapport à la loi. Mais parfois, l'appât du gain peut les réunir, surtout dans un milieu professionnel où les salaires restent aussi bas. « *Pour un provincial de la Pénitentiaire qui vient en région parisienne, le ticket d'entrée est très élevé, voire impossible* », rappelle Philippe Lamotte, secrétaire général adjoint FO-direction pénitentiaire et directeur du centre pénitentiaire de Maubeuge.

C'est ainsi que s'est défendu l'un des six prévenus interpellés, le 12 mars dernier, après dix mois d'enquête à la prison de Réau. Une information judiciaire avait été ouverte pour association de malfaiteurs, trafic de stupéfiants - du cannabis -, remise illicite d'objets en détention, blanchiment et corruption. En perquisition, des milliers d'euros ont été retrouvés au domicile de certains. « *Nous sommes sous-payés* », avait à l'époque réagi, en marge de cette affaire, un responsable syndical de l'Ufap-Unsa, avant de rappeler que les gardiens tombaient parfois « *dans un engrenage* ».

« Tout le monde se connaît »

« *Beaucoup de monde entre quotidiennement dans une prison. Ce ne sont pas seulement les surveillants, ce sont aussi des infirmiers, des travailleurs sociaux en charge des activités, et des prestataires privés* », rappelle un directeur d'établissement, qui reconnaît que les trafics sont nombreux. « *Il nous est arrivé de saisir des consoles de jeux dans des aspirateurs. Mais, nous retrouvons aussi des téléphones, des chargeurs, bien sûr des stupéfiants, de l'alcool ou de la viande. Pour autant, il est extrêmement difficile de trouver les coupables. Au mieux, j'ai une affaire par an qui sera judiciarisée, pour combien de faits indétectables ou improuvables ?* »

« *Nous constatons parfois que des détenus en quartier d'isolement, qui n'ont pas de visites ni de contacts avec le reste de la détention, ont quatre ou cinq téléphones dans leur cellule. Nous savons bien que cela vient du personnel, mais nous n'avons rien pour le prouver* », souligne un juge d'instruction lillois.

« *Le renseignement pénitentiaire opère très peu sur ces dossiers. Dans une prison, tout le monde se connaît, donc ces référents sont tous identifiés* », soupire l'un de ses collègues du nord de la Loire. Ce dernier avoue avoir des soupçons sur « *trois de ses agents* ». « *Mais nous avons toujours un problème de preuve : on surveille, ils ralentissent. Un ancien détenu m'a avoué que, pendant sa détention, il avait acheté pour 7 000 euros d'iPhone. À chaque fois qu'un téléphone était saisi, il s'en procurait un nouveau à 2 000 euros. Forcément, il bénéficiait de complicité.* » On peut imaginer ce que Mohamed Amra, évadé du péage d'Incarville, a dépensé pour détenir jusqu'à 9 téléphones dans sa cellule.

Au passage, on comprend que l'argent n'est plus un problème en détention. « *Quand nous fouillons une cellule, nous retrouvons plein de petits papiers avec des numéros inscrits de cartes de paiement prépayées et rechargeables qui permettent à leurs collègues de l'extérieur d'effectuer les paiements pour le compte des détenus. Même à la cabine téléphonique, nous avons des écoutes qui disent négligemment : "Tiens je te donne le code". Mais nous ne pouvons rien faire, car cela ne veut rien dire.* » Ce sont souvent ces sommes qui vont pourtant mettre la puce à l'oreille des enquêteurs « *car il y a un changement de train de vie, de vêtements, de voiture sur le parking* ».

« Pas de statistiques »

Les motivations financières ne sont pas les seules à l'origine de la corruption des personnels de la Pénitentiaire. Il y a un an, une jeune surveillante passait devant le tribunal pour avoir fait passer des colis dans la prison de Meaux. La mise en cause, qui a eu une relation intime avec un prisonnier, a fait valoir sa grande solitude au moment des faits. « *Parfois, l'amour fait irruption. J'ai eu le cas avec une jeune femme de l'unité sanitaire, lors d'un de mes précédents postes à Lorient* », se souvient Gaëlle Verschaeve, secrétaire générale adjointe pour FO-direction. Un autre chef d'établissement déplore, lui, la diffusion sur les réseaux sociaux de la photo d'une surveillante dans une position de

pénitentiaire au bord de la rupture

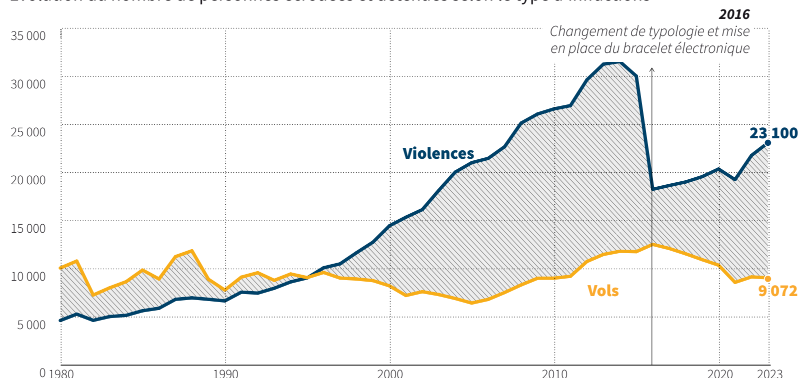
au péage d'Incarville où deux agents ont été tués.

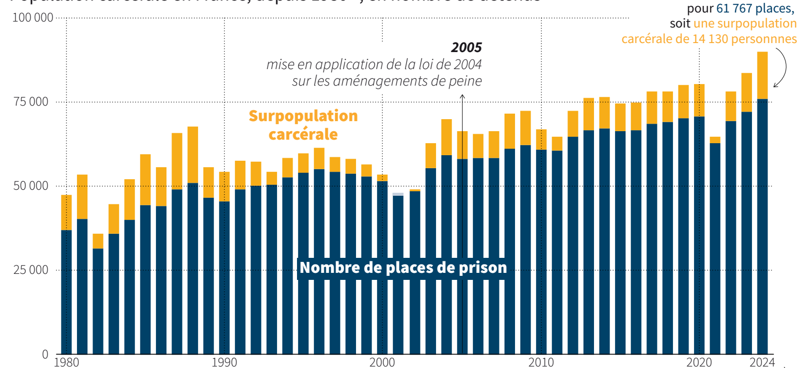


CHRISTOPHE ARCHAMBAULT / AFP/AFP

Des prisons surpeuplées, des détenus de plus en plus violents

Évolution du nombre de personnes écrouées et détenues selon le type d'infractions





Sources : ministère de la Justice ; criminocorpus.org

* nombre de places uniquement pour les hommes entre 1980 et 1985

tre pénitentiaire où il est en poste. Laurent, lui, confie avoir accompli pendant des mois son travail d'ouverture et de fermeture de portes depuis le Poste d'information et de contrôle (PIC) jusqu'à six heures d'affilée, sans parler une seule fois à quiconque. À Arles, dans l'établissement où a été étranglé Yvan Colonna dans une salle de sport non surveillée faute d'effectifs, « *rien n'a changé depuis le drame, malgré toutes les promesses des pouvoirs publics. On découvre les postes sécuritaires pour combler les coursives afin de conserver le confort de vie des détenus et la qualité de l'accueil. Ainsi, les quartiers disciplinaires et d'isolement sont chacun tenus par un seul agent* », souligne Thomas Forner, secrétaire local Ufap de la maison centrale d'Arles.

Laurie Dolata, secrétaire locale Ufap du centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet, le confirme : « *À la porte d'entrée, au quartier arrivants, il n'y a qu'un seul agent. Souvent, les conseillères d'insertion et de probation reçoivent seules à seules les détenus dans les bureaux. Nous avons dû dernièrement suspendre l'activité musculation, faute d'agents pour la surveiller.* »

Même la chef d'établissement du centre pénitentiaire de Béziers, Gaëlle Verschaeve, avoue que « *dans certains établissements d'Occitanie, la cour de promenade est gérée par des postes vidéo, avec un seul agent devant trente écrans* ». Si elle n'hésite pas à témoigner de ces problèmes d'effectifs, elle soulève aussi un absentéisme endémique. « *Chez nous*, soupire-t-elle, *nous avons les vendanges et les champignons à l'automne, et la maladie du soleil l'été… J'ai des surveillants qui font se succéder plusieurs mois de congé maladie puis leurs congés. Je viens d'ailleurs de porter plainte devant l'Ordre des médecins.* » « *Une hécatombe l'été* », reconnaît Nordine Aït-Ameur à la maison d'arrêt de Metz, qui pointe « *le nombre d'heures supplémentaires, pouvant aller jusqu'à 60 ou 80 par mois, alors que nous avons droit à 118 heures lissées sur trois mois* ».

Certains surveillants n'hésitent plus à avouer « *perdre du terrain et, parfois, céder la prison aux détenus* ». « *Même à des détenus particulièrement surveillés*, précise Laurent. *Je me souviens de l'un d'entre eux disant au chef de la détention, parce qu'il y avait une bagarre en cellule : "Laissez-moi monter chef, je vais vous arranger ça." Et il l'a fait !* »

De quoi rendre le rapport d'autorité encore plus compliqué. « *Il n'y a plus aucun respect pour l'uniforme et les institutions*, souligne Laurie Dolata. *Depuis des années, nos détentions sont prises d'une épidémie de violences : crachats, seaux d'eau mélangée à de l'urine, excréments contre les surveillants, et désormais, attaques au couteau de céramique, autant contre nous qu'entre eux.* » Indétectables aux portiques de sécurité, ces lames entrent très facilement par les parloirs via les familles. « *Les violences gratuites se multiplient* », confirme Sébastien Nicolas, tandis que Nordine Aït-Ameur révèle avoir échappé à deux tentatives d'ébouillantement. Deux de ses collègues, eux, n'ont pas eu cette chance.

« *Tous les jours, il y a un agent au tapis. À chaque ouverture de porte, il faut nous réinitialiser pour savoir à qui nous avons affaire. Nos quartiers disciplinaires sont pleins, au point que nous avons même des listes d'attente. Nous priorisons donc les agressions de cour de promenade* », explique Laurie Dolata. Thomas Forner renchérit : « *Pour le confinement en cellule, le quartier disciplinaire ou l'interdiction de cantine, nous ne retenons que les agressions les plus graves tant la violence s'est banalisée. Tout le reste, les stupéfiants, les téléphones, les armes artisanales ou en céramique, ça ne passe plus en commission disciplinaire mais en alternatives aux poursuites.* » Il regrette aussi que « *les magistrats poursuivent trop peu les détenus au pénal, au prétexte qu'ils auraient déjà été au disciplinaire. Du coup, nous subissons encore plus la toute-puissance des détenus. Lesquels ont tous beaucoup de bagages et des casiers longs comme le bras, car il y a peu de primo-délinquants qui entrent en prison* ».

C'est là l'un des paradoxes du monde pénitentiaire. En matière de justice, tout est toujours question de gestion de stocks et de flux. Or, si la durée des peines s'est allongée, passant de cinq mois en 1980 à onze en moyenne aujourd'hui, ce n'est pas toujours parce que les magistrats sont plus sévères. « *C'est aussi parce que la détention étant le dernier recours, les délinquants empilent les sursis simples et les sursis renforcés qui, passé un certain nombre de faits délinquants, vont tomber et se transformer en peines de prison qui s'additionnent*, souligne un bon connaisseur de la statistique pénitentiaire. *Dans 80 % des cas, nous assistons à ces purges de casiers par les parquets. En fait, les sursis ab initio devraient être interdits. En 1980, on comptait 30 000 détenus et 70 000 personnes suivies hors les murs. Aujourd'hui, nous sommes respectivement à 80 000 et 180 000 individus suivis par la pénitentiaire. Or la population française n'a pas été multipliée par trois entre-temps.* »

> **« Depuis des années, nos détentions sont prises d'une épidémie de violences : crachats, seaux d'eau mélangée à de l'urine, excréments contre les surveillants et désormais, attaques au couteau de céramique »**
>
> **Laurie Dolata** Secrétaire locale Ufap

Ainsi la violence exponentielle des détentions s'explique aussi par l'évolution des condamnations. En 1980, alors que 50 % de la détention était constituée d'auteurs de vols, ces derniers désormais n'en représentent que 18 %, tandis que les auteurs de violences représentent près de la moitié de la population carcérales (*voir l'infographie*). Seul demeure invariable le taux d'incarcération pour trafic de stupéfiants. « *Certes, nous avons autant de détenus pour trafic de drogue en prison que par le passé*, admet un directeur de maison d'arrêt francilienne. *Environ 15 %.* » « *Mais la différence, c'est qu'ils sont beaucoup, beaucoup plus riches* », sourit-il. Un mal si endémique que plus personne ne prétend que fermer les yeux sur les stupéfiants permet d'acheter la paix sociale en prison. « *La drogue est à l'origine de la plupart des violences en détention*, souligne cette source. *Il y a celles liées à la consommation, avec des phénomènes de décompensation, celles dues aux dettes entre détenus, qui vont s'écharper ou passer leurs nerfs sur les surveillants, mais aussi les violences commises envers les mules qui font entrer la drogue et les nourrices chargées de la stocker, autant que les téléphones portables.* »

Le fléau des établissements pénitentiaires est tout ce qui entre en flots ininterrompus, par les parloirs qu'on ne peut pas fouiller, par les projections et par les drones : drogue en quantités conséquentes, téléphones portables et couteaux en céramique sont dans le top 3 des denrées très prisées qui passent sous les radars. Au fil du temps, le code pénitentiaire a limité les fouilles à la sortie des parloirs. « *De plus, les surveillants répugnent désormais aux fouilles à corps. C'est fini depuis longtemps le "baisser-tousser"*, souligne un directeur d'établissement. *Au début, c'était un couteau en céramique par-ci par-là. Maintenant, c'est plusieurs quotidiennement* », rappelle Laurent en disant aussi s'être retrouvé devant des poubelles pleines de téléphones portables.

À Arles, « *la sécurité n'a pas évolué depuis vingt ans* », regrette Thomas Forner. Laurie Dolata, quant à elle, rappelle ce temps où « *c'était les projections qui nous occupaient, mais maintenant ce sont les drones. Nos brouilleurs de téléphones sont inopérants, c'est pareil pour les dispositifs antidrones qui ont coûté des millions et qui n'ont jamais marché* ». « *Les détenus ont appris à mettre le feu aux filets anti-projections*, soupire Gaëlle Verschaeve. *En 2020, à Maubeuge, on comptait 50 projections par jour, nous sommes passés à une par mois en renforçant le glacis. Mais à Valenciennes, les voitures s'arrêtent sans gêne sur le boulevard qui longe l'établissement pour faire leurs projections, sans égard pour les autres automobilistes qui doivent également s'arrêter et attendre.* » Un fiasco. ■

la corruption en prison

soumission devant un détenu, dans un établissement de Loire-Atlantique.

Faire entrer des produits et substances illicites en détention n'est pas la seule forme de corruption. « *Certains surveillants vont par exemple prévenir les détenus de la sonorisation de leur cellule. Nous le savons car, soudain, les écoutes ne donnent plus rien. Il faut alors explorer les plannings pour pouvoir compter sur la probité d'autres éléments de l'équipe* », soulignent tout à la fois des juges d'instruction à Lille et en région parisienne. À Meaux, il y a deux ans, ce sont deux greffières pénitentiaires qui se sont rendues complices de falsification de fiches pénales et de mauvais adressage des demandes de mise en liberté pour favoriser les libérations intempestives de trois gros profils du trafic de stupéfiants.

Longtemps, la corruption n'a officiellement pas existé dans les prisons françaises. « *Car on ne peut pas la quantifier, puisqu'il n'y a pas de statistiques* », résume benoîtement un expert de la statistique judiciaire. Mais, en 2019, la saisie de 1 kg de cocaïne en pain compact à la maison d'arrêt de Fresnes a changé la donne, révélant l'ampleur du trafic en détention, de la corruption et des enjeux de sécurité qu'ils induisent. « *Ce tabou est une gangrène qui nous met tous en danger, qu'il s'agisse des établissements comme des personnels. Les collusions sont marginales, mais elles sont en hausse, on ne peut pas le nier* », affirme Gaëlle Verschaeve.

« Menaces physiques et psychologiques »

Car dès le premier acte, les personnels corrompus deviennent objets de chantage. « *Les délinquants connaissent leur plaque d'immatriculation, l'adresse de leur domicile, l'école des enfants* », rappelle-t-on au sein de la Pénitentiaire. « *À ces menaces physiques, s'ajoutent celles psychologiques, notamment la délation. C'est souvent par les détenus que nous apprenons les faits dans le détail, soit par des repentis, soit pour se dédouaner et obtenir l'aménité des juges. Nous avons aussi nos indics. En échange de renseignement, nous favoriserons les changements d'établissement, nous permettons des avantages et un assouplissement de la détention* », affirme-t-on dans l'encadrement pénitentiaire. « *Nous sommes certains que le plus efficace serait l'infiltration* », conclut-on au sein de l'instruction lilloise. ■ P.G.

Manon Aubry (LFI) : « Il faudra revenir à la Nupes tôt ou tard »

Pierre Lepelletier et Richard Flurin

La candidate mélenchoniste aux européennes, qui déroule son programme, croit encore en une alliance « dans la clarté » d'un projet de rupture.

Manon Aubry est la tête de liste de La France insoumise pour les élections européennes.

LE FIGARO. - Qu'est-ce qui vous distingue aujourd'hui des autres formations de gauche ?
MANON AUBRY. - Nous sommes les seuls à porter le programme de la Nupes. J'aurais aimé qu'on mène campagne tous ensemble sur ce programme-là. Force est de constater que certains ont préféré lui tourner le dos. La deuxième différence, c'est notre constance et notre cohérence dans notre opposition aux traités de libre-échange et notre opposition aux règles d'austérité budgétaires dictées par l'Europe, qui sacrifient nos services publics.

Défendez-vous toujours la désobéissance à certains traités européens ?
Notre ambition écologique et sociale prime sur tout le reste, quitte à assumer effectivement de désobéir à certaines règles européennes. Par exemple, lorsque la Commission impose une privatisation des activités de transports de marchandises de la SNCF. Même chose sur les nouvelles règles d'austérité budgétaire : nous assumons de dire que nous ne respecterons pas ces règles. À l'inverse, nous suivrons scrupuleusement les normes en matière d'énergies renouvelables ou de pollution de l'air, à la différence d'Emmanuel Macron qui ne les respecte pas. Ceux qui désobéissent aux règles européennes ne sont pas forcément ceux que l'on croit.

Vous plaidez d'ailleurs pour une sortie du marché européen de l'énergie. Pourquoi ?
Son fonctionnement a fait exploser nos factures de gaz et d'électricité. Ce sera encore pire demain avec la suppression des tarifs réglementés imposés par l'Europe. Il ne s'agit pas de remettre en cause le principe d'entraide en Europe dans la production d'énergie, qui pourra se poursuivre grâce aux lignes à haute tension qui ont préexisté au marché de l'énergie, mais de sortir des règles de fixation des prix imposées par le marché européen de l'énergie. L'Espagne et le Portugal y sont parvenus en assumant de mener le rapport de force avec la Commission européenne. Pourquoi pas la France ?

Vous présenteriez-vous comme la candidate de l'Europe sociale ?
L'Europe sociale qu'on nous a tant promise a été une chimère. Elle s'est traduite par des délocalisations en masse vers l'Europe de l'Est après le dernier élargissement, par l'afflux en France de travailleurs détachés mal rémunérés, par du dumping social. Aujourd'hui, il faut des actes. On a réussi à arracher contre Macron une directive protégeant les travailleurs ubérisés. Mais ça ne suffit pas. Si vous voulez que l'Union européenne tienne sa parole en matière sociale, il faut commencer par rompre avec tous les accords de libre-échange, sans exception. Il faut relocaliser notre production en France et en Europe pour produire sur place ce dont nous avons besoin. L'UE a été l'idiot utile du village mondialisé, parce qu'elle a cru qu'en ouvrant grand ses portes et ses fenêtres aux produits venus des quatre coins du monde, cela allait profiter à notre industrie et notre agriculture. Regardez le résultat.


KARINE LE OUAY / DIVERGENCE POUR LE FIGARO

« Il faut relocaliser notre production en France et en Europe pour produire sur place ce dont nous avons besoin », **soutient Manon Aubry.**

On retiendra que votre campagne a été principalement axée sur la défense de la Palestine. Est-ce réellement une problématique européenne ?
Nous avons fait campagne sur ce sujet aux côtés d'autres questions fondamentales comme la défense du pouvoir d'achat ou le protectionnisme indispensable à notre industrie et notre agriculture. Mais nous assumons parfaitement de ne pas détourner le regard du massacre en cours dans la bande de Gaza. Très singulièrement après les images glaçantes et insoutenables de l'attaque sur Rafah dimanche soir. Nous avons une responsabilité singulière face à ce carnage et l'Union européenne dispose de leviers. Elle pourrait décider d'un embargo sur l'envoi d'armes, suspendre l'accord d'association avec Israël, inciter les États membres à reconnaître l'État de Palestine, comme l'ont fait l'Espagne et l'Irlande. On retiendra surtout que nous avons eu raison avant les autres sur le cessez-le-feu, et bientôt, je l'espère, sur les sanctions à Israël. Alors que certains voulaient profiter de nos positions sur la Palestine pour nous marginaliser, le droit international nous donne aujourd'hui raison.

Concernant l'Ukraine, vous plaidez pour l'ouverture de négociations. Que cela signifie-t-il concrètement ?
Nous proposons un plan de paix en trois étapes. D'abord, apporter un soutien financier, logistique et militaire à l'Ukraine pour que Vladimir Poutine ne gagne pas la guerre. Sur ce point, je précise que nous sommes les seuls à proposer l'annulation de la dette de l'Ukraine qui emprunte aujourd'hui sur les marchés financiers à plus de 4 %. Deuxième chose, arrêter de soutenir la Russie, notamment en important du gaz et des engrais russes comme le fait Emmanuel Macron. Et enfin, ouvrir tout de suite des canaux diplomatiques de négociation, car il n'y a pas d'issues militaires à cette guerre. Ce n'est pas à nous de dire quelles sont les conditions de la paix, mais aux deux belligérants. Nous souhaitons travailler sur ces trois points à la fois et le plus rapidement possible, pour essayer d'épargner le plus de vies possibles en Ukraine. Je rappelle que cette guerre a déjà fait plus de 100 000 morts. La position de La France insoumise est la plus raisonnable et la plus réaliste. Il faut assumer une dose de pragmatisme en diplomatie.

Le 9 juin au soir, la victoire du RN s'annonce écrasante. Quelle doit être la réponse de la gauche ?
Nous devrons tirer les leçons de la course de petits chevaux qui a ouvert un boulevard à l'extrême droite. Il faudra revenir à la Nupes tôt ou tard. La dernière fois que la gauche a dépassé le Rassemblement national, c'est au premier tour des élections législatives, avec la Nupes. Je souhaite que ce rassemblement soit le plus large possible, avec tous ceux qui le veulent, mais dans la clarté. On ne lutte pas contre l'extrême droite en remettant en cause la retraite à 60 ans ou en siégeant dans un groupe qui écrit les règles d'austérité budgétaire. Nous sommes à H-1 de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir, il y a urgence !

Raphaël Glucksmann, tête de liste du Parti socialiste, pourrait réaliser un bon score à ces élections. Les socialistes entendront-ils vos appels à l'union ?
Je conseille aux socialistes de ne pas prendre la grosse tête. La dernière fois que quelqu'un a fait 13 % aux élections européennes *(l'écologiste Yannick Jadot, NDLR)*, tout le monde se souvient du score qu'il a fait à la présidentielle. C'est une erreur de penser que la gauche peut gagner contre l'extrême droite sans la frange populaire qui vote LFI. ■

Glucksmann, dix jours pour croiser les courbes avec Hayer

Pierre Lepelletier

Si sa liste n'est plus qu'à quelques longueurs de celle des macronistes, la tête de liste du PS et de Place publique ne veut pas se risquer au jeu des pronostics pour ne pas retenir une éventuelle déception le 9 juin au soir.

Dans les Halles de Merville de Lorient, qui sentent bon le poisson comme chaque samedi matin, Raphaël Glucksmann reste accoudé au comptoir d'un café. *« Les gens passent devant moi et me disent bravo. Ça me donne envie de rester ici toute la journée »*, sourit-il. Depuis son arrivée avec une large délégation d'élus socialistes du coin, la tête de liste du PS et de Place publique ne cesse d'être saluée, encouragée. *« On compte sur vous. Vous êtes notre seul espoir »*, lui lance encore une passante. Un autre : *« Bon courage, ne lâchez rien ! »* D'autres clients : *« On va voter pour vous. »* Démonstration, par le terrain, que la Bretagne reste une terre de gauche, *« une région furieusement modérée »*, comme aime la décrire son président, Loïg Chesnais-Girard. Le social-démocrate Raphaël Glucksmann y est donc comme dans son jardin. Devant un tel accueil, il plaisante : *« Je pourrai être élu président de la République bretonne. »* Au stand en face, le poissonnier ne rit, lui, pas du tout : *« Il bouche tout le passage, je vais finir par m'énerver ! »*

La Bretagne n'est pas la France, mais le candidat assure ressentir la même ferveur aux quatre coins du pays. En phase avec sa dynamique dans les sondages : en se rapprochant de la barre des 15 % des intentions de vote, la tête de liste s'est solidement installée comme le troisième homme de ces européennes. À dix jours du scrutin, il s'offre donc le droit de rêver de dépasser Valérie Hayer, sa concurrente macroniste (16 %), dans la dernière ligne droite. Tous les soirs, les yeux des socialistes sont rivés sur les nouveaux sondages, dans l'attente. Après des années de disette en succès électoraux, certains au PS confient même qu'une telle performance représenterait la plus belle victoire depuis l'accession de François Hollande à l'Élysée… en 2012. Raphaël Glucksmann s'efforce de calmer le jeu : *« J'ai une règle intangible depuis le début. Je ne ferai aucun pronostic sur les résultats »*, balaie-t-il.

Car existe désormais un risque : qu'en cas de non-croisement des courbes, la déception l'emporte sur, malgré tout, un bon score pour la liste du PS-Place publique le soir du 9 juin. En petit comité, le candidat répète donc aux siens de ne surtout pas alimenter ce récit, qui pourrait s'avérer, au bout du compte, contre-productif. *« Si c'est ça notre seul problème… »*, tempère un cadre socialiste qui a vécu de l'intérieur le supplice de la dernière campagne présidentielle (1,7 % pour Anne Hidalgo). *« Notre objectif initial était d'être en tête de la gauche et d'obtenir un score à deux chiffres. Donc même à 12 %, on signait »*, rappelle aussi Christophe Clergeau, eurodéputé sortant, en cinquième position derrière Raphaël Glucksmann.

Pour grimper encore, et récupérer la médaille d'argent à Valérie Hayer, les socialistes considèrent que la priorité doit être de convaincre les électeurs tentés par l'écologiste Marie Toussaint, qui s'effondre dans les sondages (entre 5 % et 6 %). *« Nous pouvons continuer de siphonner les Verts dans les derniers jours »*, estime un responsable socialiste. Surtout, pour ne pas caler dans la dernière ligne droite, l'entourage de Raphaël Glucksmann rappelle que l'essentiel sera de ne pas faire d'erreur d'ici le 9 juin, alors que la cristallisation des votes survient généralement en toute fin de campagne lors des européennes.

« Vous faites de moi votre cible principale depuis six mois. Vous avez l'extrême droite à 40 %. Concentrez-vous sur l'extrême droite, lâchez-moi un peu les baskets »

Raphaël Glucksmann Sur BFMTV

Parmi les tirs à éviter : l'éternel procès en « hollandisme ». Ses concurrents de gauche ne manquent pas de rappeler que l'ancien président socialiste a annoncé qu'il voterait pour Raphaël Glucksmann. Qu'il participerait même à une réunion publique à Limoges le 6 juin prochain pour *« afficher son soutien »*. Du pain bénit pour ses adversaires. *« Le risque, c'est de s'endormir le 9 juin en ayant voté Raphaël Glucksmann et de se réveiller le 10 juin avec le retour de François Hollande »*, nargue l'écologiste Marie Toussaint. Encore interpellé sur ce soutien par l'Insoumise Manon Aubry lundi soir lors du débat entre les têtes de liste organisé par BFMTV, Raphaël Glucksmann a sèchement répliqué : *« Vous faites de moi votre cible principale depuis six mois. Vous avez l'extrême droite à 40 %. Concentrez-vous sur l'extrême droite, lâchez-moi un peu les baskets. »*

En marge d'une réunion publique à Brest samedi, Raphaël Glucksmann faisait de ce ralliement un non-événement. *« Nous devons accueillir le maximum de soutiens. Tous les gens qui nous soutiennent représentent une bonne nouvelle »*, a-t-il répliqué, appelant à *« l'ouverture d'esprit »*. Au PS, certains notent d'ailleurs que les *« enquêtes d'opinion montrent que François Hollande n'est pas si impopulaire que ça »*, puisque l'ancien chef de l'État reste la personnalité de gauche préférée des Français. *« Après, est-ce que François Hollande était obligé de faire un meeting à Limoges le 6 juin, soit trois jours avant le scrutin ? »*, soupire un cadre socialiste qui soupçonne l'ancien président de vouloir, encore une fois, prendre la lumière.

Dans le reste de la gauche, on s'inquiète surtout qu'un trop bon score de Raphaël Glucksmann ne finisse par redonner des ailes un peu trop grandes aux socialistes pour la recomposition de la gauche dans la perspective de la présidentielle de 2027. Le PS serait, à en croire les Insoumis, bien aidé par une forme de *« bienveillance médiatique »*. Une cadre de LFI raille : *« C'est un candidat qui correspond au système car il ne le remettra jamais en cause. Un peu comme Macron en 2017. »* ■



L'ancienne première ministre Élisabeth Borne, lundi, en Seine-et-Marne. TRISTAN QUINAULT MAUPOIL/LE FIGARO

Élisabeth Borne, les campagnes de l'ex de Matignon

Tristan Quinault-Maupoil Envoyé spécial à Coulommiers

Quatre mois après son départ, l'ex-première ministre multiplie les déplacements… sans rancune.

La directrice de la mission locale de Coulommiers se permet d'interrompre un rendez-vous avec des jeunes bénéficiaires. *« Je vous amène du beau monde »*, proclame-t-elle en pénétrant dans la salle, précédant Élisabeth Borne. L'ancienne première ministre est en campagne. Pour les européennes, bien sûr, et sans doute aussi un peu pour elle-même, quatre mois après avoir été congédiée de Matignon par le chef de l'État, soucieux de provoquer un électrochoc électoral. Les soutiens de l'ex-chef du gouvernement ont beau jeu de souligner qu'avec 16 à 18 points d'écart avec le RN dans les sondages, le miracle tarde à venir pour la majorité.

Sans rancune au vu de sa vingtaine de déplacements au compteur – c'est la plus mobilisée de son camp –, Élisabeth Borne arpente le pays, fidèle à sa personnalité. Plus à l'écoute que loquace, guidée par les ténors locaux qui la convient, comme Franck Riester ce lundi en Seine-et-Marne. Mais ne laissant évidemment pas passer l'occasion quand la responsable du lieu lui dit son inquiétude de voir l'actuel gouvernement rogner les budgets du contrat d'engagement jeune qu'elle a mis sur pied. *« Il faut être attentif à ce que les jeunes puissent garder le cap d'un projet et continuer de les accompagner. L'idée qu'on s'attaque aux inégalités, c'est un marqueur fort qu'on doit garder »*, insiste-t-elle au *Figaro* après avoir assisté à un atelier où les ayants droit s'essaient au débat contradictoire avec un exercice intitulé : *« Devenir président »*.

« Un message pour une action publique efficace »

S'il avait été pensé sciemment, le clin d'œil pourrait rendre narquois des macronistes qui ont vu Élisabeth Borne sortir essorée de Matignon, lestée par la réforme des retraites, la loi immigration et une majorité relative au Palais Bourbon. Mais il se trouve pourtant des voix dans la majorité qui s'interrogent sur ce qui pousse véritablement l'ancienne première ministre à courir l'Hexagone et à préparer un livre qui sera publié à l'automne. Elle ne nie pas, quand on évoque avec elle la perspective de se hisser à la tête du parti présidentiel Renaissance. Encore faut-il que le chef de l'État, qui n'a jamais trouvé l'occasion de la revoir en tête-à-tête à l'Élysée depuis janvier, en accepte le principe. *« Je ne sais pas par quel chemin elle y parviendrait »*, s'étonne un bon connaisseur des arcanes de la macronie, quand l'intéressée insiste dorénavant pour se qualifier de *« centrale »* plutôt qu'affiliée à l'aile gauche.

Gabriel Attal a, lui, convié Élisabeth Borne à un déjeuner. Devenue députée du Calvados, elle a déjà eu l'occasion de critiquer certains de ses arbitrages. Comme la nouvelle réforme de l'assurance-chômage. Et le goût du premier ministre pour les annonces spectaculaires tranche avec sa conception du pouvoir. *« Il est important qu'on se distingue du RN, en ne laissant pas entendre qu'on peut tout changer par une baguette magique, qu'on se mette à distance d'un tel discours démagogique »*, remarque-t-elle, sans toutefois citer le trentenaire. Quand ce dernier et Emmanuel Macron entendent enjamber les leçons du scrutin européen, l'élue normande estime que *« ces Français* (qui voteront RN, NDLR) *envoient surtout un message pour une action publique efficace qu'il faut entendre »*. *« Ce dont je suis certaine, c'est que les électeurs qui s'apprêtent à voter RN ne le font pas par conviction, car ce parti n'a aucune proposition pour l'Europe. Il ne fait même pas semblant d'avoir un programme »*, griffe-t-elle.

Ceux qui imaginaient la propulser à la tête de la SNCF ou d'Aéroports de Paris ont été démentis par sa volonté de tracer sa route en politique. Bien que l'ambiance au Palais Bourbon la consterne toujours autant que lorsqu'elle était assise sur le banc des ministres. À la députée Patricia Lemoine, qui raconte qu'elle va proposer à un professionnel de la circonscription de jouer à « vis ma vie » le temps d'une journée, elle s'esclaffe : *« Il ne gagnera pas au change »*. Ce qui fait dire à un ex-ministre, qui a retrouvé l'Hémicycle en même temps qu'elle, qu'il ne faut pas surinterpréter l'activisme de son ancienne supérieure : *« Élisabeth Borne est comme nous tous, elle s'emmerde. »* ■

Dans les communes rurales, le casse-tête des affiches électorales

Fabien Paillot

Vis, pieux et panneaux de bois pour les uns. Postes à souder, tubes et plaques d'acier pour les autres. Dans les campagnes, les maires et conseillers municipaux multiplient depuis quelques temps ateliers de bricolage et achats de dernière minute. Les élections européennes, organisées en France le 9 juin prochain, virent en effet au casse-tête pour les communes rurales. La raison? Toutes doivent installer autant de panneaux électoraux que de listes en lice à l'occasion de ce scrutin proportionnel. Selon le ministère de l'Intérieur, 38 listes tenteront de se partager les 81 sièges dont dispose la France au Parlement européen. Soit autant de panneaux à installer obligatoirement et bien en vue aux abords de chaque bureau de vote. Le précédent record, 34 listes, datait de 2019.

« On marche sur la tête. Une grande partie de ces listes n'aura même pas d'affiches à nous fournir », s'étrangle Bernard Goursaud, le maire de Brie-sous-Matha et président de l'Association des maires ruraux (AMR) en Charente-Maritime. Début avril, toutes les communes de France ont reçu une circulaire signée par Gérald Darmanin portant sur cet affichage électoral. Emplacements privilégiés, dimensions des panneaux, surface égale offerte à chaque liste candidate : tout y est minutieusement précisé pour assurer une stricte équité et *« l'affichage a minima d'une petite et d'une grande affiche »*. À la tête d'un village de 172 habitants et d'un budget réduit à peau de chagrin, Bernard Goursaud dénonce, depuis, *« le manque de bon sens »* de l'État et des frais inutiles. Aidé par ses adjoints et administrés, il s'est malgré tout exécuté : *« Nous avons fabriqué des panneaux avec du contreplaqué et de vieux piquets de vigne… Ça nous a coûté 200 euros. »*

À Louzignac, la commune voisine, le maire Daniel Dardillat a carrément déboursé 3000 euros pour s'équiper de 27 panneaux en acier galvanisé fabriqués par le cantonnier et plusieurs retraités. *« Les panneaux électoraux coûtent horriblement cher, alors on a tout fait nous-mêmes »*, confirme l'élu. À Lussac, village le moins peuplé de Charente-Maritime, l'organisation du scrutin prête ici à sourire. *« Selon le dernier recensement, nous sommes 40 habitants. Et 37 personnes sont inscrites sur les listes électorales »*, résume la maire Manuela Fortier en évoquant cette certitude : la commune, sans même tenir compte des résultats et de l'abstention, possède déjà plus de panneaux que d'électeurs.

Lussac, qui ne dispose d'aucun bâtiment public hormis l'église et la mairie, a néanmoins joué le jeu. *« Quel exemple pourrais-je donner à mes concitoyens si j'étais hors-la-loi ? Alors je suis allée dans un magasin de bricolage et j'ai acheté de grands panneaux de bois pour près de 600 euros. Pour la commune, c'est conséquent »*, souligne Manuela Fortier qui doit s'accommoder d'un budget annuel de 47000 euros pour maintenir à flot la voirie et les édifices communaux. Maire du village de Matha, Wilfrid Hairie a, lui, connu quelques sueurs froides ces dernières semaines. Cette commune de 2200 habitants, répartis dans de nombreux hameaux et lieux-dits, possédait jusque-là dix emplacements officiellement dédiés à l'affichage électoral. *« Au total, nous devions donc installer 380 panneaux, mais nous ne possédons que deux bureaux de vote. C'était ridicule et matériellement impossible »*, estime l'élu. Contactée, la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély a finalement donné son *« accord »* pour adapter les règles du jeu mathaliennes au pied levé. *« Nous avons seulement posé 76 panneaux devant nos bureaux de vote »*, raconte avec soulagement Wilfrid Hairie.

> **« Nous avons fabriqué des panneaux avec du contreplaqué et de vieux piquets de vigne… Ça nous a coûté 200 euros »**
>
> **Bernard Goursaud**
> Maire de Brie-sous-Matha

À La Rochelle, l'installation de 988 panneaux électoraux aurait également pu virer au cauchemar, témoigne Christophe Bertaud, l'adjoint au maire chargé des élections. Il faut dire que la ville la plus peuplée de Charente-Maritime compte 60 bureaux de vote répartis sur 26 sites différents. Faisant fi des consignes et des dimensions réglementaires, La Rochelle a donc limité le nombre de panneaux à 14 par bureau. *« Tous ont été divisés par trois. Les candidats n'ont pas beaucoup de place mais on a choisi l'équité. Au moins, tout le monde est logé à la même enseigne »*, assume l'élu. Joint par *Le Figaro*, le ministère de l'Intérieur se dit conscient de toutes ces *« difficultés »* et fermera les yeux sur tous les panneaux faits de bric et de broc *« sous la seule réserve (qu'ils) soient planes et en bon état »*, et que *« l'espace accordé à chaque liste de candidats (soit) strictement équivalent »*. À Lussac, Manuela Fortier évoque elle aussi l'espace occupé par ces fameux panneaux. Après les élections européennes et faute de mieux, *« on les stockera dans mon garage »*, souffle l'élue. ■

» Lire aussi PAGE 17



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME TABARD

Macron au miroir de Giscard et de Pompidou

Avec son appétence mémorielle, qui culminera la semaine prochaine avec le 80e anniversaire du Débarquement, Emmanuel Macron ne pouvait pas manquer de marquer les 50 ans de la mort de Georges Pompidou, le 2 avril, et de l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, le 19 mai. Dans le successeur immédiat du général de Gaulle, le chef de l'État avait salué un homme *« associé à une époque heureuse qui sut entraîner le pays dans un grand mouvement de progrès »*, comme il l'avait écrit dans un ouvrage édité par l'Institut Georges Pompidou. Dans son deuxième successeur, il a reconnu un président qui a *« profondément modernisé la France à un moment où la société avait souvent avancé plus vite que les structures politiques ou les conventions sociales »*, comme il l'a écrit dans un message lu lundi en ouverture d'un colloque organisé par la Fondation Valéry Giscard d'Estaing.

Président presque sans passé politique avant son élection, Emmanuel Macron a toujours eu à cœur d'honorer ceux à qui il a succédé à l'Élysée, saisissant des dates anniversaires pour ciseler des portraits en partie destinés à faire apparaître le sien. Parmi eux, c'est incontestablement à Giscard qu'il ressemble le plus. Par le style et le cursus : ils ont tous deux intégré l'Inspection des finances à leur sortie de l'ENA et ont tous deux été élus président très jeune (48 ans pour Giscard, 39 pour Macron), après avoir eu Bercy pour seule expérience ministérielle, ayant connu la réussite sans traverser d'épreuves, jouissant d'une aisance intellectuelle suscitant autant d'admiration que d'agacement. Ils sont reliés aussi par une vision idéologique commune faite de libéralisme sociétal autant qu'économique et d'une volonté ardente d'œuvrer à la construction européenne. Enfin, sur le plan politique, celui qui a construit une force centrale au nom du *« dépassement »* s'est inspiré de celui qui, rêvant de rassembler deux Français sur trois, a élargi l'ancienne majorité gaulliste aux centristes.

La richesse du colloque qui s'est tenu lundi à l'Institut et au cours duquel sont intervenus Nicolas Sarkozy, Édouard Philippe, Yaël Braun-Pivet ou Bernard Cazeneuve, a souligné l'empreinte profonde de l'action de Valéry Giscard d'Estaing. Mais c'est un fait qu'il y a eu plus d'événements (colloques, livres, documentaires…) autour de Georges Pompidou. La semaine dernière encore, Nicolas Sarkozy, Laurent Wauquiez ou Olivier Marleix participaient à un autre colloque pompidolien dans le Cantal, où il fut élu. Dans l'inconscient national, un mandat interrompu par la mort recèle sans doute une charge émotionnelle plus forte qu'un mandat conclu par une défaite. Ce double anniversaire a donc ravivé le souvenir d'un président d'un côté, celui d'une présidence de l'autre ; d'une personnalité plus intuitive et l'autre plus cérébrale. De Pompidou, on évoque davantage la personnalité ; de Giscard, on rappelle d'abord l'action. Mais dans une période où les responsables politiques sont taxés d'impuissance face aux maux du pays – et Macron n'échappe pas à ce reproche –, Pompidou comme Giscard restent les témoins d'un temps où un président était crédité de savoir faire avancer la France. ■

Assemblée : l'activisme propalestinien de LFI s'invite jusque dans l'Hémicycle

Wally Bordas et **Martin Lagrave**

Sanctionné pour avoir brandi un drapeau palestinien au Palais Bourbon mardi, le mélenchoniste Sébastien Delogu et son collègue Insoumis David Guiraud ont failli en venir aux mains avec le député LR Meyer Habib.

Soudain, l'explosion. Mardi après-midi, alors qu'elle semblait apathique depuis de longs mois, l'Assemblée nationale s'est brutalement embrasée. D'un regard bravache vers la tribune de presse, quelques minutes avant son geste, le député Insoumis Sébastien Delogu semblait presque prévenir du regard les journalistes attentifs. Le voilà annonçant qu'il va se passer quelque chose dans l'Hémicycle. Et pour cause, après une question de sa collègue mélenchoniste Alma Dufour et pendant la réponse du ministre Franck Riester (Commerce extérieur), l'élu LFI des Bouches-du-Rhône se lève. Ce grand gaillard sort de sa poche un drapeau palestinien qu'il brandit à bout de bras. Ses voisins de banc l'imitent : ils se lèvent et applaudissent, pendant que des cris d'indignation s'élèvent avec fureur à l'autre bout de l'Hémicycle.

« Dehors, dehors », lancent les députés du Rassemblement national. *« C'est une honte ! »*, *« Sortez-le »*, abondent des élus sur les bancs LR et macronistes. Matamore, Sébastien Delogu les affronte du regard. Il se tape la main sur le cœur, d'un air de défi. De son perchoir, Yaël Braun-Pivet est furibonde. Plusieurs députés réclament une sanction. La présidente de l'Assemblée suspend la séance et convoque immédiatement un bureau exceptionnel, afin de trancher. Dans l'Hémicycle, l'ambiance est bouillonnante. Peut-être plus que jamais depuis le début de cette législature, où les tensions sont pourtant exacerbées, du fait de la majorité relative.

Épidermique, le sujet de la guerre entre Israël et le Hamas a mis le feu aux poudres en deux temps, mardi. Car avant même le dérapage de Sébastien Delogu, c'est le récent drame de Rafah - provoqué par un bombardement de l'État hébreu - qui avait provoqué une première passe d'armes. Par la voix de la patronne des Écologistes, qui a qualifié de *« minable et politicienne »* la réponse du premier ministre Gabriel Attal sur la reconnaissance de la Palestine. La mèche étant allumée, l'incendie viendra quelques minutes plus tard. Entraînant, salle des Quatre Colonnes, des scènes de haine, à la limite de la bagarre.

Devant les journalistes, une invraisemblable dispute éclate alors entre l'Insoumis David Guiraud et Meyer Habib, député LR des Français du pourtour méditerranéen (dont Israël). Ce dernier reproche aux médias qui interrogent le mélenchoniste de *« donner la parole »* aux Insoumis. *« Barre-toi, toi »*, lui lance alors David Guiraud. *« Comment tu parles, on n'a pas élevé les cochons ensemble ! »*, lui répond Meyer Habib. Les deux députés s'affrontent presque physiquement, pendant qu'un huissier tente de s'interposer pour éviter que cela ne dégénère. *« C'est toi le cochon »*, l'insulte enfin l'Insoumis, sous l'œil médusé de plusieurs de leurs collègues. Une attaque *« antisémite »*, accusera après coup l'élu LR.



En pleine séance de questions au gouvernement, mardi à l'Assemblée, le député LFI des Bouches-du-Rhône Sébastien Delogu a brandi un drapeau palestinien.

ANDREA SAVORANI NERI / NURPHOTO /NURPHOTO VIA AFP

Rebelote ensuite, quelques minutes plus tard, quand Sébastien Delogu vient expliquer son geste à la presse. *« Je me fous complètement de la sentence que va me donner la présidente de l'Assemblée. Nous sommes fiers d'être dans le camp du droit international, d'être du côté des peuples qui souffrent et sont massacrés en Palestine »*, lance-t-il, avant d'être interpellé vertement par Meyer Habib. Agacé, le député LFI lui demande de quitter les lieux. *« Rentrez chez vous M. Habib »*, lui lance-t-il, avant de s'avancer vers l'élu LR, comme pour l'impressionner. Une fois de plus, les huissiers de l'Assemblée s'interposent pour éviter que les deux hommes, aux silhouettes particulièrement imposantes, n'en viennent aux mains.

Pendant ce temps, dans le « périmètre sacré » - une pièce attenante à l'Hémicycle -, le premier ministre, Gabriel Attal, est, selon plusieurs députés, *« avachi »* sur un banc. Il attend que le tumulte cesse et que le bureau prenne sa décision pour pouvoir poursuivre la séance de questions au gouvernement. Les députés de tous bords profitent de la pause liée à l'incident pour défiler devant les journalistes. Mais quand ceux de gauche viennent soutenir l'action de l'Insoumis, ceux de la majorité, de la droite et du RN s'alarment, eux, d'un comportement *« honteux »*. *« Ce n'est pas en brutalisant comme cela le débat qu'ils feront bouger la paix d'un millimètre. Leur stratégie d'importation du conflit n'est qu'un instrument, ils n'en ont rien à faire de la cause palestinienne »*, dénonce notamment le macroniste Mathieu Lefèvre, président Renaissance du groupe d'amitié France-Israël.

> **« Je me fous complètement de la sentence que va me donner la présidente de l'Assemblée. Nous sommes fiers d'être dans le camp du droit international, d'être du côté des peuples qui souffrent et sont massacrés en Palestine »**
>
> **Sébastien Delogu** Député LFI

En bureau, la discussion est agitée. La patronne des Écologistes, Cyrielle Chatelain, plaide pour que la peine ne soit pas *« disproportionnée »*. *« Attention collègues, je comprends qu'il faille sanctionner, mais une exclusion me paraît aller beaucoup trop loin »*, insiste de son côté l'Insoumis Alexis Corbière. Dans la majorité, au RN et chez LR, on plaide à l'inverse pour la sanction la plus lourde. Seule la vice-présidente philippiste de l'Assemblée, Naïma Moutchou (Horizons), fait entendre une autre voix. *« Son comportement est répréhensible, le geste est politique et polémique mais il n'y a pas d'acte de violence. Une censure simple paraît plus proportionnée »*, avertit-elle, rappelant l'enjeu *« important d'échelle des peines »*. *« C'est notre crédibilité en tant qu'institution qui est en jeu »*, dit-elle encore, alors que les sanctions à l'Assemblée se sont multipliées depuis 2022. *« Lors de la législature précédente, Sébastien Nadot (ex-LREM) avait brandi une banderole "La France tue au Yémen" et il avait seulement écopé d'un rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal. La sanction avait été la même pour François Ruffin lorsqu'il était venu en maillot de foot dans l'Hémicycle »*, justifie Naïma Moutchou au *Figaro*.

Une bonne demi-heure après sa convocation, le bureau finit par trancher. L'air grave, Yaël Braun-Pivet annonce le verdict : la censure, avec exclusion de 15 jours pour s'être livré à une *« manifestation troublant l'ordre ou provoquant une scène tumultueuse »*. La sanction la plus lourde, qui le prive pendant deux mois de la moitié de son indemnité parlementaire et lui interdit de prendre part aux travaux pendant deux semaines de séance. Une peine dont ont déjà écopé le député RN Grégoire de Fournas ainsi que l'élu LFI Thomas Porte un peu plus tôt dans cette législature. *« Scandaleux »*, hurle la gauche, en découvrant la sentence. *« Mérité »*, plaide le reste de l'Hémicycle, qui la valide dans un vote assis-debout.

La scène qui suit est extrêmement rare. En plein Hémicycle, Sébastien Delogu est prié d'abandonner son siège par la présidente de l'Assemblée. Pendant que ses camarades entonnent une *Marseillaise*, il s'exécute, les deux doigts en l'air, comme pour signifier à ses camarades que la lutte continue. Sans même repasser par son bureau, le député LFI quitte aussitôt le Palais Bourbon. Devant le bâtiment, des militants propalestiniens le félicitent, ravis. *« Ce geste était nécessaire, bravo et merci »*, lui lance l'un d'eux. À l'intérieur, tout, ou presque rentre enfin dans l'ordre. Le calme revient. Jusqu'à la prochaine fois. ■

À Sciences Po, le grand oral agricole des candidats face à la FNSEA

Éric de La Chesnais

Les représentants aux européennes des principaux partis politiques y ont exposé leur vision, alors que le sujet est devenu extrêmement sensible.

L'agriculture s'invite dans la campagne des élections européennes. Un grand oral de plus de quatre heures s'est déroulé ce mardi matin, dans les locaux de Sciences Po à Paris, quelques heures avant le vote solennel de la loi d'orientation agricole à l'Assemblée nationale.

À l'initiative de la FNSEA, des Jeunes Agriculteurs, des chambres d'agriculture et de la Coopération agricole, sept candidats représentant les sept listes dont les intentions de vote dépassent la barre fatidique des 5 % - le seuil pour avoir un élu - présentent tour à tour leur programme devant un auditoire très attentif. Olivier Cleland (Reconquête), chef d'exploitation en Seine-Maritime, ouvre la séance sur la question de la main-d'œuvre détachée. *« 125 000 salariés étrangers interviennent chaque année dans les exploitations françaises,* interpelle François Purseigle, professeur de sociologie à l'École d'agriculture de Toulouse (Ensat), l'un des deux animateurs du grand oral. *On est le pays le plus taxé au monde, il faut revoir notre fiscalité pour proposer des salaires attrayants pour la main-d'œuvre locale et éviter que les travailleurs détachés ne viennent ici, et surtout y restent,* commente l'agriculteur. *Le RN nous suit sur le sujet, c'est du bon sens. »*

Gilles Pennelle, candidat du RN, met lui aussi l'accent sur la préférence nationale. *« Il faut défendre en priorité notre agriculture tricolore. Nos paysans ont créé notre identité,* insiste ce professeur d'histoire-géographie. *Nous ne sommes pas contre les traités de libre-échange, nous voulons le juste échange, c'est-à-dire commercer avec des pays qui respectent nos lois. »* Un point sur lequel il est rejoint par La France insoumise. *« Nous remettons en cause la libéralisation des marchés,* pointe Marina Mesure, la candidate LFI. *Nous sommes favorables à un moratoire des accords de libre-échange en cours de négociation et la sortie progressive des 70 déjà signés car ils favorisent le dumping social et environnemental. »*

« Il faut taxer les super-riches et les dividendes en Europe »

Même ligne pour le candidat écologiste d'EELV, Claude Gruffat. *« La PAC actuelle nous a fait sortir de la souveraineté alimentaire. On importe des fruits et légumes que l'on peut produire en France,* dénonce l'ancien président de Biocoop. *Nous avons toujours été opposés aux accords de libre-échange et sommes en faveur d'une politique agricole et alimentaire. »* Christophe Clergeau, candidat PS, défend également le concept de politique agricole et alimentaire. Il prône en outre une hausse du budget européen. *« Il faut taxer les super-riches et les dividendes en Europe pour aider plus les agriculteurs à défendre leurs revenus et affronter les défis environnementaux »*, note le socialiste.

Une augmentation du budget de la PAC souhaité aussi par la candidate LR, Céline Imart. *« Il faut remettre l'agriculture européenne à l'endroit et la doter d'un budget tenant compte de l'inflation, car nous avons perdu l'équivalent d'une à deux années d'aides PAC,* regrette l'agricultrice du Tarn. *Il faut mettre les moyens pour soutenir l'innovation, les changements climatiques et rétablir une concurrence loyale dans les accords de libre-échange. »*

De son côté, Jérémy Decerle, éleveur en Saône-et-Loire, élu sortant de la liste présidentielle Renaissance, n'a pas mâché ses mots. *« Ce n'est pas une position très confortable,* reconnaît-il en évoquant sa quatorzième place sur la liste. *Je fais les frais d'une cuisine politique interne. Certains me sont passés devant. Si je suis élu, je me battrai avec les tripes pour défendre notre agriculture. Si je ne le suis pas, cela fera du bruit. »*

En fin de séance, les organisateurs ont dévoilé un sondage du Cevipof sur le vote des agriculteurs, qui sont 20 % de plus que la moyenne nationale à vouloir se rendre aux urnes le 9 juin prochain. Le RN arrive en tête, avec plus de 26 % des voix. Renaissance fait jeu égal avec LR, avec près de 14 %. Alliance rurale totalise 7,7 % des votes. Reconquête devance le PS d'un point à 7,4 % mais se retrouve derrière EELV, crédité de 8,5 % des voix. LFI ferme la marche à 4,7 %. ■

Géorgie : la loi sur l'« influence étrangère » définitivement adoptée

Régis Genté Tbilissi

Le Parlement a annulé le veto présidentiel ayant bloqué ce texte, inspiré du modèle russe utilisé pour réprimer les détracteurs du Kremlin.

Les débats auront duré beaucoup plus que prévu et ce n'est qu'à 19 heures que le veto présidentiel a été annulé par 84 députés de la majorité. La discussion a été parfois houleuse, comme lorsqu'un député du Rêve géorgien, le parti au pouvoir, a jeté de l'eau sur son collègue d'opposition Guiorgui Vachadze, au moment où il prononçait les mots « *loi russe* ». Décidément, la loi sur « *la transparence de l'influence étrangère* » aura généré des tensions jusqu'au bout, deux mois après avoir été réintroduite par le Rêve géorgien, qui avait dû retirer le projet de loi en mars 2023 du fait de l'opposition populaire.

Dès la fin de la matinée en ce mardi historique, des milliers de personnes se sont réunies autour du Parlement pour se faire entendre des députés. Dans un bruit infernal de sifflets et de vuvuzelas, les manifestants ont traité de « *Russes* » et d'« *esclaves* » à l'adresse des 84 députés de la majorité qui s'apprêtaient à outrepasser le veto présidentiel.

Comme à chaque rassemblement depuis près de deux mois, la foule est restée pacifique. « *C'est le pouvoir qui a utilisé la brutalité et les menaces contre nous* », s'emporte Guïa, un programmeur informatique. Peu après, sortant du Parlement, Zviad Kharazichvili, le chef du département des missions spéciales du ministère de l'Intérieur, admettait ses forfaits devant une caméra de télévision locale : « *Je ne bats pas les jeunes, mais les fripouilles… On a une liste, je vous la montrerai.* »

Crainte de l'autoritarisme

Beaucoup de manifestants avaient le sentiment ce mardi que le pays basculait dans l'autoritarisme avec cette loi inspirée de la loi russe de 2012, si liberticide. Dès le 29 avril, l'homme fort du pays, l'oligarque Bidzina Ivanichvili, promettait qu'« *après la victoire aux* (élections parlementaires de l'automne, NDLR), *nous ordonnerons une condamnation politique et juridique stricte du collectif UNM* (nom du principal parti d'opposition et en général du "collectif" pro-occidental, NDLR). »

La rhétorique du milliardaire est celle de son parti, qui qualifie systématiquement ses adversaires de « *traîtres* » et de partisans de la guerre. Ainsi, ce 26 mai, jour de l'indépendance, le premier ministre Irakli Kobakhidze s'est attaqué à la présidente Salomé Zourabichvili, lors de son discours officiel : nous avons eu « *l'opportunité de maintenir la paix dans le pays au cours des deux dernières années malgré les tensions existentielles, menaces et trahisons multiples, y compris la trahison de la présidente de la Géorgie* ».

Le veto outrepassé, Mme Zourabichvili aura cinq jours pour promulguer la loi. Si elle ne le fait pas, ce qui devrait être le cas, le président du Parlement la contresignera et la loi entrera en vigueur. La présidente ou un groupe de 30 députés pourront encore saisir la Cour constitutionnelle. Mais celle-ci est aux mains du parti de M. Ivanichvili. Pourtant, beaucoup de juristes estiment que cette loi sur les « *agents de l'étranger* » est contraire à l'article 78 de la Constitution, selon lequel les institutions du pays doivent prendre « *toutes les mesures (…) pour assurer la pleine intégration de la Géorgie dans l'Union européenne et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord* ». ■

La Belgique va livrer 30 F-16 à Kiev

Anne Rovan Correspondante à Bruxelles

Volodymyr Zelensky achevait, mardi, une tournée en Europe pour obtenir plus d'aide et d'armes de ses alliés occidentaux.

Volodymyr Zelensky ne rentrera pas les mains vides à Kiev ce mercredi. Alors que l'armée russe fait monter la pression dans la région de Kharkiv, l'homme fort de Kiev a fait le plein de nouvelles promesses au cours de son voyage éclair de trois jours dans l'UE. Mardi, à Bruxelles, le gouvernement belge a mis des chiffres sur l'engagement pris l'an dernier de fournir des avions de combat.

Trente avions de combat F-16 seraient livrés d'ici à 2028. Reste à savoir combien de temps il faudra pour que le pays en guerre commence à recevoir ces appareils qui lui font cruellement défaut pour sa défense aérienne. Volodymyr Zelensky, veut croire que le premier des 30 avions « *arrivera déjà cette année* ». Mais, le premier ministre belge, Alexander De Croo, s'est montré beaucoup plus prudent. Ils « *seront livrés à l'Ukraine dès que possible. Notre objectif est de pouvoir fournir les premiers avions avant la fin de l'année 2024* », a-t-il déclaré. La Belgique attend de recevoir les F-35 qu'elle a commandés avant de se dessaisir de ses appareils plus anciens.

Le président ukrainien était en Belgique pour signer un accord bilatéral de sécurité et de soutien entre l'Ukraine et ce pays. Il s'étire sur dix ans et prévoit aussi la fourniture de véhicules blindés modernes, d'équipements pour la sécurité navale et le déminage ainsi que de la formation. Le soutien militaire de la Belgique à l'Ukraine devrait atteindre 977 millions d'euros sur la seule année 2024. Que le gouvernement belge prenne des engagements maintenant est somme toute assez logique. Des élections fédérales sont prévues le 9 juin - le même jour que les européennes. Elles devraient faire du Vlaams Belang, positionné à l'extrême droite, le premier parti du pays, le plongeant à nouveau dans une longue période d'incertitude politique.

Au-delà des avions de combat, l'Ukraine devrait également recevoir un système de défense aérienne Patriot supplémentaire alors qu'elle en réclame sept de plus. Les Pays-Bas ont, en effet, annoncé mardi leur intention d'« *assembler rapidement un système Patriot en étroite coopération avec plusieurs partenaires* », promettant de fournir « *des composants et pièces de base provenant de leur stock* » et invitant « *les pays européens à ajouter des composants provenant des leurs* ».

5 milliards d'euros d'aide militaire d'ici à 2027

À Madrid, lundi, Volodymyr Zelensky signait aussi un accord bilatéral avec le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez. Il prévoit 5 milliards d'euros d'aide militaire d'ici à 2027 dont 1 milliard d'euros en 2024. Le président ukrainien est attendu ce mercredi à Lisbonne. À la clé, la promesse de livraisons de missiles.

Selon Camille Grand, chercheur émérite à l'European Council of Foreign Relations, le soutien militaire à l'Ukraine ne se fait beaucoup trop attendre. « *L'UE et ses États membres*, déplore-t-il, *ont tendance à faire ce qu'il faut, mais n'ont pas le sentiment d'urgence nécessaire. De nouvelles décisions sur le transfert d'équipements de défense aérienne et antimissile constitueraient une étape extrêmement importante, tout comme un flux constant de munitions permettant aux Ukrainiens de faire face à l'offensive en cours.* » L'ancien secrétaire général adjoint de l'Otan pointe également toutes les restrictions imposées à l'Ukraine dans l'utilisation des armes et équipements livrés. « *On demande aux Ukrainiens de se battre avec un adversaire beaucoup plus fort et avec un poids dans le dos !* » Mardi, Alexander De Croo a ainsi fixé les lignes rouges de l'accord qu'il venait de signer avec le président Zelensky. « *Sur l'utilisation des armes, tout ce qui est couvert par cet accord est très clair, il s'agit d'une utilisation par les forces de défense ukrainiennes sur le territoire ukrainien* », a-t-il souligné. Berlin et Washington redoutent aussi d'être entraînés dans un conflit direct avec la Russie et restent très stricts sur l'usage qui est fait des armes livrées. La pression monte néanmoins de plus en plus pour lever les restrictions à l'emploi et les restrictions sur les matériels. « *Selon les lois de la guerre, c'est parfaitement possible, et il n'y a pas de contradiction. Je peux riposter ou me battre contre celui qui m'attaque depuis son territoire* », affirmait mardi le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell. Lundi, déjà, le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, était sorti de sa réserve habituelle et mettait les pieds dans le plat. « *Je pense qu'il est temps de reconsidérer certaines de ces restrictions* », soulignait-il, en marge d'une réunion de l'assemblée parlementaire de l'Alliance atlantique, estimant que Kiev a « *le droit de frapper des objectifs militaires légitimes en dehors de l'Ukraine* ». La question des restrictions sera forcément au menu de la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères, les 30 et 31 mai à Prague. ■



Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, entouré du premier ministre belge, Alexander De Croo, et de la ministre belge de la Défense, Ludivine Dedonder, à la base aérienne de Melsbroek, à Bruxelles, mardi. ERIC LALMAND / BELGA / AFP

Ambiguïtés sur l'envoi d'instructeurs militaires en Ukraine

Nicolas Barotte

Certains parleront d'ambiguïté stratégique. D'autres, de confusion. Quoi qu'il en soit, l'envoi d'instructeurs militaires français est bien en discussion avec les autorités ukrainiennes. Le chef d'état-major ukrainien, le général Syrsky, a vendu la mèche, lundi, dans un message diffusé sur sa chaîne Telegram. « *J'ai déjà signé les documents qui permettront aux premiers instructeurs français de visiter prochainement nos centres de formation et de se familiariser avec les infrastructures et le personnel* », a-t-il déclaré, à l'issue d'un entretien avec le ministre des Armées, Sébastien Lecornu. « *Je crois que la détermination de la France incitera d'autres partenaires à rejoindre ce projet ambitieux* », a-t-il ajouté.

Puis il a fallu nuancer, aucune décision n'ayant été prise officiellement par Paris : « *Pour l'instant, nous sommes toujours en discussion avec la France et d'autres pays sur cette question. Le ministère, en collaboration avec l'état-major, a commencé à travailler en interne sur les documents pertinents sur cette question afin de ne pas perdre de temps à coordonner les questions bureaucratiques lorsque la décision sera prise* », a temporisé Kiev.

Une première levée de boucliers unanime

Le débat sur l'envoi de troupes occidentales en Ukraine est mené avec ambiguïté depuis son origine. L'hypothèse avait été explorée fin 2023 dans une note blanche, rédigée par l'état-major français et partagée avec ses homologues en amont d'une réunion des soutiens de l'Ukraine, organisée à l'Élysée en février. L'armée y expose « *les options à disposition* » des Occidentaux pour « *casser la linéarité* » de la guerre. En clair, comment contrecarrer les plans de Moscou en cessant d'être entravés et prévisibles. « *Si nous ne faisons rien, Vladimir Poutine peut calculer que nous finirons par livrer moins d'armes. Il faut au contraire lui dire que les règles peuvent changer* », raconte une source informée.

Personne n'a donc été pris de court lorsque Emmanuel Macron a évoqué l'idée fin février. Mais pour la plupart des armées européennes, envisager de déployer des forces, même non combattantes, est un saut dans l'inconnu qui nécessite une détermination forte. Pendant la réunion à l'Élysée où devait être discuté le sujet, le chancelier allemand Olaf Scholz est le premier à intervenir après Emmanuel Macron. Pour lui, cette option est hors de question. Ce refus gèle alors tout débat. « *Olaf Scholz est sur des positions de principe, il joue son autorité* », affirme une source allemande, pour expliquer son refus d'envisager l'envoi de soldats, comme de fournir des missiles de longue portée Taurus.

Malgré le raidissement de ses partenaires, Emmanuel Macron brise le tabou en assurant publiquement ne pas exclure l'envoi de troupes. Sa prise de position suscite une première levée de boucliers unanime. Puis ceux-ci se sont progressivement baissés. « *Nous ne devrions exclure aucune option* », a déclaré mardi le ministre des Affaires étrangères polonais Radoslaw Sikorski. « *Il y a un débat* » sur des formations menées en Ukraine par les Occidentaux, « *mais il n'y a pas de position européenne claire sur cela* », a observé le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell.

En réalité, les Occidentaux disposent déjà peu ou prou de militaires sur le terrain ukrainien. Il peut s'agir de conseillers ou de forces spéciales. « *Vladimir Poutine le sait déjà. En réalité ce débat gêne les Russes* », assurait un gradé français avant que le président russe n'accuse, mardi, les Occidentaux d'entretenir une présence en Ukraine. « *Il y a des mercenaires qui sont en fait des spécialistes* », a-t-il assuré. De la définition de leur statut dépend la façon dont ils seront traités militairement. ■

À Meseberg, Macron et Scholz enterrent la hache de guerre

Pierre Avril Envoyé spécial à Meseberg

Le chef de l'État et le chancelier ont tenté de mettre de côté leurs divergences et plaident pour un nouvel élan en Europe.

Le moteur franco-allemand est encore loin de ronronner, mais Paris et Berlin cherchent à présent les clés pour le faire redémarrer. Lors d'un Conseil des ministres bilatéral au château de Meseberg, clôturant la visite d'État d'Emmanuel Macron, le président français et le chancelier Olaf Scholz ont mis de côté leurs désaccords et esquissé des compromis sur le sujet conflictuel de la défense européenne. « *Nous voulons renforcer la sécurité et la défense en Europe* », a déclaré le chef du gouvernement allemand qui traditionnellement préfère s'appuyer sur le parapluie américain.

Le chancelier s'est également montré plus ouvert sur les modalités de l'aide militaire à l'Ukraine, qui réclame à ses alliés de pouvoir effectuer des frappes sur le territoire russe. « *l'Ukraine a été attaquée et a le droit de se défendre* », a plaidé Olaf Scholz qui ces derniers mois, mettait plutôt en garde sur le risque « *d'escalade* ». De son côté, Emmanuel Macron a cherché à enterrer la hache de guerre née de l'initiative de Berlin de constituer, sans la France, un projet de bouclier antimissiles. Ce dernier peut être « *pertinent* », a même concédé le chef de l'Élysée. S'agissant de l'opération israélienne à Rafah, Paris et Berlin ont appelé l'État juif à agir dans le cadre « *du droit international* », tout en modulant leurs vocabulaires respectifs.

Surtout, les propos des deux hommes ont été accompagnés par un long communiqué commun répondant en partie aux demandes françaises sur le plan économique. Les propos répétés par Macron durant les trois jours de visite d'État sont globalement identiques à ceux de son discours de la Sorbonne, du 25 avril : le constat d'une Europe en perte d'influence, défiée par la guerre russe en Ukraine, dépendante des États-Unis pour sa sécurité, mais néanmoins en compétition commerciale contre Washington, et plus encore la Chine. Il y a un mois, Olaf Scholz s'était contenté de saluer sur les réseaux sociaux, les « *bonnes impulsions* » émanant de Paris mais le chancelier était néanmoins resté très évasif dans une réponse du groupe CDU au Bundestag, portant sur l'avenir de la coopération franco-allemande.

Cette fois, Paris et Berlin plaident en faveur d'un « nouvel élan » pour le marché intérieur et la compétitivité. « *L'Europe ne doit pas se laisser distancer. Nous voulons rester une puissance industrielle et technologique* », affirment les deux capitales dans un communiqué commun. À Paris, les experts des deux bords travaillent déjà en ce sens, selon un participant à ces groupes de réflexion.

> **« L'Europe ne doit pas se laisser distancer. Nous voulons rester une puissance industrielle et technologique »**
>
> **Emmanuel Macron** et **Olaf Scholz**
> Mardi, dans un communiqué commun



Emmanuel Macron et le chancelier allemand, Olaf Scholz, mardi, devant le château de Meseberg, dans le Brandebourg.

ODD ANDERSEN/AFP

Emmanuel Macron insiste particulièrement sur la nécessité de promouvoir une expertise communautaire sur l'intelligence artificielle, un thème devenu familier dans les échanges franco-allemands. Par ailleurs, les deux pays font cause commune sur le développement d'un marché unique des capitaux. « *La convergence est inédite* », a salué le président français. Si les principes d'un renforcement de l'intégration économique semblent acquis, ses modalités financières divisent toujours les deux partenaires.

À Dresde, le chef de l'État s'est avancé en proposant un doublement du budget de l'UE. « *Nous avons besoin de deux fois plus d'investissements* » avait-il déclaré lundi, sans en préciser la source. Or, Olaf Scholz ne manifeste aucune volonté de lancer un emprunt commun, au service notamment de l'industrie de défense. À l'inverse, au moment de la pandémie, alors ministre des Finances, il avait applaudi le procédé visant à injecter 800 milliards d'euros sous forme de prêt aux États membres.

Au sein même de l'actuelle coalition, le ministre de la Défense SPD, Boris Pistorius, peine à trouver des ressources budgétaires qui permettraient à l'Allemagne d'honorer l'engagement des membres de l'Otan de consacrer l'équivalent de 2 % de leur PIB à leurs dépenses militaires. L'Allemagne rechigne davantage à chercher une alternative sécuritaire à celle de l'Alliance atlantique, essentiellement basée sur les contributions et les promesses de Washington. À l'inverse, Emmanuel Macron a appelé ses partenaires à renforcer leur autonomie et à « *mettre en place dès les prochains mois le cadre d'une nouvelle politique de défense européenne* ».

À défaut d'enthousiasmer les dirigeants allemands par ses propositions, le chef de l'État français semble avoir marqué des points dans l'opinion publique nationale, qui fut largement informée des détails de sa visite. Emmanuel Macron « *a manifestement conquis les cœurs partout où il est passé* », a lancé sur les ondes le chroniqueur économique de l'ARD, Klaus-Rainer Jackisch.

Il fut aidé en cela par son homologue, le président Frank-Walter Steinmeier, présent en permanence aux côtés de son « *cher Emmanuel* ».

« *Ton amour, ta passion va à cette Europe unie et tu agis pour que l'Europe soit forte. Là où d'autres parlent de frontières, toi tu parles d'horizons* », a déclaré le président allemand en remettant à son partenaire le prix du traité de Westphalie, célébrant l'anniversaire de la fin de la guerre de Trente Ans. Au château de Meseberg, où Olaf Scholz a souhaité « *bienvenue* » en français à son homologue… le chancelier n'a pas été en reste, parvenant à sortir de sa réserve traditionnelle. « *L'amitié franco-allemande*, a-t-il conclu, *est une immense réussite.* » ■

Rishi Sunak veut rétablir un service national obligatoire

Arnaud de La Grange Correspondant à Londres

Après avoir convoqué des législatives anticipées, le premier ministre britannique multiplie les annonces pour tenter de hisser son parti dans les sondages.

En cette aube de campagne électorale pour le scrutin du 4 juillet, le premier ministre britannique a sorti l'arme du rétablissement d'un service national obligatoire. Au plus mal dans les sondages, les conservateurs font moult annonces pour tenter de renverser le cours des choses. Sans que l'effet positif de cette dernière proposition «militaro-civile» ne soit assuré, tant elle suscite des réserves, y compris au sein du parti tory.

L'idée de Rishi Sunak est d'établir un service national obligatoire pour tout jeune Britannique de 18 ans. Ces «appelés» auraient le choix. Servir dans les forces armées durant un an, ou bien vingt-cinq jours par an - un week-end par mois - en tant que «*volontaires civils*». Dans son option civile, ce service pourrait s'effectuer au sein d'institutions diverses comme le NHS (service de santé publique), les pompiers, la police ou des organisations caritatives. L'objectif est de «*donner aux jeunes un but commun*» ainsi qu'un «*sentiment renouvelé de fierté à l'égard du pays*». S'il était réélu, Rishi Sunak demanderait à une «*commission royale*» de plancher sur le projet, qui sera soutenu par une loi sur le service national. Un programme pilote serait lancé en septembre 2025.

L'annonce suscite un vif débat. Le patron du Labour, Keir Starmer, a raillé une «*armée de papa pour adolescents*». L'opposition travailliste dénonce une nouvelle initiative «*désespérée*» d'un Parti conservateur en perdition. Elle pointe surtout le coût - non financé - d'un tel service, alors que les conservateurs ont déjà «*fait plonger l'économie*». Le gouvernement réplique que ce dispositif, dont le coût est estimé à 2,5 milliards de livres, sera pour partie financé par l'argent récupéré dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale (1 milliard) et par le «*fonds de prospérité partagée*» (1,5 milliard) mis en place pour mettre à niveau les communautés défavorisées du pays.

Au sein même du Parti conservateur, la proposition électorale fait des vagues. Steve Baker, ministre pour l'Irlande du Nord, critique tant le projet que le manque de transparence dans son processus d'élaboration. «*Les candidats ne sont pas impliqués et même les secrétaires d'État concernés sont pris par surprise*», déplore-t-il. Ancien secrétaire conservateur à la Défense, Michael Portillo estime que cette annonce risque de nuire davantage à la réputation des conservateurs en matière de responsabilité fiscale. «*Je doute fort que cette idée ait été mûrement réfléchie et que les services des forces armées ainsi que les organisations caritatives qui doivent être impliquées aient été consultés et qu'ils soient d'accord*», a-t-il ajouté. Rishi Sunak répond que son plan est «*clair et audacieux*».

> **« Je doute fort que cette idée ait été mûrement réfléchie et que les services des forces armées ainsi que les organisations caritatives qui doivent être impliquées aient été consultés et qu'ils soient d'accord »**
>
> **Michael Portillo**
> Ancien secrétaire à la Défense

Côté armées, ce financement ne permettra d'offrir que 30 000 places, ce qui représente environ 5 % d'une classe d'âge. C'est donc un service pour la «*résilience civile*» que feraient 95 % des jeunes Britanniques. Même si le prince Harry voyait d'un bon œil un tel service, les militaires ne sont en général guère enthousiastes à l'idée de devoir encadrer des milliers de jeunes qui ne viendront guère nourrir les capacités opérationnelles. Le sous-secrétaire d'État à la Défense, Andrew Murrison, s'est inquiété du poids que devraient supporter les «*ressources militaires professionnelles*». Ancien chef d'état-major de la marine, l'amiral Alan West a dénoncé un projet «*farfelu*» qui épuiserait le budget de la défense. «*Je serais ravi que davantage de jeunes soient sensibilisés à la défense et s'y impliquent, mais cette idée est fondamentalement absurde*», a-t-il déclaré, estimant que les armées avaient besoin de plus d'argent et non d'adolescents volontaires sans formation.

De nombreux points restent dans le flou. Les jeunes déjà entrés dans la vie active, travaillant à temps plein et parfois le week-end, seront-ils exemptés ? Et surtout, quelle sera la sanction pour ceux refusant de répondre à cette nouvelle obligation ? Le gouvernement semble vouloir écarter l'idée de charges criminelles pour les jeunes ou leurs familles, s'ils se défilent. «*Personne n'ira en prison*» a assuré le ministre de l'Intérieur, James Cleverly. On préfère parler d'incitation. Les employeurs seraient ainsi invités à recruter prioritairement les jeunes ayant effectué ce service. Ces derniers seraient aussi avantagés pour l'accès aux universités ou aux contrats d'apprentissage.

Le service national avait été instauré au Royaume-Uni en 1947, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, par le gouvernement travailliste de Clement Attlee. Les hommes âgés de 17 à 21 ans devaient alors servir dans les forces armées durant dix-huit mois. Supprimé dès 1960, ce service obligatoire avait eu une courte durée de vie. ■

La tempête diplomatique déclenchée par les images du drame de Rafah, à la suite d'un bombardement israélien, n'a pas dissuadé Tsahal de poursuivre l'opération.



Israël tente de reprendre la main sur le terrain de la communication

Promise depuis des mois, engagée progressivement, présentée comme la dernière étape de la guerre, la bataille de Rafah s'impose, envers et contre tout, comme une réalité inéluctable. Des chars israéliens ont été vus mardi dans le centre de cette ville palestinienne située dans le sud de la bande de Gaza. Là, comme à proximité du corridor de Philadelphie, la route longeant la frontière égyptienne, des combats opposent les troupes israéliennes aux combattants du Hamas.

La tempête diplomatique et médiatique déclenchée par les images de morts et de blessés dans l'incendie d'un campement, à la suite d'un bombardement israélien près de Rafah, dimanche soir, n'a donc pas dissuadé le gouvernement et l'armée israéliens de poursuivre l'offensive. Mais, conscients de l'impact dévastateur de ce drame sur la scène internationale, responsables politiques et militaires s'efforcent de reprendre la main sur le terrain de la communication, qui est un champ de bataille parmi d'autres dans la guerre qui oppose Israël au Hamas depuis l'attaque terroriste du 7 octobre.

S'exprimant lundi soir devant la Knesset, le premier ministre Benyamin Netanyahou a regretté un « *accident tragique* » : un rare mouvement de contrition de sa part. Dans l'après-midi de mardi, le porte-parole de l'armée israélienne, le vice-amiral Daniel Hagari, s'est exprimé devant des journalistes de la presse internationale. Il a expliqué que les conditions dans lesquelles le feu avait pris dans les tentes, faisant une quarantaine de morts civils, étaient en cours d'investigation par un organe indépendant. Cartes à l'appui, il a affirmé que la cible frappée par deux missiles chargés de 17 kg d'explosifs, « *les plus petits que nos avions puissent tirer* », se trouvait à 1,7 kilomètre de la zone où a pris le feu. « *Nous opérons à Rafah de façon ciblée et précise* », a-t-il insisté. Il a également évoqué la théorie selon laquelle ce bombardement de deux responsables du Hamas aurait entraîné les explosions inattendues d'un dépôt de munitions situé tout près du lieu de l'attaque, ce qui aurait pu causer le feu. Une version à laquelle des Palestiniens de Gaza portent crédit, à en croire des vidéos circulant sur les réseaux sociaux. Elle contredit celle qui a été présentée par le Hamas et reprise par la chaîne de télévision qatarienne Al Jazeera ainsi que par les communiqués de l'Autorité palestinienne. Selon le mouvement islamiste, le camp de réfugiés aurait été ciblé délibérément par les avions de combat israéliens.

En dépit de l'attention mondiale dont elle fait l'objet, la bande de Gaza s'estompe progressivement derrière un rideau de brouillard. Les journalistes étrangers ne sont toujours pas autorisés à y entrer. Les données transmises par l'administration civile du Hamas sont de plus en plus sujettes à caution. Internet est souvent coupé, ce qui rend aléatoire la communication avec des Palestiniens de Gaza. Même l'UNRWA, l'agence des Nations unies en charge des réfugiés palestiniens, pourtant solidement implantée dans la bande de Gaza, confesse parfois sa difficulté à obtenir des retours du terrain.

La reconnaissance de l'État de Palestine par trois pays de l'Union européenne est perçue comme un camouflet

Dans cette guerre de communication, l'avantage revient à celui qui parle en premier. Depuis le début des combats, le Hamas a su tirer parti d'images de dévastation. Cela avait été le cas dès novembre, après qu'une roquette fut tombée dans le parking de l'hôpital al-Ahli, de la ville de Gaza. Cette fois encore, Israël est sur la défensive. L'impact du drame de Rafah est d'autant plus négatif que l'opinion publique internationale est chauffée à blanc. Cela pourrait avoir des conséquences immédiates pour l'État hébreu, notamment de la part de son allié américain. À Washington, l'Administration de Joe Biden serait en train de déterminer si la « ligne rouge », tracée par le président américain au sujet de l'opération israélienne à Rafah, a été franchie. À la clef, un possible arrêt des livraisons d'armes, une menace déjà agitée à plusieurs reprises depuis le début du conflit. Ailleurs dans le monde, Israël en est à compter ses amis. La reconnaissance de l'État de Palestine par trois pays de l'Union européenne est perçue comme un camouflet. Vendredi dernier, la Cour internationale de justice a ordonné à Israël d'arrêter son offensive à Rafah, isolant davantage le pays sur la scène diplomatique.

Malgré tout, les combats se poursuivent. À Rafah, où des tunnels creusés vers l'Égypte auraient été détruits mardi, mais aussi dans le centre de la bande de Gaza et dans le nord, dans le camp de réfugiés de Jabalyah, où l'armée israélienne rencontrerait une résistance inattendue. Dimanche, huit missiles de moyenne portée ont été tirés depuis Rafah vers Tel-Aviv et le centre d'Israël : cela n'était pas arrivé depuis quatre mois. Mardi, les sirènes d'alarme ont encore sonné autour de la bande de Gaza. De son côté, le ministère de la Santé du Hamas a annoncé un bilan de plus de 36 000 morts et la fermeture de l'hôpital al-Koweiti de Rafah. ■

G. D. (CORRESPONDANT À JÉRUSALEM)

Dans la vallée du Jourdain, les paysans démunis face à la violence des colons

Guillaume de Dieuleveult
Envoyé spécial dans la vallée du Jourdain

C'est tout juste un hameau, perdu au fond de la vallée du Jourdain. Il se nomme Kherbeit ed-Deir. Une poignée de paysans habitent là, avec leurs familles. Tassés au sommet d'un monticule, quelques baraques, un enclos à moutons. Autour, des champs de légumes qui cuisent sous le soleil. La chaleur est terrible. Un chemin de terre conduit à Aïn el-Beïda, le plus proche village, 1 000 habitants. Les tracteurs y creusent des ornières démesurées.

En dépit de leur isolement, les habitants de Kherbeit ed-Deir n'échappent pas à la violence des colons israéliens de Cisjordanie, un territoire occupé militairement par Israël. Cette violence s'exprime parfois de façon spectaculaire, avec des descentes d'hommes armés dans les villages palestiniens, des mises à sac, des incendies. Mais le plus souvent, il s'agit d'un harcèlement au jour le jour. Depuis le début de la guerre dans la bande de Gaza, déclenchée le 7 octobre par l'attaque terroriste du Hamas contre Israël, ces agressions paraissent négligeables, elles passent souvent inaperçues. Pourtant, elles se multiplient. La présence, au sommet du gouvernement israélien, de fervents partisans de l'occupation de la Cisjordanie donne à ces colons un sentiment d'impunité qui s'est renforcé depuis le début de la guerre.

Mises bout à bout, ces attaques dessinent la toile de fond d'un quotidien devenu invivable pour bien des Palestiniens de Cisjordanie. « *À Gaza, les gens meurent brutalement. Nous, nous mourrons lentement* », déplore Moussab Bani Odeh, un berger vivant à Kherbeit ed-Deir. Son père possède un troupeau d'environ 200 moutons. C'est Moussab qui est chargé de les faire paître. La dernière fois que des colons s'en sont pris à son troupeau, raconte-t-il, c'était le 10 mai.

Il les avait conduits vers sa vallée favorite, à environ 3 kilomètres de là, près d'une source dénommée Aïn es-Sekout. « *Il y a de l'eau, de l'herbe, il y a tout là-bas* », assure-t-il. Mais, selon lui, le pâturage avait été empoisonné : « *J'ai perdu 10 moutons ce jour-là, avant de me rendre compte qu'il y avait du poison par terre* ». La dernière fois que cela lui était arrivé, c'était pendant l'hiver : 18 moutons avaient succombé, assure-t-il. À cela s'ajoutent les 35 brebis, toutes pleines, qui sont mortes en se précipitant dans un ravin, au mois d'avril. Aref Daraghmeh, un habitant d'Aïn Tubas se présentant comme « *un activiste* », était présent. Les paysans de Kherbeit ed-Deir ont pris l'habitude de l'appeler quand ils se font harceler par des colons et il vient filmer avec son téléphone. « *Je venais d'arriver près de la source quand des colons sont arrivés en voiture. Ils se sont mis à klaxonner : ça a fait peur aux moutons, ils sont partis en courant vers le ravin. Les plus légers ont réussi à s'en sortir mais les brebis pleines se sont fait piétiner* », raconte Moussab Bani Odeh en commentant la vidéo de moutons morts filmés par Aref Daraghmeh.

Le 10 mai, également, d'autres habitants de Kherbeit ed-Deir ont subi des attaques similaires. Mahmoud Fayez Moutaweh est un maraîcher. « *En ce moment, pour mes pastèques, j'ai besoin d'eau vingt-quatre heures sur vingt-quatre* », explique-t-il. Dans cet endroit où il ne pleut jamais, les paysans dépendent des sources. Toutes n'ont pas été préemptées par la compagnie israélienne Mekorot, qui a le monopole du captage et de la distribution de l'eau en Cisjordanie. Mahmoud Fayez Moutaweh en possède une. « *C'est une bonne source* », affirme-t-il : d'après lui, elle fait des envieux. Selon lui, le 10 mai, cinq colons sont venus de Mehola, la colonie israélienne voisine. Ils ont détruit le générateur alimentant la pompe et fracassé les tuyaux. Le paysan était là, mais l'un des colons, armé d'un fusil d'assaut M16, l'a mis en joue, le tenant à distance, assure-t-il.

Déterminés à rester sur leurs terres

Depuis le début de la guerre, de plus en plus de colons portent des armes : elles leur sont fournies par le ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, lui-même résidant d'une colonie proche de Hébron. Appelé à la rescousse, Aref Daraghmeh est venu prendre en photo le générateur brisé, et Mahmoud Fayez en a acheté un neuf, le troisième en six mois : « *Cela m'a déjà coûté 15 000 shekels* », affirme-t-il : environ 3 700 euros. La source se trouve au bord du chemin conduisant à Aïn el-Beïda mais le paysan n'ose pas y aller pour montrer les dégâts : des colons sont en train de s'y baigner. Il a peur. Pour Abdelhakim Daraghmeh, la réparation sera plus compliquée. La pompe de sa source est alimentée par 48 panneaux photovoltaïques. Une installation financée par la FAO, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Malgré le grillage censé les protéger, les colons ont réussi à les fracasser à coups de pierres le jour de l'attaque. Chaque panneau coûte 700 shekels, environ 175 euros. Mahmoud Daraghmeh les remplace progressivement mais il a dû renoncer à arroser certaines parcelles.

Dans leur dénuement, ces paysans n'ont plus que leur opiniâtreté, leur détermination à rester sur leurs terres. « *Les colons veulent nous faire vivre une nouvelle Nakba, ils veulent qu'on quitte notre village. Mais on ne partira pas* », assure Abdelhakim Daraghmeh. Il n'a que le travail de ses champs pour financer les études que suivent ses fils à l'université américaine de Jénine : tous deux veulent devenir infirmiers.

Dans son bureau climatisé, Omar Foukaha, le directeur du conseil d'Aïn el-Beïda, l'équivalent d'un maire, fume des cigarettes avec Aref Daraghmeh. Ils commentent la grande photo épinglée sur le mur, face au bureau. On y voit le village, au milieu de champs et de vergers. « *C'est très simple*, explique Omar Foukaha : *ce qui est vert, ce sont les champs des colons israéliens, bien irrigués. En beige, ce sont les champs des Palestiniens, desséchés.* » Selon lui, la compagnie Mekorot ne fournit pas assez d'eau pour répondre aux besoins des habitants et des paysans du village. Il a fait construire un château d'eau pour tenter de faire des stocks. « *Mais certains fermiers ne peuvent arroser que 20 % de leurs champs. Et le village est coincé au milieu des terres des colons. Il n'y a pas d'avenir pour les jeunes* », affirme-t-il. Certains tentent leur chance à Tubas. Situé à une quinzaine de kilomètres de là, c'est le chef-lieu du gouvernorat dont dépend Aïn el-Beïda. Mais le check-point qui en contrôle l'accès est réputé pour être particulièrement difficile à passer, surtout depuis le début de la guerre : de longues files de voitures doivent patienter des heures sous le soleil. Malgré l'exiguïté du territoire, les deux villes sont comme des îles s'éloignant de plus en plus l'une de l'autre. Ce sentiment d'isolement s'est renforcé depuis le 7 octobre, assure Omar Foukaha. « *Avant, nous avions des interlocuteurs au sein de l'armée israélienne, ils étaient capables de faire respecter la loi et de nous défendre face aux colons. Mais désormais, ce sont les colons les chefs. Ils ne sont contrôlés par personne, ni le gouvernement, ni l'armée.* » Les habitants d'Aïn el-Beïda et de Kherbeit ed-Deir se retrouvent seuls face à eux. D'Autorité Palestinienne, il n'est pas même question. ■



En Afrique du Sud, un scrutin pour entériner la fin de la toute-puissance de l'ANC

Les Sud-Africains sont appelés aux urnes, jeudi, pour des élections générales qui devraient marquer un tournant pour le pays.

Ce 29 mai, les Sud-Africains se rendent aux urnes pour des élections nationales d'une importance capitale. Ce scrutin s'annonce comme le plus disputé depuis l'avènement de l'ANC (Congrès national africain) au pouvoir en 1994. Pour la première fois, les sondages laissent entrevoir la possibilité que le parti historique de Nelson Mandela perde sa majorité parlementaire. Si tel est le cas, le président Cyril Ramaphosa devra composer avec des alliances tant au niveau national que local, laissant toutes les options de coalition sur la table.

Ce vote désignera non seulement les députés qui éliront leur président, mais également les gouvernements des neuf provinces du pays. Les enquêtes d'opinion se succèdent et se ressemblent, prévoyant entre 40 % et 46 % pour l'ANC, 20 % à 27 % pour le principal parti d'opposition, l'Alliance démocratique (DA), suivi d'une myriade de petits partis tels que les Combattants pour la liberté économique (EFF) de Julius Malema, estimés entre 10 % et 15 % des intentions de vote. Un nouvel acteur, le MK (uMkhonto we Sizwe, « fer de lance de la nation »), fondé par l'ancien président Jacob Zuma, pourrait également faire basculer le scrutin avec une estimation de 8 % à 10 % des voix.

La performance du parti de Jacob Zuma, qui séduit les déçus de l'ANC, est la grande inconnue de ce scrutin. Après une bataille juridique de plusieurs mois, la Cour constitutionnelle avait déclaré l'ex-président inéligible en raison d'une condamnation à 15 mois de prison en 2021 pour « outrage » à la Justice. Jacob Zuma n'était pas présent à l'audience. Mais ses partisans ont assuré que cela ne changera rien, car il reste le « patron » du MK. Sa photo, d'ailleurs, est imprimée sur les bulletins de vote.

Avec cinquante partis en lice, les Sud-Africains n'ont jamais eu autant de choix. Certains partis ont une portée nationale, tandis que d'autres ne se limiteront qu'à des succès provinciaux. Une autre première de ce scrutin est l'entrée des candidats indépendants, à l'instar de Zachie Achmat, célèbre activiste de la lutte contre le sida dans les années 1990, qui se présente comme député, déclarant : *« Je travaillerai avec n'importe quel député pour améliorer le sort de mes compatriotes. »*

La cohabitation reste le principal défi de la période postélectorale. L'ANC a pour l'instant 230 députés sur 400. Mais si le parti au pouvoir passe sous la barre des 50 %, il devra trouver des alliés pour élire son président et former un gouvernement. Si la possibilité d'un gouvernement d'union nationale sur le modèle de celui qui avait suivi l'élection de 1994 est évoquée, personne n'y croit vraiment.

« Plus le score de l'ANC sera faible, plus les propositions seront complexes pour former un gouvernement de coalition », écrivait cette semaine Richard Calland dans le *Mail & Guardian*. Le professeur à l'université de Wits s'attend à *« d'intenses négociations »* et à *« des risques d'instabilité »*. L'ANC pourrait s'allier avec les Bérets rouges de l'EFF de Julius Malema, ou avec les partis les plus centristes de l'éventail politique. Le MK de Jacob Zuma pourrait bien être appelé à la rescousse pour permettre à l'ANC de rester au pouvoir. *« Après tout, Jacob Zuma fait toujours partie de l'ANC et ses partisans sont aussi de la même famille »*, fait remarquer l'analyste Sikhele Ndlovu.

Les coalitions pourraient être également indispensables au niveau provincial, où l'ANC gouverne actuellement huit des neuf provinces, mais risque de perdre sa majorité dans le Gauteng et le KwaZulu-Natal.

Un ancien gangster, faiseur de rois

La province du Cap-Occidental pourrait aussi changer de main. L'Alliance démocratique de John Steenhuisen, au pouvoir depuis 2009, n'est pas assurée de l'emporter face à la montée de partis rivaux. Des petites formations nationalistes, comme l'Alliance patriotique (PA), grignotent l'électorat des banlieues pauvres de la capitale parlementaire. Son patron, Gayton McKenzie, un ancien gangster qui a fait 17 ans de prison sous l'apartheid, pourrait jouer les faiseurs de rois…

Reste à savoir quelle sera la participation électorale. *« Il y a un sentiment général de frustration, pas seulement vis-à-vis de l'ANC, mais du système de gouvernance dans son ensemble »*, affirme le professeur Cherrel Africa de l'université du Cap-Occidental (UWC). Sur les 40 millions de Sud-Africains en âge de voter, seulement 27 millions se sont inscrits sur les listes électorales, laissant 13 millions d'électeurs potentiels absents. ■

C. D. (LE CAP)



Des affiches électorales, à Soweto, le 24 mai.
SIPHIWE SIBEKO/REUTERS

Après trente ans au pouvoir, les promesses non tenues du parti de Mandela

Caroline Dumay
Johannesburg

Au fil des ans, le parti de Nelson Mandela n'a cessé de régresser dans les scrutins. Ce mercredi, le Congrès national africain (ANC) pourrait bien enregistrer son plus mauvais score depuis la fin de l'apartheid. On lui reproche de ne pas avoir suffisamment œuvré pour la population. Avec 62 millions d'habitants contre 42 millions en 1994, l'Afrique du Sud n'est plus le même pays qu'il y a trente ans.

Nqoloqolo est un petit village isolé du pays zoulou. Mbongeni Myendi est né sur les berges de la rivière Mthwalume. Il rêve de routes décentes, et surtout d'un pont. Pour faire leurs courses ou aller à l'école, les résidents doivent traverser la rivière qui est souvent en crue. *« Cinq personnes y ont trouvé la mort ces dix dernières années. On a besoin d'un pont ! »* explique Mbongeni. Les habitants du village doivent se débrouiller seuls. Leur conseiller municipal ANC a démissionné quelques mois avant les élections, laissant des projets en suspens comme la réparation du toit de la crèche. *« Ça fait trois mois que nous n'avons plus d'eau. Les camions d'eau potable ne peuvent plus venir à cause de l'état des routes »*, explique Thanda Nyuswa.

À Nqoloqolo, comme dans d'autres villages qui n'ont pas accès aux services de base, certains sombrent dans la désillusion. Plus d'un tiers de la population sud-africaine vit sous le seuil de pauvreté. Une personne sur trois est au chômage. Pour battre campagne au Kwazulu-Natal, l'ANC a donc dépêché ces derniers mois ses meilleurs ambassadeurs.

« On ne peut pas dire qu'on vit moins bien aujourd'hui qu'il y a trente ans », déclarait Cyril Ramaphosa le 21 avril dernier, dans la petite salle municipale de Hlanlindela, à une trentaine de kilomètres de Durban. Le chef de l'État s'était déplacé en personne pour convaincre les déçus du régime. Il a mis en avant le million de bourses accordées aux étudiants, la création d'un salaire minimum et l'éventail de subventions sociales, qui touche déjà 19 millions de Sud-Africains.

Même si l'écart entre les riches et les pauvres n'a jamais été aussi important, le président Ramaphosa défend bec et ongles le bilan de son parti. Sur les trente ans de gouvernance de l'ANC, le pays a connu une croissance extraordinaire les quinze premières années, avant de s'effondrer dans les quinze années suivantes. Chaque président a marqué le pays de son empreinte. Nelson Mandela avait consacré son mandat à la réconciliation. Dès 1999, Thabo Mbeki s'est concentré sur la relance économique. Les discours libéraux ont vite remplacé les théories communistes des combattants de la libération. C'est l'époque du taux de croissance supérieur à 5 %, de la construction de deux millions de nouveaux logements, de la connexion à l'électricité de quatre millions de foyers. Mais la gouvernance de Jacob Zuma (2009-2017) a enrayé la dynamique. Les Sud-Africains découvrent en 2014 que le président avait utilisé des fonds publics pour rénover son domaine dans son village natal. Puis ils réalisent que la corruption s'est généralisée. De la société nationale d'électricité (Eskom) à la compagnie nationale aérienne (SAA), les entreprises publiques sont tombées en faillite les unes après les autres. L'Afrique du Sud aurait-elle continué son ascension si Jacob Zuma n'avait pas été élu ? Sûrement pas, estiment les analystes qui font remarquer que les années Zuma coïncident avec la crise financière de 2008 et les aléas du marché des matières premières qui font la richesse du pays.

Élu sur un ticket anticorruption en 2018, le président Ramaphosa n'a jamais réussi à enrayer le cancer qui gangrène le personnel politique sud-africain. Il a pourtant fait enquêter sur des centaines de scandales le très respecté juge Zondo. Il a obligé les cadres du parti à se retirer des affaires politiques au moindre soupçon. Mais en mars dernier, un nouveau scandale éclaboussait l'ANC. Nosiviwe Mapisa-Nqakula, présidente du Parlement, démissionnait car elle était accusée d'avoir empoché plusieurs millions de rands quand elle était ministre de la Justice…

> **« Les jeunes ne peuvent pas avoir la même excitation que nous, quand nous votions en 1994. Mais ils ne se rendent pas compte du privilège dont ils disposent »**
>
> **Rene Coraizin** Principale du lycée de Forest Heights, près du Cap

« C'est un véritable pot-pourri, car il y a aussi des points positifs », déclarait au *Financial Mail* Sam Sithole, le patron de Value Capital Partners, qui cherche à rester optimiste : *les plus vulnérables ont un filet de sécurité, et surtout, la politique du gouvernement a créé une solide classe moyenne. »*

En trente ans, cette dernière a en effet explosé. La classe moyenne représenterait 30 % de la population. Les « black diamonds », la bourgeoisie noire sud-africaine, éduquent leurs enfants dans les meilleures écoles et achètent leurs logements. Ils sont le produit direct de la discrimination positive, des mesures imposées dans l'Afrique du Sud post-apartheid pour redresser les inégalités.

« Les sociétés ont changé le profil de leurs équipes. Beaucoup de petits entrepreneurs se sont aussi lancés sur le marché », fait remarquer Ntandoyenkosi Sibindi, professeur de sciences économiques à l'Université du Cap Occidental (UWC). Il estime qu'il faut continuer les mesures de redressement, mais s'assurer qu'elles ne génèrent pas d'autres inégalités. Les sociétés listées à la Bourse de Johannesburg restent dans les mains d'une petite élite. *« On a créé une poignée d'aristocrates noirs, qui remplace les aristocrates blancs de l'apartheid »*, déplore-t-il.

Même son de cloche du côté de l'opposition, qui fait campagne pour abandonner complètement les critères raciaux dans le monde des affaires sud-africain. John Steenhuisen, président de l'Alliance démocratique (DA), propose une refonte du système, basée sur les ressources, pas sur la couleur de la peau.

Les mesures de discrimination positives n'existent pas seulement dans le monde des affaires. Les admissions à l'université se font aussi selon de savants calculs entre résultats académiques et quotas raciaux. Les « born free » (« nés libres », c'est-à-dire après 1994) ont bien plus d'opportunités que leurs parents, mais ils se désintéressent de la politique.

« Si vous ne votez pas, ne vous plaignez pas ! » lance Chris Balie. L'agent de la Commission électorale faisait sa séance d'éducation civique au Lycée de Forest Heights, près du Cap. Devant les 35 jeunes en âge de voter qui l'écoutaient, seulement deux se sont enregistrés sur les listes électorales.

Au scrutin local de 2021, plus de 90 % des 18-20 ans n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. Le ratio s'est amélioré cette année avec les efforts de la commission électorale. Mais les jeunes n'hésitent pas à exprimer leurs frustrations. *« On ne vote pas parce qu'aucun parti politique n'est fiable. Il y a toujours des gens qui sont là pour leur gain personnel »*, assure Jamie Floris. *« On aimerait bien voter, mais il y a cinquante partis. On ne les connaît pas ! »* renchérit Chantre Fraser.

Rene Coraizin, principale du lycée de Forest Heights, écoute la conversation sur les marches de l'établissement dans lequel elle travaille depuis trente ans. Elle promet de multiplier les séances d'éducation civique l'année prochaine. Elle fera intervenir les professeurs d'histoire. *« Ces jeunes ne peuvent pas avoir la même excitation que nous, quand nous votions en 1994. Mais ils ne se rendent pas compte du privilège dont ils disposent »*, conclut-elle.

Vingt-sept millions d'électeurs se rendront aux urnes ce mercredi, lors d'un scrutin qui devrait se dérouler pacifiquement. Entre un système électoral bien rodé et une presse libre, l'Afrique du Sud reste un bastion de démocratie sur le continent. Si le bilan des trente ans de l'ANC au pouvoir ne se limitait qu'à cela, Nelson Mandela en serait peut-être très fier. ■


Ils sont nombreux, dès 14 ans, à posséder ce petit engin aux allures de jouet qu'ils customisent à loisir, ayant d'un coup le sentiment d'être adultes, autonomes et libres. LIGIER

De ringarde à tendance : le retour en grâce de la voiturette, « hit car » que les ados s'arrachent

Angélique Négroni

Ces véhicules sans permis, toujours prisés des seniors dans les villages, attirent désormais un nouveau public, jeune et urbain.

Quand les parents entendent pour la première fois leur enfant dire : *« Je prends la "sans P" »*, certains pensent qu'il s'agit de la San Pellegrino, rangée dans le réfrigérateur. Mais il s'agit de la « sans permis », cette voiturette autrefois conduite par les personnes âgées ou les automobilistes privés de permis pour alcoolémie. Depuis deux ans, elle connaît un véritable engouement des adolescents et trône dans bien des garages, à côté du véhicule traditionnel de la famille.

Ils sont nombreux, dès 14 ans, à posséder ce petit engin aux allures de jouet, appelé « quadricycle léger à moteur » par la Sécurité routière. Mais, pour cette génération qui prend le volant en même temps que le cartable pour aller au collège, cela reste la « sans P » ou le « VSP » (véhicule sans permis). Que les jeunes customisent à loisir, ayant d'un coup le sentiment d'être adultes, autonomes et libres. Seule obligation pour la conduire : posséder le brevet de sécurité routière (BSR), le même qui est exigé pour un cyclomoteur.

Cette voiturette, qui ne dépasse pas les 45 km/h, que l'on croise partout sauf sur les autoroutes et les voies rapides, où elle est interdite, est sur le marché depuis longtemps. Avec une clientèle alors spécifique et confidentielle, qui existe encore aujourd'hui : des conducteurs qui, après une série d'infractions, ont perdu leur permis et des seniors qui, dans le monde rural, sans jamais avoir eu le papier rose en poche, finissent par troquer la mobylette contre la voiturette. *« Elle était perçue comme un truc de vieux ! »*, résume Nicolas Joly, directeur pédagogique d'une auto-école en Saône-et-Loire. Installé près du Creusot, il a suivi toute la saga de la voiturette qui, comme les vieux vinyles, est passée du ringard au tendance. Relooké par les constructeurs, le VSP a trouvé les arguments pour séduire les mineurs, qui eux-mêmes en ont trouvé un imparable pour convaincre les parents d'en acheter : c'est moins dangereux que le deux-roues.

L'engouement est tel que les abords de certains établissements scolaires sont aujourd'hui envahis de « sans P » . *« Avec toutes celles qui s'entassent le long du trottoir près du lycée, on a l'impression d'être chez un concessionnaire »*, se plaint Coralie, qui tient un salon de coiffure devant l'établissement scolaire Sainte-Marie-du-Port, aux Sables-d'Olonne, en Vendée. Sur l'avenue Charles-de-Gaulle, qui borde le bâtiment scolaire, les VSP, notamment les Citroën AMI électriques lancées en 2020, stationnent en file indienne. À heures régulières, une véritable horde de voiturettes sature l'espace public, crispant Coralie. Elle s'inquiète pour ses clients qui *« doivent parfois tourner quatre fois avant de trouver une place. De quoi les décourager de venir chez moi… »*, craint-elle.

> **« Comparée au break que je possède, elle se faufile partout et, comme elle est électrique, c'est plus économique »**
>
> **François-Frédéric** Père de famille

Un sujet de tensions qui pénètre jusque dans les classes du lycée. Des professeurs s'exaspèrent de devoir slalomer sur la route derrière leurs élèves en voiturette, à 45 km/h, risquant le retard en cours. Autre raison de fulminer contre eux : les places de parking qu'ils leur « volent » au lycée. De rage, un enseignant a bloqué la voiturette d'une terminale. *« Je ne pouvais plus sortir ! »* raconte Pauline. *Du coup, les profs nous interdisent l'accès du parking. »* Comme les copains, la jeune fille se gare désormais le long de la route.

De plus en plus, la recherche d'une place de stationnement est un nouveau motif de retard. *« On est parfois une soixantaine de VSP le long du trottoir »*, indique Pauline. De son côté, Coralie, la coiffeuse, frappe à toutes les portes pour trouver une solution. Mais, après un rendez-vous avec la mairie, la situation *« est restée au point mort »*, s'agace-t-elle. Pourtant, tout va s'aggraver, prévient-elle : *« Car, avec le permis que l'on peut passer maintenant à 17 ans, des jeunes viennent désormais avec de vraies voitures. En plus des VSP, les « A »* (autocollant apposé sur le véhicule quand on est conducteur débutant, NDLR) *font leur apparition. »* Dans le sud du pays, devant les grilles du lycée du Golfe de Saint-Tropez, la même histoire se répète. Pour se rendre en cours, cette jeunesse plutôt choyée prend sa « sans P », qui n'est pas, il est vrai, à la portée de toutes les bourses. Son prix oscille entre 7 000 et 20 000 euros environ.

Mais ces VSP répondent à un tel besoin qu'ils ne sont pas qu'un simple effet de mode réservé à des familles privilégiées. *« Dans les territoires ruraux sans transports en commun, ils s'imposent comme la solution pour se déplacer »*, souligne Nicolas Joly. Une solution qui, une fois n'est pas coutume, fait consensus dans les foyers. À la différence du scooter, qui divise parents et enfants sur ses dangers, la voiturette réconcilie les générations. Elle rassure les premiers et emballe les seconds. Vivant à Saint-Firmin, une bourgade de 800 habitants en Saône-et-Loire, François-Frédéric, père de trois filles, raconte comment l'arrivée de la voiturette sous son toit a changé la vie de tous. À commencer par celle de Clélia, son aînée, qui, dès ses 14 ans, a pu se rendre de manière autonome à son collège, au Creusot, et emmener avec elle sa petite sœur.

Ce mode de transport a ainsi mis fin aux longues attentes à l'arrêt de bus du matin et du soir. *« Ma fille met dorénavant 12 minutes pour aller en classe »*, se réjouit le père de famille. Fan de danse, l'adolescente se rend également seule à ses cours trois fois par semaine. Le couple, quant à lui, n'a plus à faire le taxi. Parfois même, il l'emprunte le week-end pour faire des courses. *« Comparée au break que je possède, elle se faufile partout et, comme elle est électrique, c'est plus économique »*, argumente François-Frédéric. Un achat vite amorti et profitable dans la durée pour cette famille : dans quatre ans, la « sans P » reviendra à la petite dernière, aujourd'hui âgée de 10 ans.

Face à ce marché prometteur, jusqu'alors tenu par quelques marques, comme Ligier, Aixam et Microcar, les géants de l'automobile ont depuis peu décidé d'occuper aussi le terrain en sortant divers modèles. De véritables attrape-jeunes, comme l'Ami de Citroën qui fait un tabac. Sa petite sœur italienne, la Fiat Topolino, qui vient tout juste d'être lancée en faisant référence à la légendaire transalpine des années 1930, espère, elle aussi, faire fureur. *« Mais on est encore dans des chiffres de vente assez modestes : 13 000 entre 2012 et 2019, 23 000 en 2021 et 26 400 en 2023 »*, indique Alain Le Gouguec, chef de produit chez Citroën, qui se réjouit d'avoir *« dépoussiéré le marché avec l'Ami »*. L'objectif d'élargir la clientèle aux jeunes a été atteint. *« 77 % des familles qui achètent l'Ami ont un ou deux adolescents. Et on s'aperçoit que les utilisateurs - dont 68 % sont en zone rurale ou périurbaine - font en moyenne moins de 25 kilomètres de trajets réguliers »*, ajoute le responsable.

Quant aux constructeurs historiques, ils ne voient pas d'un mauvais œil l'arrivée des poids lourds de l'automobile sur leur terrain de jeu. *« Ils donnent plus de visibilité à ce marché et tout le monde en profitera. Notre secteur, qui était un peu raillé, ne l'est plus aujourd'hui »*, se réjouit François Ligier, le PDG du groupe éponyme, l'un des pionniers. En 1980, ce dernier faisait sortir de ses usines françaises son premier modèle, la Ligier JS4 : une sorte de cube qui attirait des acheteurs essentiellement ruraux, à la recherche de mobilité. *« Une clientèle que l'on a toujours ! Il s'agit d'ailleurs en majorité de femmes, car c'est monsieur qui décède bien souvent le premier. Or, c'est lui qui conduisait la Peugeot pendant cinquante ans. Alors, madame, qui n'a jamais passé le permis, se met à la voiturette pour ne pas être dépendante des voisins »*, explique François Ligier. Autre clientèle constante : ceux qui ont perdu leur permis après diverses infractions. Mais le carnet de commandes s'ouvre aussi à nombre de jeunes adultes qui, ayant fait leurs études dans les grandes agglomérations dotées de transports en commun, n'ont jamais passé le permis. Quand ils sont parachutés en province, la voiturette devient une utile roue de secours. D'autant qu'*« avec cette nouvelle génération, il y a moins de passion autour de l'automobile »*, analyse François Ligier. De quoi offrir un boulevard aux « sans P ».

> **« 77% des familles qui achètent l'Ami ont un ou deux adolescents. Et on s'aperçoit que les utilisateurs - dont 68 % sont en zone rurale ou périurbaine - font en moyenne moins de 25 kilomètres de trajets réguliers »**
>
> **Alain Le Gouguec** Chef de produit chez Citroën

Avec la hausse de ces modèles sur les routes, l'accidentalité liée à leurs utilisateurs va nécessairement grimper. Pour l'heure, les chiffres de la Sécurité routière ne suscitent pas d'inquiétudes particulières. *« En 2022, 473 accidents ont impliqué une voiturette, 30 personnes sont décédées, dont 27 usagers de voiturettes. Parmi ces usagers de voiturettes tués, 11 le sont dans des accidents sans tiers »*, indique le dernier rapport de l'Observatoire national interministériel de la Sécurité routière. *« Ces voiturettes constituent 1 % du parc automobile et 1 % des tués. Il n'y a donc rien d'alarmant. Mais, avec des jeunes qui utilisent de plus en plus ce mode de transport, il faut rester vigilant »*, souligne Anne Lavaud, la déléguée générale de la Prévention routière. D'autant qu'il n'est pas rare de voir rouler ces « sans P », prévues pour deux personnes, bondées comme des cabines de téléphérique. *« Certains jeunes se mettent dans le coffre. D'autres sont assis à terre devant le siège passager »*, atteste la jeune Pauline.

Quand toutes les règles de sécurité sont respectées, ces VSP permettent, selon les acteurs du secteur, un bon apprentissage de la conduite. *« Car, à la différence du scooter, les jeunes se retrouvent sur la route dans les mêmes conditions qu'au volant d'une voiture »*, souligne Nicolas Joly. Revers de la médaille, des automobilistes pressés ne ménagent pas ces mineurs difficiles à doubler. Aussi les ados essuient-ils parfois insultes et gestes déplacés. *« Cela peut être stressant, car on voit aussi des conducteurs prendre des risques pour tenter de nous dépasser en franchissant des lignes blanches »*, avoue Pauline.

Pour optimiser la sécurité, les autorités ont décidé que ces voiturettes devraient, comme les motos, passer au contrôle technique. Les modèles commercialisés avant le 1er janvier 2017 sont les premiers concernés, dès cette année. Les autres vont se plier progressivement à cette obligation, selon un calendrier qui a déjà été fixé. Or, les premiers retours de ces contrôles montrent que l'entretien des VSP laisse à désirer. Mais, autour de cette filière vouée à se développer, tout un commerce se met déjà en place. Sur internet, des tutos sont notamment proposés pour remplacer soi-même certaines pièces. Les apprentis conducteurs deviennent aussi des apprentis mécaniciens. ■

Propos recueillis à Marseille par **Baptiste Desprez** et **Christophe Remise**

Le propriétaire et le président de l'Olympique de Marseille se sont confiés au « Figaro » sur tous les sujets d'actualité.



Frank McCourt *(à gauche)*, propriétaire de l'OM, depuis 2016, et Pablo Longoria, le président du club, mardi, dans le bureau de ce dernier au centre d'entraînement, à Marseille. GREGOIRE BERNARDI / HANS LUCAS POUR LE FIGARO

Frank McCourt et Pablo Longoria : « L'OM n'est pas à vendre »

Dans son bureau avec vue imprenable sur la Commanderie, le centre d'entraînement de l'OM, Pablo Longoria (38 ans) nous accueille avec un grand sourire. Juste à côté de lui, un invité de marque, Frank McCourt. Le propriétaire du club depuis 2016, âgé de 70 ans, débarque à peine des États-Unis, ce mardi matin pour un voyage express de quelques heures. Pas aperçu sur la Canebière depuis août dernier, l'homme d'affaires américain, qui souhaite racheter TikTok comme nous l'indiquions le 15 mai dernier, a des messages à transmettre. Aux supporteurs, aux médias et aux salariés du club. Sa présence est rare. Sa parole scrutée. Pendant 45 minutes, les deux hommes vont répondre à toutes les questions d'actualité : la saison ratée de l'OM (8e de Ligue 1), l'absence de Coupe d'Europe, les rumeurs de vente à l'Arabie saoudite, les ambitions la saison prochaine, le futur entraîneur… Juste après l'entretien, Frank McCourt s'est exprimé devant les salariés du club pendant une dizaine de minutes. Un discours pour tenter de les rassurer sur son implication. Quelques mots conclus par des applaudissements.

LE FIGARO. - Quel est votre sentiment après cette saison, est-ce un fiasco ?
FRANK McCOURT. - Je suis déçu de la saison sportive, on nourrissait de grands espoirs au départ. Quand on termine avec ce genre de résultat, c'est forcément décevant… Nous avons performé en Coupe d'Europe mais pas en championnat…
PABLO LONGORIA. - Ce n'est pas acceptable, encore plus dans une saison où il y avait la possibilité de faire 3+1 (*les trois premiers du classement qualifiés pour la Ligue des champions, le 4e en barrage de C1*). C'est une situation que l'on n'imaginait pas. On a beaucoup analysé cela pour que cela ne puisse plus se reproduire. On a vécu une saison avec un mix d'émotions, d'espoirs, une demi-finale européenne (*perdue contre l'Atalanta Bergame, futur vainqueur*) et de déceptions.

Propriétaire, président, joueurs… Qui est responsable de cet échec ?
F. M. - Nous tous ! À commencer par moi. C'est un effort collectif. On ne peut gagner qu'en étant uni. Et on perd tous ensemble aussi… Mais c'est du sport. Certaines années sont meilleures que d'autres. Soyons réalistes, c'est décevant, mais il est temps de regarder vers la saison prochaine. On entame un nouveau processus pour avancer. Je n'oublie pas non plus tout ce qui a été accompli jusqu'ici. Il y a huit ans, les choses n'étaient pas géniales, il n'y avait que peu de perspectives, le club était très instable sur le plan financier mais pas seulement, il y avait très peu à dire sur le développement des jeunes, peu d'interactions avec la communauté… Ce qui me satisfait, c'est qu'on a mis en place des fondations solides. Chacun peut constater que le club est bien différent de celui qu'il était il y a huit ans. Il est stable financièrement. Il y a des progrès en termes de développement des jeunes, à l'image de la victoire en finale de Coupe Gambardella (*samedi dernier*), qui est un bon signe. Du point de vue économique, le club fait partie du Top 20 européen en termes de revenus, ce qui représente une grande avancée. Il y a beaucoup à faire. On va avancer et construire avec enthousiasme et optimisme pour la saison prochaine.
P. L. - Ce serait trop facile de chercher un seul responsable. Tout le monde a sa part de responsabilité. Pour mieux construire l'avenir, il faut analyser les situations, que chacun fasse son autocritique, tout en gardant une forme d'unité. Tout le monde doit aller dans la même direction. Il faut bâtir cet été sur la base solide qui existe déjà à l'OM. Analyser les erreurs et garder les bonnes choses pour avancer. L'unité est le maitre-mot.

M. McCourt, avez-vous l'intention de vendre le club ?
F. M. - (rires) Ce n'est que la troisième question ! On me l'a posée de nombreuses fois lors des huit dernières années. J'ai toujours donné la même réponse : non. Le club n'est pas à vendre, je suis là pour longtemps, je suis totalement impliqué. Pablo et moi avons encore parlé des prochaines étapes pour le club aujourd'hui, les investissements à venir. Non, le club n'est pas à vendre. Je suis totalement impliqué.

Vous irrite-t-elle ?
F. M. - Pas le moins du monde. Je la trouve drôle en fin de compte. Elle me fait rire.

N'êtes-vous tout de même pas agacé de la récurrence des rumeurs, saoudiennes ou autre ?
F. M. - Je suis trop vieux et expérimenté pour être agacé par des choses aussi ridicules.

Combien de temps vous voyez-vous à l'OM ?
F. M. - Pour longtemps. Je suis pleinement impliqué, j'aime le club. Je pense que Pablo fait de l'excellent travail. Il sera là dans les années à venir, il me l'a assuré. On est là, ensemble, pour continuer à construire, construire, construire.
P. L. - Mon engagement à l'OM et à Frank est maximal. Tant qu'il a confiance en moi, je suis là (rires). Dans la vie, il faut respecter l'autorité, ce que l'on perd actuellement dans la société actuelle. Je suis sincère avec vous, j'ai beaucoup d'énergie, de force et d'ambition pour ouvrir un nouveau chapitre à l'OM cet été.

Après le dernier match de la saison, vous avez évoqué le « manque de personnalité et d'ambition » de l'équipe…
P. L. - Je voulais évoquer surtout le niveau d'engagement de chacun au club. L'ambition nous a manqué cette saison. Les supporteurs doivent toujours s'identifier avec ce qu'ils voient sur le terrain et on a perdu cela cette saison. C'est la première chose à améliorer.

M. McCourt, qu'avez-vous envie de dire aux supporteurs qui regrettent que vous ne soyez pas plus présent physiquement à Marseille, au club, au Vélodrome ?
F. M. - Je les comprends. Si je suis là aujourd'hui, c'est justement pour les rassurer quant au fait que je suis pleinement impliqué, et ce, sur le long terme. J'aimerais beaucoup assister à tous les matchs. Rien ne me rendrait plus heureux. Mais j'ai été extrêmement occupé cette année, notamment avec Project Liberty, je viens de publier un livre et il y a l'offre de rachat pour TikTok. C'était une année très chargée… Mais encore une fois, je suis très régulièrement en contact avec Pablo et on a renforcé le mode de gouvernance, avec plusieurs de mes plus proches conseillers qui sont également en contact avec lui. Et bien sûr, il y a l'équipe exécutive, menée par Pablo. On est très proche, tous sur la même ligne et tout le temps en contact. J'espère pouvoir être plus souvent là à l'avenir. J'aime l'OM, j'aime Marseille. Je veux que les fans sachent que je suis pleinement impliqué. C'est l'une des raisons qui m'amènent à être assis face à vous aujourd'hui.

Quelles sont vos ambitions pour la saison prochaine ?
F. M. - Progresser et continuer à construire. Je suis dans le sport depuis longtemps, je sais que certaines saisons sont meilleures que d'autres. Il faut rester concentré sur vos buts, vos ambitions. Tel que vous me voyez, je suis très optimiste. Et ce ne sont pas des mots en l'air. On a construit quelque chose ici et le club est très différent de ce qu'il était il y a six ou huit ans. On a des fondations sur lesquelles on peut construire. C'est l'ambition, c'est le plan. Pablo et moi parlons de ce qu'on va faire dans les trois, les cinq prochaines années. C'est agréable d'avoir ce genre de conversations, parce que lorsque je suis arrivé, il y avait plus de problèmes que de solutions (sourire). On peut s'asseoir autour d'une table afin d'évoquer des investissements pour améliorer les infrastructures, le centre de formation et même, peut-être, acheter un club satellite, un club dans notre écosystème afin de développer nos jeunes joueurs. On voit que le centre de formation commence à donner des résultats. Notre centre n'était même pas dans les 20 premiers lorsque j'ai repris le club. On peut faire encore plus. C'est une joie de parler d'investissements et d'avenir.

Avec Kylian Mbappé sur le départ à Paris, pensez-vous pouvoir concurrencer le PSG pour le titre de champion de France ?
F. M. - Nous faisons du sport pour gagner, c'est notre seul objectif. Je suis tout aussi excité que nos supporteurs quand on gagne et je suis tout aussi déçu qu'eux quand on perd.

Pablo, comment faire pour viser le titre dès la saison prochaine ?
P. L. - On doit tous faire preuve de lucidité, d'intelligence et de stabilité afin que tout le monde aille dans la même direction. C'est important de débuter un nouveau cycle qui doit permettre d'être qualifié en Ligue des champions chaque saison. Le modèle économique et sportif de l'OM dépendra beaucoup de cela. Et cela doit nous permettre de réduire la différence avec le PSG et les autres clubs européens. On débute ce nouveau cycle sans Coupe d'Europe, ce qui n'est pas normal à Marseille, mais on doit continuer de créer des revenus récurrents autour des piliers du club (stade, centre entraînement, valorisation de l'effectif, jeunes joueurs, supporteurs). Le potentiel est là.

Quels seront les moyens dont vous disposerez l'été prochain, peut-on imaginer une baisse du budget sans Coupe d'Europe et quid de l'incertitude au sujet des droits TV ?
F. M. - La question des droits TV est importante. Mais pour ce qui est des dépenses en matière de transferts, les décisions à prendre, c'est le domaine de Pablo. Ma responsabilité est de faire en sorte que le club soit stable financièrement. J'ai investi plus que 600 M$ dans le club (environ 552 M€, NDLR). Je pense que c'est une vraie preuve de mon engagement. Le club n'a pas de dette. Pour le reste, on est prêt à faire de nouveaux investissements, à injecter de l'argent au capital, afin d'améliorer les chances de victoire et de nous qualifier en Europe tous les ans. Pour y parvenir, il faut continuer à augmenter les revenus. On a eu de bons résultats dans ce domaine, mais ce n'est pas assez.
P. L. - Le budget sera construit différemment, c'est évident. Il faut être responsable. Quand tu es en C1, tu as des revenus beaucoup plus importants, qu'en Ligue Europa, qu'en Ligue Europa Conférence… ou quand tu ne disputes pas l'Europe comme nous. On doit s'adapter mais on peut faire face à cela plus facilement que par le passé car nous avons grandement développé nos actifs et nous avons la chance de pouvoir compter sur des partenaires engagés. Pour autant, on doit réduire les coûts opérationnels, notamment la masse salariale. C'est notre responsabilité d'être de bons gestionnaires. Sans oublier le fair-play financier. Sans les moyens de la Ligue des champions, tu dois travailler avec le double d'énergie, d'actions et être malin jusqu'au dernier euro pour mettre en place l'équipe la plus compétitive possible.

Qui sera l'entraîneur de l'OM la saison prochaine ?
P. L. - Il faut avoir de la patience, car pour attirer le bon coach, c'est comme dans un mariage, il faut l'accord des deux personnes. On travaille très dur depuis longtemps, car on a dressé le portrait-robot du futur entraîneur. On a les idées claires et on sait les caractéristiques qu'il doit avoir. On espère l'annoncer le plus tôt possible. On veut prendre la bonne décision et on y dépense beaucoup d'énergie.

Un nom figure en tête de liste, Sergio Conceiçao…
P. L. - Parler d'un coach sous contrat avec un autre club (le FC Porto) serait un manque de respect. Je n'aimerais pas qu'un adversaire parle de mon entraîneur encore sous contrat.

Si vous ne pouvez évoquer le futur coach, êtes-vous en mesure d'assurer aux supporteurs que Pierre-Emerick Aubameyang sera toujours à l'OM la saison prochaine ?
P. L. - Je n'ai pas de boule de cristal (rires). Vous dire ce qu'il se passera début septembre… On est très content de ses performances cette saison. Son niveau d'engagement et de professionnalisme est grand. On aimerait continuer avec lui, c'est notre intention, mais il faut discuter. Il mérite beaucoup de respect.

Rêvez-vous encore avec l'OM ?
F. M. - Oui, bien sûr. Je suis un rêveur… qui travaille dur, et qui construit (sourire). Je ne fais pas que rêver. Pour que les rêves deviennent réalité, il faut beaucoup de travail, de temps, de talent et parfois, un peu de chance. J'ai toujours de grands rêves pour l'OM. Le plus grand ? C'est de remporter des trophées et de mettre l'OM en situation pour le faire régulièrement, car le club et les supporteurs le méritent.
P. L. - Je ne vais pas répéter ce que Franck a dit. Je change juste un mot. Un club est jugé sur les trophées. On peut dire tout ce qu'on veut sur la construction, le projet, les bases, mais on veut gagner des titres. On doit avoir la même envie et ambition que notre propriétaire. Gagner des titres avec l'OM, c'est possible.

Avant de conclure, pouvez-vous finir cette phrase : « Je ne quitterai pas l'OM avant… » ?
F. M. - De finir le travail !
P. L. - Complètement. Je ne quitterai pas l'OM avant de sentir qu'on a fait le maximum pour mener le club où il le mérite. ■

Ben Shelton, la nouvelle étoile américaine

Romain Schneider

Opposé ce mercredi au deuxième tour au revenant Kei Nishikori, l'attraction américaine poursuit son apprentissage accéléré de la terre battue française.

Voilà qui ne va pas plaire à Anne Hidalgo, la maire de Paris. « *C'est une ville géniale, mais j'ai beaucoup de mal avec la circulation. C'est vraiment compliqué de conduire ici, et il faut beaucoup de temps pour aller d'un point à un autre.* » Ce bémol mis à part, Ben Shelton a les yeux qui s'illuminent quand il parle de la Ville Lumière. Outre les visites incontournables de la tour Eiffel et du Louvre, le natif d'Atlanta s'est déjà régalé dans quelques excellents restaurants. En bon Américain à Paris : « *Il y a tant à voir et à faire. C'est l'une des villes où j'ai passé le plus de temps en dehors de ma chambre d'hôtel, alors que, parfois, c'est l'inverse.* »

Le 15e joueur mondial n'est toutefois pas venu pour faire du tourisme. Battu l'an dernier au premier tour, pour son baptême sur l'ocre parisien, il n'a pas connu de faux départ cette année en domptant en quatre sets le chouchou de l'édition 2020, Hugo Gaston. Le Floridien n'a pas été gêné par le bouillant public du court 14, entièrement acquis à la cause du Toulousain, huitième-de-finaliste, il y a quatre ans. Au contraire. « *Les ambiances hostiles, j'adore ça. Lors de mes années universitaires, je me suis habitué à ce genre d'atmosphère. C'était notamment comme ça, lorsque je jouais dans le Kentucky ou le Tennessee. J'aime ce genre de défi. Cela me donne de l'énergie, c'est là que je joue mon meilleur tennis* », confiait-il au *Figaro*, trois jours avant de doucher les espoirs du Tricolore. L'Américain s'est notamment amusé à évoluer sur un court où un orchestre jouait pour encourager son adversaire. « *Je n'avais jamais connu ça* ».

Un imposant gabarit

S'amuser. Le maître mot de la pépite américaine, au sourire permanent accroché au visage, à l'instar de Carlos Alcaraz. Affable en interview, Shelton communique également sa bonne humeur sur les courts : « *C'est un sourire authentique, parce que je suis heureux sur un court. Ce n'est pas quelque chose que j'essaie de fabriquer, c'est naturel. Avoir le sourire aide à rendre les choses plus sympas. Et quand j'ai du plaisir, je joue mon meilleur tennis. Je ne suis pas un robot, qui n'est là que pour frapper des balles.* » Pas un robot, mais tout de même une sacrée machine à aces. Coupable de nombreux excès de vitesse, il s'appuie sur un service de gaucher dévastateur qu'il peut frapper à 230 km/h.

Avant de découvrir le tennis à seulement 11 ans, il avait, comme beaucoup de gamins de son pays, essayé le baseball puis le football américain, où il a brillé, un temps, en tant que quarterback. Il a ainsi appris à manier le ballon, qu'on lance par-dessus l'épaule, à la Georgia Institute of Technology. « *Grâce à ce poste, j'ai pu maîtriser le bon mouvement de lancer à un très jeune âge. La mécanique est exactement la même que celle du service. Et, une fois que vous avez ce bon mouvement, cela facilite les choses. Le service, ce n'est pas forcément une question de force. Vous pouvez être mince et en réussir des énormes, si vous avez la bonne technique.* » Shelton n'est toutefois pas un maigrichon avec un gabarit imposant de 1,93 m et de 88 kg. Mais il ne fait pas que montrer les biceps avec des missiles au service. Armé aussi de son gros coup droit et doté d'une bonne main, il monte au filet le plus souvent possible, territoire dans lequel l'immense majorité de ses confrères ne s'aventurent guère.

Il s'était fait connaître à 19 ans en dominant Casper Ruud à Cincinnati en 2022, il a pris son envol en 2023, lors de sa première véritable année sur le circuit ATP. Vainqueur d'un tournoi (Tokyo), il a notamment disputé un quart à l'Open d'Australie et une demi-finale à l'US Open. Et dire qu'il n'avait jamais joué ni voyagé en dehors des États-Unis avant… janvier 2023 ! Il n'avait non plus jamais joué sur une terre battue rouge ni sur gazon, avant la saison dernière. Un an et demi plus tard, il a déjà presque le pied terrien, lui qui a ouvert son compteur titre sur cette surface à domicile à Houston, début avril. Il a appris aussi à apprécier la terre rouge qui colle aux chaussures. Plus habitué à la terre verte que l'on trouve chez lui et sur laquelle il a joué jusqu'à ses 16 ans. « *Il y a seulement de légères différences entre ces terres battues* », précise-t-il.

Des foules électrisées

À bonne école. Son père, Bryan, a été joueur professionnel durant les années 1990, avec une 55e place comme meilleur classement. Devenu coach de l'équipe universitaire des Florida Gators – où son fils a évolué –, Bryan cornaque désormais son fils chez les pros : « *Il est plus relax avec moi que lorsque j'étais enfant, il faut dire que je n'étais pas facile alors* (sourire)*. Il a dû me reprendre en main souvent. Ce que mon père m'a appris, c'est de faire confiance au processus, de ne pas être impatient à vouloir des résultats à court terme.* »

Nouvelle étoile du tennis mondial, Ben Shelton électrise les foules et séduit les stars. Roger Federer et son agent Tony Godsick l'avaient déjà pris sous contrat pour leur agence de management TEAM8, avant même que le jeune Américain ne perce. La légende vivante Rod Laver en personne a dit qu'il voyait la pépite américaine remporter un Grand Chelem. Flatté, Shelton ne s'enflamme pas. « *Je n'y pense pas trop. J'ai eu de bons résultats pour quelqu'un de mon âge et je n'aurais jamais pensé que ça aille aussi vite. J'ai encore une grande marge de progression.* »

À Paris, l'apprentissage accéléré se poursuit pour ce pur attaquant qui pourrait, dans un avenir plus ou moins proche, devenir le premier Américain à triompher dans un Grand Chelem depuis Andy Roddick à l'US Open 2003. ■



Ben Shelton lors du premier tour des Internationaux de France de tennis, à Roland-Garros, lundi. Le 15e joueur mondial n'a pas commis de faux départ et a dompté en quatre sets le chouchou de l'édition 2020, le Français Hugo Gaston. AURÉLIEN MORISSARD/AP

Adversaire de Richard Gasquet, Jannik Sinner chasse la place de numéro 1

Adrien Bez

Il avait quitté le tournoi par la petite porte l'année dernière, battu dès le deuxième tour par l'Allemand Daniel Altmaier à l'issue d'un marathon de cinq manches. Cette fois, l'accident a de grandes chances d'être évité. Jannik Sinner a changé de dimension. En un an, l'Italien a enfin cassé le plafond de verre en décrochant trois titres majeurs : les Masters 1000 de Toronto et Miami et, surtout, l'Open d'Australie en janvier. Lundi, il a signé un succès autoritaire sur l'Américain Christopher Eubanks (6-3, 6-3, 6-4) au premier tour de Roland-Garros, et défie Richard Gasquet ce mercredi au deuxième.

Porte d'Auteuil, il a débarqué à 22 ans avec le costume de meilleur joueur de l'année 2024 et il lorgne désormais celui de patron du circuit. Dauphin de Novak Djokovic, il deviendra numéro 1 mondial si le Serbe ne va pas au moins en finale et maximiserait ses chances en rejoignant le dernier carré. « *Je ne pense pas aux points, au classement. Je connais les scénarios, mais ce n'est pas ça qui compte pour l'instant*, affirmait le natif de San Candido après son premier tour. *Bien sûr que c'est un rêve, mais je suis très détendu. Si je deviens numéro 1, tant mieux, je serai ravi. Sinon, je suis encore jeune, j'y arriverai plus tard. Pour l'instant, je m'occupe de moi. Je ne regarde pas trop ce qui se passe autour. Je viens sur le court, je fais ce que j'ai à faire et je repars.* »

L'important, pour l'heure, est de passer les tours. Gagner en confiance « *jour après jour* ». Faire mieux que ce quart de finale perdu face à Rafael Nadal en 2020, encore aujourd'hui son meilleur résultat aux Internationaux de France. Et finir de soigner cette douleur à la hanche qui l'a contraint à déclarer forfait chez lui, à Rome, le privant d'une préparation optimale sur terre battue. « *J'essaye de comprendre année après année comment mieux jouer sur cette surface* », confie celui qui ne laisse jamais rien au hasard dans sa quête de succès.

Une humilité qui, malgré les 122 places d'écart au classement, lui enjoint de se méfier de son prochain adversaire. « *Ce sera un match très difficile. Jouer contre n'importe quel Français ici est difficile, surtout contre Richard (Gasquet) qui a une très belle cote de popularité*, assure-t-il. *Il a tellement donné à ce sport, c'est super de le voir sur le court. Il est toujours aussi talentueux, je vais devoir être à mon maximum si je veux gagner.* »

De son côté, le Biterrois estime que si l'Italien « *joue à son meilleur niveau, il est bien favori, il n'y a pas de doute* ». À 37 ans, Gasquet s'est offert ce match de gala face au numéro 2 mondial en battant avec brio Borna Coric, dimanche, au premier tour, sur un court Suzanne-Lenglen en feu. « *J'espère que ce sera une fête pour moi, c'est fabuleux de me retrouver encore sur le Central. Pouvoir jouer Sinner, c'est exceptionnel* », se réjouit-il, avec, en mémoire, leurs deux dernières confrontations. C'était l'année dernière, à Indian Wells et à Halle, « *deux supermatchs* ». Malgré deux défaites, il estime avoir « *vraiment très bien joué* ».

Face à Gasquet et à son public, Sinner pourra compter sur son curieux fan-club, les Carota Boys, six Italiens déguisés en carotte. « *Les carottes, ce n'est pas en référence à la chevelure (rousse) de Jannik*, a expliqué l'un d'eux à l'AFP, *C'est parce qu'on avait trouvé amusant et incroyable qu'un joueur de son niveau mange une carotte à un changement de côté lors du tournoi de Vienne en 2019.* » Ils ont entre 25 et 30 ans et se sont pris de passion pour Sinner, « *un mec jeune, simple, qui vient comme nous d'une petite ville* ». Leur rêve ? « *Que Jannik gagne tous les titres importants, et que tous les stades où il joue dans le monde aient des tribunes orange.* » Cela ne risque pas ce mercredi. Face à l'idole Gasquet, les tribunes seront bleu-blanc-rouge. ■

« Pour l'instant, je m'occupe de moi. Je ne regarde pas trop ce qui se passe autour. Je viens sur le court, je fais ce que j'ai à faire et je repars »

Jannik Sinner

Cornet et Cazaux s'effacent, Rinderknech continue

Huitième-de-finaliste surprise du dernier Open d'Australie, Arthur Cazaux (21 ans), l'un des espoirs de la nouvelle génération bleue, avait fort à faire face à l'Argentin Tomas Martin Etcheverry (tête de série n° 28), quart-de-finaliste du dernier Roland-Garros. Le Montpelliérain n'a pas démérité mais n'a pu valider un premier succès (en 3 participations) lors des Internationaux de France (3-6, 6-2, 6-1, 6-4). À l'issue de sa vingtième participation au tournoi, Alizé Cornet s'en est allée. Sur un large sourire et de chaudes larmes. La Niçoise (34 ans) n'a pas pu froisser la sérénité de la Chinoise Qinwen Zheng (tête de série n° 7), finaliste du dernier Open d'Australie, mais, fidèle à sa réputation accrocheuse, elle a écarté trois balles de match. Avant de s'incliner (6-2, 6-1). Point final du 1002e match d'une longue carrière marquée par 6 titres et 72 participations à des tournois du Grand Chelem (dont 69 consécutifs, un record sur le circuit féminin), avec un quart de finale à l'Open d'Australie comme meilleur résultat en 2022 au crépuscule de sa carrière. «*Je pense que je suis pleine de ressources et je vais forcément trouver quelque chose, des projets dans lesquels m'épanouir pleinement. Je pense avoir les capacités d'être heureuse*», a-t-elle confié. Au contraire de ses deux compatriotes, Arthur Rinderknech s'est imposé sans trembler face à l'Australien Adam Walton 6-2, 6-4, 7-5.
1er tour, simple messieurs **: Casper Ruud (NOR/N.7) bat Felipe Meligeni (BRA) 6-3, 6-4, 6-3.**
1er tour simple femmes **: Rybakina (KAZ/N.4) bat Minnen (BEL) 6-2, 6-3 ; Sabalenka (BLR/N.2) bat Andreeva (RUS) 6-1, 6-2.** **J.-J. E.**

Un virus à l'origine du glioblastome, grave cancer du cerveau

Pierre Kaldy

Des chercheurs français ont mis en évidence un lien entre une infection par un cytomégalovirus et le développement de tumeurs cérébrales.

Un virus est à l'origine du glioblastome, le cancer du cerveau le plus fréquent et de plus mauvais pronostic, révèlent les travaux de recherche menés depuis plus de dix ans par l'équipe de Georges Herbein, professeur de virologie médicale au CHU de Besançon et à l'université de Franche-Comté. Ces travaux sont publiés dans la revue *Cancer Gene Therapy*. *« C'est la première fois que l'on démontre que le cytomégalovirus, ou CMV, peut causer, au moins dans certains cas, un glioblastome, même si son mécanisme d'action reste à élucider »*, souligne Gaëtan Ligat, virologue spécialiste du CMV et des virus de la famille des herpès à l'université de Toulouse. Le glioblastome fait partie des cancers les plus létaux et provoque le décès de plus de 3500 personnes par an en France. Longtemps asymptomatique et sans cause

> **« Nous retrouvons peut-être le scénario déjà connu chez les papillomavirus où seules certaines souches virales vont provoquer un cancer »**
>
> **Georges Herbein**
> Professeur de virologie médicale

connue, il affecte en majorité des hommes, surtout entre 60 et 75 ans. Niché au cœur du cerveau, très infiltrant, diffus, il résiste aux traitements de chimio et de radiothérapie mis en œuvre après la chirurgie. Aucune cause génétique n'a été identifiée et les essais cliniques de médicaments potentiels sont limités par la faible espérance de vie des malades.

Pour la première fois, l'origine de ce cancer semble expliquée par l'infection de cellules du cerveau appelées astrocytes par le cytomégalovirus (CMV). De lourds soupçons pesaient déjà sur lui. Il fait partie de la famille des virus de l'herpès, qui compte plusieurs membres associés à des cancers, notamment le virus d'Epstein-Barr (EBV) responsable d'un cancer des cellules immunitaires appelé lymphome de Burkitt. Dès 2002, un neurochirurgien américain, Charles Cobbs, avait attiré l'attention sur la présence très fréquente du CMV dans les cellules de divers cancers du cerveau dont le glioblastome. *« De plus, l'infection par le CMV module de nombreuses voies cellulaires communes à celles menant au cancer »*, précise le Pr Georges Herbein.

Le rôle de ce virus restait cependant mystérieux : était-il simplement un parasite profitant de l'activité des cellules cancéreuses et de leur capacité à neutraliser le système immunitaire ou avait-il une responsabilité plus directe dans le déclenchement du cancer ? *« Nous avons décidé d'aborder le problème par l'autre bout en testant d'abord si ce virus pouvait transformer à lui seul des cellules saines in vitro »*, témoigne Georges Herbein. En 2018, les chercheurs montrent que le virus mis au contact de cellules épithéliales mammaires humaines les infecte et les immortalise. Ces cellules, une fois transplantées dans des souris, donnent une tumeur semblable au cancer du sein dit « triple négatif », particulièrement agressif et difficile à traiter.

La capacité cancérigène du virus démontrée in vitro restait à retrouver chez des patients. Les chercheurs ont alors isolé le virus des tumeurs de glioblastome plus ou moins agressives extraites de trois patients qu'ils ont ensuite utilisé pour infecter des astrocytes humains normaux in vitro. *« Au bout de quelques mois, ces cellules sont devenues immortelles, ont perdu leur adhérence au support et ont pris l'aspect typique de cellules cancéreuses »*, rapporte Georges Herbein. Et une fois transplantées dans le cerveau de souris, elles ont donné un glioblastome typique létal pour les animaux. Preuve supplémentaire du rôle primordial joué par le virus, l'évolution de la maladie chez les souris a reflété celle observée chez les patients pour chaque virus.

Si le CMV est bien responsable du glioblastome, plusieurs questions se posent maintenant. Près de la moitié de la population française porte ce virus. L'infection initiale, souvent asymptomatique, a lieu dans les premières années de vie par les gouttelettes de salive. *« C'est le cas de tous les virus herpès qui s'installent définitivement dans l'organisme et se manifestent par poussées au cours de la vie comme on le voit avec les boutons de fièvre pour l'herpès simplex ou le zona pour le virus de la varicelle »*, note Gaëtan Ligat. Il reste aussi à savoir pourquoi le CMV se réveille chez certains patients, et au niveau du cerveau. Une autre question est pourquoi le virus n'est cancérigène que chez certaines personnes. *« Nous retrouvons peut-être le scénario déjà connu chez les papillomavirus où seules certaines souches virales vont provoquer au bout d'une décennie ou plus un cancer du col de l'utérus ou oropharyngé »*, indique Georges Herbein.

> **« C'est la première fois que l'on démontre que le cytomégalovirus, ou CMV, peut causer, au moins dans certains cas, un glioblastome, même si son mécanisme d'action reste à élucider »**
>
> **Gaëtan Ligat**
> Virologue spécialiste du CMV et des virus de la famille des herpès à l'université de Toulouse

Aucun vaccin n'est aujourd'hui commercialisé contre le CMV, mais il pourrait permettre de casser la transmission du virus dans la population, avec l'espoir de faire chuter le nombre des glioblastomes, comme on l'observe pour les cancers dus aux papillomavirus dans les pays qui ont largement vacciné les enfants. *« Une autre raison de développer ce vaccin est que le CMV est aussi la première cause infectieuse de malformations congénitales et de surdité quand l'enfant est infecté in utero »*, ajoute Georges Herbein. Plusieurs vaccins dirigés contre le virus sont en développement dans le but d'éviter une infection précoce par le CMV. Ils pourraient peut-être, des années plus tard, empêcher aussi l'apparition de certains cancers très difficiles à traiter. ■



RICHMAN PHOTO/STOCK ADOBE

Près de la moitié de la population française est porteuse du cytomégalovirus. Reste à savoir pourquoi il se réveille chez certains patients, et au niveau du cerveau *(ici, un scanner cérébral montrant une masse isodense).*

À Gibraltar, les attaques par des orques étaient un « jeu »

Delphine Chayet

Depuis 2020, les cétacés ont appris à pousser les gouvernails des bateaux, provoquant quelques naufrages. Les autorités espagnoles conseillent aux plaisanciers d'éviter la zone concernée au large du détroit.

Le « jeu », lancé par trois jeunes orques, est devenu populaire en quelques années à peine. Toute la communauté d'épaulards fréquentant le détroit de Gibraltar s'adonne aujourd'hui à cette pratique, qui consiste à casser le gouvernail des voiliers de passage à coups de tête. Plusieurs centaines de bateaux ont ainsi été pris d'assaut par des groupes de cétacés depuis 2020. Sept ont été coulés, dont un yacht le 12 mai dernier. En 2023, l'ancien skipper du Vendée Globe Sébastien Destremau a témoigné avoir eu *« très peur »* quand son voilier a été pris pour cible par huit orques pendant près d'une heure. À l'âge adulte, le grand carnivore mesure entre 6 et 9 mètres, et peut peser jusqu'à 7 tonnes.

Les recherches menées dans le détroit depuis deux ans – enregistrements vidéo aériens et sous-marins, suivi des orques par balise – ont permis de mieux comprendre ce comportement déroutant et d'identifier des mesures pour réduire le risque de harcèlement. *« Nous conseillons aux plaisanciers de passer le long des côtes dans les eaux peu profondes et de ne pas s'arrêter en cas de rencontre avec des orques »*, indique Renaud de Stephanis, fondateur et président de l'Institut de recherche sur les cétacés Circe, missionné par le ministère de l'Environnement espagnol. Ces recommandations ont été approuvées en février par un groupe de travail de la Commission baleinière internationale. Elles sont efficaces : les « attaques » ont diminué de 70 % entre 2023 et 2024.

Le scientifique marin, qui étudie le comportement des baleines dans la zone depuis 1996, ne croit pas à l'hypothèse de la vengeance parfois évoquée dans la presse. *« Il n'y a rien d'agressif dans leur manière d'être. Tout indique que les cétacés sont motivés par le plaisir de casser la barre mobile sous la coque, en y appuyant vigoureusement leur tête,* dit-il. *La dimension sociale de l'activité est essentielle : elle rassemble des individus d'une même famille avec les membres d'autres groupes. »*

La population des orques ibériques, qui compte une quarantaine d'individus, passe l'été dans les eaux de Gibraltar, où elle chasse le thon à son retour de migration. Le comportement de l'espèce, qui s'est longtemps tenue à bonne distance des bateaux de pêche, a évolué de manière progressive. *« S'ennuyant pendant que le reste du groupe chassait, des jeunes ont commencé à s'approcher des voiliers en 2017,* raconte Christophe Guinet, directeur de recherche au CNRS, qui s'est récemment rendu sur place. *De moins en moins craintifs, ils se sont glissés dans les remous créés par l'hélice, ont touché le safran avec le nez avant de se mettre à le pousser de plus en plus fort. »*

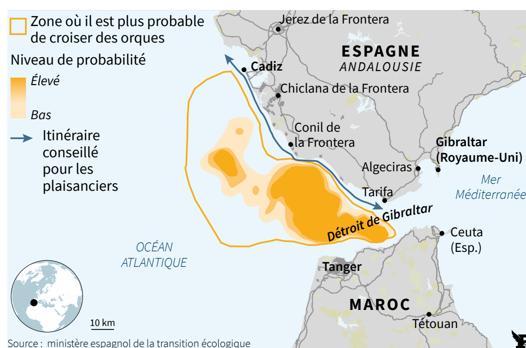
Des jeunes et des bébés

Le comportement a bientôt été adopté par l'ensemble de la communauté, par un phénomène de transmission horizontale propre à l'espèce. Aujourd'hui, les épaulards ne craignent plus les bateaux. *« L'acclimatation a été très rapide,* constate l'océanologue français, *alors qu'il y a peu de nouveaux comportements chez les orques, qui sont par nature très prudentes ».* Si les jeunes et les bébés sont plus souvent impliqués dans le jeu, tout le monde est susceptible de participer – même la matriarche, qui a cassé un safran en 2023. *« Le thon est abondant, cela laisse du temps pour des activités divertissantes »*, ajoute le chercheur.

Mais les autorités espagnoles et portugaises redoutent que le nouveau hobby des orques ibériques – dont la population est classée en danger critique d'extinction sur la liste de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) – ne finisse mal. Plus de mille voiliers par mois franchissent le détroit en ce moment, ils seront environ 3500 cet été. *« Actuellement, 0,66 % des bateaux qui passent le détroit ont des interactions avec des orques, contre 2,5 % en 2023*, relève Renaud de Stephanis. *Il est encore possible de réduire ce bilan en diffusant plus largement les consignes. Les plaisanciers doivent s'informer en temps réel de la présence d'orques et faire un détour de deux heures pour assurer leur sécurité. »*

En cas de rencontre, poursuivre sa route réduit la sévérité des interactions. Le mouvement de tête des orques sur la barre du gouvernail est plus difficile et moins puissant avec la vitesse. Les scientifiques testent par ailleurs la pose de « protubérances coniques » sur les gouvernails, pour décourager les tentatives de contact. *« On voit bien sur les vidéos sous-marines que les orques inspectent attentivement le safran avant de poser leur tête,* explique Christophe Guinet. *Il est fort probable qu'elles arrêtent leur jeu s'il devient désagréable. »* ■

Éviter la concentration des cétacés



Source : ministère espagnol de la transition écologique

commémorations

Commémoration de la déportation des Juifs de France par l'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Une cérémonie rappellera la mémoire des déportés du

convoi n° 75

partis, il y a 80 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau,

le jeudi 30 mai 2024, à 12 heures, au Mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (4e).

Les noms des 1000 déportés, dont 110 enfants, du convoi n° 75 seront lus à cette occasion. Seuls 139 déportés sont revenus.

Renseignements : Téléphone : 01 53 01 12 24 Courriel : lieux@memorialdelashoah.org

deuils

Harald et Florence Ellefsen, son fils et sa belle-fille, et leurs filles, Astrid et Marine,

Solveig Ellefsen, sa fille, et son fils Nils,

vous font part du décès de

M. Patrick ELLEFSEN
croix du Combattant, médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN, médaille de reconnaissance de la Nation,

survenu le 23 mai 2024, dans sa 91e année, à Verneuil-sur-Seine (Yvelines).

M. et Mme Harald Ellefsen, 10, rue du Gué, 77700 Magny-le-Hongre.

M. et Mme Lionel de Bouvier, M. (†) et Mme Jean d'Artigues, M. et Mme Bruno Bahezre de Lanlay, ses enfants,

ses 9 petits-enfants et leurs conjoints, ses 18 arrière-petits-enfants,

sa sœur, ses belles-sœurs et son beau-frère

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de la

vicomtesse Gildas de FRESLON de la FRESLONNIÈRE
née Ghislaine Roullet de la Bouillerie,

à l'âge de 84 ans.

Elle a rejoint dans la Paix du Seigneur, son mari, le **vicomte Gildas de Freslon de la Freslonnière**

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 mai 2024, à 15 heures, en l'église des Fougerêts (Morbihan).

M. et Mme Jacques de La Forest, la vicomtesse Hervé de Freslon, le marquis et la marquise de Meaulne, le vicomte et la vicomtesse Gaël de Freslon, M. et Mme Patrick de La Brosse, le vicomte et la vicomtesse Guillaume de Freslon, ses enfants,

ses 21 petits-enfants, ses 39 arrière-petits-enfants

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de la

vicomtesse Pierrick de FRESLON de la FRESLONNIÈRE
née Marie de Talhouët-Boisorhand,

le 24 mai 2024, dans sa 94e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain, à Rennes.

L'inhumation suivra à 15 h 30, au cimetière du centre, au Rheu (Ille-et-Vilaine).

Des messes et des prières.

Saint-Bonnet-près-Riom (Puy-de-Dôme).

Jeanne-Marie GIORGI

a rejoint son époux, le lieutenant-colonel Jacques Giorgi,

dans la sérénité, le 24 mai 2024.

Paris (7e).

Olivier Guillebert, son fils, Inès et Elyna, ses petites-filles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Éliane GUILLEBERT
née Bernard,

veuve de **Jean-Bernard Guillebert**

survenu le 27 mai 2024, à l'âge de 86 ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las Cases, Paris (7e), le vendredi 31 mai 2024, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Lorgues (Var).

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Huguette Labille, son épouse,

Sylvie et Christian, ses enfants, et leurs conjoints,

Franck, Marc, Virginie, Sandrine et Christophe, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Claude LABILLE
chevalier de l'ordre national du Mérite, ancien conseiller municipal de Chaville (Hauts-de-Seine),

survenu le 25 mai 2024.

Pierre Lacoste, son époux,

Laurence et Pierre-Olivier Masmejean, Anne Lacoste, ses enfants,

Henri, Louise, Paul et Jasmine, Pierre-Antoine et Cristina, Faustine et Romain, ses petits-enfants,

Olympia, son arrière-petite-fille,

ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Christiane LACOSTE

survenu le 24 mai 2024.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas de Touques (Calvados), dans l'intimité familiale.

Philippe et Isabelle Laurent, Louis et Caroline Laurent, Henri et Juliette Laurent, ses enfants,

Marie et Antonio, Matthieu et Marie, Étienne et Élodie, Jean-Baptiste, Alexandre, Julie et Louis, Sophie et Matthieu, Mathilde, Nicolas, Thomas, Antoine, Quentin, Charles, ses petits-enfants, Camille, Émilie, Elio, Emma, Sébastien, ses arrière-petits-enfants,

et toute sa famille

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

Mme Jacques LAURENT
née Jacqueline Brousseau,

le lundi 27 mai 2024, à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu à Aups (Var), en la collégiale Saint-Pancrace, le vendredi 31 mai, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

jacqlaurent@gmail.com

Catherine Le Goff, son épouse,

Antonin et Marlène avec Ava, Constantin et Louise avec Lucas et Nathan, ses enfants et petits-enfants,

Mehdi Daouki, son fils de cœur,

ont la tristesse de vous faire part du décès du

docteur Jean-Yves LE GOFF
ancien chef de clinique, assistant des Hôpitaux de Paris, membre fondateur de la Société française de chirurgie endoscopique, membre de la Société française de chirurgie de l'obésité,

survenu le 23 mai 2024.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 mai, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne-Billancourt, 2, rue de l'Église, suivie de l'inhumation au cimetière Pierre-Grenier de Boulogne-Billancourt, 48, avenue Pierre-Grenier.

Famille Le Goff, 26, rue Eugène-Lumeau, 93400 Saint-Ouen.

clegoff@orange.fr

Delphine de Bodman, Gilles Massonaud, Marianne Massonaud, ses frère et sœurs, Charles-Antoine et Clémence de Beaumont d'Autichamp, Artus et Adrien, Églantine de Bodman, Augustin de Bodman, Mathilde, Antoine et Gabrielle Massonaud, ses neveux, nièces et petits-neveux,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Emmanuelle MASSONAUD

survenu le 24 mai 2024, dans sa 64e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle Saint-Symphorien de l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris (6e), le vendredi 31 mai, à 14 h 30, suivie de l'inhumation dans le Perche.

Claveisolles (Rhône).

Christophe et Marie-Agnès Jeune, Renaud de Montety, Henri et Camélia de Montety, ses enfants,

ses petits-enfants et ses arrière-petits-fils

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Christian de MONTETY
née Michèle Rémond,

le 24 mai 2024, dans sa 92e année, à Grandris, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Claveisolles, le vendredi 31 mai, à 14 heures.

Mme Robert Noirclerc, née Marielle de Crouy Chanel, son épouse,

Eulalie Noirclerc et Ludovic François, Gabriel et Anne-Françoise Noirclerc, Charles et Emmanuelle Noirclerc, ses enfants,

Pauline et Armand, Eugène, Hortense et Marguerite, ses petits-enfants,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Robert NOIRCLERC

chevalier de la Légion d'honneur, croix de la Valeur militaire, aéronaute,

entré dans la Paix du Seigneur le 27 mai 2024, à l'âge de 93 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 mai, à 10 heures, en l'église Saint-Louis de Garches (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière de Dolus-d'Oléron (Charente-Maritime).

Brives-Charensac (Haute-Loire). Versailles. Toulon.

Nicolas Pettex-Sabarot et Bénédicte Cotillon, Louis et Catherine Pettex-Sabarot, ses enfants, Julie et Vincent, Antoine et Marie, Thomas et Anna, Romain, Inès, Eloïse et Gaspard, ses petits-enfants, Adèle, Anatole, Garance et Emma, ses arrière-petits-enfants, Henri et Nicole Pettex-Sabarot, Michèle Pettex-Sabarot, Henri Gavoty, Gérard et Claude Marchand, Patrick et Françoise Marchand, ses frère, belles-sœurs et beaux-frères, parents et amis

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre PETTEX-SABAROT

le 27 mai 2024, à l'aube de ses 90 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 mai, à 14 h 30, en l'église de Brives-Charensac, suivie de l'inhumation au cimetière de Brives-Charensac. Condoléances sur registre.

Pierre repose à la chambre funéraire du Puy-en-Velay, 7-9, rue de la Gazelle.

Une pensée émue est demandée pour son épouse Régine, décédée en 2018, ainsi que pour tous les défunts de la famille.

Nos chaleureux remerciements à l'équipe de l'Ehpad de Castagnary, Paris (15e), pour ses bons soins et son accompagnement tout au long de son séjour, ainsi que toutes les personnes qui prendront part à notre peine.

Nantes.

Steven, Yanne, Dénoal et Gwendal Riche, ses enfants, ses belles-filles, son gendre, ses 18 petits-enfants

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

Marie-Madeleine RICHE
née Porée du Breil,

le dimanche 26 mai 2024.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 mai, à 10 heures, en la chapelle de la maison Saint-Joseph, 63, rue Gaston-Turpin, à Nantes, suivie de l'inhumation au cimetière Parc de Nantes.

La famille remercie toutes les personnes qui pourront y assister ou s'unir d'intentions.

En union avec Mme Alice Rosenblatt (†),

M. et Mme Daniel Charles Chantepie, ses amis et ses voisins, la paroisse Notre-Dame-des-Foyers, Paris (19e), le sanctuaire Notre-Dame de Pontmain (Mayenne) et l'ensemble du personnel de la maison de retraite dont la gentillesse et le dévouement ont été chaleureux et exceptionnels

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques Salomon ROSENBLATT
avocat honoraire au barreau de Paris,

survenu le 22 mai 2024, à l'âge de 88 ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière parisien de Bagneux.

Une messe à son intention sera célébrée le dimanche 2 juin, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Foyers, à Paris (19e).

Requiescat in pace.

Agnès Audebert, Isabelle Audebert, ses filles, Élisabeth, Pauline et Marie, ses petites-filles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Anne ROUSSEAU
née Binet,

survenu le 17 mai 2024, dans sa 82e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale Notre-Dame de Sées (Orne), le lundi 3 juin 2024, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Corenc (Isère).

Solange Soury-Lavergne, son épouse,

Sophie et Stéphane Robin, Aubin et Isabelle Soury-Lavergne, Isabelle et Damien Navizet, Églantine et Pierre Manches, Blaise et Alexia Soury-Lavergne, ses enfants et leurs époux,

ses treize petits-enfants,

Daniel et Marie-Pierre Soury-Lavergne, son frère et sa belle-sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

Alain SOURY-LAVERGNE
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 26 mai 2024, à l'âge de 80 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à Corenc, le jeudi 30 mai, à 14 heures.

Bruno Cotte, président, Bernard Stirn, secrétaire perpétuel, et les membres de

l'Académie des sciences morales et politiques

ont la tristesse de vous faire part de la disparition de leur confrère,

François TERRÉ
membre de l'Institut,

le 27 mai 2024.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 juin, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce-de-Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e).

Mme Paul-Henri Viellard, son épouse,

Virginie et Thomas Anglès d'Auriac, Laurence et Nicolas Houdeville, Gabriel et Eugénie Viellard, ses enfants,

Antoine, Théophile et Delphine, Eymard et Amélie, Charles et Lucie, Côme et Charlotte, Louise, Grégoire, Elie, Adrien, Mahaut, ses petits-enfants,

Amaury, Léopold, Alban, ses arrière-petits-fils,

ses frères et sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs

recommandent à vos prières

Paul-Henri VIELLARD

rappelé à Dieu le 23 mai 2024, dans sa 87e année, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'à-Dieu sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Grâce-de-Passy, Paris (16e), le vendredi 31 mai, à 10 h 30, suivie de l'inhumation, à 16 h 30, au cimetière de Chanceaux-près-Loches (Indre-et-Loire).

Marie-Christine et Pierre (†) Delmas, Françoise Wiart et Philippe Waguet, ses enfants,

Sarah, Simon, Marie, Émilie, ses petits-enfants,

Zélie, Manolo, Robinson, Margot, Louise, Lucie, ses arrière-petits-enfants,

ont la grande tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

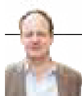
Thérèse WIART
née Barbot,

le 16 mai 2024, dans sa 100e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1er juin, à 10 heures, en l'église d'Aignes-et-Puypéroux.

marie-christine.delmas @wanadoo.fr frwiart@msn.com

Évêque-président, le Français dirige toutes les activités temporelles de ce culte de moins en moins marginal. Il compte 17 millions de membres dans le monde et a entrepris de répertorier l'ensemble de la généalogie de l'humanité.



PAR
Adrien Jaulmes
Envoyé spécial à Salt Lake City



Gérald Caussé, lors de l'ouverture du premier temple mormon français, en 2017, au Chesnay, près de Versailles.

PATRICK GELY/SIPA

Gérald Caussé, de Carrefour à la tête de l'Église mormone

Depuis son bureau du 18e étage, l'évêque-président Gérald Caussé peut voir les progrès de l'un de ses principaux chantiers. Au centre de Salt Lake City, ses fenêtres donnent sur les échafaudages qui recouvrent le temple de l'Église de Jésus Christ des saints des derniers jours, plus communément connue sous le nom d'Église mormone. L'édifice, dont la construction remonte à la fondation de la ville par les mormons sur les rives du Grand Lac Salé en 1847, dans l'Utah, est fermé depuis cinq ans pour de vastes travaux de rénovation.

Le bâtiment tout entier a été soulevé pour mettre les fondations aux normes antisismiques. Peu de temps après, en mars 2020, un tremblement de terre avait secoué la ville. Le temple a résisté, mais au sommet de la plus haute flèche, la statue dorée de l'ange Moroni, le messager de la révélation pour les mormons, avait perdu sa trompette. L'ange et son instrument ont été remis en place le mois dernier. Les travaux de réfection doivent s'achever l'an prochain, et la réouverture du temple devrait avoir lieu en 2026. Avant d'être reconsacré, l'édifice sera ouvert pendant quelque temps au public. *« Nous attendons des millions de visiteurs pour cet événement*, dit Gérald Caussé, *et nous sommes déjà en train de préparer la logistique pour les accueillir. »*

Le temple de Salt Lake City n'est pas le seul projet que doit superviser ce Français, qui occupe depuis huit ans le poste d'évêque-président, où il est en charge de toutes les activités temporelles de l'Église. Il répond directement à son président, Russell Nelson, et au Collège des douze apôtres qui en constitue le directoire.

Dans la haute tour de l'administration de l'Église, à Salt Lake City, son bureau est le centre névralgique d'une organisation internationale. Près de deux siècles après leur apparition en 1830 dans l'État de New York, les mormons constituent aujourd'hui une communauté de plus de 17 millions de membres, répartis sur tous les continents. Sur les écrans de sa salle de réunion, Caussé tient des vidéoconférences avec les représentants de quelque 30 000 paroisses à travers le monde, et se déplace aussi fréquemment.

Cet ancien directeur de la logistique de Carrefour a gardé de son ancienne carrière l'efficacité affable d'un chef de grande entreprise. *« Être évêque-président est un rôle assez proche de la direction d'un groupe multinational, avec des questions de budget, d'immobilier, de chaînes d'approvisionnement, et finalement pas très différent du métier que j'exerçais auparavant*, explique-t-il. *Je dois superviser de nombreuses activités. La construction et l'entretien des temples en est l'un des aspects. Nous avons 335 temples à travers le monde, 182 en opération, 51 sont en construction et 96 en projet, dans des pays aussi variés que la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Madagascar ou le Guatemala. »* L'évêque-président est aussi chargé des activités humanitaires de l'Église, dont le budget dépasse le milliard de dollars. *« Notre programme d'entraide, qui s'adresse plus spécifiquement aux membres de l'Église, repose largement sur nos propres entreprises, Deseret Industries, qui comportent des fermes et des usines et dont 60 % de la production est distribuée gratuitement ».*

« Mais la grande différence avec une entreprise, est évidemment la dimension spirituelle, souligne Caussé. *Nous prenons des décisions en priant, en cherchant l'inspiration divine. Et surtout, notre but n'est pas de rechercher le profit, mais de soutenir la mission de l'Église dans le monde. C'est une responsabilité assez unique. Je suis en quelque sorte un dirigeant spirituel avec des responsabilités temporelles. Nos efforts servent à soulager nos communautés des responsabilités administratives, et gérer leurs budgets, les temples, pour se concentrer sur les aspects spirituels. »*

« Je dirige environ 20 000 personnes, dont beaucoup de bénévoles, et les missionnaires. Notre mission est d'aider les membres de l'Église à vivre selon le message de l'Évangile, leur venir en aide quand ils sont dans le besoin, diffuser le message de l'Église à travers les missionnaires et unifier les familles pour l'éternité ». Cette dernière activité, menée par le Centre de recherche familiale, dans le quartier du temple, est une entreprise vertigineuse visant à répertorier l'ensemble de la généalogie de l'humanité, à laquelle se consacrent les mormons depuis le XIXe siècle.

« Nous aspirons au même niveau d'efficacité dans toutes nos activités, qu'elles soient spirituelles ou temporelles, dit Gérald Caussé. *On ne laisse pas de côté l'un au profit de l'autre. Nous recherchons l'excellence en même temps que l'esprit de consécration. »*

Les mormons, qui tirent leur surnom du livre révélé à leur premier président et fondateur de l'Église, Joseph Smith, préfèrent leur appellation officielle d'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours. *« Notre foi n'est pas toujours très bien comprise*, admet Caussé, *et le sobriquet de mormons nous réduit dans l'esprit de beaucoup de gens à une secte, alors que nous sommes une Église chrétienne. Quand je faisais mes études à l'Essec, quelqu'un m'avait dit que nous n'avions pas été très bons en marketing, que notre appellation était trop compliquée. Mais elle a l'avantage de bien dire qui nous sommes : les disciples du Christ des derniers jours, par opposition à ceux des premiers jours des Évangiles ».*

Gérald Caussé a grandi dans la petite communauté des mormons en France, qui compte de nos jours quelque 80 000 fidèles. *« J'appartiens à la deuxième génération de mormons*, explique-t-il. *Mes parents étaient arrivés à Bordeaux en 1962, rapatriés d'Algérie, âgés d'une vingtaine d'années, et sans avoir quasiment reçu d'éducation religieuse. Ils ont fait la connaissance de deux étudiants américains, missionnaires de l'Église. À force de discussions et de lectures, ils ont rejoint l'Église et ont été baptisés dans une piscine pliante dans un appartement ».*

« J'avais 6 mois à l'époque ; j'ai grandi dans cette petite communauté d'une vingtaine de membres, où tout le monde était à la fois fidèle et missionnaire. C'est le mode de fonctionnement de l'Église : chacun a une responsabilité. Mon père était évêque, l'équivalent du curé de la paroisse, et m'emmenait avec lui visiter les autres membres de notre congrégation. Je suis devenu le pianiste pour les enfants. À 16 ans, j'étais en charge de l'enseignement religieux, raconte Caussé. *Mon épouse, Valérie, a un parcours similaire au mien. Ses parents étaient catholiques pratiquants. Sa mère a été convertie par des missionnaires. »*

Gérald Caussé mène d'abord de front sa carrière professionnelle et sa vie religieuse. Il est directeur de la logistique chez Carrefour-Promodès, en même temps qu'il occupe les fonctions de président de « pieu », l'équivalent d'un évêque de diocèse, à Paris.

« Je suscitais parfois une certaine curiosité, raconte-t-il. *Par exemple, dans la grande distribution, et particulièrement dans la région de Bordeaux, le fait que je ne boive pas d'alcool étonnait, mais c'était surtout une façon de commencer une conversation. »*

Sa double activité prend fin en 2008, quand Caussé est appelé à de plus hautes responsabilités ecclésiastiques. *« J'ai reçu un vendredi soir un coup de téléphone du président de l'Église à Salt Lake City, me proposant, à ma grande surprise, d'occuper une fonction d'autorité générale à temps plein. Ce n'était pas vraiment une question : quand on appartient à l'Église, on est prêt à accepter de servir dans toutes les positions. Ce qui ne veut pas dire que cela a été facile : nous avons cinq enfants. Deux étaient déjà étudiants et sont restés à Paris. Nous sommes d'abord allés vivre à Francfort, où je faisais partie de la présidence de l'Église en Europe. Puis, en 2012, un nouveau coup de téléphone m'a proposé le poste de conseiller de l'évêque-président à Salt Lake City. Je n'avais jamais prononcé de discours en anglais. Mais j'ai accepté évidemment cette mission. »*

> **« L'une des forces de notre Église est la participation active de ses membres. Ce n'est pas une Église du dimanche. Chaque fidèle, sur la base du volontariat, est appelé à servir à différentes fonctions ecclésiastiques dans sa congrégation, tout au long de sa vie »**
>
> **Gérald Caussé**

À Salt Lake City, Caussé devient d'abord l'un des membres de l'épiscopat-président. *« C'est un directoire de trois personnes, composé de trois évêques, le président et ses deux conseillers. Au bout de trois ans, l'évêque-président est devenu l'un des douze apôtres et je l'ai remplacé ».*

« C'est une organisation qui remonte à la fondation de l'Église par Joseph Smith, qui avait nommé le premier évêque-président en 1831, avec des responsabilités similaires aux miennes. Ce rôle n'a pas changé depuis, explique Caussé. *Nous considérons que le spirituel et le temporel ne sont pas séparés, comme le corps et l'esprit ne doivent et ne peuvent l'être. »*

« C'était le message de Brigham Young », dit-il en citant le successeur de Smith, qui mène les mormons dans leur grand exode vers l'Ouest, jusque dans ce qui deviendra l'Utah. *« Si l'on n'est pas autonomes matériellement, comment peut-on l'être spirituellement ? »*

« C'est pour cette raison que nous faisons autant d'efforts sur l'éducation, et que nous encourageons l'excellence, le travail, l'esprit d'entreprise, explique Caussé. *L'une des forces de notre Église est la participation active de ses membres. Ce n'est pas une Église du dimanche. Chaque fidèle, sur la base du volontariat, est appelé à servir à différentes fonctions ecclésiastiques dans sa congrégation, tout au long de sa vie. Beaucoup de jeunes et de retraités choisissent d'être missionnaires bénévoles pendant 18 à 24 mois. Cette culture inculque une foi intense et quotidienne. Quand nous avons construit un temple au Chesnay, près de Versailles, un membre du conseil municipal m'avait demandé qui était le prêtre. Je lui ai dit qu'il y en avait une quarantaine, puisque chacun peut donner et recevoir les sacrements. J'ai baptisé moi-même mes enfants, et j'ai marié plusieurs d'entre eux. »*

« Nous sommes confrontés aux mêmes défis que les autres Églises, reconnaît Gérald Caussé, *comme la sécularisation ou la baisse de la pratique. Mais nos forces demeurent, comme l'intensité de notre foi, laquelle est basée sur une doctrine très claire et parfaitement transmise par l'éducation, qui alimente notre conviction et notre motivation, et par l'implication de chacun dans les activités de notre Église ».*

Le succès de l'Église de Jésus Christ des saints des derniers jours constitue l'un des chapitres les plus étonnants de l'histoire des États-Unis. Longtemps relégués aux marges de la société américaine, rejetés pour leurs anciennes pratiques, comme la polygamie, ou la structure théocratique de leurs institutions, les mormons n'ont cessé de s'en rapprocher, jusqu'à en faire pleinement partie. La candidature à la présidence en 2012 de Mitt Romney, aujourd'hui sénateur de l'Utah, une comédie musicale à succès, *Le Livre de Mormon*, satirique, mais plutôt bien reçue par les mormons, ont été les dernières étapes de cette intégration.

Si les mormons ne sont plus majoritaires depuis quelques années à Salt Lake City ou dans l'Utah, ce déclin relatif est largement dû à leur succès. L'Utah est l'un des États les plus dynamiques des États-Unis, et Salt Lake City a vu sa population considérablement augmenter, réduisant la proportion des mormons. Mais leur éthique alliant esprit d'entreprise, rigueur et sobriété avec un sens prononcé de la communauté continue de donner sa singularité à cet État. Même la réputation de bizarrerie longtemps accolée à l'Utah est désormais revendiquée.

Mais l'évêque-président voit plus loin. La plus florissante Église née sur le continent Nord-Américain compte 7 millions de membres aux États-Unis, mais connaît à présent sa plus grande progression dans le reste du monde. ■

De 1979 à 2019, quel fut le verdict des européennes ?

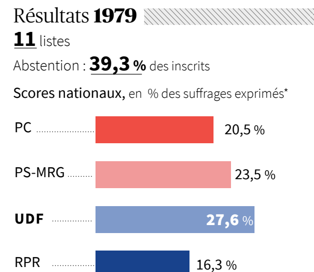
Le scrutin du 9 juin sera le neuvième depuis que les députés européens sont élus au suffrage universel direct. Retour sur les éditions précédentes.



PAR **Guillaume Tabard**

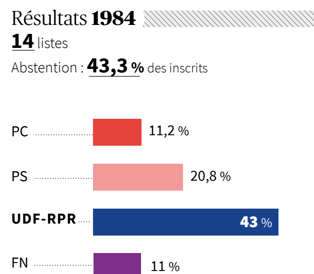
Irruption du Front national, percées des écologistes, scores contrastés de centristes, sanction des partis au pouvoir… : les surprises de neuf élections européennes passées.

1979 : SIMONE VEIL DISTANCE JACQUES CHIRAC



Elles étaient prévues par le traité de Rome de 1957. Mais il a fallu attendre 22 ans pour que soient organisées les premières élections au suffrage universel des députés européens. Signe que les questions de politique intérieure l'emportent sur les enjeux européens, les listes des grands partis sont conduites par leur patron : François Mitterrand pour le PS, Georges Marchais pour le PC et Jacques Chirac pour le RPR. Seule exception : Simone Veil choisie par le président Valéry Giscard d'Estaing pour conduire la liste UDF. C'est elle qui arrive nettement en tête (27,6 %). Son succès ne s'arrête pas là : au lendemain de l'élection du 10 juin 1979, elle devient la première présidente du Parlement européen. Avec son « appel de Cochin », Jacques Chirac conduit une campagne violemment antigiscardienne et anti-européenne. Déstabilisé au sein du RPR à la suite de sa contre-performance (16,31 %), Chirac rompt avec ses mentors Pierre Juillet et Marie-France Garaud. À gauche, le PS est déçu par son score (23,5 %) : le doute commence à naître sur les chances de victoire de Mitterrand, tandis que la cote de Michel Rocard monte.

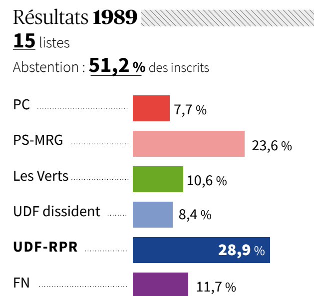
1984 : TRIOMPHE DE LA DROITE UNIE, PERCÉE DU FN



À droite toute ! Ces deuxièmes élections européennes interviennent en pleine guerre scolaire sur le projet de loi Savary, instaurant un « grand service public, laïc et unifié » de l'Éducation. À Paris et en province, la défense de « l'école libre » rassemble des centaines de milliers de personnes. Un an après la claque aux municipales, la gauche subit un nouveau revers. PC et PS totalisent à eux deux 32 % des voix contre 44 % cinq ans plus tôt. Divisés en 1979 sur la question européenne, RPR et UDF font liste commune, derrière Simone Veil et Bernard Pons. Celle-ci recueille 43 % des voix, un record historique non battu à ce jour.

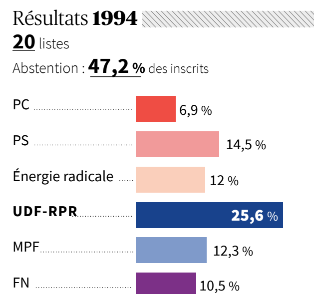
Mais la plus grosse surprise est la percée de la liste FN conduite par Jean-Marie Le Pen (11 %). Le FN bouleverse la vie politique française. Ce n'est qu'un début.
Une semaine après, une nouvelle manifestation monstre à Paris a raison de la loi Savary et du gouvernement Mauroy, remplacé par Laurent Fabius.

1989 : GISCARD FAIT ÉCHOUER LES CENTRISTES



François Mitterrand a été réélu un an plus tôt. Battu, Jacques Chirac a gardé la tête du RPR, tandis que VGE a pris celle de l'UDF. Au grand dam des « quadras » de l'opposition. Douze d'entre eux (Philippe Séguin, François Fillon, Michel Noir, Dominique Baudis, Philippe de Villiers, Charles Millon, François Bayrou…) s'autoproclament « rénovateurs » et veulent profiter des européennes pour prendre le pouvoir dans leur parti. Mais leurs rivalités internes se heurtent à l'habileté du tandem Giscard-Chirac ressoudé pour la circonstance. Et c'est derrière l'ancien président de la République que le RPR et l'UDF font à nouveau liste commune, dont les numéros deux et trois sont Alain Juppé et François Léotard. Avec 28,9 % des voix, la liste VGE devance de cinq points celle du PS conduite par Laurent Fabius, mais surtout inflige un camouflet aux centristes, qui ont fait liste à part derrière Simone Veil (8,4 %) qui avait pris pour numéro deux le nouveau maire de Valenciennes, Jean-Louis Borloo. Mais la surprise est verte. Derrière Antoine Waechter, les écologistes triplent leur score (10,6 %) et décrochent pour la première fois des élus.

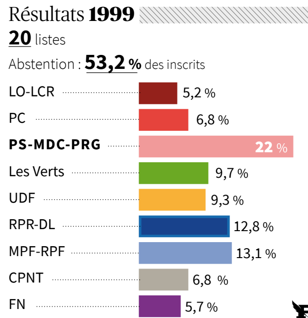
1994 : TAPIE HUMILIE ROCARD, VILLIERS BONDIT



Michel Rocard se souviendra de ces européennes ! Après la déroute de la gauche aux législatives de 1993, François Mitterrand n'avait pu empêcher son ancien premier ministre de prendre la tête du PS. Mais la haine du chef de l'État contre l'emblème de la « deuxième gauche » est inextinguible. En sous-main, Mitterrand encourage et soutient la liste de son ex-ministre de la Ville Bernard Tapie. Le résultat dépasse ses espérances : Tapie atteint 12 % et Rocard doit se contenter d'un piètre 14,5 %, le plus mauvais score jamais obtenu par le PS aux européennes. C'est le glas des ambitions présidentielles de Michel Rocard, également contraint de céder sa place de premier secrétaire. Soutenu par le premier ministre Édouard Balladur, Dominique Baudis n'a aucun mal à placer la liste RPR-UDF en tête. Mais à quel prix ! Parti à 40 % dans les sondages, il n'obtient à l'arrivée que 25,6 %, victime de la percée du souverainiste Philippe de Villiers qui, dix-huit mois après le référendum sur Maastricht, bénéficie de l'euroscepticisme croissant à droite et du coup de pouce que lui a donné le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua.

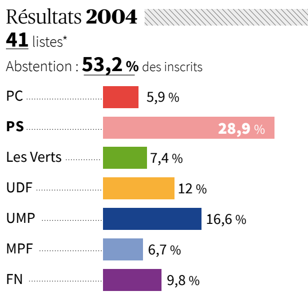
1999 : PASQUA-VILLIERS DOUBLENT SARKOZY-MADELIN

Après la dissolution manquée de Jacques Chirac, en 1997, Philippe Séguin avait ravi à Alain Juppé la présidence du RPR et confié le secrétariat général du parti à Nicolas Sarkozy. Séguin, qui avait mené la campagne du non à Maastricht, se prépare à me-



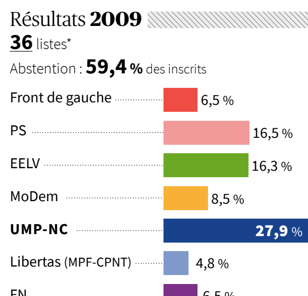
ner la droite à la bataille des européennes. Mais ses relations avec Jacques Chirac restent détestables et, le 16 avril, en pleine campagne, il claque la porte du RPR. Sarkozy le remplace au pied levé et conduit la liste avec Alain Madelin. Mais l'onde de choc est trop forte dans l'univers chiraquien. Pour le plus grand bonheur de Charles Pasqua et de Philippe de Villiers. Le 13 juin, le tandem souverainiste arrive devant le ticket Sarkozy-Madelin (13,1 %, contre 12,8 %). Sonné, le futur président de la République doit passer son tour et renoncer à se présenter à la présidence du RPR.
Le PS, une fois encore conduit par son premier secrétaire, François Hollande, arrive en tête. Le FN pâtit de la rupture entre Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret et se fait doubler par les chasseurs de CPNT qui, avec Jean Saint-Josse, sont la surprise de cette année-là.

2004 : RECORD POUR LE PS AVEC HOLLANDE



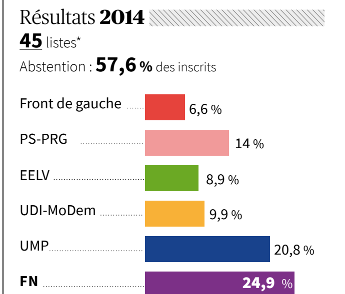
Mauvaise année électorale pour la droite. Victorieuse à la présidentielle et aux législatives de 2002, elle pâtit deux ans plus tard de l'impopularité du gouvernement Raffarin et perd coup sur coup cantonales, régionales et… européennes. Sévèrement.
Le mode de scrutin a changé. Sur une idée conjointe de l'UMP Michel Barnier et du PS Pierre Moscovici, les listes nationales sont remplacées par des listes régionales. La France est divisée en huit régions (une pour l'outre-mer). En Île-de-France, l'UMP est conduite par Nicole Fontaine, ancienne présidente du Parlement européen, et le PS par Harlem Désir. Au niveau national, l'UMP, parti au pouvoir, obtient un score calamiteux : 16,6 %. Douze points derrière le PS qui atteint son record aux européennes (28,9 %).
Marginalisé après la présidentielle de 2002, François Bayrou reprend des couleurs grâce aux 12 % des listes de l'UDF. Derrière, le Front national décroche 7 sièges, les écologistes 6 et les villiéristes 3.

2009 : LES VERTS FONT JEU ÉGAL AVEC LE PS



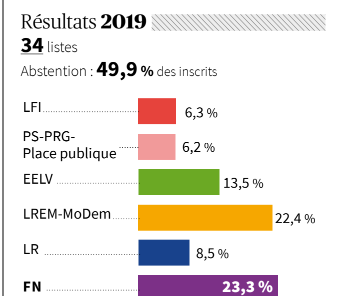
Ce résultat, personne ne l'avait vu venir. Cinq ans plus tôt, les socialistes obtenaient quatre fois plus de voix que les écologistes. En 2009, le PS et EELV font jeu égal : 16,48 % pour le parti alors dirigé par Martine Aubry, 16,28 % pour les listes conduites par Daniel Cohn-Bendit. Deux semaines plus tôt, les sondages accordaient encore plus de 20 % au PS et la moitié seulement au Verts.
Le PS, en fait, ne s'est pas encore remis du congrès de Reims et des soupçons de fraude dans le match qui avait opposé Aubry et Royal pour la succession de Hollande.
En fin de campagne, glissement de terrain au centre, après une joute télévisée entre François Bayrou et Daniel Cohn-Bendit. Crédité de 14 % une semaine plus tôt, le MoDem finit à 8,5 % tandis que les écologistes remontent spectaculairement.
En obtenant l'union de l'UMP et du Nouveau Centre, Nicolas Sarkozy apparaît comme le grand vainqueur. Ses listes finissent largement en tête (27,9 %). En baisse, le FN n'obtient que 3 élus.

2014 : CHUTE DU PS, LE FN POUR LA PREMIÈRE FOIS EN TÊTE



Élu deux ans plus tôt président de la République, François Hollande bat des records d'impopularité. Au printemps 2014, il n'a plus que 18 % de satisfaits (Ifop-JDD). Les municipales de 2014 ont viré à la déroute pour le PS, qui perd 150 villes dont Toulouse, Angers, Reims, Quimper, Saint-Étienne, Roubaix… Le chef de l'État tente de reprendre l'initiative en remplaçant un Jean-Marc Ayrault à bout de souffle à Matignon par le dynamique ministre de l'Intérieur Manuel Valls. Si le nouveau premier ministre démarre avec une cote appréciable, l'effet électoral est nul. Entré en campagne autour de 20 %, le PS finit sous la barre des 14 % (13,98 %). Jamais un parti au pouvoir n'a fait un score si bas aux élections européennes.
Alors que l'UMP, dirigée par Jean-François Copé, s'attend à arriver en tête, c'est le Front national qui arrive largement premier (24,86 % contre 20,81 %). C'est la première fois de son histoire que le parti lepéniste remporte un scrutin national.

2019 : BARDELLA L'EMPORTE, JADOT CRÉE LA SURPRISE



Ce millésime est marqué par un changement de mode de scrutin. Après trois éditions avec des listes régionales, retour à des listes nationales. Après une baisse ininterrompue, on enregistre aussi une remontée de la participation (à 50,12 %).
L'actualité est dominée par la fin de la crise des « gilets jaunes », en partie éteinte par le lancement par Emmanuel Macron d'un grand débat national, mais aussi par l'incendie de Notre-Dame, le 15 avril 2019. Les têtes de liste sont particulièrement jeunes : 23 ans pour Jordan Bardella (RN), 29 ans pour Manon Aubry (LFI), 33 ans pour François-Xavier Bellamy (LR).
Le chef de l'État s'implique fortement dans la campagne en ciblant le RN. La liste Bardella (23,31 %) n'en devance pas moins celle de Nathalie Loiseau (Renaissance, 22,41 %). Un fort mouvement, que les tout derniers sondages n'avaient pas décelé : la percée de l'écologiste Yannick Jadot (13,47 %) et l'effondrement de LR (8,48 % pour Bellamy). ■

» Lire aussi PAGES 4 ET 5

Pourquoi, en tant que libéral, je suis opposé à la loi sur l'« aide à mourir »



NICOLAS BOUZOU

Le projet de loi amendé par la commission spéciale n'a rien de libéral, argue l'essayiste, qui critique l'« absolutisme utilitariste » de ceux qui veulent ouvrir le plus largement possible le droit à l'euthanasie.

Ce n'est pas un conservateur qui écrit ces lignes. J'ai soutenu la loi sur le mariage pour tous et la possibilité pour les couples de femme de faire appel à une procréation médicalement assistée (la PMA) de la même façon que j'aurais soutenu la loi Veil. Dans la tradition libérale classique, chaque nouveau droit correspond à une « liberté négative » pour reprendre la célèbre notion d'Isaiah Berlin : supprimer une interdiction, c'est étendre le champ de la liberté individuelle. Tant que celle-ci ne s'exerce pas au détriment des autres, c'est pour un libéral une bonne chose.

Le projet de loi sur l'aide à mourir, dans son état actuel (à la sortie de la commission spéciale qui a largement amendé le projet initial du gouvernement) ne correspond pas à cette notion. C'est pourquoi il ne saurait se réclamer du libéralisme classique tel qu'il fut défendu en France par Tocqueville, Constant ou Aron. Un point de sémantique d'abord. Ces auteurs ont en commun une grande clarté intellectuelle et langagière. Or ce projet de loi sur l'aide à mourir est en réalité un projet de loi sur le suicide assisté et l'euthanasie. On peut être pour, mais travestir ce qu'il est au moyen d'une expression trompeuse relève de la malhonnêteté sur un sujet où la rigueur devrait aller de soi.

Être libéral, c'est avant tout augmenter les possibilités ici bas. Le gouvernement a planifié l'ouverture de services de soins palliatifs dès cette année. C'est pour le coup une excellente idée qui donne son sens à l'idée d'aide à mourir ou, plus exactement, d'aide à vivre mieux avant de mourir. Il faut lire les nombreux ouvrages qui portent sur ces unités de soins et qui montrent à quel point elles sont valorisées par les malades et leurs familles. Il arrive couramment que des personnes désirant mourir entrent en soins palliatifs et retrouvent le goût de vivre. Permettre de vivre un peu plus, avec moins de souffrance et plus de joie, c'est vraiment libéral.

Être libéral, c'est ne jamais insulter l'avenir tant l'innovation peut résoudre des problèmes apparemment insurmontables. Il est inscrit dans le projet de loi que ce qui est appelé dans le texte *« aide à mourir »* pourra être convoqué pour des pathologies en phases *« avancée ou terminale »*. La France insoumise, dont la

Le libéralisme, ce n'est pas la révolution sociétale. C'est modifier le droit progressivement, expérimenter, revenir éventuellement en arrière. Passer d'un droit relativement conservateur à un droit qui deviendrait brutalement l'un des plus permissifs au monde relève davantage d'un mode de pensée constructiviste que libéral

constance à avoir tort moralement et intellectuellement sur tous les sujets peut susciter une forme d'admiration, s'est félicitée de cette formulation. Mais la médecine et les traitements évoluent à une vitesse sans précédent. Il arrive qu'un essai clinique pour une nouvelle molécule se présente pour des maladies apparemment incurables et prolonge la vie de plusieurs mois voire de plusieurs années. Les cancérologues ne sont pas avares d'exemples d'une « dernière chimiothérapie » qui a donné des résultats inespérés. Même la version précédente du texte, qui mentionnait un *« pronostic vital engagé à court ou moyen terme »*, était trop large. Dans l'état actuel de la science, la notion de « pronostic vital engagé à moyen terme » n'a pas toujours de signification.

Le libéralisme, ce n'est pas l'absolutisme utilitariste. Certains philosophes prétendent, dans la tradition anglo-saxonne, qu'on a bien le droit de demander à mourir à n'importe quel âge en cas de grande souffrance. Mais cet argument, appliqué au choix entre la vie et la mort, est contestable. La vie est faite de joies mais aussi de souffrances. Si un calcul rationnel nous enjoignait à minimiser nos peines, nous nous suiciderions tous tout de suite car de toute évidence, chaque vie est ponctuée de grands malheurs. Ajoutons que l'argument du calcul utilitariste dans le domaine du suicide assisté ou de l'euthanasie est affaibli par le caractère définitif du geste. Quand on meurt, c'est par construction pour une seule fois, ce qui rend la rétractation impossible alors même que les professionnels des soins palliatifs expliquent que l'avis de leur patient sur ces sujets est changeant. Dans le domaine du choix entre la vie et la mort, l'erreur de calcul ne pardonne pas.

Le libéralisme, ce n'est pas limiter la possibilité pour les vivants d'empêcher la mort des autres. La commission spéciale a institué à la demande de La France insoumise un délit d'entrave à l'aide à mourir sur le modèle du délit d'entrave à l'IVG. Cette équivalence est fallacieuse. Empêcher un avortement et empêcher un suicide ou une euthanasie ne peuvent décemment pas être placés sur le même plan. Le gouvernement devrait demander aux associations qui luttent contre le suicide des jeunes ce qu'elles en pensent !

Enfin, le libéralisme, ce n'est pas la révolution sociétale. C'est modifier le droit progressivement, expérimenter, revenir éventuellement en arrière. Passer d'un droit relativement conservateur à un droit qui deviendrait brutalement l'un des plus permissifs au monde relève davantage d'un mode de pensée constructiviste que libéral. Entre le conservatisme et la révolution, il y a l'humilité, particulièrement indiquée sur un sujet comme le droit à mourir. ■

Fin de vie : tous les garde-fous qui ont mis des années à sauter en Belgique ont déjà été levés en France



DESSINS : FABIEN CLAIREFOND

PIERRE JOVA

Pour son livre *Peut-on programmer la mort ?* (Seuil), le journaliste a enquêté sur les dérives de l'euthanasie en Belgique, où la pratique est autorisée depuis 2002. Si la législation y est devenue progressivement plus permissive, le projet de loi en discussion à l'Assemblée nationale en reprend déjà les aspects les plus radicaux, alerte-t-il.

PROPOS RECUEILLIS PAR **Guillaume Daudé**

LE FIGARO. - Que vous inspire le projet de loi relatif à la fin de vie adopté par la commission spéciale ?

PIERRE JOVA. - Cette loi est à la dérive avant même d'avoir quitté le port. Les garde-fous qui ont mis plusieurs années à sauter en Belgique et au Canada ont été levés en quelques jours. La condition du pronostic vital engagé pour le suicide assisté ou l'euthanasie a été remplacée par *« une affection grave et incurable en phase avancée ou terminale »*, soit un spectre aussi large que vague. Certains députés voulaient inclure les mineurs. Le texte est à présent similaire aux modèles belge et canadien, en y ajoutant cette folie d'autoriser un proche du malade à lui donner la mort. L'exécutif a-t-il été dépassé par sa créature ? Ou bien a-t-il laissé les extrémistes pousser le curseur le plus loin possible, pour négocier un repli qui apparaîtrait comme modéré ? Le vote de la commission spéciale a en tout cas le mérite de montrer que l'euthanasie ne supporte aucune « condition stricte » : le projet de loi initial est donc inutile et dangereux.

Quelles leçons tirez-vous de l'expérience de vos enquêtes en Belgique, où l'euthanasie est dépénalisée, et en Suisse, où le suicide assisté est toléré ?

Ce sont des sociétés qui se résignent à administrer la mort, au nom d'une vision faussée de l'autonomie. L'individu croit maîtriser sa vie jusqu'à refuser la dépendance. Son « autodétermination » s'impose aux institutions de santé, qui sont obligées d'accepter la mort programmée dans leurs murs. Mais l'homme n'est jamais seul. La mort a un impact collectif, l'anticiper peut créer des drames familiaux. J'ai recueilli le témoignage de Claire, jeune Bruxelloise dont le père, atteint de la même maladie neurodégénérative qu'elle, a été euthanasié. Elle l'a vécu comme un arrachement et un terrible signal de renoncement. La Belgique et la Suisse se résignent ainsi à accorder la mort plutôt que de garantir des conditions de vie dignes à leurs citoyens les plus précaires. En 2023, Joke Mariman, une handicapée flamande de 43 ans, a obtenu l'euthanasie faute d'une meilleure allocation. Après le cancer (55 %), la seconde cause des euthanasies belges concerne les « polypathologies » (23,2 %), affections chroniques liées à la vieillesse. Un chiffre terrible, quand on connaît la réalité de nos anciens. Beaucoup sont isolés, beaucoup ne veulent pas être un poids pour leur famille. Je refuse que la France imite cette résignation suicidaire.

Vous écrivez que la loi ne se contente pas d'encadrer les mœurs, mais les modifie : les témoignages et les statistiques que vous avez pu recueillir corroborent-ils ce constat ?

La loi étant d'ordre général, elle concerne tout le monde. L'individu totalement libre des déterminismes est une fiction, surtout dans nos sociétés capitalistes qui discriminent les anciens, les handicapés et les malades. Et, dans l'Occident contemporain, ce qui est légal devient moral. Les chiffres attestent cette normalisation des esprits. En Belgique, où elle est dépénalisée depuis 2002, l'euthanasie concernait 3,1 % des décès en 2023. Au Québec, où elle est permise depuis 2014, elle en représente déjà 7,3 % ! En Suisse, près de 2 % de la population s'est inscrite chez Exit, principale organisation qui aide les Helvètes à se suicider.

« La mort programmée crée sa propre dynamique, car une société a besoin de la banaliser pour se persuader qu'elle est normale »

Vous décrivez les différentes étapes qui ont mené la Belgique à faire sauter un par un les garde-fous. Une fois le doigt mis dans l'engrenage, la fuite en avant est-elle inéluctable ?

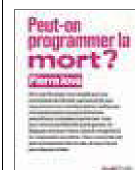
La mort programmée crée sa propre dynamique, car une société a besoin de la banaliser pour se persuader qu'elle est normale. Dès 2014, l'euthanasie belge a été étendue aux mineurs sans limite d'âge. Dans son programme pour les élections fédérales du 9 juin 2024, le Parti socialiste francophone réclame de l'ouvrir aux personnes atteintes de démence, et d'assurer un droit à l'euthanasie *« indépendamment de l'état de santé »*. Cette planification de sa propre mort sera un luxe pour quelques-uns et une pression pour le plus grand nombre.

L'idée de programmer sa mort est issue du « mirage libéral de se posséder soi-même », selon vous. C'est-à-dire ? Quelles en sont les conséquences concrètes sur la société et les comportements ?

En Belgique et en France, les mutuelles promeuvent activement l'euthanasie. *« Ce serait la solution pour les pensions »*, plaisantait Georges-Louis Bouchez, le chef des libéraux belges francophones… Notre inconscient utilitariste nous fait croire que notre dignité réside dans nos capacités, et non dans notre qualité intrinsèque d'être humain. En susurrant à l'oreille des inadaptés, invalides et improductifs : *« Personne ne vous retient »*, la mort programmée est la queue de comète du capitalisme. Contrairement à la gauche belge et française, le Parti communiste portugais l'a très bien compris en s'opposant à la dépénalisation de l'euthanasie et du suicide assisté, en 2023.

Selon vous, quelle est la réponse adéquate à apporter au débat sur la fin de vie en France ? Le modèle français peut-il être amélioré ?

Le modèle français existe déjà : la loi de 1999 fait des soins palliatifs un droit, consolidé par la loi Leonetti de 2005, qui rejette l'acharnement thérapeutique et permet l'arrêt des traitements. La loi Claeys-Leonetti de 2016 rappelle enfin la possibilité de recourir à une sédation profonde pour soulager la personne en fin de vie. La France a maintenu jusqu'ici la distinction entre « laisser mourir » et « faire mourir ». Hélas, cet arsenal législatif n'est toujours pas appliqué dans notre système de santé public, en faillite. Dans le département de l'Ain, où j'habite, il y a 3,6 lits de soins palliatifs pour 100 000 habitants. Dans mon coin, il n'y a pas d'hôpital public et le premier médecin généraliste qui accepte de nouveaux patients est à une heure de route. Plutôt que d'offrir la mort comme solution, il faut garantir un accès égalitaire et réel aux soins. J'ajoute qu'il est du devoir d'une nation se réclamant de la fraternité que de rappeler à ceux doutant de leur dignité la valeur infinie de leur existence. Ce n'est pas parce qu'ils sont diminués ou à l'agonie qu'ils n'ont pas encore des choses à vivre, à donner et à recevoir. ■



■ **PEUT-ON PROGRAMMER LA MORT ?**
Pierre Jova,
Seuil, 60 p., 4,90 €.

Le jour où on fera, vraiment, le bilan de Macron



CHRONIQUE
Bertille Bayart

Quelle situation étrange. Sur fond de chaos calédonien, l'exécutif à la majorité toute relative marche vers une défaite cinglante aux élections européennes à l'issue desquelles se dessinera, selon les mots d'un parlementaire expérimenté, un *« paysage politique post-Nagasaki »*. Recomposition, motion (de censure), dissolution… la conversation politique ces jours-ci n'est que spéculation.

Et, en même temps, le même exécutif déroule un agenda de réformes ambitieux, comme pour conjurer le plus longtemps possible le destin de « lame duck » d'Emmanuel Macron, de président rendu impuissant car inéligible une troisième fois. Son obsession : *« gouverner jusqu'au bout, faire de ce mandat un mandat utile »*, confie un ministre. *« De l'audace »*, avait-il souhaité, au mois de janvier, en conférence de presse. Vœu exaucé, à la limite de la provocation en cette période électorale.

Dans le seul champ économique, le gouvernement lance de nombreux chantiers. Bruno Le Maire s'attaque à la simplification. Guillaume Kasbarian ose la brèche dans la loi SRU sur le logement social. Rachida Dati déclenche l'opération de fusion de l'audiovisuel public. Stanislas Guerini s'attaque à la montagne du statut de la fonction publique, rémunération au mérite, possibilité de licenciement et fusion des catégories à la clé… Et le premier ministre, Gabriel Attal, annonce un tour de vis radical sur l'assurance-chômage. Il faudra avoir travaillé huit mois sur les vingt derniers, et non plus six sur vingt-quatre, pour accéder à une indemnisation dont la durée maximum sera raccourcie, de dix-huit à quinze mois pour les moins de 57 ans.

Le débat immédiat se focalise sur les motivations qui conduisent le gouvernement à durcir ainsi les règles d'éligibilité à l'indemnisation-chômage. S'agit-il d'une réforme à but budgétaire, annoncée comme un gage de sérieux à quelques jours du verdict de l'agence Standard & Poor's sur la note de la dette souveraine ce vendredi ? Ou d'une réforme participant à l'atteinte de l'objectif de plein-emploi, la priorité du quinquennat ? La controverse est imbécile puisque les deux objectifs sont à la fois pertinents, et liés.

« La réalité est qu'il est trop tôt pour savoir si Emmanuel Macron a gagné son pari »

Cette réforme qui approfondit celle engagée pendant le premier quinquennat s'inscrit dans un long inventaire de transformations engagées depuis 2017. Un premier bloc de réformes a concerné la fiscalité avec la suppression de la taxe d'habitation et de la redevance télé pour les particuliers, la fin de l'ISF, transformé en impôt sur la fortune immobilière, la création du prélèvement forfaitaire unique à 30 % sur les revenus des placements financiers, la baisse de l'impôt sur les sociétés ramené de 33 % à 25 % et la réduction engagée des impôts de production (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises, CVAE, en particulier). Un deuxième bloc est constitué de mesures d'attractivité, souvent décidées en deux temps : belote pendant le premier quinquennat, rebelote pendant le second. Ainsi une loi de simplification vient-elle compléter la loi Pacte de 2019, un nouveau texte doit-il renforcer l'attractivité de la place de Paris pour les activités financières, et une nouvelle loi Macron est-elle prévue dans l'esprit de celle portée par le président quand il était ministre en 2015. Troisième bloc, enfin : la réforme du modèle social avec les ordonnances travail portées par Muriel Pénicaud en 2017, le développement de l'apprentissage, la fin programmée du statut des cheminots, la réforme des retraites de 2022, la création de France Travail, la réforme du lycée professionnel, et enfin, de nouveau, la réforme de l'assurance-chômage. Ce bilan à date est impressionnant. On peut bien sûr faire l'inventaire de tous les trous qui restent dans la raquette. Un seul suffit, du reste : le trou dans les finances publiques, illustré par le niveau de la dette (3100 milliards d'euros, 900 milliards de plus qu'il y a sept ans) et du déficit public (5,1 % prévus en 2024). Emmanuel Macron a trop parié sur le redressement du taux d'emploi et de la croissance potentielle pour porter mécaniquement le niveau des recettes, et a trop vite lâché sur les projets de réforme de l'État et donc le niveau des dépenses. Écueil du « en même temps », certains sujets n'ont jamais vraiment été tranchés. L'exécutif persiste dans l'ambiguïté sclérosante entre étatisation de la protection sociale et gestion paritaire. Il a poussé au maximum, jusqu'à l'impasse en bas de l'échelle des rémunérations, le système des exonérations de charges plutôt que d'oser une révolution plus ambitieuse d'un système de cotisations concentrées sur le travail.

Ce bilan enfin, souffre de ne pas pouvoir revendiquer de résultats suffisamment solides. Certes, le taux de chômage a baissé, à 7,5 %, et il s'est encore créé 50 000 emplois au premier trimestre ; mais le plein-emploi reste un objectif lointain. La croissance n'est globalement pas mauvaise, mais pas très bonne non plus. La réindustrialisation est à peine un frémissement. La réalité est qu'il est trop tôt pour savoir si Emmanuel Macron a gagné son pari. Ses réformes, et c'est naturel, sont à métabolisme lent. C'est dans cinq ou dix ans qu'il faudra prendre rendez-vous avec le futur ex-président.

Dès aujourd'hui, cependant, il faut lui donner crédit d'avoir réalisé ce que d'autres ont si souvent promis : sur le terrain de la fiscalité, du système de retraite ou de l'assurance-chômage, Emmanuel Macron a fait cesser une exception française dont certains ont voulu faire une fierté et qui n'était qu'un boulet attaché aux pieds de l'économie du pays. ■

La fusion de l'audiovisuel public, une réforme de bon sens



DESSIN CLAIREFOND

PHILIPPE BAILLY

Le rapprochement de la télévision et de la radio permettra de faire rayonner davantage les médias de l'audiovisuel public, estime le fondateur de NPA Conseil, qui participe à un groupe de travail des États généraux de l'information.

En 2022, l'Autorité de la concurrence a refusé la fusion de TF1 et M6, au motif que leur réunion constituerait un ensemble trop puissant ; ces derniers jours, certains collaborateurs de l'audiovisuel public affirment qu'ils ne voient pas les synergies à attendre d'un rapprochement des sociétés de l'audiovisuel public – y compris quand ils les mettent en œuvre à titre personnel, en passant au quotidien des antennes de France Télévisions à celles de Radio France – et affichent leur scepticisme face à un bon vieux principe qu'on croyait à l'abri des contestations : l'union fait la force !

L'Espagne avec la RTVE, l'Italie avec la RAI, la Belgique francophone avec la RTBF, la Suisse romande avec la TSR ou encore le Royaume-Uni avec la BBC : nos grands voisins ne connaissent pas de tels états d'âme. À l'exception de l'Allemagne, pour des raisons tenant à la structure fédérale du pays, radios et télévisions publiques y sont partout réunies.

Un rapport du Sénat saluait dès 2015 la capacité de ces *« médias de service public européens à se remettre en question et à évoluer »*, en même temps qu'il soulignait, parmi beaucoup d'autres études, les économies que ce rassemblement avait permis de réaliser sur les dépenses de stricte gestion (rationalisation du parc immobilier, mise en cohérence des systèmes informatiques, fonctions de siège…) et la façon dont ils avaient ainsi pu concentrer la ressource sur le service au public et le soutien à la création (moyens de l'information, contribution à la production…).

Chaque jour un peu plus pressant, le défi numérique y ajoute un triple enjeu de visibilité et de rayonnement, face à la multiplication des propositions et à l'hyper-fragmentation des offres.

Pour l'audiovisuel public, mettre demain en place un point d'entrée unique vers le digital devrait d'abord préserver sa « trouvabilité » : lui éviter d'être noyé dans la jungle des sites et applis françaises ou étrangères, lui donner l'assurance d'être vu et reconnu, la garantie de rester présent à l'esprit, et finalement la possibilité d'être choisi. Une étude parue ces derniers jours, selon laquelle près de 52 % des Français prévoient que les médias numériques vont s'imposer de façon exclusive, donne à l'enjeu toute sa mesure.

Rassembler l'audio et la vidéo sur une plateforme commune, comme la RTBF l'a fait dès 2016, cela donnera à voir et à entendre la diversité des angles proposés par les différentes rédactions, et ouvrira la possibilité d'y ajouter des traitements transmédia, à l'image de ce que propose Auvio chez nos voisins wallons.

Dans le monde du bruit médiatique permanent, cumuler leurs forces permettra encore aux médias publics de mettre à profit la formidable caisse de résonance qu'ils représentent unis, et de disposer ainsi des mêmes armes qu'Altice (RMC/BFMTV), M6 (RTL/M6) ou encore Vivendi (Europe 1/CNews) afin de mieux faire résonner et rayonner leurs réalisations les plus remarquables.

Rassembler, ça ne signifie donc pas uniformiser et moins encore diminuer. Sur ce point également, l'exemple de nos voisins apparaît éclairant. Loin de supprimer les antennes historiques « prénumériques » à partir desquelles ils se sont construits ou de gommer les aspérités qui en fondent l'identité, ils ont profité de la TNT, et maintenant du streaming, pour développer de nouvelles approches thématiques et élargir leur proposition.

Si penser que « l'union fait la force » apparaît bien décidément comme un principe de bon sens, « il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même » vaut tout autant… Et peut être davantage encore. On lit souvent que le biorythme du numérique s'apparente à celui des chiens : sept fois plus rapide que celui d'un être humain.

Les retards pris dans le monde numérique se paient donc sept fois plus cher. Alors que le torrent des fake news se fait chaque jour plus intense, et que la « French touch » peine à résister à la puissance financière toujours croissante des plateformes globales, il y a urgence, décidément, à ce que l'audiovisuel public rassemble ses forces. ■

FIGAROVOX

NOUVELLE-CALÉDONIE
« Ce qu'il se passe aujourd'hui à Nouméa arrivera, demain, en métropole », une tribune de Sonia Backès, présidente de l'assemblée de la province Sud de Nouvelle-Calédonie

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
« Un débat grotesque à l'image d'une élection défouloir », une tribune de l'historien Maxime Tandonnet

FIN DE VIE
« L'expérience belge devrait conduire le Palais Bourbon à la prudence », une tribune d'Alain Destexhe, sénateur honoraire belge, membre de la commission spéciale qui a légalisé l'euthanasie en Belgique

LE FIGARO

Dassault Médias (actionnaire à plus de 95 %) 23-25, rue de Provence 75009 Paris
Président-directeur général Charles Edelstenne
Administrateurs Thierry Dassault, Olivier Costa de Beauregard, Benoît Habert, Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS (société éditrice) 23-25, rue de Provence 75009 Paris
Président Charles Edelstenne
Directeur général, directeur de la publication Marc Feuillée

Directeur des rédactions Alexis Brézet
Directeur délégué de la rédaction Vincent Trémolet de Villers
Directeurs adjoints de la rédaction Gaëtan de Capèle (Économie), Laurence de Charette (pôle audiovisuel), Anne-Sophie von Claer (Style, Art de vivre, F), Philippe Gélie (International), Anne Huet-Wuillème (Édition, Photo, Révision, DA), Jacques-Olivier Martin (directeur de la rédaction du Figaro.fr), Étienne de Montety (Figaro Littéraire), Bertrand de Saint-Vincent (Culture, Télévision), Yves Thréard (Enquêtes, Opérations spéciales, Sports, Sciences).

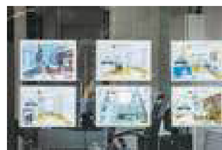
Directeur artistique Pierre Bayle
Rédacteur en chef Frédéric Picard (Web)
Directeur délégué du pôle news Bertrand Gié
Éditeurs Robert Mergui, Anne Pican

FIGAROMEDIAS 23-25, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07
ARPP autorité de régulation professionnelle de la publicité
Président-directeur général Aurore Domont
Direction, administration, rédaction 23-25, rue de Provence 75009 Paris
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'Imprimerie, 79, rue de Roissy 93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0426 C 83022
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7 h à 18h ; sam. de 8 h à 13 h au 01 70 37 31 70. Fax : 01 55 56 70 11.
Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an – France métropolitaine
Club Prestige : 599 €. Club : 529 €. Semaine : 415 €. Week-end Prestige : 429 €. Week-end : 359 €.
LE TRI + FACILE
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier : Allemagne. **Taux de fibres recyclées :** 100%.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/011/001. **Eutrophisation :** Ptot 0.002 kg/tonne de papier.

Ce journal se compose de : Édition nationale
1er cahier 20 pages
Cahier 2 Économie 8 pages
Cahier 3 Le Figaro et vous 10 pages
Cahier 4 Vins 16 pages

LE FIGARO économie



IMMOBILIER
LA GRANDE DÉPRIME DU MARCHÉ PARISIEN
PAGE 25

PRESSE
LAGARDÈRE LANCERA UN NOUVEL HEBDOMADAIRE, « JDNEWS », EN SEPTEMBRE
PAGE 28



Constance Benqué, présidente de Lagardère News.

Face à la Chine, le retour du protectionnisme en Europe

Tandis que Bruxelles prépare sa riposte à Pékin contre la déferlante de voitures électriques, tous les candidats aux européennes plaident pour la fin de la naïveté.

De Valérie Hayer à Jordan Bardella, en passant par François-Xavier Bellamy et Raphaël Glucksmann, chacune des têtes de listes aux élections européennes peut faire sienne ce slogan : « *Il faut mettre fin à la naïveté à l'égard de la mondialisation.* » Devant la déferlante de véhicules électriques « made in China » qui enfle, la Commission européenne, elle aussi, prépare sa riposte. Elle a lancé il y a neuf mois une enquête sur les pratiques commerciales déloyales de Pékin et s'apprête à imposer des droits de douane supplémentaires aux voitures chinoises. Les Européens ont laissé quasi disparaître l'industrie locale des panneaux solaires et mettre à mal la sidérurgie. Le libre-échange sur lequel s'est largement bâtie l'Union européenne n'est plus l'alpha et l'oméga de sa politique. Le Vieux Continent entend se protéger. Mais sans déclarer une guerre commerciale totale contre la Chine comme s'y sont engagés les États-Unis. Car les Européens ne peuvent pas se permettre de tourner le dos à l'immense marché chinois.

→ EN FRANCE, LE PROTECTIONNISME EMPORTE TOUS LES SUFFRAGES → L'ACIER EUROPÉEN LAMINÉ PAR LES IMPORTATIONS PAGES 22 ET 23



S. SORIANO ET P.L. DELORT/LE FIGARO, 135PIXELS - STOCK.ADOBE.COM, JOEL SAGET / AFP, LUCAS BARIOULET

Explosion des erreurs du fisc sur les résidences secondaires

À la suite des couacs de la déclaration de biens immobiliers, le montant des sommes indûment réclamées aux contribuables a doublé en un an, passant de 312 millions en 2022 à 724 millions en 2023.

PAGE 24

> FOCUS

FAUCHON RACHETÉ PAR LE BRETON GALAPAGOS

Les petits fours Fauchon rejoignent les crêpes dentelle Gavottes. L'épicier de luxe Fauchon, propriété de la famille Ducros depuis 2004, vient d'être racheté par le groupe breton Galapagos, à la tête de plusieurs marques de biscuits comme Gavottes mais encore Traou Mad. *« Nous connaissons la famille Tacquard depuis plusieurs années,* raconte Samy Vischel, président de Fauchon Paris depuis 2018. *Fauchon a connu des difficultés, mais depuis trois ans, ses résultats sont assainis. Fauchon fait partie du patrimoine français. Michel Ducros a toujours souhaité que l'entreprise reste dans les mains d'une famille française. Les Tacquard sont apparus comme le meilleur partenaire possible. »*
Présent dans plus de 15 pays avec 85 points de vente, Fauchon est aussi à la tête de deux hôtels 5 étoiles (à Paris et à Kyoto). Sans oublier son école de gastronomie, ouverte à Rouen en 2022. *« Racheter Fauchon est une opportunité pour Galapagos de compléter notre passion pour le savoir-faire gastronomique,* explique Jérôme Tacquard, directeur général du groupe familial. *Nous aimons les marques de référence, qui ont su traverser les siècles. Notre volonté est de poursuivre et cultiver l'héritage de Fauchon. »* Un nouveau site internet doit voir le jour dans quelques mois. Parallèlement, le réseau de boutiques va s'étoffer, avec de nouvelles épiceries, allant du corner à la boutique en propre ou avec des partenaires locaux. Pour les hôtels aussi, d'autres adresses sont prévues. *« Nous en visons une dizaine d'ici 2030 »,* déclare Jérôme Tacquard. Le prochain ouvrira à Riyad.

MATHILDE VISSEYRIAS

le ***PLUS*** *du FIGARO* ***ÉCO***

FRENCH TECH
La réforme de l'assurance-chômage, un frein à la création de start-up ? PAGE 27

L'HISTOIRE

David Layani propose la présidence d'Atos à Stéphane Richard

L'aventure de Stéphane Richard dans la banque d'affaires sera-t-elle de courte durée ? Depuis son départ d'Orange en mai 2022, l'ex-PDG de l'opérateur télécoms a rejoint Perella Weinberg Partners. Mais il pourrait faire son grand retour dans le numérique. Selon nos informations, Stéphane Richard *(à gauche)*, 62 ans, pourrait former un duo avec David Layani *(à droite)* à la tête d'Atos si l'offre de ce dernier l'emporte sur celle de Daniel Kretinsky.
L'ex-patron de l'opérateur télécoms prendrait la présidence d'Atos, laissant la direction générale au patron de Onepoint. Dans la dernière ligne droite, et alors que le choix du repreneur est prévu ce week-end, ce tandem a pour but de rassurer les créanciers, après des années d'instabilités managériales qui ont précipité la chute d'Atos. L'ex-PDG d'Orange, qui a dû quitter le groupe à cause de l'affaire Tapie, dans laquelle il était mis en cause, apporterait son expérience au quadra David Layani. Stéphane Richard connaît bien Atos. En novembre 2020, des rumeurs faisaient état d'un intérêt du premier opérateur français pour le groupe informatique, malgré le démenti ferme de la direction d'Orange. À l'automne 2021, au moment où Atos entamait sa spirale infernale, l'hypothèse d'un rachat d'une partie des actifs d'Atos dans le cloud et la cybersécurité a été évoquée. Après son départ d'Orange, Stéphane Richard a rejoint la banque Perella Weinberg Partners.



L'établissement et son banquier star, David Azéma, ont conseillé Atos ces derniers mois sur le projet de vente de Tech Foundations à Daniel Kretinsky, avant que celui-ci n'achoppe. Interrogés par *Le Figaro*, David Layani et Stéphane Richard n'ont pas souhaité commenter. ■

LUCAS MEDIAVILLA

Doctolib va déployer le paiement en ligne des consultations

Il sera bientôt possible de payer en ligne sa consultation chez le médecin. La plateforme Doctolib a annoncé lundi « *le déploiement progressif du paiement en ligne pour les consultations physiques* », déjà disponible pour les téléconsultations, et ce « *dans les prochaines semaines* ». Aucun calendrier plus précis n'a été communiqué.
En mars, le directeur général de la plateforme de prise de rendez-vous médicaux, Jean-Urbain Hubau, avait déjà dévoilé l'arrivée de cette fonctionnalité, lors d'une audition au Sénat. Avec notamment l'objectif de rendre « *indolore, transparent et fluide de l'acte de pouvoir facturer* » la consultation.
Concrètement, les patients qui le souhaitent pourront bientôt ajouter leur moyen de paiement directement sur l'application ou sur le site de Doctolib. « *Dès le rendez-vous en cabinet terminé, les médecins et les kinésithérapeutes utilisateurs du logiciel médical et de facturation Doctolib pourront donc déclencher le paiement en un clic* », explique la plateforme.
Cette innovation doit faire gagner du temps aux praticiens, « *la facturation manuelle et son suivi (faisant) perdre un temps précieux aux professionnels de santé* », estime Doctolib. « *Pour les kinésithérapeutes, souvent confrontés à des impayés compte tenu de leurs habitudes de paiement par groupe de séances, le paiement en ligne contribuera également à sécuriser leurs revenus* », ajoute la plateforme. Et quid de la sécurité des transactions ? « *Vos informations de paiement ne sont accessibles à personne* », insiste Doctolib.
Doctolib a par ailleurs indiqué que le « *paiement (...) sécurisé pour les professionnels de santé qui pratiquent le tiers payant* » sera lui lancé « *d'ici la fin de l'année* ».

JULIEN DA SOIS

Commerce : l'Europe poussée à sortir de sa naïveté

Florentin Collomp

Face à une déferlante d'importations de véhicules électriques chinois, Bruxelles prépare des droits de douane, mais moins que les 100 % imposés par Washington.

Quand Joe Biden a annoncé il y a deux semaines, pour des raisons largement électorales, des droits de douane de 100 % sur les véhicules électriques chinois, de nombreuses voix ont accusé l'Union européenne de faiblesse, faute d'en faire autant. Pour Washington, la mesure était d'autant plus facile à prendre que les États-Unis n'importent quasiment pas de véhicules de Chine, tandis que les fabricants chinois pourraient s'arroger un quart du marché européen de l'électrique cette année. Leurs milliers de voitures tout juste débarquées s'accumulent dans les ports européens dans l'attente d'être vendues, avec des droits de douane limités jusqu'ici à 10 %. L'Administration américaine a donc beau jeu d'inciter l'Europe à l'imiter. Le Vieux Continent est-il prêt à se défendre ou sera-t-il le dindon de la farce de la mondialisation ?

À son propre rythme, la Commission européenne s'apprête à réagir. À l'approche de la conclusion d'une enquête de neuf mois sur les subventions de l'État chinois à son industrie, Bruxelles pourrait annoncer un relèvement de ses droits de douane début juin. Ursula von der Leyen assume une *« approche beaucoup plus ciblée »* que celles des États-Unis. *« Si nous appliquons des droits de douane, ils seront proportionnels au dommage économique subi, conformément aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) »*, a précisé la présidente de la Commission, candidate à un second mandat, lors d'un débat télévisé à Bruxelles, la semaine dernière. Soit des tarifs sans doute relevés entre 15 % et 30 %, alors qu'il faudrait au moins 40 % à 50 % pour être efficace, selon une étude de Rhodium Group.

Dans une situation plus complexe que les États-Unis, l'Europe - l'Allemagne au premier chef - cherche à protéger ses propres parts de marché en Chine. Il ne faut pas oublier non plus les importations de véhicules fabriqués là-bas et importés en Europe par des constructeurs européens, comme la Dacia Spring ou des modèles de Volkswagen ou BMW. Les Européens savent cependant qu'il est temps d'agir pour éviter à leur secteur automobile le sort subi par celui des panneaux solaires, éradiqués par un raz-de-marée chinois à prix cassés.

Sans le renier, l'Union européenne révise peu à peu son dogme du libre-échange. Dans une tribune commune au *Financial Times* publiée mardi, Emmanuel Macron et Olaf Scholz en réaffirment le principe. *« L'UE doit continuer à défendre le commerce multilatéral fondé sur des règles et agir en faveur d'une concurrence loyale »*, plaident-ils. De plus en plus difficile quand ses principaux concurrents, États-Unis, Chine, Japon ou Inde, érigent des barrières pour protéger leurs marchés ou subventionnent leurs entreprises.

« Réduction du risque »

« La Chine viole les règles de l'OMC, sa politique est de plus en plus agressive et nous devons répondre », enjoint Sandro Gozi, candidat aux élections européennes sur la liste Renaissance. *« Nous ne devons pas être protectionnistes, mais pas naïfs non plus. Nous ne pouvons pas rester sans rien faire »*, plaide Nicolas Schmit, commissaire sortant à l'Emploi et candidat socialiste à la présidence de la Commission. *« Nous ne sommes pas dans une guerre commerciale »*, tempère von der Leyen, qui continue à défendre sa doctrine de *« réduction du risque »* (*de-risking*) vis-à-vis de la Chine.

« Cette stratégie de réduction du risque est dépassée par le choc de surproduction chinois, estime Sander Tordoir, économiste au Centre for European Reform. *Il faut aller beaucoup plus loin, si l'on veut maintenir une base manufacturière viable. Pour le solaire, c'est trop tard, mais dans les véhicules électriques, l'Europe est un gros exportateur. »* Pour François Godement, conseiller spécial Asie et États-Unis à l'Institut Montaigne, *« l'Union européenne est la dernière à faire semblant de croire aux règles du multilatéralisme »*. Sans mesures de protection de son marché intérieur comparables à celles des États-Unis, elle risque de devenir *« le déversoir »* des produits chinois. François Godement cite aussi en exemple la naïveté de ce commissaire européen à l'Agriculture qui s'est précipité à Pékin pour supplier le régime de ne pas cibler par des mesures protectionnistes ce secteur *« stratégique »* pour l'Europe. *« Il faudrait que l'Union européenne devienne un peu moins souverainiste à l'intérieur de ses frontières et un peu plus souverainiste à l'extérieur pour assurer l'avenir de ses emplois »*, plaide-t-il.

Fondée sur le multilatéralisme et le libre-échange, l'Union européenne s'est imposée comme une puissance commerciale. La deuxième derrière la Chine, devant les États-Unis, elle compte le plus grand nombre d'accords de libre-échange au monde. Cela contribue en large partie à sa croissance, même si les débats, comme ceux entendus pendant la campagne des européennes, font état d'inquiétudes croissantes quant à l'impact sur la production locale et l'emploi. Le doublement du déficit commercial avec la Chine en quelques années, à près de 300 milliards d'euros, a accéléré la prise de conscience. *« Il existe un malaise sur un risque de décrochage de la compétitivité européenne, mais on peut le relativiser en rappelant que l'Union européenne dégage un excédent commercial de 2 % »*, souligne Jacob Kirkegaard, économiste au German Marshall Fund.

Quinze enquêtes ouvertes

Le déficit européen avec la Chine a d'ailleurs reculé de 18 % sur un an au premier trimestre 2024, tandis que l'excédent européen avec les États-Unis a atteint un record. La guerre commerciale ouverte entre Pékin et Washington est une opportunité pour les exportations de l'UE, qui trouvent des débouchés là où les deux géants se ferment leurs portes. D'où cette stratégie de réduction du risque plutôt que d'un « découplage » prôné par certains Américains. Même s'il faut davantage montrer ses muscles vis-à-vis de la Chine, comme l'Europe commence à le faire. Elle a ouvert quinze enquêtes, sur les véhicules électriques, le solaire ou l'éolien, pour des soupçons de dumping, de subventions abusives ou sur la sécurité des produits. Avec des résultats : Pékin s'est retiré d'un appel d'offres pour fournir des trains en Bulgarie à la suite d'une de ces enquêtes.

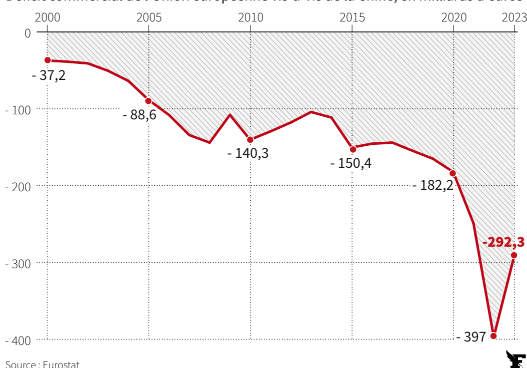
Si l'Europe ne veut pas se replier sur elle-même en érigeant des barrières autour de ses frontières, tout en réduisant sa dépendance au géant chinois, elle n'a guère d'autre choix que de poursuivre sa stratégie d'accords de libre-échange dans le reste du monde. Le rejet par le Sénat français du Ceta avec le Canada, qui profite depuis sept ans à nos agriculteurs et producteurs, ou l'enterrement par Emmanuel Macron de celui avec le Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay) revient un peu à se tirer une balle dans le pied. *« C'est se priver d'opportunités de croissance*, commente Sander Tordoir. *L'Europe doit être plus claire sur le diagnostic et les solutions. »* ■



Regroupés sur un quai du port de Yantai, des véhicules électriques fabriqués en Chine attendent d'être exportés sur un navire porte-voitures.
CFOTO /NURPHOTO VIA AFP

Le déficit s'est considérablement creusé depuis 2020

Déficit commercial de l'Union européenne vis-à-vis de la Chine, en milliards d'euros



Source : Eurostat

En France, le protectionnisme



MIGUEL MEDINA/AFP

« On a été trop naïfs vis-à-vis de la Chine »
Valérie Hayer (Renaissance)



FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

« Il faut que l'Europe cesse d'être le dindon de la farce »
Raphaël Glucksmann (PS/Place publique)

Anne de Guigné

« *Mettre fin à une sorte de naïveté à l'égard de la mondialisation* », « *Sortir de la naïveté face à l'agressivité chinoise* », « *Ne plus être les dindons de la farce* », « *S'assurer une concurrence loyale* ». Lorsque dans les débats des candidats aux européennes intervient le thème du commerce international, les harangues perdent soudain en vigueur et les candidats semblent parler d'une seule voix. Les prises de position citées, exprimées respectivement par Jordan Bardella (RN), Valérie Hayer (Renaissance), Raphaël Glucksmann (PS) et François-Xavier Bellamy (LR) renvoient ainsi toutes à l'idée qu'après des décennies de libéralisme débridé, il serait temps de protéger davantage les entreprises européennes face à leurs redoutables concurrentes chinoises et américaines.

Sans surprise, c'est du côté des extrêmes de l'échiquier que la critique envers l'ouverture commerciale se fait la plus virulente. LFI entend tout simplement mettre un terme au libre-échange. Pour Manon Aubry, c'est un mouvement de relocalisation et de planification écologique qui permettra à la France de se reconstruire. Le RN défend, de son côté, « *le patriotisme économique, la priorité nationale et la préférence européenne* ». Le président du Rassemblement national se positionne ainsi contre le travail détaché au sein du marché unique. Il défend une notion de « *juste échange* » qui se déclinerait par l'instauration de clauses miroirs dans les traités internationaux et un moratoire sur tout nouveau traité.

Les positions de Valérie Hayer et Raphaël Glucksmann paraissent étonnamment proches de celles exprimées du côté de LFI ou du RN. Ainsi la candidate de la majorité présidentielle, tout comme celui du PS, défend l'idée d'un Buy European Act (une loi « acheter européen ») qui assumerait la préférence européenne pour la commande publique. Valérie Hayer plaide pour « *un bouclier commercial européen* » avec des droits de douane automatiques et massifs en réponse aux tarifs douaniers contre les entreprises européennes, quand Raphaël Glucksmann appelle de ses vœux l'émergence d'un « *protectionnisme écologique* ».



L'acier européen laminé par les importations

Emmanuel Egloff

« Les usines chinoises inondent le marché européen depuis au moins quatre ans avec leurs surcapacités de production d'acier à des prix cassés, exerçant une immense pression sur les producteurs européens. » Cité dans un communiqué le 16 mai, Axel Eggert, le directeur général de l'Association européenne de l'acier (Eurofer), dresse un tableau pessimiste de la situation de l'acier en Europe. Le problème majeur vient d'un marché mondial aujourd'hui particulièrement déséquilibré. L'an dernier, 55 % de la production mondiale (1,7 milliard de tonnes) d'acier provenait de Chine. L'Europe, qui consomme environ 150 millions de tonnes par an, apparaît bien faible. Surtout, *« la capacité de production d'acier excédentaire dépasse 600 millions de tonnes dans le monde »*, s'alarme Eurofer.

Les autorités européennes ont conscience de la situation. Un certain nombre de mesures ont été prises au cours des dix dernières années pour tenter de ralentir cet afflux d'acier à bas prix. Les premières concernent des droits de douane supplémentaires sur les importations en provenance de certains pays ciblés, notamment la Chine. Les secondes portent sur les quotas d'importations maximales en provenant de différents pays. Ces mesures ne sont pas pérennes. Une nouvelle enquête de la Commission a été ouverte en mai afin de prolonger les premières de deux années. Les quotas ne pourront pas se prolonger au-delà de 2026, pour être conforme aux dispositions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les effets des mesures européennes restent modestes. Entre 2012 et 2023, les importations d'acier ont bondi de 60 % quand les exportations se sont effondrées de 50 %. Conséquence : l'Europe est passée d'exportateur net de 16 millions de tonnes d'acier par an à importateur net à hauteur de 12 millions de tonnes. En 2012, les importations d'acier représentaient 9 % de la production européenne. L'an dernier, elles pesaient près de 20 %. Les mesures anti-dumping ont permis de faire baisser ces importations de plus de 13 % entre 2018 et 2023. Sauf que la production européenne a flanché de plus de 20 % sur la période, provoquant une hausse de la part des importations.

> **« La capacité de production d'acier excédentaire dépasse 600 millions de tonnes dans le monde »**
> **L'Association européenne de l'acier (Eurofer)**

Cette efficacité toute relative s'explique par la grande adaptabilité des industriels chinois. Les surtaxes concernent ainsi spécifiquement certains types de produits (brame, bobine laminée à chaud ou à froid, rond à béton…), et les importateurs font rapidement évoluer leur offre pour cibler des produits non concernés. De même, les producteurs chinois inondent certains pays d'Asie du Sud-Est (Vietnam, Indonésie…) de leur acier à prix cassé, poussant la production nationale de ces pays à s'écouler vers l'Europe, sans être touchée par les sanctions. Dernier point, certains industriels chinois, soutenus financièrement par leur gouvernement, ont installé de nouvelles usines sidérurgiques en dehors de la Chine, notamment en Indonésie dans l'acier inoxydable, leur permettant de contourner les mesures européennes.

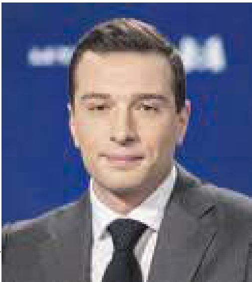
L'Europe mise beaucoup sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), actuellement en phase de test et qui doit devenir pleinement actif en 2026. Il doit permettre d'imposer une taxe en fonction du contenu carbone des produits. Sauf que, là aussi, les industriels redoutent un contournement de ce mécanisme, notamment avec des contrats d'approvisionnement long terme (PPA) d'électricité liés à des champs d'énergie renouvelable, permettant d'afficher un contenu bas carbone pour les produits à destination de l'Europe.

Aujourd'hui, l'enjeu de la future Commission européenne sera donc de rendre plus efficace les mesures actuelles et de corriger les défauts du MACF. Les industriels espèrent un *« pacte industriel »*, après le « Green Deal » des autorités européennes actuelles. ■

Accord stratégique avec l'Australie sur les minerais critiques

Se protéger et commercer avec ses « amis ». C'est la stratégie retenue par l'Europe pour assurer sa souveraineté énergétique et industrielle, en nouant des alliances de par le monde avec les grands producteurs de matières premières. L'UE a ainsi signé, mardi, un protocole d'accord avec l'Australie - riche de lithium, cobalt, terres rares et cuivre…- *« en vue de coopérer sur les minerais critiques et stratégiques durables »*. Le partenariat couvre l'ensemble de la chaîne de valeur : exploration, extraction, transformation, raffinage, recyclage et traitement des déchets d'extraction. Outre le développement de projets conjoints, l'enjeu est aussi de coopérer dans les pays où l'UE et l'Australie ont des intérêts mutuels, en mettant l'accent sur *« la réduction des incidences sur l'environnement et sur l'intérêt des communautés locales »*. Des accords similaires ont été signés avec le Canada et l'Ukraine en 2021, avec le Kazakhstan et la Namibie en 2022, avec l'Argentine, le Chili, la Zambie, la République démocratique du Congo et le Groenland en 2023, et enfin avec le Rwanda, la Norvège et l'Ouzbékistan en 2024. A. C.

emporte tous les suffrages



FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

> **« L'Europe doit mettre fin à une forme de naïveté à l'égard de la mondialisation »**
> **Jordan Bardella (RN)**



FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

> **« L'Union européenne devra apprendre à appliquer des quotas »**
> **François-Xavier Bellamy (LR)**

C'est le candidat LR, François-Xavier Bellamy, qui semble afficher la position la plus nuancée sur le commerce international. Il en souligne les bienfaits, tout en réclamant davantage de quotas et un élargissement du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). On le voit, le débat reste mesuré ! Dans l'Hexagone, hormis les économistes, seul le directeur général de Stellantis, Carlos Tavares, a ainsi assumé récemment une critique publique du protectionnisme.

« Retour de manivelle »

Le durcissement du contexte international a motivé ce changement de pied des politiques français. *« Le consensus de Washington voyait la liberté complète du commerce international comme l'alpha et l'oméga de la politique économique. C'était une position intellectuellement et politiquement trop extrême et on est en train d'assister à un retour de manivelle, l'émergence d'une guerre de tarifs et de subventions, venant des États-Unis et de la Chine,* explique le chercheur Olivier Blanchard. *Dans ce contexte, l'Europe n'a guère le choix que de se défendre, d'utiliser des tarifs, mais sans rentrer dans une escalade qui pourrait être catastrophique. »*

La convergence des prises de position distingue toutefois la France en Europe. Chez nos voisins, notamment en Allemagne, les thèses protectionnistes ont également gagné du terrain sans que le libre-échange perde tous ses défenseurs. Dans un article publié sur le site Telos, l'économiste Élie Cohen tente de comprendre les racines de cet unanimisme hexagonal : *« Il n'y a jamais eu en France de plébiscite de la mondialisation heureuse. Les accords commerciaux signés par le passé l'ont été par la CEE puis par l'UE et ils ont été menés de pair avec l'intégration européenne,* écrit-il. *L'ouverture s'est faite comme par effraction, comme un produit fatal de nos obligations européennes. »*

La ligne des politiques français s'explique encore par une dure réalité : en raison de sa faible compétitivité, l'économie française a beaucoup souffert ces dernières années. Le pays s'est désindustrialisé, son agriculture s'est appauvrie et ses déficits commerciaux se sont creusés. Cette trajectoire n'est pas celle du Vieux Continent. Loin de là : en 2022 l'Union restait le premier exportateur mondial de biens manufacturés et de services. ■

Résidences secondaires : les erreurs du fisc au détriment des propriétaires explosent

Julie Ruiz Perez

À la suite des couacs de la déclaration de biens immobiliers, le montant des sommes indûment réclamées aux contribuables a doublé en un an, passant de 312 millions en 2022 à 724 millions en 2023.

Cela aurait dû être le mot final d'un chapitre éprouvant pour les propriétaires et les agents de l'administration fiscale. Lancé suite au naufrage qu'a été la nouvelle déclaration de biens immobiliers (GMBI) mise en place l'an dernier, le rapport des députés Christine Pires-Beaune (PS) et Robin Reda (Renaissance) sur *« les dysfonctionnements dans la gestion des impôts locaux et leurs conséquences »* devait être rendu ce mardi. Mais, suite à des informations récupérées le jour même par la députée socialiste concernant la gestion de la déclaration de biens immobiliers, la publication du rapport a finalement été reportée en urgence. L'affaire n'a donc pas fini de faire des remous.

En l'état, les travaux des parlementaires mettent en lumière les conséquences des « dysfonctionnements » dans la collecte des impôts locaux dont les proportions sont assez impressionnantes. Le document notamment fait état d'un dérapage des erreurs du fisc sur la taxe sur les résidences secondaires (THRS). Pour cet impôt, les sommes indûment réclamées sont passées d'environ 312 millions en 2022 à 724 millions en 2023, selon une information confirmée par la DGFIP. À noter, ce chiffre peut encore augmenter dans la mesure où les contribuables peuvent encore faire des réclamations à l'administration fiscale jusqu'à la fin de l'année. Cette augmentation colossale de plus de 130 % est à imputer à la mise en place de d'une nouvelle démarche administrative suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (qui servait jusque-là de base aux calculs du fisc).

> **« Chaque année, la DGFIP enregistre entre 250 000 et 440 000 contentieux sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, liés en large partie à des changements d'adresse non communiqués »**
>
> Le rapport parlementaire sur « les dysfonctionnements dans la gestion des impôts locaux et leurs conséquences »

Pour mémoire, l'an dernier, la dernière tranche de taxe d'habitation a été supprimée sur les résidences principales, et pour les résidences principales seulement. Ainsi, les propriétaires d'une résidence secondaire doivent toujours s'acquitter de cette taxe ou de la taxe sur les logements vacants, le cas échéant. En parallèle, les propriétaires ont dû remplir pour la première fois l'an dernier la déclaration de bien immobiliers (GMBI). Cette nouvelle démarche administrative obligatoire vise à établir les statuts d'occupation des logements afin de faire payer les bonnes taxes aux bons contribuables.

Simple sur le papier, cette contrainte fiscale a pourtant laissé perplexe certains propriétaires, notamment *« les plus âgés avec parfois de faibles connaissances numériques »* car cette démarche devait se faire impérativement en ligne, analyse le député corapporteur Robin Reda. Une confusion qui n'a pas été sans conséquences pour les services du fisc dont le principal syndicat dénonçait déjà l'année dernière *« une incompréhension des contribuables »* et *« un accroissement des incivilités »* vis-à-vis de cette nouvelle déclaration. Concrètement, l'année dernière, l'administration fiscale a vu ses sollicitations téléphoniques augmenter de 38 %. *« L'essentiel de ces demandes était lié à GMBI »*, confirme Robin Reda. Mais, au-delà de la *« communication imparfaite »* selon la formule de la DGFIP - qui a poussé le fisc à décaler deux fois la date butoir l'an dernier -, ce manque de préparation a aussi entraîné 724 millions d'euros d'erreur au détriment des contribuables. Ces avis erronés ont d'ailleurs également eu un coût pour les finances publiques dans la mesure où, dans le cas d'un dégrèvement, le contribuable ne paye logiquement pas la facture mais l'État, en revanche, verse bien le montant promis à la collectivité censée recevoir la taxe. À savoir les communes, pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Chaque année la DGFIP enregistre *« entre 250 000 et 440 000 contentieux sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, liés en large partie à des changements d'adresse non communiqués »*. Mais au-delà des erreurs « habituelles », l'année dernière a vu fleurir des cas d'erreurs plus atypiques. Certains propriétaires, selon le principal syndicat du fisc Solidaires-finances publiques, se seraient vu réclamer une taxe d'habitation sur une résidence secondaire pour… un balcon. Plus saugrenus encore, environ 16 000 parents ont reçu des avis de taxe d'habitation sur une résidence secondaire adressée à leurs enfants mineurs, selon la DGFIP. Pour ces cas, *« les montants ont bien été dégrévés automatiquement et nous avons mis à jour le traitement informatique cette année afin que ce type d'erreur ne se reproduise plus »*, indique la DGFIP.

Cette année, justement, après un travail de retour d'expérience, l'administration fiscale a mis en place des mesures : communication plus poussée, une étape de la traditionnelle déclaration de revenus qui renvoie vers GMBI, possibilité de faire sa déclaration sur papier… Dans l'ensemble, l'administration espère *« revenir à des montants d'erreurs similaires à ceux d'avant 2023 »* et, même, à moyen terme, *« descendre en dessous grâce à la fiabilisation des données »*. ■



Les sommes indûment réclamées par le fisc, en 2023, pour la taxe sur les résidences secondaires sont en augmentation de plus de 130 %.
MARTIN BERTRAND/ HANS LUCAS VIA REUTERS

La taxe foncière s'est envolée l'an dernier, les particuliers premières victimes

Guillaume Errard et J. R. P.

Les causes sont connues, mais la facture n'en est pas moins salée. Sans surprise, après l'envolée des taux de taxes foncières, les recettes de cet impôt local ont explosé l'an dernier. En 2023, les particuliers et les entreprises *« étaient imposables à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à hauteur de 50,8 milliards d'euros. Ce montant a progressé de 9,7 % entre 2022 et 2023 »*, peut-on lire dans un rapport de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) publié ce mois-ci. Cette forte augmentation a été relativement homogène sur tout le territoire, notamment car elle est due en majorité (près de 60 %) à la revalorisation annuelle des bases locatives. Depuis 2018, la règle veut en effet que les bases locatives - qui servent à calculer la variation de la taxe au niveau national - suivent l'inflation enregistrée d'une année sur l'autre entre novembre et novembre. Pour l'année 2023, ce coefficient avait atteint 7,1 %, un record absolu depuis 1986, selon l'Union nationale de propriétaires immobiliers (UNPI).

Progression des recettes

En plus de cette augmentation nationale de la taxe foncière, les communes ont la possibilité de faire varier leur taux au niveau municipal. Pour l'année dernière cela avait été le cas de Paris (+51,9 %), de Grenoble (24,4 %) ou encore de Metz (+13,4 %). En tout, 19 % des communes de plus de 40 000 habitants avaient augmenté leur taux de taxe foncière pour une augmentation moyenne sur tout le territoire de 2,9 %. Tout naturellement, ces hausses locales ont participé (pour 30 % du total, selon la DGFIP) à la forte progression des recettes de la taxe foncière l'an dernier.

Le reste de cette progression (10 %, donc) est à mettre sur le compte des créations de locaux. Malgré la crise du secteur immobilier, *« environ 690 000 locaux ont ainsi été créés entre 2022 et 2023, pour un total de 76 millions de locaux, qui sont détenus par 33 millions de propriétaires, avec 230 000 propriétaires de plus, dont 160 000 particuliers »*, précise la DGFIP.

Les particuliers, justement, ont été les premières victimes de cette forte tendance haussière. En effet, la taxe foncière *« a augmenté plus fortement pour les habitations que pour les locaux commerciaux, et plus pour les particuliers que pour les entreprises, qui bénéficient de la part la plus importante des exonérations et abattements »*, analyse le rapport. Pour les locaux d'habitation seulement, la hausse moyenne a été de 10,8 %, l'an dernier. Dans ce total, les propriétaires d'appartement ont davantage vu grimper la facture (12,5 % en moyenne) que les propriétaires de maison (9,6 %). Même si le montant moyen à verser reste inférieur pour les premiers (811 euros en moyenne pour les propriétaires d'appartements contre 1 019 pour les propriétaires de maisons). En moyenne, un propriétaire particulier a été imposé à hauteur de 1 026 euros.

Au total, sur la période 2017-2023, les recettes de cet impôt ont bondi de 30 % pour les particuliers, selon une note du rapporteur général du Budget à l'Assemblée nationale, le député Renaissance Jean-René Cazeneuve. Cette hausse est due en partie à l'inflation qui a atteint des sommets ces dernières années… mais pas uniquement. Environ 50 % de cette progression est à imputer aux choix des maires d'augmenter le taux de taxe foncière sur leur territoire. Dans le sillage de la taxe foncière, tous les autres impôts locaux sur les ménages ont connu une hausse sur la période : c'est le cas de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (+40 %), de la taxe sur les ordures ménagères (+26,5 %) et de la taxe annuelle sur les logements vacants (+184 %)… Hors taxe d'habitation - qui a été définitivement supprimée l'année passée -, l'ensemble de la fiscalité visant les propriétaires a augmenté de 29 % entre 2017 et 2023 en majeure partie du fait d'augmentations de taux décidés par les collectivités locales.

Toutes ces factures plus élevées pour les propriétaires ont d'ailleurs fini par grignoter le « cadeau » fiscal qu'a été la suppression de la taxe d'habitation. En effet, selon la même note, pour les 58 % de propriétaires français, cette réforme a représenté un gain de pouvoir d'achat de près de 12 milliards d'euros par an. En 2023, suite aux augmentations successives des autres impôts locaux dont ils doivent s'acquitter, le gain pour les propriétaires n'était plus « que » de 4 milliards d'euros. Quelque 42 % de ménages locataires, de leur côté, n'ont pas payé d'impôts locaux en 2023 suite à la suppression de la taxe d'habitation.

Ralentissement de l'inflation

Cette année, l'augmentation de la taxe foncière devrait être moins spectaculaire. En raison du ralentissement de l'inflation, les bases locatives n'ont été revalorisées « que » de 3,9 %. Pour ce qui est des taux municipaux, les communes ont été, semble-t-il, plus sages que l'an dernier. Seulement six villes de plus de 100 000 habitants (sur 42, soit 14 %) ont décidé d'augmenter leur taux, selon FSL, cabinet de conseil en finances locales. C'est le cas de Nice (+19,2 %), Saint-Étienne (+15 %), Nancy (+14,5 %), Annecy (+14,1 %), Villeurbanne (+10 %) et Montreuil (+4,8 %). Pour les communes de 40 000 à 100 000 habitants, la proportion est encore moins élevée : 9 % (14 sur 154). C'est Saint-Priest, près de Lyon, qui a été la plus gourmande (+16,5 %), devant Meaux (+9,4 %) et Rezé et Le Cannet (+8,8 %). Au total, 10 % des 196 villes passées au crible par FSL, ont augmenté leur taux. La grande majorité des conseils municipaux (87 %) ont, ainsi, laissé leur taux de taxe foncière stable. ■

LA MANNE DE LA TAXE FONCIÈRE

50,8 milliards de taxe foncière en 2023 (particuliers et entreprises)

9,7 % de progression pour cet impôt en un an

10,8 % d'augmentation en 2023 pour les locaux d'habitation

1026 euros Montant moyen de la taxe foncière pour un particulier en 2023



L'immobilier broie du noir à Paris

L'immobilier haut-de-gamme résiste mieux avec des prix au mètre carré dépassant les 16 000 euros près des Champs-Élysées.
PICASA 2.7 / LOTHARINGIA - STOCK.ADOBE.COM

Jorge Carasso

Les ventes ont chuté de 30 % en deux ans, malgré des prix qui ne cessent de reculer.

Longtemps effervescent, le marché immobilier parisien a décidément du mal à sortir la tête de l'eau. Les prix ne cessent de baisser depuis la fin de la crise sanitaire sans que les acheteurs y trouvent leur compte. Et malgré la légère baisse des coûts du crédit de ces derniers mois – passés de 4,5 % à 3,8 % sur vingt ans –, rien n'y fait. Les ventes continuent de tourner au ralenti. « *On peut parler de crise ancrée* », confirme Élodie Frémont, porte-parole de la chambre des notaires de Paris, qui publiait les chiffres du premier trimestre ce mardi.

« *C'est mou*, confirme Samuel Berrih, qui possède plusieurs agences Keller Williams dans le centre et l'est de Paris. *Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de vente, mais tout est très compliqué et prend du temps.* » La cherté du crédit n'y est évidemment pas pour rien. « *Les clients nous disent qu'au global, ils payent plus cher qu'il y a deux ans. C'est vrai* », poursuit Samuel Berrih.

10 000 le m2, un lointain souvenir

Le nombre de transactions a ainsi continué de baisser au premier trimestre, pour atteindre 5800 ventes (– 18 % sur un an, et – 30 % sur deux ans), s'approchant ainsi à grand pas, sur un an, des niveaux atteints après la crise des subprimes en 2009. Un plancher historique.

Cette mauvaise passe, que l'on observe aussi dans de grandes villes en région dont les prix ont beaucoup monté, ne doit rien au hasard. « *Plus les prix sont élevés, plus cela oblige à avoir une enveloppe de crédit importante*, indique Loïc Cantin, le président de la Fnaim. *Or dans un moment ou la capacité d'emprunt est réduite, l'impact est immédiat. Il faut une décélération des prix.* »

Les valeurs des biens ont déjà largement diminué dans la capitale (– 14 % depuis le pic de 2020 et – 8 % sur un an) mais pas suffisamment pour relancer la machine. Le prix moyen au mètre carré s'établit à 9490 euros au premier trimestre 2024. « *La moyenne de 10 000 euros du m² est un lointain souvenir* », tranche Élodie Frémont. Les valeurs, qui baissent partout, font toutefois le grand écart selon les quartiers. Le mètre carré se paie en moyenne 6940 euros à la Chapelle dans le 18e arrondissement, quand il change de main à 16 380 euros près des Champs-Élysées dans le 8e. Les valeurs résistent toutefois un peu plus dans les quartiers chics.

Les acheteurs, conscients des baisses de prix à l'œuvre en ce moment, tentent d'en profiter, quitte à faire des offres irréalistes. « *On voit des offres à – 10 %, – 20 % voire parfois – 30 %* », illustre Sylvia Duflot, à la tête des agences 20ème Appart, près de Gambetta. Un phénomène qui n'est pas cantonné à l'est parisien ou aux clients français. « *Même les acheteurs étrangers négocient* », confirme Élodie Frémont. Ces tentatives ne sont pas pour autant couronnées de succès. « *Cela reste un bras de fer* », indique Sylvia Duflot. De quoi gripper un peu plus le marché. Les acquéreurs sont aussi devenus plus tatillons. « *Auparavant les clients avaient une liste de course. Au bout de deux ou trois visites, on ajustait le tir sur les critères sur lesquels on avait un peu de marge*, observe Samuel Berrih. *Désormais, soit le bien coche toutes les cases et ils font une offre, soit ils ne regardent même pas.* » En outre, les acheteurs veulent un bien clés en main, sans travaux, sans problèmes de copropriété, sans défaut. La perle rare en somme. Ce qui ne facilite pas la vie des agences immobilières, qui voient leur stock de logements en vitrine s'accumuler.

À ces difficultés s'ajoute la quasi-disparition des investisseurs, qui font face à des ventes de plus en plus contraires. Mettre un bien en location est de moins en moins rentable. La hausse des taux – qui concerne tous les acheteurs –, les oblige à mettre plus d'apport, ce qui est moins avantageux pour eux. L'encadrement des loyers en vigueur à Paris limite le montant qu'ils peuvent percevoir d'une location, et pèse donc sur la rentabilité de l'opération. Mais surtout, l'interdiction de louer des passoires thermiques notées G sur l'étiquette énergie à compter de 2025 les oblige à réaliser des travaux.

Performance énergétique

La question de la performance énergétique est d'ailleurs devenue un enjeu majeur, pour les investisseurs comme pour ceux qui veulent acheter pour habiter. « *J'ai des acquéreurs qui me disent qu'en dessous de la lettre E ou D, ils ne visitent même pas* », indique Samuel Berrih. Ce qui a pour conséquence de laisser un grand nombre de logements sur le carreau. Pas moins d'un tiers des biens en vente à Paris sont classés E, F ou G selon la plateforme d'annonce immobilière Se-Loger, dont une majorité de studios et 2 pièces.

En juillet, une meilleure prise en compte des spécificités des petites surfaces dans le calcul du diagnostic de performance énergétique (DPE) pourrait toutefois sortir un certain nombre de ces appartements du statut de passoire thermique. Une bonne nouvelle pour ces logements qui forment une grande partie de l'offre et qui peinent à trouver preneur aujourd'hui. Mais cette mesure sera insuffisante pour relancer le marché. De l'avis de beaucoup, il faudrait que les prix baissent encore ou que les taux de crédits s'assagissent davantage pour faire repartir la machine. ■

En Île-de-France, les petites surfaces se vendent mieux

Marine Richard

La récente détente des taux d'intérêt n'a pas inversé la tendance de fond : en deux ans, le crédit immobilier est devenu beaucoup plus cher. Selon les notaires, les mensualités moyennes payées par les ménages achetant un appartement en Île-de-France seront, en juillet prochain, 12 % plus élevées qu'en janvier 2022. Pour l'achat d'une maison, la hausse de la mensualité sera même de 17 %. Et la baisse des prix dans l'ancien (de 8% en Île-de-France entre les premiers 2023 et 2024, de 4,2% en province) n'a pas été assez forte pour compenser les hausses de taux. Ainsi, en région parisienne, les prix restent encore supérieurs de 10 % à ce qu'ils étaient il y a cinq ans.

Face à une solvabilité dégradée, les acquéreurs n'ont que deux choix : rester sur le marché locatif ou réduire la surface de leur futur logement. « *Les acquéreurs sacrifient leur espace de vie pour s'adapter à la réalité du marché. On observe une réduction des prétentions des candidats à l'acquisition, au regard de leurs capacités de remboursement* », relève Loïc Cantin, président de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim).

Un acquéreur, qui pouvait acheter un appartement de 65 m² en janvier 2022, devra, en juillet 2024, consentir à perdre 7 m² s'il veut conserver le même coût d'emprunt total. Il pourra donc acquérir un 58 mètres carrés seulement. De même, s'il pouvait se positionner sur une maison de 100 m² en janvier 2022, il devra accepter de rogner sur 14,5 m².

- 7 m² de surface
en deux ans pour le même coût d'emprunt total

Conséquence directe, ce sont les grands biens qui sont les plus touchés par la baisse des volumes de ventes, que ce soit pour les appartements ou les maisons. « *Les studios représentent un investissement à court terme et s'adressent à une clientèle moins contrainte par l'obtention d'un crédit. À l'inverse, les biens plus grands sont destinés à des familles, une clientèle plus exposée à des difficultés de crédit* », ajoute Loïc Cantin. En Île-de-France, les volumes de ventes des appartements ont reculé de 29 % entre 2022 et 2023, pour les 5 pièces et plus. Les studios ont le mieux résisté : le recul se limite à 17 % pour ces petites surfaces.

« *Plus une maison est grande, moins elle se vend* », renchérit Élodie Frémont, porte-parole de la chambre des notaires de Paris. **Les maisons de 6 pièces et plus, qui avaient vu leurs ventes décoller ces dernières années, connaissent un recul plus sévère** que les petites maisons : leurs ventes ont chuté de 31 % de 2022 à 2023, contre une baisse de 22 % pour les maisons de 3 pièces et moins. Seules les petites maisons en grande couronne tirent un peu mieux leur épingle du jeu, avec une baisse plus limitée de 21 %. ■



Réunis au sein d'une coentreprise, TotalEnergies, le groupe Eren et Verbund, leader de l'électricité en Autriche, ont signé, lundi à Tunis, un protocole d'accord pour un projet nécessitant *«plusieurs milliards d'euros»* d'investissement. TOTALENERGIES

TotalEnergies mise sur l'hydrogène vert en Tunisie

Elsa Bembaron

Le projet H2 Notos pourrait être un des premiers giga-projets à alimenter l'Europe en gaz renouvelable.

L'Europe, Allemagne en tête, lorgne l'immense potentiel de production d'électricité renouvelable de l'Afrique du Nord pour lui fournir une partie de son hydrogène. Ce gaz est présenté comme un vecteur essentiel à la décarbonation de l'industrie, à condition d'en disposer en quantité suffisante et qu'il soit produit à partir d'électricité renouvelable ou bas carbone. Faute de quoi, il ne serait pas vert.

Le projet H2 Notos, porté par la coentreprise TE H2, détenue à 80 % par TotalEnergies et 20 % par le groupe Eren et par le producteur d'électricité autrichien Verbund, pourrait être un des premiers à donner corps à cette ambition. L'entreprise vient de signer un protocole d'accord avec la Tunisie pour étudier son projet, nécessitant *«plusieurs milliards d'euros»* d'investissement. L'ambition de TE H2 est simple : développer dans le Sud tunisien, dans la région relativement désertique de Tataouine, des parcs éoliens et fermes photovoltaïques sur 2000 kilomètres carrés. Des électrolyseurs, destinés à la production d'hydrogène, seraient installés à proximité. Le gaz serait ensuite envoyé par gazoduc vers l'Europe, après avoir traversé la Tunisie du Sud au Nord. Ce gazoduc serait relié à un autre, le SouthH$_2$ Corridor, qui connecte l'Afrique du Nord à l'Allemagne, via l'Autriche et l'Italie. Un projet de pipeline porté par l'opérateur gazier italien Snam et qui devrait voir le jour à l'horizon 2030.

Du vent, du soleil et de l'eau

Le dispositif serait complété par une usine de désalinisation d'eau de mer – il faut de l'eau pour produire de l'hydrogène par électrolyse – eau qui serait elle aussi acheminée par tuyau depuis la côte vers les installations industrielles de TE H2. Dans un premier temps, l'entreprise vise une capacité installée de 3 gigawatts (GW), pour produire 200 000 tonnes d'hydrogène par an, et 15 GW pour 1 million de tonnes à terme. Le projet est à l'état embryonnaire, les premières études vont être lancées et la production pourrait commencer en 2030-2031, *«si tout va bien»*.

«Le transport d'hydrogène par pipeline évite d'avoir à le transformer pour pouvoir le transporter», souligne David Corchia, directeur général de TE H2. Cette solution doit le rendre plus compétitif par rapport à d'autres qui nécessitent de transformer l'hydrogène en ammoniac ou en méthanol pour le transporter par bateau ou camion.

Le Sud tunisien n'est pas la seule destination sur laquelle lorgne TE H2. Le groupe a aussi dans ses cartons des projets de grande envergure au Chili, en Australie, en Mauritanie ou encore, au Maroc. Tout l'enjeu est de trouver de vastes terrains pour déployer massivement des éoliennes, des panneaux solaires et des électrolyseurs, en bénéficiant à la fois de vent, de soleil et d'une source d'eau – même salée – relativement proche. Il faut aussi un débouché commercial à l'hydrogène ainsi produit. Pour le moment, l'industrie des pays évoqués n'est pas encore en mesure d'absorber la production de gaz renouvelable envisagée, alors que les Européens sont très demandeurs. Dans le cadre du plan REpower EU, l'Europe s'est fixé un objectif de consommation de 20 millions de tonnes d'hydrogène vert à horizon 2030, dont la moitié serait importée. ■

La néobanque N26 autorisée à repartir à la conquête de clients

Danièle Guinot

La banque en ligne allemande ne sera bientôt plus contrainte de se limiter à 60 000 nouveaux clients par mois.

C'est un soulagement pour N26, qui, à partir du 1er juin, n'aura plus à brider sa croissance. La banque sur mobile berlinoise a en effet annoncé mardi que le gendarme allemand de la finance, la BaFin, s'apprêtait à lever les restrictions qui pesaient depuis plus de deux ans sur elle. Contactée par l'AFP, la BaFin n'a pas souhaité commenter ces informations, sans les démentir non plus. Critiquant ses lacunes en matière de gestion des risques et de lutte contre le blanchiment d'argent, le régulateur allemand avait imposé, en automne 2021, à N26 de limiter le recrutement de nouveaux clients à 50 000 par mois dans le monde. Un nombre relevé en début d'année à 60 000 clients. La banque en ligne, qui revendique 8 millions de clients dans 24 pays, principalement en Allemagne et en France, avait alarmé le régulateur dès 2018. À l'époque, une enquête menée par plusieurs médias allemands avait relevé qu'il était possible d'ouvrir un compte avec de faux papiers d'identité.

«Cette levée de restrictions est un gage de confiance du régulateur allemand dans tout ce que nous avons mis en place pour lutter contre la fraude et le blanchiment d'argent», explique Jérémie Rosselli, le directeur général de N26 France et Benelux. La banque allemande, créée en 2013, assure s'être donnée les moyens pour améliorer les processus de détection de problèmes. *«Nous avons investi plus de 100 millions d'euros depuis fin 2021 en personnel, infrastructure et technologies»*, explique Jérémie Rosselli. *En deux ans, nous avons été capables de diminuer de plus de 90 % le nombre de fraudes. Nous sommes désormais capables de détecter et de combattre la fraude et le blanchiment d'argent en temps réel.»* La jeune pousse de la finance (fintech) était sous pression : la semaine passée, elle a écopé d'une amende de 9,2 millions d'euros prononcée par la BaFin en raison de retards répétés dans la transmission de soupçons de blanchiment d'argent lors de l'année 2022. Et en 2021, le régulateur lui avait déjà infligé une amende de 4,25 millions d'euros.

Est-ce lié à sa lutte contre la fraude ? La banque en ligne a clôturé ces dernières années plusieurs comptes de clients en France. *«De nombreux comptes ont été fermés du jour au lendemain»*, relève Emma Leoty, avocate de clients de la banque. *J'ai dû intervenir dans des dossiers pour que les clients récupèrent leur argent.» «La réglementation nous interdit de communiquer sur ces dossiers. Nous avons toujours rendu l'argent des clients. À aucun moment, le régulateur français ne s'est inquiété»*, répond Jérémie Rosselli.

> **« Des centaines de comptes ont été fermés du jour au lendemain, je suis contrainte d'adresser des mises en demeure à N26 pour que l'argent de mes clients leur soit restitué »**
>
> **Emma Leoty**
> Avocate de clients de la banque

N26, qui a levé 900 millions de dollars fin 2021, entend à présent repartir en conquête. Un sésame pour gagner de l'argent à l'heure où les banques gagnent de l'argent sur les dépôts. Mais la période de croissance tous azimuts est révolue. *«Notre objectif est d'avoir une croissance maîtrisée, durable et rentable»*, assure le directeur général en France de la néobanque, qui prévoit d'atteindre la *«rentabilité mensuelle globale au second semestre 2024»*. Les années précédentes, ses comptes étaient dans le rouge : en 2022, elle a perdu plus 200 millions d'euros, et moins de 100 millions en 2023. Pour gagner de l'argent, et à l'instar des autres banques en ligne (Revolut, BoursoBank…), N26 entend devenir une banque principale de ses clients, avec une offre de plus en plus étoffée (crédit à la consommation, épargne – pas encore en France –, cryptos…). ■

LES DÉCIDEURS

nominations@lefigaro.fr

BÉATRICE DUPONT
Valorex

La société d'alimentation animale Valorex promeut Béatrice Dupont, arrivée en 1994, comme directrice générale. Celle qui a consacré l'ensemble de sa carrière à l'entreprise officiait dernièrement comme directrice générale nutrition humaine et directrice exécutive commerce nutrition animale France. L'ingénieur en agriculture a succédé le 2 avril à Stéphane Deleau, qui conserve quant à lui sa fonction de président.

STÉPHANIE GUILLERAND
GRTgaz



Le transporteur de gaz GRTgaz confie sa direction des ressources humaines à Stéphanie Guillerand, ex-DRH et secrétaire générale de Storengy. Cette avocate du barreau de Paris pilotera les activités opérationnelles et de développement RH, siégeant au comité exécutif.

SOLANGE POTEL
Intersport

Ex-directrice transformation et organisation pour la France de Carrefour, Solange Potel intègre Intersport France en qualité de directrice générale adjointe en charge des opérations. Son rôle dans l'enseigne d'articles de sport : structurer le prochain palier de croissance, en particulier sur les chaînes logistiques, la tech et la data.



Ex-Balenciaga, Marie Delahaie devient directrice générale d'Undiz

Sa sensibilité pour la mode, Marie Delahaie la tient sûrement de son arrière-grand-mère chapelière. Elle a en tout cas hérité de sa passion de l'artisanat et des créateurs. Celle qui a consacré sa carrière aux marques de luxe ou premium s'attelle désormais à un nouveau défi, aux commandes de la griffe de lingerie accessible Undiz, propriété du groupe Etam.

Bonne élève, elle souhaitait garder l'ensemble des options, ouvertes pour son avenir professionnel. Elle a intégré Sciences Po Rennes au terme de sa classe préparatoire littéraire. Fraîchement diplômée, elle s'est envolée au Mexique afin de suivre un master en marketing. Elle cherchait en réalité à prendre du recul et trouver sa voie. De retour dans l'Hexagone, en 2006, son stage au sein de la maison Lanvin l'a décidée.

«Mon arrivée correspondait à une période charnière, le lancement de la ligne défilé et j'ai été immergée dans un concentré de magie, d'énergie et de stress», se souvient-elle. Ce cocktail stimulant l'a convaincue de signer pour superviser la gamme masculine, en qualité de chef de produit. *«Cela m'a conféré une vision 360°»*, apprécie-t-elle.

En 2009, Balenciaga l'a approchée, lui confiant les rênes de la division homme, au modeste chiffre d'affaires. *«Ils réfléchissaient à fermer la branche et m'ont laissé carte blanche pour la sauver. J'ai intégralement repensé la stratégie et cela a payé»*, raconte-t-elle.

Fonction transverse

Sa première grossesse, en 2016, lui a donné des envies d'ailleurs et elle a accepté la proposition de Lacoste de gérer leur studio de design et ses cinquante salariés. Ce poste a aiguisé son œil artistique, réveillant cependant une frustration : elle ne disposait pas du dernier mot.

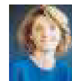
Quatre ans plus tard, la naissance de son deuxième bébé a coïncidé avec l'offre de Zadig&Voltaire d'embrasser une fonction transverse, à la tête du prêt-à-porter. *«Cela rassemblait mes rôles précédents»*, résume-t-elle.

Avec Undiz, elle accède à la direction générale. *«J'aimerais prouver que les petits prix n'entament pas la désirabilité*, affirme-t-elle. *Sur le terrain, j'ai constaté que certains ne rentrent pas dans nos boutiques par méconnaissance.»*

Son objectif consiste ainsi à élargir la clientèle et accentuer la présence digitale en demeurant fidèle à l'ADN, *«frais et spontané»*.

MAUD KENIGSWALD
MKENIGSWALD@LEFIGARO.FR

SUZANNE KUCHAREKOVA
Safran



Directrice générale adjointe et secrétaire générale d'Eurenco, supervisant plusieurs départements dont la gouvernance, la direction juridique, les achats ou la RSE, l'énarque Suzanne Kucharekova a rejoint Safran le 13 mai comme directrice des affaires institutionnelles du groupe d'aéronautique.

CÉCILE DURIEUX
Louis Vuitton

Après l'arrivée début mai de Blake Harrop en tant que nouveau vice-président exécutif et directeur de l'image et de la communication, Louis Vuitton réorganise son département communication en promouvant Cécile Durieux et Bianca Manley en qualité de vice-présidentes, respectivement directrice communication homme et corporate et directrice communication femme.

ANNE POINTET
BNP Paribas

BNP Paribas annonce plusieurs changements. Anne Pointet évoluera le 1er juillet comme directrice de l'engagement d'entreprise, membre du comité exécutif. Elle succède à Antoine Sire, nommé conseiller pour l'économie à impact et l'inclusion sociale. Directrice de la communication, accompagnant le plan stratégique, Élise Hermant siège dorénavant au comex. **M.K.**

Lucas Mediavilla

De nombreux entrepreneurs bénéficient d'aides de France Travail pour créer leur société ou passer l'écueil des premiers mois.



Le stand de France Travail, véritable « business angel » de la French Tech, lors de la dernière édition de Vivatech à la porte de Versailles à Paris, le 24 mai. MAGALI COHEN / HANS LUCAS VIA REUTERS

La réforme de l'assurance-chômage pourrait freiner la création de start-up

La « start-up nation » si chère à Emmanuel Macron s'inquiète du durcissement des règles prévues par la nouvelle réforme de l'assurance-chômage. Notamment celle prévoyant de réduire la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi de 18 à 15 mois.

C'est peu connu, mais de nombreux entrepreneurs qui se lancent bénéficient des aides de France Travail (ex-Pôle emploi) pour créer leur start-up ou passer l'écueil des premiers mois.

Selon une étude menée en 2023 par Bpifrance et l'Unedic, un entrepreneur sur deux était inscrit à France Travail lors de leur dernière création ou reprise d'entreprise. *En 2022, plus de 300 000 demandeurs d'emploi ont bénéficié de l'un des dispositifs d'aide à la création d'entreprise proposés par France Travail - sur un total d'1,1 million d'entreprises créées par des demandeurs d'emploi*, insiste Maya Noël, directrice générale de France Digitale.

Selon cette organisation qui défend les intérêts des start-up françaises, France Travail est devenu un véritable « business angel » de la French Tech. Aussi, le durcissement des règles d'indemnisation pourrait avoir un effet négatif pour l'écosystème. « *Cette réforme aura des répercussions pour la création de start-up. Les entrepreneurs sont très largement tributaires de leurs indemnités chômage le temps de pérenniser leurs projets* », assène Koussée Vaneecke, présidente du directoire d'EuraTechnologies, un hub de start-up à Lille. « *On peut s'attendre à une réduction très forte du nombre d'entrepreneurs et entrepreneuses prêts à se lancer et donc à des conséquences massives en termes de création de start-up* », ajoute cette dirigeante.

Selon l'étude de l'Unedic et de Bpifrance, 70 % des entrepreneurs interrogés estiment que les aides financières leur ont été utiles. Près de 10 % d'entre eux auraient renoncé à leur projet sans l'aide au retour à l'emploi (ARE) ou l'aide à la reprise ou la création d'entreprise (Arce). Ces allocations leur ont globalement permis de gagner du temps dans la structuration de leur projet ou de moins s'endetter. « *Sans l'aide au retour à l'emploi, dont je bénéficie encore aujourd'hui, je n'aurais pas pu me lancer dans une aventure entrepreneuriale. C'est essentiel de pouvoir compter sur l'ARE pendant au moins 18 mois vu le temps nécessaire pour lancer une start-up et générer de premiers revenus* », remarque le cofondateur d'une jeune pousse de Courbevoie.

Selon France Digitale, le tour de vis pénaliserait prioritairement les femmes et les personnes socialement défavorisées. Mais également, et c'est un paradoxe étant donné la volonté des pouvoirs publics de faire de l'Hexagone une pointure en la matière, les entrepreneurs dans les technologies de rupture (deeptech). Ces start-up au modèle économique spécifique, qui s'appuient sur de la propriété intellectuelle souvent issue de laboratoires de recherche et nécessitent donc des budgets de R & D conséquents, mettent de longs mois, voire souvent des années, à dégager des revenus.

« *Nous craignons que ces changements viennent contrecarrer l'objectif de plein-emploi en pénalisant la création de start-up, alors même que ces dernières ont le potentiel de générer jusqu'à 500 000 emplois dans les prochaines années* », estime encore Maya Noël, de France Digitale.

« Nous craignons que ces changements viennent contrecarrer l'objectif de plein-emploi en pénalisant la création de start-up, alors même que ces dernières ont le potentiel de générer jusqu'à 500 000 emplois dans les prochaines années »

Maya Noël
Directrice générale de France Digitale

Pour Koussée Vaneecke d'EuraTechnologies, « *il est urgent d'aménager un système qui prend en compte les porteurs de projets et préserverait ainsi l'entrepreneuriat en France* ». Selon nos informations, aucun traitement de faveur ne sera prévu pour les entrepreneurs dans la réforme de l'assurance-chômage. Entre les aides financières de France Travail, les nombreux financements, les garanties ou les aides en trésorerie apportées par la banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Hexagone dispose d'un socle de soutiens financiers réputé unique au monde pour ce type d'entreprises. De sorte que la France reste un « *paradis pour entrepreneurs* », selon les mots célèbres prononcés par l'un des parrains de l'écosystème, Xavier Niel. ■

Stellantis convertit sa grande usine italienne à l'hybride

Valérie Segond Rome

Le site de Mirafiori produira une Fiat 500 dotée de cette motorisation. Le marché de l'électrique ne décolle pas en Italie.

Stellantis avait deux impératifs en Italie. D'abord, sauver le site de Mirafiori : l'assemblage de la Fiat 500 électrique et des Maserati GT et GC y est à l'arrêt jusqu'au 6 juin et la production globale a été réduite de moitié cette année par rapport aux 80 000 unités de 2023, si bien que l'entreprise a dû ouvrir un nouveau plan de départs volontaires pour 1000 postes. Ensuite, le groupe étant en bisbilles avec un gouvernement particulièrement susceptible sur l'identité italienne, le directeur général du groupe, Carlos Tavares, devait faire un geste lors de sa venue à Turin, lundi. Il fallait quelque chose de significatif pour confirmer qu'il ne renonçait ni à l'objectif de produire 1 million de voitures sur le sol italien en 2030, ni à la transition énergétique. Aussi a-t-il annoncé lundi la nouvelle que tout le monde attendait : l'allocation d'un nouveau modèle à gros volumes à Mirafiori, la Fiat 500 hybride, mais à compter seulement de 2026. Et sur le site de Melfi, en Basilicate, l'assemblage d'un cinquième modèle, la version hybride de la Jeep Compass.

Que deux modèles hybrides soient fabriqués à l'avenir en Italie est loin d'être neutre. Car ce pays, troisième marché européen en nombre d'immatriculations (1,7 million en 2023) et dont le parc de 41 millions d'unités continue à croître malgré le plus haut taux de motorisation d'Europe, connaît des difficultés au passage au tout-électrique. En Italie, cette grande transition est pour l'heure un échec. En 2023, les immatriculations de voitures électriques n'ont pas dépassé 66 300 véhicules, soit 4,2 % du total.

Des aides généreuses

À qui la faute ? Aux aides publiques insuffisantes ? En Italie, une grande part des fonds publics dont pourraient bénéficier les acquéreurs d'automobiles électriques neuves restent inutilisés, faute de demande. Le gouvernement vient d'ouvrir de nouvelles aides généreuses ; mais il n'est pas certain que cela suffira. À un réseau de chargeurs sous-dimensionné, ou inactifs ? Certains affirment qu'il y en a bien assez pour un parc électrique si faible. Le coût de l'électricité, beaucoup plus élevé qu'en France ? En partie, sans doute.

Mais pour Antonio Sileo, directeur de programme sur l'automobile à la Fondation ENI Enrico Mattei à Milan, le problème est plus profond : « *La voiture électrique ne répond tout simplement pas aux besoins des automobilistes italiens, qui aiment les citadines ou les petites voitures.* » Surtout, poursuit le chercheur, « *les Italiens ont une voiture et veulent pouvoir aller de Rome à Trieste d'une traite. En clair, comme dans le reste de l'Europe, mais de façon plus marquée encore, l'automobiliste italien continue de préférer la facilité d'utilisation des moteurs thermiques au trajet programmé et contraignant du déplacement électrique.* »

D'autre part, sur un marché où prévaut l'occasion sur le neuf, les acheteurs craignent que changer la batterie, dont la garantie ne dépasse pas les 160 000 kilomètres, ne coûte plus cher que la valeur résiduelle de la voiture. En fait, résume le chercheur de la Fondation ENI, « *si l'offre de modèles électriques a été très riche en Italie, les constructeurs s'étant engagés massivement dans leur production et leur commercialisation, la demande n'a pas suivi.* » Pire : depuis deux ans, note encore Antonio Sileo, « *il y a eu une forte augmentation des radiations d'immatriculations de voitures électriques. Ce qui suggère que, comme en Allemagne, les Italiens ou les entreprises qui ont acquis des flottes électriques, ne les gardent pas et les revendent à l'étranger.* »

Si le marché de l'électrique ne décolle pas, les ventes de véhicules hybrides, elles, ont explosé depuis 2016. En 2023, il s'en est vendu 566 000, dont 409 000 non rechargeables. Soit neuf fois plus que de voitures électriques. Aujourd'hui, en Italie, quatre voitures vendues sur dix sont hybrides. Avec quelques petits modèles à très grand succès : la version hybride de la petite Panda, voiture la plus vendue en Italie, mais aussi la Fiat 500 hybride produite en Pologne, et demain également en Italie. Et la Lancia Ypsilon hybride. Stellantis, qui a dans son offre 48 modèles hybrides, est pragmatique et adapte sa production au marché.

Cette réalité du marché finira-t-elle par s'imposer et contraindre l'Europe, qui a imposé le tout-électrique en 2035 pour les nouvelles immatriculations, à revoir ses objectifs ? Et ce, pour définir les objectifs non plus en type de véhicule, mais en réduction des émissions de carbone - dit autrement, en restant neutre technologiquement. C'est en tout cas, la conviction d'Antonio Sileo. En fait, cela dépendra du résultat des élections européennes, la droite nationaliste plaidant pour la suppression du tout-électrique en 2035. Stellantis ajustera son plan en conséquence. ■

LA SÉANCE DU MARDI 28 MAI

LE CAC

LE CAC	JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12
ACCOR	40,64	-0,49	41,12	40,48	0,16	+17,46
AIR LIQUIDE	181,54	-1,17	184,94	180,86	0,077	+3,08
AIRBUS	158,46	-0,63	160,5	157,74	0,068	+13,36
ARCELORMITTAL SA	23,94	-0,17	24,1	23,85	0,189	-6,76
AXA	33,37	-0,95	34,03	33,28	0,123	+13,16
BNP PARIBAS ACT.A	67,79	+1,09	67,79	67,11	0,121	+8,31
BOUYGUES	35,97	-0,47	36,28	35,97	0,15	+5,42
CAPGEMINI	210,1	-1,78	214,4	209,5	0,2	+11,31
CARREFOUR	15,185	-1,75	15,57	14,99	0,364	-8,33
CREDIT AGRICOLE	15,92	+0,41	15,92	15,81	0,14	+23,87
DANONE	58,78	-0,84	59,36	58,72	0,143	+0,17
DASSAULT SYSTEMES	38,32	-1,39	39,1	38,18	0,077	-13,37
EDENRED	45,2	-0,86	46	44,94	0,193	-16,51
ENGIE	15,475	-0,06	15,53	15,41	0,127	-2,78
ESSILORLUXOTTICA	206,6	-1,62	210,4	206	0,057	+13,77
EUROFINS SCIENT.	56,18	-1,78	57,36	56,18	0,107	-4,75
HERMES INTL	2180	-0,91	2222	2173	0,042	+13,61
KERING	331,15	-0,62	335,55	330	0,135	-17,01
L'OREAL	445,65	-0,82	450,3	444,15	0,029	-1,11
LEGRAND	103,2	-0,63	104,25	102,95	0,126	+9,67
LVMH	745,4	-1,43	758,7	743,3	0,052	+1,61
MICHELIN	36,72	+1,35	37,09	35,84	0,244	+13,12
ORANGE	10,615	-0,79	10,725	10,615	0,182	+3,02
PERNOD RICARD	139,3	-1,42	142,1	139,3	0,168	-12,8
PUBLICIS GROUPE SA	106,75	-0,14	107,7	106,15	0,076	+27,08
RENAULT	51,7	+2,62	52,08	50,48	0,402	+40,09
SAFRAN	214,8	-0,79	217,9	212,7	0,116	+34,7
SAINT GOBAIN	81,66	-0,34	82,76	81,32	0,191	+22,5
SANOFI	88,58	-1,42	90,07	88,53	0,076	-1,31
SCHNEIDER ELECTRIC	232,7	-0,62	235,85	230,65	0,121	+28,01
SOCIETE GENERALE	27,25	+0,94	27,28	26,88	0,283	+13,42
STELLANTIS NV	20,71	-0,7	21,06	20,51	0,061	-2,06
STMICROELECTRONICS	38,53	+0,36	38,76	38,02	0,168	-14,84
TELEPERFORMANCE	104,3	-0,52	105,8	102,1	0,443	-21,01
THALES	164	-1,8	168,5	163,9	0,142	+22,43
TOTALENERGIES	66,14	-0,39	66,95	66,03	0,079	+7,37
UNIBAIL-RODAMCO-WE	79,22	+0,03	80,06	79,02	0,144	+18,38
VEOLIA ENVIRON.	31,02	-0,8	31,55	30,95	0,264	+8,61
VINCI	114,5	-0,82	115,85	114,3	0,142	+0,7
VIVENDI SE	10,1	-0,44	10,19	10,075	0,108	+4,38

LES DEVISES

LES DEVISES	MONNAIE	1 EURO=	
AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6314	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1,482	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8508	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	8,4994	HKD
JAPON	YEN	170,54	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,9908	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,0882	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,378	TND
MAROC	DIHRAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	35,0223	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	51,2	EGP
CHINE	YUAN	7,8842	CNY
INDE	ROUPIE	90,515	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	145,916	DZD

L'OR

L'OR	VEILLE	31/12
Lingot 1KG	69 688,3€	+15,92 %
Lingot 100g	6 980,83€	+15,89 %
Lingot 50g	3 496,92€	+15,86 %
Lingot ONCE (31,10g)	2 179,65€	+15,83 %
Lingot 10g	707,08€	+15,66 %
Lingot 2,5g	184,95€	+14,95 %
20Fr NAPOLÉON	434,85€	+15,93 %
20Fr SUISSE	429€	+15,93 %
SOUVERAIN	543,71€	+15,93 %
KRUGGERAND	2 318,02€	+15,93 %
50 PESOS	2 769,92€	+15,93 %
10 DOLLARS	1 132,23€	+15,93 %
20 DOLLARS	2 264,45€	+15,93 %

« Notre nouvel hebdomadaire “JDNEWS” sera lancé en septembre »

Claudia Cohen et Caroline Sallé

À la tête de Lagardère News, Constance Benqué nomme Laurence Ferrari présidente de la marque JDD.



« Ce magazine hebdomadaire s'adressera aux lecteurs qui veulent entendre parler de la France fière, qui ont solf de liberté d'expression et qui souhaitent lire des articles autour de l'excellence du modèle français », explique Constance Benqué. PAUL DELORT/LE FIGARO

La terre a tremblé ces dernières semaines au sein du groupe Lagardère, après la mise en examen de son président-directeur général, Arnaud Lagardère, pour abus de biens sociaux. *« La continuité de l'activité a bien sûr été parfaitement assurée en attendant le retour d'Arnaud Lagardère, présumé innocent »*, glisse au *Figaro* Constance Benqué, la présidente de Lagardère News, qui a repris provisoirement les rênes de la commandite des radios.

Entrée il y a près de vingt-cinq ans à la régie publicitaire de Lagardère, cette fidèle d'Arnaud Lagardère a traversé depuis tous les succès et toutes les crises du groupe de médias. Elle est aujourd'hui aux avant-postes pour mener à bien les projets du groupe. À commencer par la cession du très populaire *Paris Match* à Bernard Arnault pour un montant de 120 millions d'euros. *« Nous laissons une pépite, mais c'est la vie des affaires… Une telle offre ne pouvait pas se refuser, dans l'optique notamment du désendettement du groupe Lagardère »*, indique-t-elle, rappelant que le projet pourrait être finalisé fin septembre.

Si cet argent servira à apurer les finances du groupe, il devrait également participer aux investissements à venir pour le groupe Lagardère, contrôlé depuis l'automne par Vivendi et l'homme d'affaires Vincent Bolloré. *« Nous lancerons à la rentrée de septembre un nouvel hebdomadaire d'informations, baptisé le JDNEWS »*, annonce Constance Benqué. Vendu en kiosque le mercredi à *« un prix accessible »*, le *JDNEWS* sera adossé à un site internet et également proposé le dimanche en kiosque avec *Le Journal du dimanche*, au sein d'une offre commune. *« Le JDNEWS parlera bien sûr de politique, de sujets de société, mais il s'envisage comme un titre qui n'est pas anxiogène avec une volonté d'apporter toujours des solutions »*, explique la dirigeante. *« Ce magazine hebdomadaire s'adressera aux lecteurs qui veulent entendre parler de la France fière, qui ont soif de liberté d'expression et qui souhaite lire des articles autour de l'excellence du modèle français »*, poursuit Constance Benqué, qui n'a pas souhaité communiquer le montant de cet investissement.

Lancé à moins de trois ans de l'élection présidentielle, le *JDNEWS* représente un pari éditorial pour Lagardère, dans un segment, celui des hebdos d'informations, déjà très encombré et à l'équilibre financier fragile.

Lagardère News envisage le *JDNEWS* comme un complément au *JDD*. *« L'idée est de se servir d'une marque puissante auprès des Français et de la décliner… Le JDD s'envisage comme une ouverture sur la semaine à venir, alors que le JDNEWS sera un média de décryptage des sujets d'actualité, avec des thématiques supplémentaires comme la science, l'économie entrepreneuriale ou la technologie »*, affirme Constance Benqué. Dédié à la culture et aux livres, le mensuel *JDD Magazine*, dont les ventes étaient jugées décevantes par de nombreux observateurs, est officiellement arrêté.

« Je vais nommer Laurence Ferrari présidente de la marque JDD, qui englobera le JDD et le JDNEWS. Elle a prouvé sa valeur tout au long de sa très belle carrière, et la place des femmes dans les médias est très importante pour moi », annonce Constance Benqué. Laurence Ferrari, qui officiait jusqu'ici à *Paris Match*, va donc quitter son poste de rédactrice en chef du service politique. Mais elle demeure l'une des incarnations phare de CNews. Geoffroy Lejeune restera, pour sa part, directeur de la rédaction du *JDD*. *« Nous nommerons dans les prochains jours un directeur de la rédaction pour le JDNEWS. »*

Pour ce nouveau titre, dont la genèse a été révélée il y a quelques mois par *Le Figaro*, les équipes de Lagardère News seront largement mises à contribution. *JDNEWS* s'appuiera sur une nouvelle rédaction composée de *« jeunes journalistes, et des collaborations de la part d'éditorialistes du JDD, d'Europe 1 ou et de CNews »*.

> **« L'idée est de se servir d'une marque puissante auprès des Français et de la décliner… Le “JDD” s'envisage comme une ouverture sur la semaine à venir, alors que Le “JDNEWS” sera un média de décryptage des sujets d'actualité »**

Au-delà des marques JDD, le groupe Lagardère et son actionnaire Vivendi envisagent-ils de se consolider dans la presse ? Nombre d'observateurs avancent qu'ils lorgneraient sur des actifs comme *Le Parisien*. *« Ce n'est pas à moi de commenter cela »*, balaye Constance Benqué.

Pour l'heure, la dirigeante s'attelle surtout à remettre en marche l'hebdomadaire du dimanche. *« Le JDD reste la marque média du dimanche après son repositionnement »*, affirme-t-elle, soulignant le grand retour des personnalités politiques, des dirigeants d'entreprises et des artistes. Elle avance une diffusion France payée de 110 000 exemplaires à fin avril, dont 42 000 ventes au numéro et 26 000 abonnés numériques (en progression de 20 % sur un an, selon la direction). Selon les derniers chiffres publiés par l'ACPM, la diffusion France payée du *JDD* était de 103 696 exemplaires en 2023, soit un recul 21 % par rapport à 2022. Côté publicité, en revanche, la page n'a pas encore été tournée, avec des investissements publicitaires inférieurs à ceux enregistrés avant l'arrivée de Geoffroy Lejeune. *« Nous avons démontré notre capacité à faire revenir les lecteurs et les annonceurs au fil des mois, défend-elle. La Tribune Dimanche a manqué le pari qui était annoncé. »*

Au sein du pôle radio, Europe 1, qui célébrera ses 70 ans début 2025, est aussi en train de reconquérir le public. *« Il y a une bonne ambiance au sein de la rédaction et cela s'entend à l'antenne »*, assure Constance Benqué. Après plusieurs saisons en enfer, la station est en hausse sur les trois dernières vagues d'audience et attire désormais 2,38 millions d'auditeurs chaque jour, soit 223 000 de plus en un an. *« Quasiment toutes les tranches horaires progressent »*, souligne la dirigeante. La remontée d'Europe 1 est le résultat d'une stratégie engagé depuis quelques années. *« D'abord une ligne éditoriale claire, celle d'une radio populaire, proche des Français, qui va parfois à l'encontre du politiquement correct »*, insiste Constance Benqué. Ensuite, *« une matinale solide »*. En radio, la tranche horaire constitue un carrefour d'audience stratégique en même temps qu'une locomotive pour le reste de la grille. Animée par Dimitri Pavlenko, qui achève sa troisième saison, la matinale signe *« une très forte croissance. La “Grande Interview” de Sonia Mabrouk, à 8 h 10, enregistre la plus forte audience en moyenne de la grille. La stabilité a payé »*, estime la dirigeante.

Après des années de valse des présentateurs, Europe 1 est également mieux incarnée, grâce à des signatures telles que Christophe Hondelatte, Laurence Ferrari, Stéphane Bern, Sonia Mabrouk et, depuis septembre, Pascal Praud, présent de 9 heures à 9 h 30 et de 11 heures à 13 heures. *« Pascal Praud a dopé l'audience de la fin de matinée. Entre septembre et mars, son émission réalise la plus forte progression de la grille, avec une croissance de plus de 50 % en audience moyenne. »* La présence de la marque Europe 1 a été renforcée sur les réseaux sociaux. Et, *« dans le cadre de notre stratégie de renouvellement des audiences, Europe 1 a accéléré dans les podcasts : ils ont généré 42 millions d'écoutes entre septembre et mars »*. Malgré ces succès encourageants, la station perd toujours de l'argent. *« Nous espérons atteindre la rentabilité du pôle radio, qui comprend également Europe 2 et RFM, d'ici à trois ans. »*

Au premier trimestre 2024, les revenus de Lagardère News (*Paris Match*, en passe d'être vendu à LVMH, *Le Journal du dimanche*, Elle) étaient en recul de 14,3 %. A contrario, ceux de Lagardère Radio (Europe 1, Europe 2, RFM) sont en hausse de 2,9 %.

Les rapprochements avec les médias du groupe Vivendi devraient se poursuivre au fil des mois. *« Il n'y a pas de synergies prévues pour l'instant avec Prisma Media »*, explique Constance Benqué. *« Avec l'appui de Vivendi, Lagardère News est aujourd'hui dans une position de conquête, avec l'appui de leurs équipes. Les groupes Lagardère et Vivendi se rejoignent autour de valeurs communes ; des groupes familiaux incarnés avec une histoire forte et des collaborateurs fidèles. »* ■

Spotify impose les abonnements les plus chers aux Français

Ingrid Vergara

La nouvelle hausse des prix est une conséquence de la « taxe streaming » votée par le Parlement français l'an dernier.

Les abonnés français étaient prévenus qu'ils paieraient les conséquences de la taxe streaming votée l'an dernier par le Parlement. La plateforme de streaming musical Spotify augmente, à partir de mardi, les prix de ses différentes formules d'abonnement pour la France. Le forfait mensuel Premium passe ainsi à 11,12 euros contre 10,99 euros par mois auparavant. L'abonnement famille prend, lui, 22 centimes à 18,21 euros et le forfait étudiant 7 centimes à 6,06 euros.

Avec cette nouvelle hausse – Spotify avait déjà augmenté le prix de son abonnement premium en juillet 2023 – les utilisateurs français paieront le tarif le plus élevé de l'Union européenne, puisqu'il ne bouge pas dans les autres pays. Pour les Français déjà abonnés, le relèvement de la facture se verra à partir du mois de juin. La plateforme assure qu'elle n'avait pas d'autre choix face à la décision française d'imposer une « taxe streaming » dans le cadre du budget 2024, destinée à financer le Centre national de la musique. Cette instance a été créée en 2020 pour soutenir la filière musicale française à l'instar du CNC pour le cinéma. Les plateformes comme Spotify sont taxées à hauteur de 1,2 % de leur chiffre d'affaires en France.

Farouchement opposée à cette taxe depuis le début, Spotify ne cessait de répéter que l'équilibre de son modèle économique était en jeu. Forte de 236 millions d'utilisateurs payants au niveau mondial au 31 décembre, la plateforme a affiché une nouvelle perte globale de 532 millions d'euros l'an dernier. Elle n'a encore jamais réussi à être rentable sur une année entière depuis sa création. Spotify France a d'abord annoncé l'an dernier qu'elle arrêtait le soutien aux festivals des Francofolies et du Printemps de Bourges et coupait aussi dans certains budgets marketing. L'autre option, écartée par la plateforme, aurait été de diminuer le montant reversé aux ayants droit français (éditeurs, labels, auteurs…), ce qui est contraire à sa stratégie et aux efforts des derniers mois pour offrir une meilleure rémunération aux artistes. En novembre dernier, elle avait annoncé modifier en partie le calcul de rémunération des artistes pour mieux valoriser la création. Cette mesure doit générer *« environ 1 milliard de dollars de revenus supplémentaires à destination des artistes émergents et professionnels au cours des cinq prochaines années »*, promet la plateforme. En 2023, Spotify a reversé 253 millions d'euros aux ayants droit français contre 225 millions en 2022.

Ne restait donc que le levier du prix de l'abonnement. Avec un petit risque pris par le leader mondial du streaming musical, même si la nouvelle hausse n'est que de 1,2 % : celui de réduire son parc d'utilisateurs en France ou, du moins, de freiner sa progression. Selon l'étude annuelle de Bearing Point sur les dynamiques d'abonnements des Français aux offres numériques culturelles, la tendance inflationniste commence à se faire sentir sur ce secteur et *« pourrait conduire les répondants à se désabonner en cas de nouvelle hausse »*. Or, selon le Syndicat national de l'édition phonographique (Snep), la croissance en France du nombre d'abonnés aux services payants est déjà l'un des plus faibles sur les principaux marchés de l'industrie de la musique avec un taux de pénétration de seulement 16 %. ■

LE FIGARO et vous



CHAMPS-ÉLYSÉES

MOINS DE VOITURES ET PLUS DE VERDURE… LES PROPOSITIONS POUR RÉENCHANTER LA PLUS BELLE AVENUE DU MONDE ONT UN COÛT PAGE 34

STYLE

LES LUNETTES DE SPORT, L'ACCESSOIRE EN VUE DU MOMENT

PAGE 31



Roger Federer x Oliver Peoples

À bord de la navette sans chauffeur de Renault



FRANÇOIS BOUCHON / LE FIGARO ; OLIVER PEOPLES ; PCASTREAM/AFP

Le constructeur teste deux véhicules de nouvelle génération à Paris, à l'occasion du tournoi de Roland-Garros. PAGE 30

Forsythe et Kylian, sacre génial de la danse

Ariane Bavelier

Le Ballet de Boston est au Théâtre des Champs-Élysées avec un programme à couper le souffle.

Grâce soit rendue à Vony Sarfati, productrice de TranscenDanses, et au Théâtre des Champs-Élysées : le retour à Paris du Boston Ballet présenté en 2019 offre un souper royal. Et permet de s'interroger sur ce qui dans la danse « fait » chef-d'œuvre. Jorma Elo signe l'entrée, Forsythe le plat de résistance, Kylian, l'apothéose finale. Elo a la soixantaine. Sa chorégraphie sur les *Suites pour violoncelle* de Bach, créée pour le Boston Ballet en 2015, est si musicale que les danseurs ressemblent à des marionnettes épinglées par les coups d'archet qui les meuvent, poupées mécaniques, sensuelles ou querelleuses. Entrecoupés de silences, les coups d'archet régissent les corps, mais aussi les entrées et sorties, qui assemblent les danseurs sur le plateau en frise, décalés… Ils sont dix, et ne font que passer. C'est joli, ça s'étire, ça ne dérange personne.

Des danseurs galvanisés

Les deux pièces suivantes, par contre ! Elles vous mettent KO debout et hurlant pour les saluts. Quelle jouissance de se laisser porter de surprise en surprise ! D'autant que les danseurs en sortent galvanisés. De Forsythe, les danseurs de Boston interprètent la dernière série des Blake Works, commencée en 2016 pour Paris, et poursuivie en 2022 par une création pour Boston. Le principe : citer sur les chansons de James Blake dansées par des couples des bribes des cours des maîtres de ballet de l'école française. Sauf que les nouvelles chansons chorégraphiées pour Boston vont encore plus loin dans l'art de faire swinguer le classique : le couple n'est plus l'entité centrale. Elle éclate sur un trait d'union travaillé de lumière et tiré entre deux hauteurs noires en fond de scène : la barre du danseur. Qui prend une dimension quasi alchimique ; elle est l'endroit où le danseur se transmute en chef-d'œuvre, en figure, en flamme véloce qui écrit dans l'espace des signes enchanteurs. Mystère de la danse, de sa beauté, de son pouvoir, mystère des corps exposés avec une originalité à couper le souffle.

Avec *Bella figura*, bien connu à Paris mais si génial qu'inusable, Jiri Kylian sonde les mêmes questions. Forsythe le fait en Américain fou de comédie musicale et de danse classique. Kylian, en Tchèque baroque épris de bizarre. Le rideau s'ouvre sur deux corps suspendus dans des cercueils de verre. Kylian sonde leurs pouvoirs à travers la danse et la lumière, déployant, pour les mises en abyme, des effets de rideau qui dérobent l'espace aux danseurs.

Amour des corps, de la danse et des danseurs que ces deux maîtres réinventent. Ils sont « nés » ensemble grâce à Cranko à Stuttgart, ils sont amis, ils se répondent sur scène. Feu d'artifice de génies. ■

Le Boston Ballet, au Théâtre des Champs-Élysées (Paris 8e), jusqu'au 30 mai.

Sylvain Reisser

«Le Figaro» a pris place à bord d'un bus entièrement automatisé. Sans volant et sans conducteur, il effectue ses premiers tours de roue à Paris, pendant la quinzaine de Roland-Garros.





Ci-contre, une navette électrique en marche à Roland-Garros, mardi. Les caméras du véhicule sont capables de voir à une distance de 100 m. *Ci-dessous,* une vue intérieure du bus automatisé.
FRANÇOIS BOUCHON/ LE FIGARO ; OLIVIER MARTIN GAMBIER

La navette autonome au banc d'essai

Si vous circulez aux abords de Roland Garros dans les prochains jours, vous risquez de croiser la route d'un drôle de minibus aux couleurs de Renault, le partenaire du tournoi de tennis. Ce n'est pas de la science-fiction. Ce véhicule électrique aux larges baies vitrées et dotés d'énormes caméras à chaque coin de son pavillon se déplace sans conducteur, le niveau 4 d'autonomie sur une échelle de 5 pour les professionnels. Comme le métro qui fait la navette entre les différents halls de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Ce robot minibus ne s'encombre ni d'un poste de conduite, ni d'un volant. Et l'on ne sait même pas distinguer l'avant de l'arrière. Quelques jours avant qu'il ne prenne la route de la porte d'Auteuil, à Paris, nous avons eu l'occasion de prendre place à son bord dans l'enceinte du Technocentre, le centre technique du groupe Renault, situé dans la zone d'activité de Guyancourt, près de Versailles. Ce véhicule nous transporte déjà dans le futur, donnant un aperçu des transports publics de demain. Encore à l'état expérimental, cette navette autonome fonctionne déjà parfaitement. Nous avons pu nous en rendre compte sur un parcours de 3 kilomètres tracé dans les artères du centre de technique du Losange, où travaillent plus de 7000 personnes.

Côté droit, les portes s'écartent électriquement, dégageant un large accès pour pénétrer dans cet espace qui ressemble à un wagon. On prend place sur l'une des quatre banquettes disposées en file indienne. La porte se referme. L'ingénieur de Renault, qui nous accompagne, demande de boucler sa ceinture. On n'est jamais assez prévoyant. La navette n'a pas de chauffeur mais un superviseur assis à l'arrière surveille tout de même la bonne marche des opérations. Il a la main sur le bouton d'urgence rouge. Le moindre accroc et il presse le bouton, comme un candidat du jeu «Questions pour un champion». Au plafond, un écran divisé en deux fenêtres restitue l'image de la caméra vers l'avant ainsi que la modélisation du parcours. La navette quitte son emplacement en douceur et accélère progressivement. Elle est capable de rouler jusqu'à 70 km/h, en fonction des besoins et de l'environnement. Dans notre cas, nous ne dépasserons pas 40 km/h. Largement suffisant dans un milieu habité. La Prévention routière vient d'ailleurs de s'emparer du sujet en lançant une pétition pour la généralisation de l'abaissement à 30 km/h de la vitesse maximale en ville. Dans l'avenue empruntée, 200 mètres devant nous, un camion est arrêté sur la voie d'en face. Un véhicule le double. Vraiment prévenante, notre navette ralentit l'allure. Premier virage à angle droit. Elle le négocie sans heurt et sans louvoyer. Bluffant. Plus loin, des piétons sont postés au bord d'un passage protégé. La navette les a vus. Elle s'arrête. Les piétons temporisent. Veulent-ils vraiment traverser? Moment d'hésitation. Notre minibus est vraiment prudent et poli. Il a été programmé comme cela. Pas question qu'il arrive quoi que ce soit. Il attend que le groupe rejoigne l'autre côté de la rue et redémarre. Encore deux rues à emprunter et nous voici revenus à notre point de départ. La navette retrouve son emplacement en se garant automatiquement en marche arrière. Un chauffeur n'aurait pas fait mieux. Cette performance s'appuie sur la technologie développée par l'entreprise chinoise WeRide. *«Nous avons investi avec Nissan dans cette société qui possède l'une des meilleures technologies du marché»*, assure Gilles Le Borgne, le directeur de l'ingénierie du groupe Renault. WeRide peut déjà se prévaloir d'avoir couvert plus de 28 millions de kilomètres et 1600 jours de conduite en cumulant ses 700 véhicules autonomes en service, dont 300 minibus. Les deux navettes qui vont circuler pendant quinze jours du côté de Roland-Garros embarquent des systèmes ultra-sophistiqués : 10 caméras et 6 lidars dont deux à l'avant et quatre répartis sur le toit. Ces équipements voient mieux qu'un humain, surveillant en permanence les abords du véhicule à 360 degrés, que ce soit des véhicules immobiles ou en mouvement, des piétons et tous types de véhicules, y compris des trottinettes ou des engins personnels de mobilité. Le système interprète la trajectoire de tous les usagers. Il a aussi envisagé tous les scénarios de conduite. Les caméras sont capables de voir à une distance de 100 m ; les lidars, qui enregistrent les échos, de 150 à 300 m. Et la navette autonome ne pourrait pas s'aventurer sur la route sans avoir préalablement cartographié son parcours. Rien n'est laissé au hasard.

Et maintenant ? Renault estime que les conditions sont réunies pour passer à une phase plus active. Le constructeur français veut profiter de la mise en place d'un cadre législatif autorisant la circulation de ces véhicules de niveau 4 pour montrer qu'il maîtrise l'ensemble de la chaîne de la navette autonome, le véhicule avec la plateforme électrique du nouveau Master, la transformation en navette autonome avec ses filiales et la technologie autonome avec WeRide. *«Dans les années qui viennent, plus de 400000 villes vont mettre en place des restrictions de circulation, soit avec des zones à faibles émissions, soit en décidant de devenir neutre en termes de carbone, mais les usages vont aussi évoluer»*, explique l'ingénieur Jean-François Salessy. De nombreux atouts militent en faveur du développement des navettes autonomes en ville. Pour les usagers, c'est l'assurance d'une disponibilité et d'une fréquence de service acceptable, d'une fiabilité des horaires et d'un coût d'abonnement réduit. Pour les municipalités, ces véhicules permettent de déployer des solutions écologiques à un coût inférieur aux autres solutions de transport public. Jean-François Salessy souligne *«que des infrastructures de tramway coûtent de 20 à 70 euros du kilomètre, 500 millions d'euros du kilomètre pour le métro et de l'ordre de 600000 euros pour un bus. Ces infrastructures sont aussi peu flexibles puisque les routes sont définies et vous ne pouvez pas les changer. En comparaison, le coût d'une navette est de l'ordre de 350 000 à 450 000 euros. Sans compter qu'il est très facile de déployer de nouvelles routes.»*

> **«Dans les années qui viennent, plus de 400000 villes vont mettre en place des restrictions de circulation, soit avec des zones à faibles émissions, soit en décidant de devenir neutre en termes de carbone, mais les usages vont aussi évoluer»**
> **Jean-François Salessy** Ingénieur

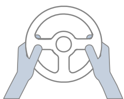
Pour les municipalités et les acteurs du transport public, les avantages ne sont pas négligeables. La navette autonome optimise les questions du dimensionnement des véhicules et résout le sujet du recrutement, de la formation et de la disponibilité des chauffeurs. C'est la préoccupation principale de Jean Castex. Récemment, le président de la RATP a dénoncé le niveau d'absentéisme trop élevé des conducteurs de bus ou de métro. *«Le coût des chauffeurs représente environ les deux tiers des coûts d'exploitation des services de mobilité»*, admet l'ingénieur de Renault.

Lorsque l'on pose l'ensemble des paramètres sur la table, il ne fait pas de doute que l'avenir de la navette autonome s'annonce radieux. ■

L'absence de chauffeur n'est plus à l'ordre du jour

Les cinq niveaux d'assistance de la voiture autonome

NIVEAU 1
Conduite assistée
Les mains restent sur le volant



NIVEAU 2
Conduite partiellement automatisée
Les mains quittent le volant



NIVEAU 3
Conduite automatique sous conditions
Le conducteur peut fermer les yeux



NIVEAU 4
Automatisation étendue de la conduite
L'intervention du conducteur n'est plus requise sur les grands axes



NIVEAU 5
Le véhicule devient autonome
Le conducteur n'est plus nécessaire



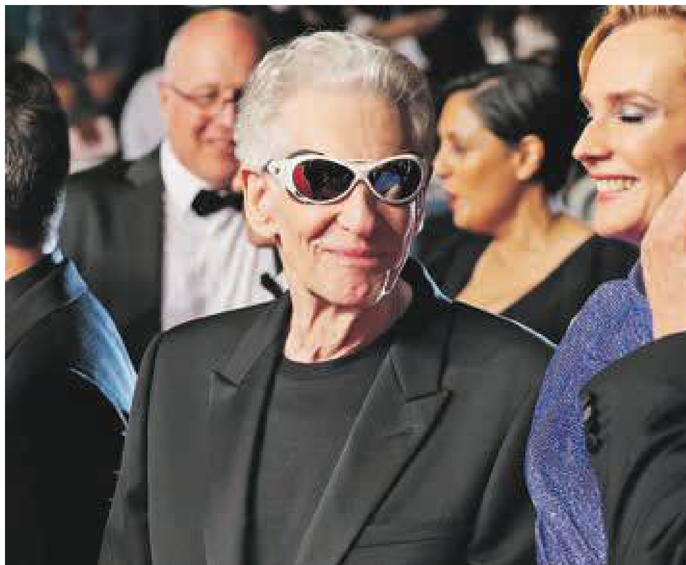
Infographie LE FIGARO

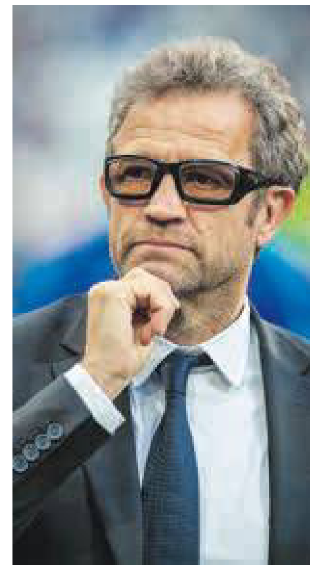
Chez Renault, la voiture autonome n'est plus pour demain, ni pour après-demain. Gilles Le Borgne, le directeur de l'ingénierie, a précisé la pensée du constructeur français lors de la présentation de la navette autonome. *«Nous avons décidé de rester au niveau 2, c'est-à-dire 2+ ou 2.9, si vous préférez. Le niveau 3, avec les yeux qui se ferment, implique une délégation de conduite et des équipements très coûteux, de l'ordre de 4000 à 5000 euros pour nous»*, nous a confié le spécialiste des technologies de la firme tricolore. Quant au niveau 3 déjà déployé chez certains constructeurs haut de gamme allemands, il ne concerne que de la basse vitesse. *«On s'aperçoit que 90% des attentes clients peuvent déjà être satisfaites sans avoir à passer au niveau 3»*, dit Gilles Le Borgne.

C'est un changement de paradigme, en passant au niveau 3 d'autonomie, la responsabilité est partagée entre le conducteur et le constructeur. Une perspective à laquelle il ne peut se résoudre. *«Les conditions d'usage des véhicules sont tellement variées que cela fait courir des risques trop élevés. Or, le niveau d'exigence de la réglementation est aussi élevé que pour l'aviation et la ferroviaire. Elle repose sur la norme 26262. Cela veut dire un incident ou un accident pour 1 milliard de cas et d'usage par heure de conduite»*, explique l'ingénieur français.

Par ailleurs, Renault va continuer à développer les assistances à la conduite dans le cadre du niveau 2+. Aujourd'hui, ses modèles plus perfectionnés comptent jusqu'à 30 aides à la conduite, du régulateur de vitesse adaptatif jusqu'à la lecture des panneaux routiers avec alerte de survitesse. ■ S. R.







BSR AGENCY/GETTY IMAGES / ERNESTO RUSCIO/GETTY IMAGES / PAUL DELORT/LE FIGARO

***De gauche à droite,* John Elkann, président de Ferrari, porte une paire de lunettes Tom Ford au Grand Prix d'Arabie saoudite, en mars dernier ; David Cronenberg et son modèle Julbo, sur le tapis rouge de Cannes pour l'avant-première des *Linceuls*, le 20 mai ; Fabien Galthié et ses Demetz ROS 21, lors du match France-Pays de Galles, le 18 mars.**

Les lunettes de sport en mettent plein la vue

Matthieu Morge Zucconi

Le point commun entre David Cronenberg, John Elkann, les défilés Balenciaga et Fabien Galthié ? Les solaires techniques au profil aérodynamique. Décryptage.

Un lundi soir comme un autre, sur la Croisette. Ce 20 mai, tout le casting du nouveau David Cronenberg, *Les Linceuls*, se prête au jeu des photographes. Parmi eux, forcément, on remarque le réalisateur canadien, dans un costume noir (porté sur tee-shirt) signé de la marque Saint Laurent, qui produit par ailleurs le film. Cheveux blancs peignés vers l'arrière, il a surtout le regard masqué derrière un accessoire rarement vu sur les tapis rouges : une paire de lunettes « glacier » (le nom de ces montures dotées de pans protecteurs sur les côtés, pour voir sur la glace) blanches aux verres miroirs presque rouges. Un modèle signé de la marque jurassienne Julbo, fondée à Morez en 1888 par un certain Jules Baud (eh oui) et devenue depuis une référence de l'équipement solaire sportif, et qu'il arbore depuis une bonne décennie. Évidemment, la lunette en question est truffée de détails techniques qui serviraient plus pour gravir l'Everest que les marches du Palais des festivals : insert antichoc au niveau du nez, flux d'aération contre la buée, coques de protection destinées à éviter les rayons pénétrants… Dire que le réalisateur de 81 ans est protégé contre les flashs serait un euphémisme. Surtout, la paire fait de lui un homme à la pointe de la tendance.

Car depuis quelques années, les lunettes de sport sont partout. Sur le nez de quelques fashionistas aux abords des défilés, *of course*, et, pas plus tard que la semaine dernière, sur le podium de la collection croisière de Louis Vuitton, à Barcelone. Mais elles font aussi partie du look de Kylian Mbappé, qui enfile régulièrement des Oakley, la marque préférée des cyclistes et des surfeurs et dont il est l'égérie. Aux abords des circuits de Formule 1, le président de Ferrari, John Elkann, ne se départ jamais de ses monumentales lunettes à l'allure tech. Récemment, Roger Federer révélait sa première collection avec le lunettier Oliver Peoples et en particulier, la R4, un masque qui devrait autant plaire aux moniteurs de ski qu'aux joueurs de tennis (*notre photo page 29*). Impossible de ne pas citer également Fabien Galthié, qui porte les fameuses ROS 21 avec verres correcteurs du spécialiste de lunettes de sport, Demetz, qu'il a choisies pour leur solidité à toute épreuve. Et qui, à chaque match de l'équipe nationale de rugby à XV, font parler d'elles ! *Last but not least*, la pionnière en la matière est la princesse Anne, qui dégaine les lunettes de cycliste ultralégères au moindre rayon de soleil, comme, en janvier dernier, lors d'une visite d'État au Sri Lanka.

Comment expliquer un tel attrait ? Solides, techniques et ultralégers, ces modèles ont bien des atouts. Mais aussi un look singulier, pour le moins remarquable et donc clivant. « *Ce sont des lunettes très confortables aux verres ultra-performants*, explique Lucas, la trentaine, fidèle aux Oakley depuis plusieurs années. *C'est un peu comme porter une montre G-Shock : en vacances, une seule paire couvre tous mes besoins, que je fasse de la randonnée, une journée à la plage ou que je boive un verre !* » Pour cet adepte du vestiaire classique, des blazers et des chemises, elles sont presque un « *accessoire de style un peu ironique. Plus jeune, comme j'étais très sportif, je les privilégiais pour leur aspect pratique. Aujourd'hui, c'est différent, j'aime mélanger des éléments sportifs à des choses plus classiques – ce genre d'association me plaît beaucoup.* » Même son de cloche du côté de Vincent, quadragénaire féru de sport. « *Au début, je ne les mettais que pour courir*, sourit-il. *Et maintenant, je les sors dès qu'il y a un rayon de soleil. Au grand dam de ma femme… Elles donnent une touche particulière, certes, mais elles ont tout pour elles : elles sont résistantes aux chocs, protègent vraiment du soleil. On ne les sent quasiment pas sur le nez, ce qui est agréable. Bref, je les aime plus pour des raisons pratiques que stylistiques !* »

> **« On me demande souvent sur le ton de la blague si mes Oakley me font aller plus vite. Dans mon entourage, certains aiment bien, d'autres détestent ! Mais peu importe »**
>
> **Lucas** Trentenaire

Ainsi, elles s'inscrivent dans un phénomène plus large : celui des vêtements et chaussures techniques portées à la ville. Venant ainsi compléter la nouvelle panoplie des urbains pointus, avec la veste de randonnée Arc'teryx et les chaussures Salomon. « *Cette tendance de lunettes est apparue au même moment que celle des sneakers de trail*, se remémore Calvin Holmes, responsable des achats de mode masculine pour l'e-commerce pointu Ssense. *En même temps que les chaussures Hoka et Salomon, les lunettes de sport techniques telles que les 100 Percent sont rentrées dans les boutiques de mode. Puis elles ont inspiré les designers des marques pointues et des maisons de luxe.* » On trouve ainsi une paire d'Oakley dès 2019 dans un défilé Vetements, alors dirigée par Demna qui, peu après, fera de la lunette technique un hit chez Balenciaga, avec le modèle Runner ou la Panther Mask. « *Et elles se vendent encore très bien*, confirme Calvin Holmes. *Ce type de montures était porté au départ par des clients pointus, à la sensibilité mode, avant d'intéresser un public plus large. Sans doute aussi car la pandémie a encouragé les gens à se mettre à des activités d'extérieur comme la course à pied, la randonnée ou le vélo. Mais la vogue a atteint son pic. Le secteur de la lunette est désormais attiré par un style années 2000, à montures très fines. Et l'on commence également à voir un retour des classiques, façon Wayfarer, qui répondent bien aux envies des clients et à la tendance* quiet luxury *mais aussi à l'esthétique portée par Hedi Slimane chez Celine.* » Reste que celui qui les endosse doit s'attendre à des questions, voire des moqueries. « *On me demande souvent sur le ton de la blague si mes Oakley me font aller plus vite*, s'amuse Lucas. *Dans mon entourage, certains aiment bien, d'autres détestent ! Mais peu importe. J'ai d'autres paires plus classiques et j'apprécie tout autant de les porter lorsque l'occasion se présente. Tout est une question de contexte !* » ■



ANDREI BOTNARI/ROOM 2. FOUR ELEMENTS

À la recherche de l'hôtel zéro carbone

Rémy Dessarts

Dans le monde, seule une poignée d'établissements pionniers assure ne plus émettre de gaz à effet de serre. Qu'est-ce que cela change pour les clients ? Pourquoi la profession peine-t-elle à suivre cette voie ? Enquête.

Le quinzième arrondissement de Vienne, également appelé Rudolfsheim-Fünfhaus, n'est pas celui que l'on privilégie habituellement pour passer quelques jours dans la capitale autrichienne. Plutôt résidentiel et sans charme particulier, il est assez éloigné des lieux de visite les plus appréciés de la ville. Mais les voyageurs qui se préoccupent de la planète ont une bonne raison de le choisir. Au numéro 20 de la Hackengasse, un petit établissement de 79 chambres, le Boutiquehotel Stadthalle, affiche sa couleur : elle est résolument vert chlorophylle. « *Nous sommes fiers d'être le premier hôtel urbain qui présente un bilan énergétique nul* », lit-on sur son site. En clair, l'établissement se décrit comme étant zéro émission de carbone. Un cas très rare dans le monde foisonnant d'ouvertures et d'innovations de l'hôtellerie mondiale. Ceux qui ont atteint ce degré d'excellence se comptent sur les doigts d'une main. Impossible d'en trouver en France par exemple. L'hôtel zéro émission nette n'est plus un simple fantasme ou un coup de communication ; mais il se cantonne pour l'instant encore au stade expérimental. Certains acteurs de la profession, et non des moindres, doutent même ouvertement de sa généralisation. Avec de bons arguments…

Le Boutiquehotel Stadthalle de Vienne est le plus ancien de ces pionniers de la neutralité carbone. Sa propriétaire, Michaela Reitterer, a décidé d'aller dans cette direction, au moment de transformer un immeuble voisin de l'hôtel familial, qu'elle avait repris en 2001. Le nouveau bâtiment de 38 chambres, inauguré en 2009, est entièrement « passif » : une batterie de panneaux solaires posés sur son toit et certaines de ses façades assurent son autonomie énergétique. « *Pour moi, il était évident que l'on ne pouvait plus concevoir des bâtiments autrement*, explique Michaela Reitterer. *À l'époque, on était pourtant encore à l'âge de pierre du développement durable.* » Cette stratégie fait mouche. Fidèles, les clients affluent. Ce qui les attire, ce sont aussi les très nombreuses initiatives écologiques du « Stadthalle ». Meubles recyclés, produits bio et locaux au buffet du petit déjeuner, jardins fleuris, champ de lavande et ruches sur le toit, murs couverts de lierre, systèmes de réduction de la consommation d'eau. Dans les douches, un sticker collé sur la paroi garantit même une économie de 35 %. Sans que cela réduise la pression, nous l'avons testé. Cette approche zéro émission nette a cependant quelques conséquences très concrètes pour les visiteurs : les chambres ne sont pas climatisées. Seules celles du bâtiment rénové bénéficient d'un système de rafraîchissement naturel conçu spécifiquement. Il n'y a pas non plus de minibars. Une décision logique : selon Solenne Devys, directrice générale du groupe français Okko Hotels, ils représentent 25 % de la consommation d'électricité d'un établissement !

Ventilation naturelle

Le petit réfrigérateur a également été banni d'un autre hôtel zéro carbone, le Four Elements à Amsterdam. À la place, les clients peuvent se faire apporter une glacière et des glaçons. Dans les salles de bains, les douches sont limitées à 10 minutes. Cet établissement indépendant de 195 chambres est logé dans un immeuble « durable » construit en 2019 au bord de l'eau, au cœur d'un nouveau quartier de la ville batave. « *À l'exception de quelques rares moments, nous atteignons notre objectif de zéro émission de carbone*, assure José A. Martin, directeur des opérations de l'hôtel. *Le bâtiment utilise des panneaux solaires et un concept original de captation de l'air extérieur qui, combiné à un flux d'eau descendant, crée une ventilation naturelle. Cela permet d'avoir la même température en été et en hiver.* »



L'hôtel Room2 *(en haut)*, à Chiswick, dans la banlieue ouest de Londres, utilise l'énergie géothermique avec un complément de photovoltaïque. Au Four Elements *(ci-dessus)*, à Amsterdam, les douches sont limitées à 10 minutes.

D'une façon générale, les petites restrictions mises en place pour diminuer la consommation énergétique semblent partout bien acceptées. Un signe : malgré des positionnements souvent éloignés du cœur des villes, les clients reviennent et postent des avis très positifs sur les réseaux. Les hôtels zéro émission nette affichent des taux de remplissage moyens très élevés (au-dessus de 80 %), que la seule bonne conscience écologique ne suffit pas à expliquer.

Pour fidéliser, ils jouent sur plusieurs tableaux. D'abord, ils multiplient les attentions « vertes » à l'égard de leurs hôtes. L'hôtel Room2 situé à Chiswick, dans la banlieue ouest de Londres, utilise l'énergie géothermique avec un complément de photovoltaïque, et dispose des produits éthiques dans les chambres. Ensuite, mieux conçus, mieux isolés, mieux ventilés, ces hôtels sont souvent plus agréables à vivre. C'est la grande fierté de Bruce Becker, l'architecte et le propriétaire de l'hôtel Marcel à New Haven, dans le Connecticut, ouvert en mai 2022. Il a piloté pendant plusieurs années la transformation de ce bâtiment, conçu pour Pirelli en 1968 par un disciple du Bauhaus, qui était à l'abandon depuis vingt ans. C'est aujourd'hui, selon lui, le seul hôtel passif des États-Unis. Mille panneaux solaires, l'équivalent d'une centrale électrique, sont installés sur le toit ! « *À l'intérieur l'air est filtré, c'est un environnement toujours propre et frais*, se félicite-t-il. *Les produits de nettoyage chimiques ont été éliminés. Dans les chambres, les triples vitrages assurent un calme total, alors qu'elles surplombent l'intersection de deux grandes autoroutes.* » Un seul hôtel zéro émission nettes aux États-Unis, aucun en France… Cette rareté interroge.

Une approche par petits pas

Les regards se tournent vers le groupe Accor (5 600 hôtels), l'un des leaders mondiaux du secteur. Il est évidemment à la manœuvre pour réduire les émissions. Mais, à quelques exceptions près, il privilégie une approche par petits pas des économies d'énergie. Cumulées, les mesures prises ont permis de baisser la facture énergétique de 20 % en moyenne par établissement. Ses dirigeants prônent un discours de vérité sur la neutralité carbone, qui serait inaccessible. « *Selon ce qu'on regarde et la façon dont on calcule, l'hôtel zéro émission nette peut ne pas exister voire n'existe pas*, tranche Valérie de Robillard, directrice environnement du groupe Accor. *Si on regarde la durée de vie du bâtiment dans son ensemble, une cinquantaine d'années en moyenne, de 60 à 70 % des émissions de carbone sont liées à la construction. Il y a des moyens pour diminuer ce chiffre, mais on n'arrivera pas à zéro. Sur les 30 % de la partie opérationnelle, on peut utiliser de l'énergie verte complètement décarbonée, les solutions techniques existent, mais il reste encore à s'occuper du scope 3, c'est-à-dire l'énergie consommée par les fournisseurs et les clients.* »

Marc Lafont, président exécutif de WO2, société spécialisée dans les bâtiments bas carbone, abonde tout en formulant des pistes d'action. « *Le quatrième plus gros pollueur de la planète, c'est le béton ; la réaction chimique de production du ciment est très polluante. D'autres éléments sont émissifs, comme l'acier. En les remplaçant par des matériaux comme le bois, on arrive à réduire de 50 % l'empreinte d'un bâtiment. Et on peut aller jusqu'à 66 % lors de rénovations bas carbone qui permettent de réutiliser beaucoup de matériaux déjà sur site.* » Sur le marché, chacun fourbit ses armes. L'autre poids lourd de la profession, l'anglo-saxon IHG (6 300 hôtels dans le monde, auxquels s'ajouteront 2 000 en développement) a décidé d'agir d'abord sur la partie opérationnelle. Il s'engage à ce que tous ses nouveaux établissements soient zéro carbone ou très faiblement émissifs d'ici 2030. Le premier sera le Voco Zeal, en cours de construction à Exeter, en Angleterre. Reste à agir, dans le même temps, sur les autres parties prenantes. Chacun s'y emploie. Le Boutiquehotel Stadthalle propose une réduction de 10 % à ceux qui viennent en train ou… à vélo. Une idée reprise par le groupe Okko Hotels, qui a également décidé de ne plus implanter d'établissement près des aéroports. Les deux ou trois-étoiles du groupe easyHotel font encore mieux en étant toujours localisés à moins de cinq minutes d'une station de métro. Autant de signes que la révolution du bas carbone est désormais irréversible. ■

+ QUATRE HOTELS POUR VOYAGER AUTREMENT

NEWHAVEN (CONNECTICUT, ÉTATS-UNIS)
Hotel Marcel. À deux heures de Manhattan, ce 4-étoiles, membre de la collection Tapestry du groupe Hilton, est situé dans le quartier historique de Long Wharf à Newhaven. Ouvert en mai 2022, il propose 165 chambres minimalistes mais très confortables dans un bâtiment iconique d'architecture brutaliste. À partir de 143 euros pour une chambre double. Petit déjeuner à la carte. *Tél.: +1 203 780 7800 ; hotelmarcel.com*



HOTEL MARCEL

AMSTERDAM (PAYS-BAS)
Four Elements. Cet établissement moderne de 195 chambres a été construit dans le quartier de Ijburg, créé sur des îles artificielles. Il est à quinze minutes de tramway du centre d'Amsterdam. Ouvert en 2019, il dispose d'un bar en rooftop et d'un restaurant qui marie les inspirations méditerranéennes et hollandaises. À partir de 150 euros pour une nuit en chambre double avec petits déjeuners. *Tél. : +31 207 142 040 ; fourelementshotel.com*

CHISWICK (ROYAUME-UNI)
Room2. Dans la banlieue ouest de Londres, le Room2 propose 86 studios de 22 m² ultracosy et équipés de kitchenettes. Quoique éloigné, son emplacement est pratique : une station de la Picadilly Line située à 5 minutes permet de se rendre directement à Hyde Park ou à Covent Garden. À partir de 180 euros pour une nuit dans un studio avec deux petits déjeuners. *Tél.: +44 20 39 88 02 20 ; room2.com*

VIENNE (AUTRICHE)
Boutiquehotel Stadthalle. Le quartier ne paye pas de mine, mais il est très proche du centre historique (15-20 minutes de métro ou de tramway), et plusieurs bons restaurants sont à portée de marche. Service souriant dans cet hôtel de 79 chambres. À partir de 120 euros en chambre double avec le petit déjeuner (excellent, bio, que l'on peut prendre dans le jardin). *Tél.: +4 319 824 272 ; hotelstadthalle.at*

« Memory », l'amour flou

Étienne Sorin

À travers un couple, le film de Michel Franco explore les défaillances de la mémoire. Une histoire où le sentimental domine, loin de la laideur de ses précédents personnages.

La perspective de découvrir un nouveau film de Michel Franco rend aussi gai que celle de se rendre à un enterrement. Depuis *Después de Lucia*, en 2012, le cinéaste mexicain s'est taillé une réputation de rabat-joie irréductible.

Adolescente harcelée, aide-soignant auprès de malades en phase terminale sociopathe (*Chronic*), mariée dont la fête est gâchée par des émeutes (*Nouvel Ordre*), cancéreux anglais en fin de vie noyée dans le sexe et l'alcool à Acapulco (*Sundown*)… Les personnages de Michel Franco ne respirent guère le bonheur de vivre. Et le regard que porte le réalisateur sur leurs turpitudes, froid et impitoyable, achève de plonger le spectateur dans des abîmes de chagrin. À force, ce cinéma semble trop laid pour être honnête.

Pourtant, cette complaisance pour le sordide a fait de Franco le chouchou des grands festivals. Après Cannes, Venise a fait une place en compétition à ses trois derniers films. Et les stars hollywoodiennes se bousculent au portillon pour tourner avec le Mexicain désenchanteur. Après Tim Roth et Charlotte Gainsbourg, c'est au tour de Jessica Chastain et Peter Sarsgaard de s'encanailler loin de l'usine à rêves.

En attendant, les premières minutes de *Memory* réactivent le sentiment cafardeux qui nous assaille à chaque film du Mexicain. Sylvia (Jessica Chastain) est travailleuse sociale et élève seule sa fille à New York. Ancienne alcoolique, elle participe à un programme pour rester sobre. Cette routine stricte et austère cache un traumatisme profond. Le secret est vite éventé quand un homme la suit jusque chez elle après une réunion d'anciens élèves de son lycée. Sylvia se claquemure chez elle.

Insouciance adolescente

Saul (Peter Sarsgaard) reste au pied de son immeuble toute la nuit sous la pluie. Le lendemain, ils se retrouvent sur un banc dans un parc et Sylvia crache sa vérité à Saul : lui et ses copains l'ont violée à l'adolescence. Sauf que Saul est atteint de démence. Il ne se souvient de rien, ni de ça ni de sa femme, morte de maladie. Une photo la montre belle et rousse. Il écoute en boucle *A Whiter Shade of Pale*, de Procol Harum, madeleine musicale et tube propre à faire chavirer le cœur le plus endurci. Même Sylvia se laisse attendrir et regarde Saul autrement. D'autant plus que sa mémoire à elle n'est pas aussi sûre qu'elle le croit. Elle lutte contre un déni puissant et retors.

Une femme qui souffre de trop de souvenirs douloureux et un homme qui perd pied à mesure que sa mémoire défaille de plus en plus. Tout cela pourrait être purement théorique et fastidieux. ce n'est pas le cas. Chastain et Sarsgaard (coupe Volpi du meilleur acteur à Venise) sont pour beaucoup dans la force de ce mélo mélancolique.



METROPOLITAN FILMEXPORT

Peter Sarsgaard et Jessica Chastain sont pour beaucoup dans la force de ce mélo mélancolique.

Franco, sans non plus se convertir à un optimisme béat, y met du sien. Il réussit une scène de sexe pudique et douce. Une scène de baignoire aussi, dans laquelle il plonge ces deux corps vieillissants dans une insouciance adolescente. Franco cite *Minnie et Moskowitz (Ainsi va l'amour)*, de John Cassavetes, love story avec Gena Rowlands et Seymour Cassel, quadragénaires que tout oppose. *Memory* fait aussi penser à un *Frankie et Johnny* revu par Michael Haneke. Al Pacino en cuisinier tout juste sorti de prison, et Michelle Pfeiffer en femme battue surmontaient leur passé pour croire de nouveau au couple.

Cette fois, Sylvia et Saul trimballent des valises un peu plus lourdes mais l'amour soulève des montagnes. Pour une fois, le dénouement d'un film de Franco ne donne pas envie de se pendre. Le Mexicain a beau subvertir la comédie romantique, il se révèle un grand sentimental. L'amour ouf, peut-être pas, mais l'amour quand même. ■

« Memory »
Drame de Michel Franco
Avec Jessica Chastain, Peter Sarsgaard, Merritt Wever, Josh Charles, Elsie Fischer
Durée : 1 h 40
Notre avis : ●●◐○

ZOOM

Mike Nichols à la Cinémathèque

Et si c'était lui qui avait lancé le Nouvel Hollywood ? On l'oublie trop souvent : *Le Lauréat* (1967) est sorti deux ans avant *Easy Rider*. Mrs Robinson séduisait Dustin Hoffman sur un air de Simon et Garfunkel. Mike Nichols faisait souffler un air frais sur les plateaux des studios vieillissants et décrochait un Oscar. Michael Igor Peschkowsky (1931-2014) avait plus d'une corde à son arc. Ses premières armes, il les fit sur scène et à la télévision avec sa complice Elaine May. En 1966, il adapte à l'écran la pièce d'Edward Albee, *Qui a peur de Virginia Woolf ?*. Richard Burton et Elizabeth Taylor s'y déchiraient. *Ce plaisir qu'on dit charnel* (1971) fut pillé par tous, dont Woody Allen qui emprunta la technique des acteurs s'adressant face caméra. Nicholson couchait avec Candice Bergen dans le dos d'Art Garfunkel qui avait lâché son micro pour l'occasion. Il adapta Joseph Heller (*Catch-22*, 1970), Robert Merle (*Le Jour du dauphin*, 1973), Jim Harrison (*Wolf*, 1994), dirigea Meryl Streep dans *Le Mystère Silkwood* (1984). Il signa un remake de *La Cage aux folles* (1996). *La Guerre selon Charlie Wilson* (2007) traitait sur un mode grinçant du conflit en Afghanistan avec un Philip Seymour Hoffman en forme. Ses films contenaient de l'énergie, de l'humour et du désenchantement. Ce solide artisan montrait de la lucidité quand il disait *« vouloir faire de l'art au cinéma, c'est comme jouer Mozart à l'harmonica »*. Le soir de sa mort, les théâtres de Broadway avaient baissé leurs lumières en son honneur. En se rendant à la Cinémathèque, le public fredonnera le refrain du *Lauréat*. Tous en chœur : *« Cou-cou-cou-tchou. »*
Rétrospective Mike Nichols, à la Cinémathèque (Paris 12e), du 29 mai au 22 juin.

« Salem », prophète en son quartier

Version moderne de « Roméo et Juliette », le film de Jean-Dominique Marlin met en scène deux clans qui s'affrontent et des jeunes qui s'aiment dans un quartier difficile de Marseille. Entre naturalisme et fantastique.

Le film *Salem* arrive en salle après bien des péripéties. Le deuxième long-métrage de Jean-Bernard Marlin était très attendu à Cannes en 2023, après *Shéhérazade*, histoire d'amour inflammable entre deux minots des quartiers populaires de Marseille, l'une des sensations de l'année 2018 avec sa présentation à la Semaine de la critique (César du meilleur premier film et du meilleur espoir masculin pour Dylan Robert).

Salem n'a pas connu le même accueil cannois. Ajouté in extremis à la sélection officielle (Un certain regard), projeté en toute fin de festival, il a achevé les derniers courageux, spectateurs sur les rotules aux yeux injectés de sang. Trop long (trois heures), trop confus, trop boursouflé, trop mystique. Trop de sauterelles. Trop tout, en fait. Le syndrome du deuxième film après un joli succès. Jean-Bernard Marlin est retourné en salle de montage pendant trois mois. Il a coupé, épuré, clarifié, et enlevé des nuées de sauterelles pour ramener le film à une durée raisonnable (deux heures).

Bonne dose de mysticisme

Le résultat n'est pas parfait mais *Salem* a plus d'allure et de sens. Marlin filme de nouveau un quartier difficile de Marseille et de jeunes inconnus issus d'un casting sauvage. Deux cités rivales en fait, les Sauterelles et les Grillons. Djibril, un jeune Comorien, vit dans la première. Il est amoureux de Camilla, une gitane, habitante de la seconde. Quand la jeune fille lui apprend qu'elle est enceinte, le garçon lui demande d'avorter pour ne pas mettre le feu à la cité. La guerre des clans aura bien lieu. L'assassinat d'un ami de Djibril allume la mèche.

Marlin, lecteur de Shakespeare, livre ici une version moderne de *Roméo et Juliette*. Il n'est pas le premier – au hasard des avatars des amants de Vérone, le *Romeo + Juliette* de Baz Luhrmann avec Leonardo DiCaprio et Claire Danes. Chez Marlin, pas de couleurs criardes, de numéros musicaux ni de baroque à la sauce hip-hop, mais des combats de coqs, de la poussière sous un soleil de plomb, et des paysages de friches, entre bâtiments délabrés et caravanes sans roue. Et surtout, une bonne dose de mysticisme. Djibril est persuadé qu'une malédiction s'est abattue sur le quartier. Il voit des signes divins partout, et notamment des sauterelles annonciatrices de chaos. La prison n'apaisera pas sa folie. Marlin dit s'inspirer de son père, lui aussi réfugié dans un monde peuplé de prophètes et de figures bibliques.

Les retrouvailles de Djibril avec sa fille adolescente, ou plutôt leur rencontre, exacerbent la religiosité du récit, à cheval entre naturalisme et fantastique mais toujours en déséquilibre. Au point de cadenasser les personnages et d'étouffer l'émotion de cette tragédie marseillaise. ■ **É. S.**

« Salem »
Drame de Jean-Bernard Marlin
Avec Dalil Abdourahim, Oumar Moindjie, Wallen El Gharbaoui
Durée : 1 h 43
Notre avis : ●●○○

Claire Bommelaer

Moins de voitures, plus de verdure et de sûreté… Le comité de la plus belle avenue du monde a présenté son projet. Séduisant, mais coûteux : 250 millions d'euros.



La plus belle avenue du monde imaginée par le projet « Réenchanter les Champs-Élysées » *(image de synthèse).* AFP

Les 150 propositions pour « réenchanter les Champs-Élysées »

Elle est souvent qualifiée de plus belle avenue du monde, alors que les Parisiens la délaissent. Paradoxe ? *« Pour être aimé, encore faudrait-il être aimable »*, a admis, lundi soir, Marc-Antoine Jamet, président du Comité des Champs-Élysées, lors de la présentation d'une vaste étude destinée à *« réenchanter »* la grande artère. Pendant près plus d'une heure et demie, nanti d'un micro mains libres, arpentant la scène du Théâtre Marigny, le président du comité a déroulé 150 propositions, résumant cinq années d'études et de travail. À ses côtés, l'urbaniste et architecte Philippe Chiambaretta, tête pensante de ce vaste chantier, destiné à éclairer la mairie de Paris et l'État dans leurs choix. Il ne s'agit pas, ont-ils souligné d'une même voix, d'une *« monographie de l'avenue, mais d'une étude à 360 degrés »*, englobant l'espace allant de la place de la Concorde à la place de l'Étoile, et concernant autant la circulation que la végétation.

Seize partenaires privés ont financé cette étude, pour un coût de 5 millions d'euros. Plus de 183 experts - ainsi que les pouvoirs publics - ont été consultés pour aboutir à ce plan de 1800 pages, et à 420 cartes. L'objectif est de transformer cette avenue dédiée aux touristes étrangers et aux grandes marques, les deux étant liés, en un lieu *« parisien, populaire et proche »*.

Au premier chef vient la restriction de la place des voitures, sorte d'alpha et d'oméga lorsque l'on parle de l'avenir de Paris. Elles circuleraient sur quatre voies au lieu de six actuellement, le reste étant dévolu aux vélos (deux pistes dont la largeur serait doublée, dans les deux sens). L'étude propose ensuite de réserver 13 % d'espace en plus à la promenade en élargissant les trottoirs et les passages pour piétons, un mouvement déjà opéré dans les années 1990. Tout au long de l'avenue, des espaces de pause de 150 mètres, dénommés *« salons végétaux »*, avec des *« assises, de l'ombre en été et une fontaine »*, ainsi que des sanitaires, seraient créés. L'objectif est également d'adapter l'avenue au réchauffement climatique en augmentant de 120 % la surface des sols perméables, en plantant 160 arbres ou en aménageant 1 hectare de prairies et de massifs. *« On peut faire reculer d'un tiers l'empreinte carbone de l'avenue en cinquante ans »*, a assuré Philippe Chiambaretta.

> **« On peut faire reculer d'un tiers l'empreinte carbone de l'avenue en cinquante ans »**
>
> **Philippe Chiambaretta**
> Urbaniste et architecte

En bas des Champs-Élysées, les 20 hectares de jardins seraient transformés en parc, avec des jeux d'enfants, un parcours de sport, des fontaines et des kiosques. Alors que les cinémas ferment un à un et que la Fnac a décidé de tirer le rideau, les auteurs du rapport ne veulent pas renoncer à une coloration culturelle des Champs-Élysées. pour cela, ils imaginent volontiers des festivals, événements, parade ou cinéma en plein air, *« gratuits et fédérateurs »*. La place de la Concorde serait, selon eux, le théâtre idoine pour ces grands rassemblements. Qu'importe le travail encore en cours de la commission nommée par Anne Hidalgo pour réfléchir à l'avenir de ces 7 hectares au cœur de Paris, et dont les conclusions sont attendues mi-juin. *« La Concorde, ce n'est pas que du patrimoine et du mémoriel »*, a tranché Marc-Antoine Jamet.

Pointant enfin le *« désordre visuel et formel »* dont souffre l'avenue, les auteurs appellent à préserver le mobilier urbain de la Belle Époque et à créer une nouvelle *« ligne de design Champs-Élysées »*, y compris pour les barrières de sécurité, afin de lui donner une *« harmonie d'ensemble »*. Il faut refaire une *« idée de quartier »*, ont-ils estimé. Dans leur volonté de brasser large, les auteurs ont même abordé les problèmes de sécurité, qui minent l'avenue et les rues adjacentes. Lundi soir, à la sortie de la présentation, des cars de police étaient déployés, et la station de métro Franklin-Roosevelt était fermée, car une manifestation en faveur d'un cessez-le-feu à Gaza dégénérait un peu plus loin. *« Nous recommandons des points mobiles de police, ainsi que des patrouilles »*, ont suggéré Marc-Antoine Jamet et Philippe Chiambaretta, sous l'œil approbateur de Jeanne d'Hauteserre, maire LR du 8e arrondissement.

L'étude *« est prête à l'emploi, il n'y a plus que la volonté de faire »*, a conclu le président du comité, en se tournant vers Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la mairie de Paris. Moins de voitures, des parades et des *« îlots de fraîcheur »* : ce dernier s'est dit *« en phase »* avec le travail présenté. *« On vous appuie et on partage les grandes orientations »*, a souligné bras droit d'Anne Hidalgo.

Mais une question demeure, et elle est de taille. Personne ne sait qui va financer les 250 millions d'euros que représenterait la mise en œuvre des 150 propositions. *« Il faut une règle partenariale entre nous »*, a glissé Emmanuel Grégoire. Ce à quoi répondait Marc-Antoine Jamet, en marge de la présentation et devant un micro tendu. *« La rénovation de l'espace public ne peut pas être confiée au secteur privé*, a-t-il estimé. *Lorsque j'entends que l'on voudrait que les enseignes financent un tiers du budget, les foncières un autre tiers et le secteur public le dernier tiers, j'estime que cela n'est pas satisfaisant. »* Les 1800 pages sont désormais entre les mains de la maire de Paris, de l'État et de la préfecture de police. Entre les souhaits du comité, la prise en compte des aléas climatiques, la vie parisienne, les souhaits des touristes étrangers, le maintien d'une circulation sur un axe stratégique pour la présidence de la République et les questions de gros sous, il faudra trouver un chemin. ■

Entre « La Bohème » et « Tosca », Puccini reste indémodable

Christian Merlin Envoyé spécial à Montpellier et à Nantes

Si, à Montpellier et à Nantes, les distributions des deux opéras sont soignées, la mise en scène et la direction ont choisi des voies différentes.

En traversant la France pour voir *La Bohème* à Montpellier (Hérault), puis *Tosca* à Nantes (Loire-Atlantique) le lendemain, nous voilà plus riches de bien des enseignements. D'abord, cent ans après sa mort, Puccini reste indémodable, mais on n'avait pas besoin de cela pour s'en convaincre. Surtout, lorsqu'on leur donne les moyens de faire leur métier (jouer des opéras), ce qui est de plus en plus rare, nos maisons d'opéra le font bien, et même très bien. Preuve que nous sommes face à une question de volonté politique.

Dernière leçon, plus personnelle : une proposition forte qui prend des risques nous touche davantage qu'une vision consensuelle et décorative. De *La Bohème* montée à Montpellier par l'Irlandaise Orpha Phelan, on retiendra surtout l'habileté des décors de Nicky Shaw. Cet ancien entrepôt de l'époque industrielle, qui peut se transformer en café Momus aussi bien qu'en barrière d'enfer, révèle un sens aigu de l'image qui fait mouche. Malheureusement, c'est le cadre d'une mise en scène très conventionnelle, dont les idées ne semblent qu'effleurées. Tout le contraire de la *Tosca* imaginée par Silvia Paoli pour Angers-Nantes Opéra, et déjà présentée à Nancy (Meurthe-et-Moselle) plus tôt dans la saison. L'Italienne renonce aux accessoires et décorations pour se concentrer sur l'essentiel : un huis clos étouffant où la bigoterie n'est que la façade d'un sadisme sans entraves. On n'oubliera pas le suicide de Tosca sur un monceau de squelettes.

Deux conceptions de la direction, en phase avec le propos. À Montpellier, le tout nouveau directeur musical de l'orchestre maison, l'Américain Roderick Cox, 36 ans, confirme un talent et une présence qui promettent. Il soigne le travail orchestral, prend son temps, raffine les nuances. Mais où est le théâtre ? Il phrase en symphoniste ou en chambriste, là où Puccini orchestre en fonction du texte et de l'action.

C'est tout le contraire à Nantes où la Napolitaine Clelia Cafiero, même âge, ne vient pas de l'estrade mais de la fosse, elle qui fut répétitrice à la Scala de Milan. Et elle est dans sa langue ! Sa baguette souple et fluide fait passer la logique dramatique avant tout, et cela n'a pas de prix. Dans une orchestration réduite pour tenir dans les fosses d'Angers et de Rennes, plus petites que celle de Nantes, l'Orchestre national des Pays de la Loire perd de son éclat, en particulier du côté des cuivres. Mais il compense en lyrisme, et pas seulement grâce au magnifique solo de clarinette de Sabrina Moulai ou à l'ensemble du pupitre de violoncelles autour de Paul Ben Soussan.



BASTIEN CAPELA POUR ANGERS NANTES OPÉRA

Myrto Papatanasiu dans le rôle-titre de *Tosca*, aussi vraie en amoureuse insouciante qu'en tragédienne noble ou en victime sacrificielle.

Des chœurs à la hauteur

Au Corum comme au Théâtre Graslin, on a soigné les distributions, et ces dernières aussi collent au propos, de l'œuvre comme de son interprétation. Pour *La Bohème*, des voix plaisantes sans pour autant déborder de personnalité. Le ténor haut et clair de Long Long pourrait s'épanouir davantage, mais son lyrisme et sa ligne conviennent assurément à Rodolphe, à une imprudence près à la fin de l'acte I où l'aigu tenté n'est pas exigé du ténor : mauvaise idée ! Le soprano homogène mais un peu monochrome d'Adriana Ferfecka est plus à l'aise dans le dramatisme que dans la fragilité, suggérant qu'elle regarde déjà au-delà de Mimi. Mikolaj Trabka est un Marcel puissamment campé et projeté, plus que le Colline un peu court de Dongho Kim. La Musette de Julia Muzychenko serait encore plus sensuelle si elle atténuait le côté acidulé de son timbre.

Au contraire des joyeux jeunes gens de *La Bohème*, *Tosca* exige des présences, des trognes. Carton plein à Nantes avec tout en haut le Scarpia sensationnel de Stefano Meo, incarnation de prédateur qui pourrait lui valoir une carrière au cinéma tant il habite son personnage. Voix sombre, virile et cuivrée de ténor spinto, le Basque Andeka Gorrotxategi est un Mario tout d'une pièce, son émission barytonnante ne le voyant en difficulté que dans son cri *« Vittoria »*. Émotion, enfin, de retrouver la grande classe de Myrto Papatanasiu dans le rôle-titre, aussi vraie en amoureuse insouciante qu'en tragédienne noble ou en victime sacrificielle, colorant sa voix en fonction du mot. Dans les deux villes, les chœurs, d'adultes et d'enfants, se sont montrés à la hauteur de leur mission vocale et scénique.

Avec les forces artistiques dont nous disposons, c'est bien toute l'année que nous devrions voir des spectacles de ce niveau dans nos théâtres lyriques, et non deux ou trois fois par an. ■

« Tosca », à Nantes (44) le 29 mai, et à Rennes (35), du 6 au 13 juin. Retransmission sur écrans le 8 juin. www.angers-nantes-opera.com

Voyage à travers les mondes de « Colette »

Julia Baudin

Nouveau volet de la collection de François Busnel, ce film rend hommage à l'écrivain et à la femme, soixante-dix ans après sa mort.

Certaines figures marquent plus que d'autres. Colette, à laquelle François Busnel consacre le cinquième volet de sa collection « Les Docs de la Grande Librairie », est non seulement l'un des écrivains préférés des Français, mais elle est aussi un modèle d'émancipation, une femme libre avant l'heure, une amoureuse de la vie, des hommes, des femmes, des chats, de la nature, de ses bienfaits. Véritable symbole, elle est aussi la première femme à recevoir en août 1954 l'honneur de funérailles nationales quand l'Église lui avait refusé un enterrement religieux. 2024 marque le 70e anniversaire de sa disparition.

À l'origine d'une soixantaine d'ouvrages, parmi lesquels la série des *Claudine*, l'inoubliable *Blé en herbe*, *Dialogues de bêtes*, ou le recueil de nouvelles *Gigi*, de milliers d'articles et d'une correspondance d'une densité rare, c'est enfin l'un des auteurs les plus prolifiques de la littérature française de la première moitié du XXe siècle. Qui n'a pas lu un roman de Colette ? Qui n'a pas entendu parler de ses amours débridées, de son goût pour le théâtre, de son sens de l'improvisation et de la repartie ? Qui ne s'est posé la question de la place d'une femme aussi extraordinaire dans la société qui la vit naître ? Et comment, pour reprendre l'une de ses citations, est-elle si naturellement parvenue, *« avec les mots de tout le monde »*, à écrire comme personne ?

Dans les grandes lignes et dans les petites

Écrit par Margaux Opinel, auteur, scénariste, et réalisé par Catherine Aventurier, à l'origine d'un précédent numéro de cette même collection consacré à Virginia Woolf, ce documentaire retrace, dans les grandes lignes et dans les petites, la trajectoire d'une jeune native de Bourgogne devenue reine de la vie parisienne et de l'autofiction (genre que l'on n'appelait pas encore ainsi). Le film dure une heure trente. Un format rare pour ce genre de production, qui a nécessité d'être à la fois rigoureux et divertissant. Découpé en chapitres chronologiques, il portraiture Colette en s'appuyant sur des archives, des superpositions d'images, des extraits d'entretiens enregistrés quelque temps avant sa mort – il faut voir avec quelle vivacité elle embobine son interlocuteur – et moult interventions de spécialistes, dont la philosophe et historienne Mona Ozouf, les Prix Goncourt Lydie Salvayre et Nicolas Mathieu, ou le président de la Société des amis de Colette. Son enfance si proche de la nature, sa mère si essentielle, son père si instruit, ses frères et ses sœurs si différents, Willy, les premiers récits, les scandales, le déclassement… En avait-elle cure, elle pour qui l'heure de la fin des découvertes ne sonne jamais ? Le film trouve la réponse dans un extrait de *La Vagabonde*, roman écrit aussitôt après son divorce dans lequel son pendant de fiction s'interroge sur sa solitude, son avenir de femme mûrissante et la nécessité de gagner sa vie.



COLETTE EN FAUNE, 1906 / COLLECTION FRÉDÉRIC MAGET

Ce documentaire retrace la trajectoire d'une femme libre devenue reine de l'autofiction et modèle d'émancipation.

Si *Colette* n'est pas le premier documentaire consacré à l'écrivain – *Colette, l'insoumise*, est également disponible sur arte.tv –, si, dès les premières images, il montre qu'il n'a pas vocation à se perdre dans l'exégèse de l'œuvre de Colette il offre une immersion dans son monde, un univers d'une richesse infinie, à la fois désenchanté et émerveillé. *« Nous n'avions pas l'ambition de décrypter ou d'analyser quoi que ce soit de son œuvre ou de sa vie,* commente la réalisatrice. *Nous nous étions donné pour seul objectif de montrer la créatrice et la femme qu'elle était, ni victime, ni vindicative, ni militante, traversant la vie avec une aisance dont peu de femmes peuvent se vanter, même aujourd'hui. »*

Autre objectif de la collection de France 5 : donnez envie aux téléspectateurs de lire ou de relire un ou même plusieurs de ses romans. En cela, il est aussi tout à fait réussi. ■

« Colette »
À 21 h 05, sur France 5
Notre avis : ●●●○

« Les Vedettes » : du pain et des jeux… télévisés

Étienne Sorin

Incarnant un surdoué des chiffres et un amateur de karaoké, le duo du Palmashow excelle dans un humour tendre et déjanté.

Grégoire Ludig et David Marsais sont de retour chez eux, au Palmashow, après un séjour chez Quentin Dupieux. Dans *Mandibules*, superbe éloge de l'idiotie, le duo comique avait une idée de génie : devenir riche en dressant une mouche de la taille d'un chien trouvée dans le coffre d'une voiture volée. Leurs personnages naïfs, pour ne pas dire complètement abrutis, arpentaient avec bonheur l'univers absurde et déjanté de Dupieux. Avec *Les Vedettes*, on les retrouve sur leur terrain de jeu favori, plus sage et plus balisé. Celui de la parodie télévisuelle a fait la notoriété du Palmashow sur le net comme à la télévision.

Enfants dégénérés de la télé, nés dans les années 1980 et abreuvés de programmes cathodiques, Ludig, Marsais et leur réalisateur Jonathan Barré ne se lassent pas de caricaturer les émissions qui accaparent le temps de cerveau disponible. On pourrait croire le filon épuisé, exploité notamment avec brio dans les années 1990 par Les Nuls et Les Inconnus. Le Palmashow rappelle que non, la télévision est toujours aussi bête, vulgaire, débilitante, et source d'inspiration intarissable.

Dans *Les Vedettes*, Daniel (Grégoire Ludig), chanteur raté et loser accompli, fait semblant de travailler dans un magasin d'électroménager quand il n'écluse pas des verres dans un diner karaoké. Couvert de dettes, il compte utiliser Stéphane (David Marsais), collègue zélé (employé du mois pendant un an) et humilié (il ne sera jamais promu chef de rayon), pour sortir la tête de l'eau.

La longue tradition des tandems dépareillés

Car Stéphane a un incroyable talent. Il connaît par cœur les prix de tous les produits et appareils du magasin. Ce don, *« un truc un peu à la Rain Man »*, en fait un candidat idéal pour participer à l'émission « Le Prix à tout prix » (« Le Juste Prix » en à peine pire) et remporter l'ultime épreuve du « Kikoutekoi », à condition d'avoir trouvé le « prix pile » lors des premiers tours.

Daniel entraîne ainsi Stéphane dans le monde merveilleux du divertissement. « Dan » lui aussi finira par traverser le miroir en participant à l'émission musicale « Et tu chantes chantes », grâce à un clip et des paroles qui sentent le vécu personnel. *« Devant mon café noir/ Ou sur le trottoir/ Trop de rêves illusoires/ Ô rage, ô désespoir./ Je ne fais qu'y penser/ Je veux briser mes chaînes !/ Je me sens prisonnier/ je veux changer de chaîne ! »*

Producteur cynique en quête de *« candidats atypiques »*, animateur hypocrite et narcissique, l'envers du décor est moins reluisant et le duo l'apprendra à ses dépens. Mais pour réjouissante que soit la satire de la télévision et du quart d'heure de célébrité à bas prix, *Les Vedettes* vaut surtout pour son duo, drôle et attachant. Grégoire Ludig et David Marsais, en Laurel et Hardy de zone périurbaine, perpétuent la longue tradition des tandems dépareillés. Il y a du Kervern et Delépine (*Le Grand Soir*) dans *Les Vedettes*. En moins trash, en plus tendre.

Cinq ans après leur premier long-métrage, *La Folle Histoire de Max et Léon*, parodie de film de guerre, les deux têtes de vainqueurs du Palmashow prouvent, avec ce long-métrage sorti en salle en 2022, que l'humour sans scatologie a toujours sa place au cinéma. ■

« Les Vedettes »
À 21 h 25, sur TMC
Notre avis : ●●●○

MOTS CROISÉS

Par Vincent Labbé

PROBLÈME N° 6617

HORIZONTALEMENT
1. Sentent arriver la contraction. – 2. Grossit à vue d'œil. – 3. Étoiles de mer qui peuvent côtoyer des obélies ! – 4. Nécessaire à ouvrage. Possessif. – 5. On peut y aller en poussant le bois. Vietnamien ou américains, selon le sens. – 6. Prise de tout côté. Fait marcher. – 7. Se met à la flûte. – 8. Surface réduite. Apprécie les beaux jars. – 9. Il a de proches cousins qui n'arrêtent pas de hurler. Décrypté. – 10. Se casse en partant. Festival de cannes. – 11. Coffre de berger. – 12. Est nouvelle dans l'arrondissement.

VERTICALEMENT
1. Inventeur de la télégraphie aérienne, en toute fraternité (prénom et nom). – 2. Des ans, elle répare l'outrage. – 3. Déclarée avec autorité. La moindre contrariété le hérisse mais pour ça il lui faut un porc. – 4. Son érection a quelque chose de mémorable. A fait des stries sur une pièce. – 5. Plus nuisible. Huche à pain. Passé plein d'éclats. – 6. Prénom hébreu dans le cœur d'Angélique. Appas de souris. Mesure d'expulsion. – 7. Pièce détachée. Sort de la limousine. – 8. Ouvre bien des portes. Œuvre Pie.

	1	2	3	4	5	6	7	8
1								
2								
3								
4						■		
5					■			
6				■				
7								■
8			■				■	
9						■		
10					■			
11								
12								

SOLUTION DU PROBLÈME N° 6616

HORIZONTALEMENT 1. Verrerie. – 2. Étoilent. – 3. Rhumerie. – 4. Tolée. Tr. – 5. Îles. Pin. – 6. Gos. Pieu. – 7. IG. Bisse. – 8. Nitrés. – 9. Ésaü. Ère. – 10. Ute. Brun. – 11. Selle. Et. – 12. Essuyées.

VERTICALEMENT 1. Vertigineuse. – 2. Éthologistes. – 3. Roules. Taels. – 4. Rimes. Bru. LU. – 5. Élée. Pie. Bey. – 6. RER. Pisser. – 7. Initiés. Ruée. – 8. Éternuements.

MOTS À CASER

RCI Jeux

Placez les mots de la liste dans la grille ci-dessous.

2 LETTRES IR, OC, OS, OU, PR, UN, IPÉ, IRE, MER, NÉE, PEU, PIC, TÊT, TATA

3 LETTRES CAF, DIT, EGO, ÉPI

4 LETTRES AILE, COCO, LISP, ONCE

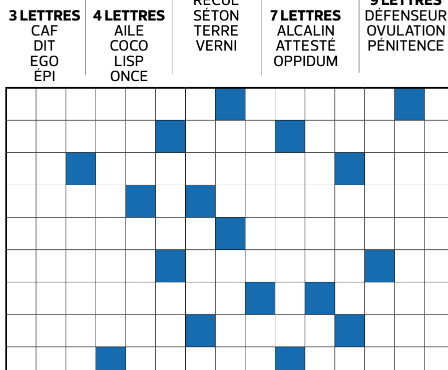
5 LETTRES CLAIR, CRÉER, GRÈBE, NEVEU, RECUL, SÉTON, TERRE, VERNI

6 LETTRES AGENCE, CISEAU, GOULET, OCTUOR, STRATE, TILLAC

7 LETTRES ALCALIN, ATTESTÉ, OPPIDUM

8 LETTRES ATTRISTÉ, BARIOLÉE, CEINTURE, INACTION, INAPERÇU

9 LETTRES DÉFENSEUR, OVULATION, PÉNITENCE

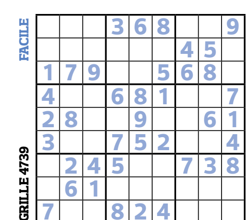


SUDOKU

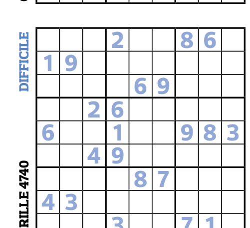
RCI Jeux

En partant des chiffres déjà placés, remplissez les grilles de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 x 3 contienne une seule et unique fois tous les chiffres de 1 à 9.

FACILE – GRILLE 4739



DIFFICILE – GRILLE 4740



TF1

21.10
Will Trent
Série. Policière

EU. 2023. Saison 1. Avec Ramon Rodriguez. 3 épisodes. Inédit. Le GBI enquête sur une organisation néo-nazie qui prépare un attentat. Angie et Ormewood enquêtent sur une vente de baskets qui a mal tourné.

23.40 Florida Murders. Série. Policière. Vol au-dessus d'un nid de paons. Avec Luke Kirby. Inédit.

France 2

21.10
Parents à perpétuité
Téléfilm. Dramatique

Fra. 2024. Réal. : Safy Nebbou. 1h25. Avec Natacha Lindinger, Éric Caravaca, Jules Houplain. Un couple apprend que leur fils a violé une de ses camarades : leur vie bascule mais ils veulent comprendre comment cette situation a pu arriver.

22.35 Débat. Parents de criminels, face à l'irréparable.

France 3

21.10
Le monde de Jamy
Documentaire

Fra. 2024. 1h52. Réchauffement climatique : nos produits du terroir vont-ils résister ? Inédit. Abricots du Roussillon, Tomme de Savoie, vins de Bourgogne : comment le réchauffement climatique affecte-t-il les produits ? Jamy Gourmaud enquête.

23.02 Spot campagne élections européennes 2024. Magazine.

Canal+

21.00
Football : Ligue Europa Conférence
Sport

Finale : Olympiakos - Fiorentina. En direct. Sur la pelouse du stade Agia Sofia d'Athènes, en Grèce, l'Olympiakos et la Fiorentina se retrouvent en finale de la Ligue Europa Conférence.

23.06 Au micro ! Une nouvelle voix pour le foot. Divertissement. Inédit.

Arte

20.55
Gloria Mundi
Film. Drame

Fra/Ita. 2019. Réal. : Robert Guédiguian. 1h50. Avec Ariane Ascaride, Gérard Meylan. Libéré de prison, un homme fait la connaissance de sa petite-fille qui vient de naître. Il renoue aussi avec sa famille qui lutte pour sa survie économique.

22.45 Bonne mère. Film. Drame.

M6

21.10
Top chef
Jeu

Prés. : Stéphane Rotenberg. 1h20. Inédit. Pour cette 12e semaine, les quatre candidats encore en lice sont mis au défi par Jean Imbert, ancien candidat emblématique du concours, gagnant de la saison 3.

23.20 Top chef : la brigade cachée.
00.20 Cauchemar en cuisine. Doc.

C8

19.41 Touche pas à mon poste ! Div.

21.19 Mongeville
Série. Policière. Fra. Saison 1. Avec Francis Perrin. Parfum d'amour. La mort d'un médecin, qui s'apprêtait à épouser l'héritière d'un empire de la parfumerie, intrigue Mongeville. Un membre du clan est-il le meurtrier ?

23.09 Mongeville. Série. Policière. Un silence de mort. Avec Francis Perrin.

W9

19.50 Les apprentis champions.

20.50 Football : Ligue Europa Conférence
Finale : Olympiakos - Fiorentina. En direct. À Athènes, l'Olympiakos et la Fiorentina vont en découdre pour savoir lequel des deux clubs va remporter la Ligue Europa Conférence et succéder à West Ham.

23.10 Kaamelott. Série.

TMC

19.15 Quotidien. Divertissement.

21.25 Les vedettes
Film. Comédie. Fra. 2022. Réal. : Jonathan Barré. 1h50. Avec Grégoire Ludig, David Marsais. Un improbable duo de vendeurs en électroménager échafaude un plan consistant à écumer les plateaux de télévision pour remporter un maximum d'argent.

23.20 La folle soirée du Palmashow 2.

France 5

20.04 C ce soir. Talk-show.

21.05 Les docs de La Grande Librairie
Doc. Fra. 2024. Réal. : Catherine Aventurier. 1h30. Colette. Inédit. Un portrait de Colette, l'une des romancières préférées des Français, dont la vie et l'œuvre n'ont été régies que par un seul mot d'ordre : la liberté.

22.39 C ce soir. Talk-show.

RMC Découverte

19.50 Vintage Mecanic. Doc.

21.10 Flic story
Documentaire. Fra. 2023. 1h25. Gendarmerie de Pointe-à-Pitre – épisode 2. La Guadeloupe est confrontée à plus de 18 000 crimes, délits et actes de délinquance chaque année. Les gendarmes de Pointe-à-Pitre sont mobilisés 24h/24.

22.35 Flic story. Documentaire.

Histoire TV

19.30 Andrew, le prince du scandale. Documentaire. Réal. : Jamie Crawford.

20.50 Mafias et banques
Doc. Fra. 2020. 3h00. 3 épisodes. Depuis les années 30, la pègre et les banques ont vu leurs intérêts converger au gré de l'évolution du système financier international.

23.50 Mussolini est-il toujours vivant ? Documentaire.

À LA DEMANDE

OCS GO

Ma vie avec John F. Donovan

Quelques années après le décès de John F. Donovan, une star du petit écran, Rupert, un jeune acteur, décide de publier les lettres qu'ils ont échangées durant une longue période. À l'âge de 11 ans, Rupert s'est en effet entiché du beau comédien, au point de lui écrire une lettre pleine d'admiration à laquelle il a répondu. Leurs échanges ont eu un impact profond sur leurs parcours respectifs. Inspiré par la fascination que l'acteur Leonardo DiCaprio a exercée sur lui, Xavier Dolan livre un film d'une grande maturité : à un scénario soigné répond une belle maîtrise formelle. La distribution, avec Kit Harington et Ben Schnetzer et Kathy Bates, achève de faire de cette démarche audacieuse un film d'une grande virtuosité.

LE FIGARO TV Île-de-France

13.00 Points de vue.
18.30 Le Buzz TV.
Pierre-Ambroise Bosse, coach dans « Les Apprentis champions », sur W9. Interviewé par Nicolas Vollaire et Damien Canivez.
19.00 Bienvenue en Île-de-France.
Présenté par Victoire Sikora.

21.00

AH ! PRODUCTION-2020

Le Louvre déménage
Documentaire
22.00 Le Club Le Figaro Culture. Spécial polars, présenté par Jean-Christophe Buisson. Avec Bruno Corty, Julie Malaure, Alexandra Schwartzbrod et Philippe Blanchet.

MÉTÉO

La chaîne météo

ÉPHÉMÉRIDE St-Aymar
Soleil : Lever 05h52 – Coucher 21h43 – Lune décroissante

MATIN

Lille 14 – Amiens 14 – Charleville-Mézières 13 – Metz 14 – Rouen 14 – Caen 15 – Paris 14 – Nancy 14 – Strasbourg 14 – Troyes 13 – Belfort 11 – Brest 14 – Rennes 15 – Orléans 13 – Tours 13 – Bourges 13 – Dijon 13 – Nantes 15 – Poitiers 13 – Limoges 11 – Clermont-Ferrand 13 – Lyon 13 – Grenoble 12 – Bordeaux 13 – Brive-la-Gaillarde 11 – Avignon 16 – Nice 17 – Montpellier 16 – Bayonne 13 – Toulouse 11 – Marseille 15 – Bastia 16 – Perpignan 15 – Ajaccio 14

Vent : 30 km/h – 40 km/h – 10 km/h

APRÈS-MIDI

Lille 18 – Amiens 18 – Charleville-Mézières 15 – Metz 15 – Rouen 17 – Caen 16 – Paris 18 – Nancy 15 – Strasbourg 17 – Troyes 15 – Belfort 16 – Brest 16 – Rennes 18 – Orléans 15 – Tours 17 – Bourges 15 – Dijon 16 – Nantes 17 – Poitiers 17 – Limoges 15 – Clermont-Ferrand 18 – Lyon 20 – Grenoble 20 – Bordeaux 19 – Brive-la-Gaillarde 18 – Avignon 26 – Nice 22 – Montpellier 26 – Bayonne 20 – Toulouse 24 – Marseille 26 – Bastia 22 – Perpignan 28 – Ajaccio 25

Vent : 30 km/h – 40 km/h – 20 km/h

T (en °c) : <-10 à 0 – 0 à 10 – 10 à 20 – 20 à 30 – 30 à >40

LE TEMPS AILLEURS...

ALGER	19/24	AMSTERDAM	14/16	ATHÈNES	16/27
BARCELONE	15/25	BELGRADE	15/26	BERLIN	12/21
BERNE	10/16	BRUXELLES	14/18	BUDAPEST	15/26
COPENHAGUE	13/17	DUBLIN	11/17	LISBONNE	17/27
LONDRES	13/19	MADRID	18/33	PRAGUE	10/21
RABAT	17/23	ROME	17/26	TUNIS	18/27

JEUDI : 11/16 – 12/16 – 13/17 – 12/17 – 15/19 – 18/23

VENDREDI : 11/14 – 11/18 – 11/15 – 10/17 – 11/20 – 15/22

SAMEDI : 12/16 – 11/17 – 11/15 – 11/17 – 12/21 – 14/22

MOTS FLÉCHÉS DU FIGARO N°3843

RCI JEUX

Définitions : MÉDUSÉE – AFFLIGEANT – GRIVOIS – DONNER DU SOUCI – CITÉ DE CÔTE-D'OR – ANSE NIPPONNE – TANTALE AU LABO – ENCLOS D'ARÈNE – TOUT INCLUS – NEF DE C. COLOMB – LOGIS DE VAHINÉ – 1100 À ROME – CHARGE ROMAINE – MADAME EN ABRÉGÉ – PARAIS – FLÉCHAGE DE SENTIER – RÉGION DE GAP – LA MAISON VIDE – EFFET D'HIVER – SYMBOLE DE L'ASTATE – COURBURE – APÉRITIF DE CHANOINE – DÉMOLIT – MAIN D'ENFANT – PETIT BOUT DE BOIS – PARTENAIRE DU CHANTEUR – STÉRILISE – AUROCHS – ACTION À LA BOURSE – PIQUAI UNE COLÈRE – IL RÊVAIT DE VOLER – EN COMPAGNIE DE – BELLE GALÈRE – PERTE DE MÉMOIRE – À L'ENDROIT OÙ L'ON SE TROUVE – RAYMOND, PHILOSOPHE – DÉAMBULE – LES IMAGES S'Y AFFICHENT – DU BALAI ! – HABITANT DE SEIN – COUVRIR UN FIL – ÉTOFFES PIQUANTES – ARTICLE MASCULIN – FLEUVE ITALIEN – VÉLO DE CAMPAGNE – PLUME DE LA BOTTE – TIRE LES FILS – BORD D'EAU – BIEN REMPLI – GRANDES FAMILLES – EXPRIME LE DOUTE – GARDER SECRET – ENDOSSE UN UNIFORME – GLAIVES – EXTINCTION DE VOIX – BISQUE – ALLIAGE TREMPÉ – VILLE DE BELGIQUE – TEST POUR UN PSYCHIATRE – FACULTÉ DE PARIS – VENT DE MARIUS – PARAMÈTRES DE SÉLECTION – PRÉNOM – DURÉE DE VIE – BONNE ADRESSE – COMME UNE MONTAGNE – DÉVORÉE – MIS DE L'AMBIANCE – UN CLUB – CLOPORTE – AVANT LA DATE – IL FAIT PARTIE DES RÈGLES – FLÉTRI – ILS BRÛLENT SUR UN CANDÉLABRE – PERSONNE ÉTRANGÈRE – QUI S'EST LAISSÉ DUPER – PARTICULIÈREMENT COUPANTS – ENFOUIS DANS LE SOL

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

S L V N P A S T A D M P U
CIRCAETE LINOTTE GLACIALES
LAISSEZPASSER TARABISCOTE
KIT SIR AILE ACERER TERNIR
CARICATURE ASO DEMARRAGE
VE EMU AME ASSURE ERIE ERE
PHILTRE APPELANT RN LEST
RURALE ELAGUE ENTAME
ROUE DELIER ORGELETS
BISTREE ESSEN AS ETES

Philippe Meyer, la musique d'une vie



PAR
Martin Bernier

L'animateur n'est pas qu'une voix de radio, il chante aussi, et il lui arrive d'écrire. Dans son dernier livre, il rend grâce à ceux qui l'ont accompagné, de son instituteur à Jean-François Revel, en passant par Pierre Desproges ou Bertrand Tavernier.



SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

Après avoir été l'un des premiers à écrire sur la télévision dans les années 1980, Philippe Meyer s'est lancé à 69 ans dans les émissions en ligne, avec un rendez-vous hebdomadaire, en *« peau de caste »*, selon son expression.

Nous retrouvons Philippe Meyer devant sa discothèque. Dans son salon, le mur principal disparaît derrière une étagère saturée de disques compacts. *« Ils sont rangés par ordre chronologique »*, précise l'hôte des lieux. Chanson française, musique classique : le répertoire est éclectique et la sélection exhaustive – six enregistrements des *Noces de Figaro*, huit du *Don Giovanni*. Ses neveux l'incitent à numériser tous ces albums qui prennent la poussière, lui continue à les écouter : *« Ça me vexe que tous ces disques ne servent plus. »* Dans le couloir, la collection s'étale encore, et quelques vinyles jouxtent les CD. Il faut dire que la musique est le fil conducteur de sa vie. Sa passion pour la radio est née en écoutant « La Tribune des critiques de disques », planqué dans sa chambre avec son poste Telefunken ; puis quand il est parti en pensionnat, Philippe a embarqué un petit poste à galène – l'ancêtre du transistor – pour écouter clandestinement ses émissions préférées sous les draps. Sa vocation est-elle née dans ce dortoir jésuite ? Aucunement. *« Je n'ai jamais pensé que c'était possible »*, répond-il, étonné, quand on lui demande s'il espérait déjà devenir une voix de radio. Pour arriver de l'autre côté du micro, il lui faudra quelques années, une bonne dose de chance, et d'audace. Car dans la vie de Philippe Meyer, tout semble arriver par hasard, en fredonnant des chansons.

En 1982, invité dans l'émission « Le Grand Échiquier » par Jacques Chancel pour parler d'un petit livre qu'il vient de publier sur le Québec, le futur animateur attend son tour. *« Comme je m'ennuie et que je n'ai pas pensé à apporter un livre, je fais ce que je fais quand je m'ennuie, je chante »*, raconte-t-il dans son dernier livre. La voix mélodieuse de celui qui est alors jeune journaliste à *L'Express* parvient aux oreilles du présentateur qui, devant des millions de téléspectateurs, lui lance : *« Je l'ai entendu dans sa loge, il chante, d'ailleurs il va bien nous fredonner quelque chose ? »* Meyer s'exécute, après avoir annoncé « Le Fils père, *chanson féministe et sociale.* » Quelques mois passent, et *« le révérend Chancel »* l'invite à passer le voir pour lui proposer de le remplacer sur France Inter, chaque vendredi. Les auditeurs habitués de « Radioscopie » découvrent vite « Télescopages », une émission de fin de semaine consacrée à la télévision, la première d'une longue série animée par Philippe Meyer. En 1989, on lui confie une chronique quotidienne sur la même antenne qu'il tiendra pendant dix ans ; il montera « La prochaine fois, je vous le chanterai » sur France Inter, « L'Esprit public » sur France Culture pendant vingt ans, et officiera sur les ondes de France Musique.

> **« On n'a pas idée des ruines qu'était l'université après 68 »**
> **Philippe Meyer**

Avant d'arriver à la Maison ronde, le jeune Philippe Meyer n'a pas tourné en rond. En 1968, il est à Nanterre, où il étudie le droit et la sociologie. Pendant les secousses de Mai, il se mobilise dans une mouvance qui n'a pas vraiment marqué l'histoire, derrière la figure de Paul Ricœur. *« On n'a pas idée des ruines qu'était l'université après 68 »*, se souvient-il amer. De ces années dans les amphis de Nanterre, il garde le souvenir d'un *« concours général de démagogie »* ; *« ces gens vendaient de la limande pour de la sole »*, s'agace-t-il encore contre sa génération à l'origine d'une *« déroute intellectuelle, morale et artistique »*. Cela ne l'empêche pas de poursuivre jusqu'au doctorat, moins par ambition universitaire que par fascination pour Annie Kriegel, qui l'incite à continuer ses recherches sous sa direction. Dans la galerie de portraits qui compose son dernier livre, il consacre des pages poignantes à *« la Walkyrie aux yeux de lac »* – comme l'a surnommée son détracteur Edgar Morin. L'ancienne résistante et communiste repentie désapprouvera son choix de ne pas rester à l'université, mais le lui fera comprendre aimablement : en 1991, elle lui envoie un exemplaire de ses Mémoires avec pour dédicace *« À Philippe Meyer, qui promettait tant… »* Entre-temps, le désormais docteur a bifurqué. Il a rencontré Jean-François Revel : *« Comment ne pas sentir que travailler avec cet homme ne se refusait pas ? »*, écrit-il plein de reconnaissance envers celui qui lui *« fit l'offre d'entrer à la fois en journalisme et à* L'Express ». Le patron du journal le charge d'une chronique sur la télévision à une époque où tous les journalistes regardent ce médium de haut. *« Amusant que ce soit un normalien agrégé de philo qui demande à un sociologue d'écrire sur la télé »*, s'étonne-t-il encore, en rendant hommage à l'immense curiosité de Revel, capable dans le même temps *« d'adresser un pied de nez au poujadisme "anti-intello" »* qui régnait dans les rédactions, et d'ouvrir ses colonnes aux programmes du petit écran.

Dans *La prochaine fois, je vous l'écrirai*, qui vient de paraître aux Arènes, Philippe Meyer rend grâce à tous ceux qui, comme Jean-François Revel et Annie Kriegel, *« ont permis que, même chaotique, (s)on chemin permette un voyage et non une errance »*. En écrivant l'estime qu'il leur porte, il s'inscrit dans les pas de son instituteur, M. Rayée, qui lui fit découvrir cette phrase de Victor Hugo : *« Il y a, dans l'admiration, je ne sais quoi de fortifiant. »* Vivifiant, l'exercice est aussi haletant pour celui qui se plonge dans le récit d'amitiés sincères avec des noms disparus qui sonneront familiers à toutes les oreilles : Charles Aznavour, Claude Sautet, Jean d'Ormesson. Philippe Meyer ne rate pas une occasion de vanter les mérites de l'Aveyron, où il a racheté la maison de son proche ami Michel Rocard, de raconter le tournage de *La Princesse de Montpensier* dans son jardin avec Bertrand Tavernier, ou d'évoquer la voiture de Pierre Desproges, dans laquelle il roule depuis qu'il a arrêté la moto. *« Pierre et moi nous sommes aimés grâce à la chanson »*, se souvient-il. Encore la chanson.

C'est aussi en chantonnant que Philippe Meyer en est venu à faire du théâtre. Préparant une soirée de concert des Frères Jacques, il fredonne ; Paul Tourenne, l'un des quatre chanteurs, l'entend et lui propose de se produire sur scène avec eux. Il entonnera *Frédo* quatre soirs de suite sur les planches du Casino de Paris. Suivra un spectacle seul en scène, une pièce, puis d'autres, ainsi que des collaborations avec la Comédie-Française. Et il faut avoir vu Philippe Meyer animer une émission du « Nouvel Esprit public », refermer ses doigts dans sa paume pour indiquer à la régie d'éteindre les dernières notes de Dvorák qui composent le générique, pour comprendre qu'il a en lui l'âme d'un chef d'orchestre.

Car depuis son éviction de Radio France en 2017, la fidèle équipe de l'« Esprit public » n'a pas cessé de se réunir : ils ont troqué la Maison ronde pour une cave dans le 5e arrondissement, où ils enregistrent chaque semaine une émission de discussion *« courtoise et informée »* sur l'actualité. Adieu les ondes hertziennes, le « Nouvel Esprit public » s'écoute en *« peau de caste »* comme aime écrire Philippe Meyer. Après avoir été l'un des premiers à écrire sur la télévision dans les années 1980, l'animateur s'est ainsi lancé à 69 ans dans les émissions en ligne. Sans doute a-t-il fini par croire en la phrase qui ponctuait ses chroniques sur France Inter : *« Nous vivons une époque moderne. »* ■



UN DERNIER MOT

Par Étienne de Montety

Vieux (vi-eu) adj.
Ancien, franc.

**Antoine de Caunes lance un magazine qu'il veut baptiser « *Vieux* ».
Le mot vient de l'adjectif latin *vetus*, et ne signifie pas que le contenu de ce magazine sera nécessairement vétuste.
Au contraire. Il ambitionne sûrement de faire du neuf avec des vieux : sexagénaires.
D'ailleurs, il y a vieux et vieux, et une question qui ne date pas d'hier :
Hérode est-il plus vieux que Mathusalem ? Il y a des vieux qui sont de la veille.
Pour les concepteurs de ce projet, il s'agit surtout de faire prendre du bon temps aux seniors, sans qu'il soit nécessairement vieux.
Cette idée de *Vieux* est une idée comme il en court dans les rues – elles aussi proverbialement associées au vieux, peut-être parce qu'on a l'âge de ses artères ?
Mais en cette époque (qui est au pluvieux), le lancement d'un nouveau titre est une bonne nouvelle.
Comment résumer le projet ? Il s'agit de faire un journal qui rendrait enviables les vieux. Et par conséquent les jeunes, envieux.
En tout cas, on en parle, signe qu'un vieux est encore capable d'un coup !** ■

LE FIGARO et vous Vin

Un rêve de Provence



Château des Demoiselles.

HERVÉ FABRE PHOTOGRAPHIES

Sommaire

Dossier réalisé par **Stéphane Reynaud** et **Isabelle Spaak**
Dégustation : **Ella Lister, Martin Lemaire** et **Béatrice Delamotte**


SÉBASTIEN PICHET
Le Clos Mireille du domaine Ott, à La Londe-les-Maures.

Trois personnalités du monde viticole provençal nous racontent «leur» Provence

Isabelle Spaak avec Stéphane Reynaud

L'art de vivre, l'architecture et le savoir-faire viticole font partie de l'attrait pour les vins du sud-est de la France, selon Jean-François Ott, Alban Cacaret et Tom Bove. Entretien croisé.

Sous le soleil exactement, la famille de Jean-François Ott est implantée en Provence depuis cent trente ans. D'origine alsacienne, le grand-père, l'ingénieur agronome Marcel Ott, entreprend de sillonner la France à la recherche d'un vignoble. Son périple le conduit sur les bords de la Méditerranée. Séduit, il s'arrête et n'en repart plus. C'est l'époque où les vignes, dévastées par le phylloxéra, n'intéressent plus grand monde. Les arpents de terre se négocient une bouchée de pain.

En 1912, Marcel Ott acquiert le château de Selle à Taradeau, près de Draguignan, dans les environs de l'abbaye du Thoronet. Une ancienne magnanerie sur des terres calcaires en restanques entourées d'oliviers, de lavande et de mûriers. Les vins y sont racés. Le cabernet sauvignon, le grenache et le cinsault s'y déploient désormais sur la moitié des 140 hectares du domaine. Et sont vinifiés depuis 2017 dans un chai aux lignes résolument contemporaines signé par le cabinet Carl Fredrik Svenstedt. L'empilement de blocs de pierre du Gard est aussi audacieux que l'outil technique optimal qu'il abrite.

Dans les années 1930, l'aïeul craque pour le bord de mer. Évidemment. Comment résister au charme du Clos Mireille, dont les vignes tombent dans la Méditerranée? Le fort de Brégançon sur la gauche, l'île de Porquerolles en face. À La Londe-les-Maures, la propriété devient le cœur ardent de la famille, qui s'y retrouve toutes générations confondues. Dix-neuf cousins et cousines confiés chaque été à la garde affectueuse de leur grand-mère. Pieds nus, douches de temps en temps et soirées camping sur la plage. Le Clos Mireille, ce sont 170 hectares de paradis, dont 60 hectares de vignes entre les chênes verts, les oliviers et les pins parasols que Marcel Ott avait dédiés au vin blanc avant que les rosés Ott deviennent un incontournable de l'apéritif avec des expéditions dans 109 pays à travers le monde. En 1956, la famille achète le château Romassan, où le mourvèdre est roi. Les propriétés Ott sont des rêves de Provence et, à ce titre, ont rejoint depuis 2004 le groupe Louis Roederer. Il y a de ces sagas viticoles formidables qui naissent parfois de rien mais qui tracent leur route.

En Provence, ces histoires de réussite sont une conjugaison à nulle autre pareille entre l'art de vivre et le labeur. *«Viens en Provence, il y a des vignes et du soleil!»*, avait lancé un ami au chef d'entreprise français, Philippe Austruy, qui s'était mis en quête d'un vignoble pour concrétiser son rêve de faire du vin, outre une carrière florissante dans le domaine de la santé. Le rêve est devenu réalité en 2001 lorsqu'il visite la commanderie de Peyrassol, au Luc. Au cœur de la Provence verte, cette région, autrefois négligée par les touristes en route pour les plages de la Côte d'Azur, est une merveille de la nature, baignée de cours d'eau, ombragée de forêts de chênes verts et d'oliveraies. À 350 mètres d'altitude, fondée par l'ordre des Templiers en 1204, la commanderie de Peyrassol abrite depuis 1256 un vignoble séculaire réputé. Coup de foudre immédiat. Philippe Austruy achète le domaine de 850 hectares en une après-midi et en confie la gestion à son neveu Alban Cacaret. En 2024, Peyrassol est un bijou viticole bio de 63 parcelles où s'épanouissent 13 cépages différents, utilisés pour les trois couleurs, rouge, blanc et, bien sûr, pour le rosé, vedette du domaine, qui en écoule chaque année plus de 1,5 million de flacons. Peyrassol, c'est également une référence touristique. Qui aujourd'hui ne connaît pas l'époustouflant parc de sculptures contemporaines installé au gré d'une promenade entre bois et vignobles? Un saut dans le futur sur un terroir ancestral.

De ces rêves aboutis qui sont parfois bien plus immenses que ce que les intéressés imaginaient en découvrant la Provence, l'entrepreneur américain Tom Bove s'est fait la figure de proue. La réussite du vin provençal lui doit beaucoup. Car, s'il est arrivé en 1992 avec l'intention d'acquérir une simple maison de vacances pour sa famille, il est à l'origine de la renaissance d'une dizaine de propriétés viticoles de premier plan. À commencer par Miraval, cédé en 2011 au couple Brad Pitt et Angelina Jolie. Un domaine qui, grâce au savoir-faire de la famille Perrin depuis 2012, a contribué à propulser le rosé «made in Provence» sur les plus belles tables de Hollywood et du monde. Mais Tom Bove, c'est aussi la remise au premier plan du château La Mascaronne acquis en 2020 par Michel Reybier, propriétaire entre autres du grand cru classé Cos d'Estournel à Saint-Estèphe. Aujourd'hui, le faiseur de roi se dédie à Bellini. Sur la Via Aurélia, entre Aix-en-Provence et Fréjus, son dernier coup d'éclat. Un domaine de 35 hectares, dont 15 hectares d'un vignoble bio entièrement repensé, et d'un château du début XVIII[e] siècle complètement restauré pour devenir un boutique-hôtel. D'ici quelques mois, Bellini sera la prochaine adresse incontournable des amoureux de la Provence et de ses vins. Ces trois passionnés partagent avec *Le Figaro* leur amour pour la région et une production viticole qu'ils incarnent, chacun dans leur genre.


CHRISTOPHE GRILHE

«La Provence dont je parle, c'est celle du XX[e] siècle. Celle de mon enfance, des vacances qui débutaient fin juin et se terminaient début septembre. Sans téléphones portables ni télévision»

Jean-François Ott Directeur général des Domaines Ott

LE FIGARO. – Quelle Provence vous fait rêver? Racontez-nous.

JEAN-FRANÇOIS OTT. – Je les aime toutes, mais si je devais en choisir une, ce serait celle du bord de mer, des pins parasols et des vignes qui viennent jusqu'au rivage de la Méditerranée. Ce serait aussi celle des bâtisses construites par les Bénédictins, des génoises plates, des couleurs ocre. Quand je pense à la Provence, c'est chaud, sec et à la fois assez doux. J'habite au Castellet à Romassan, dans la maison où j'ai toujours vécu. J'y ai pris la suite de mes parents. La Provence dont je parle, c'est celle du XX[e] siècle. Celle de mon enfance, des vacances qui débutaient fin juin et se terminaient début septembre. Sans téléphones portables ni télévision. On était vraiment en famille avec mes sœurs, tous mes cousins et cousines. Les journées partagées entre la maison de ma grand-mère au Clos Mireille et la plage. Vignes, pins parasols et oliviers pour seul paysage.

ALBAN CACARET. – Plutôt qu'une Provence unique, c'est la diversité de la Provence que j'aime. Le territoire est vaste, du Luberon jusqu'à Nice. Contrairement aux idées reçues, la Provence ne se limite pas à Saint-Tropez ou aux champs de lavande de Valensole. Cela m'amuse toujours quand les Américains déclarent : *«Tiens, demain, je visite la Provence!»* Ils ne réalisent pas à quel point c'est grand. «Ma» Provence? Une image d'Épinal : un chêne centenaire – ou un vieux pin – perché sur une hauteur, un cabanon de pierre et, dans le lointain, un soupçon de Méditerranée. Ma Provence part de la terre pour aller vers la mer, non l'inverse. Bien sûr, cette carte postale ressemble à la commanderie de Peyrassol. Excepté pour la mer. Car, du domaine, on ne l'aperçoit pas. Mais la Provence, c'est aussi, une lumière, des odeurs. Moi qui suis d'origine bretonne, la qualité de cette lumière me sidère. Certes, l'été, elle écrase tout. Mais la plupart du temps elle contribue à encenser les paysages. C'est une lumière «juste». Quant aux parfums de garrigue, ils sont tellement forts, tellement marqués. Y compris sous la pluie qui exhale la senteur des pins, de la forêt, des vignes. La gastronomie est à l'unisson. Côté mer : la bouillabaisse, les oursins dégustés l'hiver sur la plage de l'Escalet après les avoir pêchés avec un copain. Côté terre : l'huile d'olive, les fromages de chèvre, les petits artichauts frais et tous les légumes du potager.

TOM BOVE. – La Provence, c'est un «look», ce sont les collines, le parfum des herbes, la chaleur des journées, la fraîcheur des soirées. La météo compte pour beaucoup dans le bonheur de vivre provençal. La Provence, c'est un plaisir des yeux et des sens. Ce sont des paysages, de grands mas, des fermes, des bâtiments inégaux qui font une harmonie dans leur disharmonie. Tout s'accorde, en Provence, vous voyez. C'est une mélodie, une atmosphère. J'aime cette région pour son charme, sa douceur de vivre, ses odeurs. La gastronomie? Je suis d'origine italienne. Alors…

Êtes-vous plutôt bord de mer ou arrière-pays?

J.-F. O. – J'ai choisi Le Castellet pour y vivre. Un bon compromis entre les deux versions du paysage provençal. Mais, comme je l'ai dit auparavant, si je devais choisir, je n'hésiterais pas. Le


La commanderie de Peyrassol, avec sa voûte signée Buren.
COMMANDERIE PEYRASSOL

bord de mer a ma préférence. Définitivement.

A. C. – Pour un vigneron passionné par sa terre, difficile de faire un choix. Mais le fait même que vous me demandiez de choisir dénote une vraie évolution. Car vous ne m'auriez même pas posé la question il y a dix ans. À l'époque, quand on évoquait la Provence, cela se limitait à la Côte d'Azur. L'arrière-pays, ce qu'on appelle la Provence verte, n'était qu'un lieu de passage, éventuellement, un point d'étape sur la nationale 7. L'émergence d'un tourisme viticole porté par l'attrait pour le rosé a fait la différence. Mais cela ne fait qu'une poignée d'années, quatre ou cinq ans, pas davantage, que les touristes sont prêts à sacrifier un jour de plage pour visiter nos domaines.

T. B. – Le bord de mer est trop « chichi » et beaucoup trop construit pour moi. La première fois que je suis venu dans la région, j'arrivais de Londres. En atterrissant, j'ai immédiatement pris la direction des collines au nord de Saint-Tropez. Je cherchais une maison pour ma famille. Le brief était : une demeure suffisamment grande pour accueillir mes cinq enfants, un peu de terre autour, éventuellement un étang, et un environnement agricole. J'ai donc regardé les vignobles mais j'ai d'abord acheté une minuscule ruine de 60 mètres carrés à Gréoux-les-Bains, au pied du château médiéval. Avant même de m'y installer, on m'a parlé de Miraval, qui était à vendre. C'était à 45 minutes de voiture de Gréoux-les-Bains. Le domaine appartenait au musicien Jacques Loussier. Je suis allé voir avec ma femme, Jane. C'était la première grande propriété viticole que je voyais. Ensuite, nous en avons visité une trentaine. Mais Miraval était tellement spécial. Nous l'avons acheté. Ce n'était pas du tout prévu, car beaucoup trop grand. Quand j'y ai emmené mon père, il m'a dit que j'étais fou. C'était au printemps 1992. J'ai laissé six mois à Jacques Loussier pour déménager, car il avait beaucoup de meubles, beaucoup d'antiquités. À l'époque, je vivais à Genève et je me suis rapidement rendu compte que Miraval était bien trop vaste pour n'être qu'une maison de vacances. Avec ma femme, nous avons décidé d'y vivre à l'année. Ce fut le début de l'aventure. J'aimais le vin mais ne connaissais pas grand-chose à la viticulture. Excepté ce que m'en avait appris mon grand-père d'origine italienne. Bien sûr, à l'adolescence, j'ai beaucoup travaillé avec ce grand-père qui était paysagiste aux environs de Manhattan. Donc je m'y connaissais en matière de paysage, de plantes. Mais si vous avez grandi à New York et que vous arrivez en Provence, ça n'a rien à voir.

Quel lieu symbolise la Provence dans l'imaginaire de ceux qui n'en sont pas originaires ?

J.-F. O. – Même pour nous, la géographie de la Provence est difficile à appréhender. Globalement, je dirai qu'elle s'étend du Vaucluse à Nice, voire à Monaco. Tandis que, vue de l'étranger, elle se limite à la Côte d'Azur, c'est-à-dire Cannes, parfois Marseille et, surtout, Saint-Tropez. Qui n'a pas entendu parler de Saint-Tropez ? L'autre Provence évoquée parfois dans les conversations, c'est celle du Luberon ou de Saint-Rémy.

A. C. – La Provence, ce sont d'abord quelques villes emblématiques : Aix, Saint-Tropez, Nice. Certains « audacieux » vont jusqu'à citer L'Isle-sur-la-Sorgue ou Saint-Rémy. Sinon, ce sont quelques sites touristiques incontournables : les champs de lavande à Valensole, la Sainte-Victoire, les gorges du Verdon.

La Provence, c'est aussi une architecture. Quels sont les grands noms qui ont marqué la région récemment ? Notamment, en signant de nouveaux chais au sein des propriétés viticoles.

J.-F. O.- Sans parler de chai, je pense à la Cité radieuse construite par Le Corbusier à Marseille en 1953, mais aussi, et dans la même ville, au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) de Rudy Ricciotti. En 2013, le bâtiment fut un électrochoc. Ricciotti était déjà un architecte réputé, mais tout le monde s'est demandé qui était cet illuminé. L'architecture du Mucem a marqué Marseille et, par la même occasion, l'a fait connaître à l'international. Sur la question plus spécifique des chais en Provence, je mentionnerai la cave imaginée par Jean Nouvel au château La Coste (Puy-Sainte-Réparade), un peu imposante mais qui a son style. Plus récemment au Clos de Caille (Entrecasteaux), Ricciotti a réalisé un formidable chai caché dans la colline. Et, en qui concerne le domaine Ott, le chai que Carl Fredrik Svenstedt a réalisé en 2017 pour le château de Selle à Taradeau a fait venir un autre public sur la propriété. Concevoir un chai avec un grand architecte est un défi très intéressant. Il ne faut pas oublier qu'une cave est, avant tout, un outil de travail, mais ce n'est pas une raison pour que ce soit moche. La gageure consiste à respecter le geste de l'architecte mis au service de l'efficacité d'un instrument technique. Nous n'en sommes qu'au début du phénomène en Provence, mais ces chais contemporains sont de beaux appareils de communication.

A. C. – La Provence architecturale, de mon point de vue, c'est plutôt la tradition. Les édifices des templiers, l'architecture locale, les tuiles vernissées, les façades enduites à la chaux, les ocres. Tous les grands domaines restructurés récemment se sont inscrits dans le respect de cette architecture provençale très forte. Ainsi pour la restauration du château-bastide du XVII^e à Miraval (Correns) ou pour la bastide typique de l'architecture aixoise du château Margüi. À la commanderie de Peyrassol, mon oncle a installé sa collection d'art contemporain pour qu'elle résonne avec la nature, mais sa volonté a toujours été qu'elle ne soit pas considérée comme une architecture pérenne. En deux jours, toutes les œuvres peuvent être enlevées et les lieux rendus à leur aspect originel. Même la voûte colorée de Buren, aussi belle soit-elle, nous a interpellés au début, car elle avait un aspect trop architectural.

T. B. – L'architecture fait partie du paysage. Ce n'est pas comme si on s'arrêtait pour se dire : « Ah, tiens, une belle architecture ! » Non. En Provence, le bâti et l'environnement vont ensemble. L'architecture y est centrée autour du mas qui se développe au fil des siècles et des générations. Quand j'ai acheté Miraval, c'était vraiment grand pour nous. Nous avons d'abord restauré le grenier de 600 m² pour y vivre. Puis la ferme et, petit à petit, tous les bâtiments un à un, nettoyé les jardins et remis en état le vignoble. Après le décès de ma femme, nous avons décidé de vendre. Le domaine avait acquis tant de valeur que je n'aurais sans doute pas pu me l'offrir. J'avais fini par me dire que je vivais dans un endroit au-dessus de mes moyens. Tout cela pour dire qu'à chaque fois que j'ai acheté une propriété dans la région, c'était sans idée préconçue, sans schéma idyllique. Mais en sachant qu'elles avaient toutes, en elles, les qualités pour devenir très belles. À condition de s'y consacrer et que le squelette soit bon. Je suis toujours parti de l'existant, de la structure. Je comprends aussitôt de quoi il retourne. À Bellini, par exemple, il y avait seulement deux bâtiments. Beaux, certes, mais seulement deux. Nous les avons entièrement restructurés, y avons fait des ajouts. Le remarque-t-on ? À mon avis, non. Et c'est ainsi que cela doit être. Comme si tous les éléments étaient présents dès l'origine. Pour revenir à Miraval et ses milliers de mètres carrés de bâtiments, si vous observez bien, aucun d'entre eux ne s'accorde avec l'autre. Même le « château » est disharmonieux. Côté droit de la façade, une architecture de style géorgien. Côté gauche, plutôt Queen Anne. Et pour la ferme, ses fenêtres désaccordées, en hauteur et en largeur, participaient à sa beauté. Quand Brad Pitt a racheté, il a tout fait égaliser, aligner. Ce n'est plus ce que c'était, mais c'est encore très beau. Quant aux architectes contemporains qui sont intervenus ces derniers temps en Provence, tel Frank Gehry à Arles ou, avant lui, Le Corbusier à Marseille, je ne pense pas qu'ils aient modifié le style provençal, aussi belles et intéressantes soient leurs réalisations.

Pour revenir à l'art de vivre typiquement provençal, quels sont les livres, films ou artistes les plus souvent cités par vos visiteurs ?

J.-F. O. – Pour nous Français, il y a évidemment les auteurs « classiques », Marcel Pagnol ou Jean Giono. Ils font partie de notre culture. Nous les avons étudiés à l'école. Mais j'ai aussi en tête le best-seller du Britannique Peter Mayle *Une année en Provence*. Mayle s'était installé à Ménerbes dans le Luberon. Son livre a grandement contribué à la découverte de l'art de vivre provençal par les Anglo-Saxons. Parfois avec une touche d'ironie, *Une année en Provence* a incontestablement ouvert une fenêtre sur notre région. En matière de cinéma, Saint-Tropez a toujours la cote. Surtout les films mythiques de la fin des années 1950 avec Brigitte Bardot. Les seuls qui se soient exportés.

A. C. – Impossible évidemment de faire l'impasse sur Cézanne. Mais le seul et unique livre que les visiteurs américains me citent, s'ils m'en citent un, c'est *Une année en Provence*, de Peter Mayle.

T. B. – Pas un livre, mais toute une série. Parmi lesquels, bien sûr, *Le Château de ma mère* (1957) de Marcel Pagnol, mais surtout *Cooking for Picasso* (2016, non traduit) de Camille Aubray, l'histoire romanesque de la jeune Ondine, de sa mère et de leur Café Paradis à Juan-les-Pins en 1936, à l'époque où une bande d'artistes, dont Picasso, débarquent sur la Côte d'Azur. *Une Américaine en Provence* (2004), de Mary Lou Longworth et José Manuel Navia et, bien sûr, *Une année en Provence* de Peter Mayle

Justement, quel est l'apport des Américains qui ont choisi d'acquérir une propriété viticole en Provence et d'en valoriser les vins ?

J.-F. O. – D'abord, ils nous ont offert un accès à un monde qui ne nous connaissait pas forcément. Pas plus nos vins que la Provence en général. Un juste retour des choses pour nous Français qui avons tous, un jour ou l'autre, caressé le rêve américain. Désormais, ce sont eux, les Américains, qui concrétisent leur rêve d'être provençal. Il ne s'agit pas d'une ruée vers l'or, mais de l'adoption d'un art de vivre. C'est très positif. De même pour nos vins. En revanche, je suis gêné par l'excessive curiosité envers les personnalités hollywoodiennes qui ont investi dans l'un ou l'autre domaine viticole. Produire du vin est une affaire sérieuse qui ne s'improvise pas. Brad Pitt l'a très vite compris. Il a su bien s'entourer à Château Miraval. De même, George Lucas pour Château Margüi. Si ces stars se sont installées ici, et non ailleurs, j'ai


OLIVIER MONGE

« Outre sa vitalité, la Provence est très accueillante. Comparée à d'autres régions viticoles en France ou ailleurs, les domaines y sont grands ouverts aux visiteurs. On y reçoit beaucoup et avec générosité. Le tourisme viticole est en pleine croissance »

Alban Cacaret Gérant de la commanderie de Peyrassol et du vignoble Château Peyrassol


Château Bellini. GUY BOVE

la prétention de penser que notre qualité de vie, celle de nos produits et de notre terroir, y est pour quelque chose. D'ailleurs, je me réjouis de l'attrait pour notre région viticole de la part de ces investisseurs américains et anglo-saxons. Je l'appelle de mes vœux et souhaite qu'il perdure. Notre région est grande, il y a de la place pour tout le monde. Et je m'inscris en faux contre ceux qui craignent que l'implantation de ces investisseurs vienne « grignoter » une partie des terres et des marchés locaux. Bien au contraire, ces nouveaux propriétaires insufflent un dynamisme supplémentaire à notre région viticole.

A. C. – Je fais la différence entre les Américains et les investisseurs. Parmi ces derniers, deux catégories sont à distinguer : ceux qui sont arrivés depuis le milieu des années 1990 – parmi lesquels mon oncle Philippe Austruy à la commanderie de Peyrassol – et qui ont participé à l'embellissement de la Provence et, les grands groupes, tels LVMH ou Pernod Ricard, apparus plus récemment, pour – et je le dis sans jugement aucun – racheter des marques et faire en sorte qu'elles soient rentables. De tout temps, des personnages sont venus investir en Provence et ont participé à sa notoriété. C'était notre cas. Mon oncle voulait faire du vin, il a prospecté plusieurs régions, dont le Bordelais. Mais c'est en Provence qu'il a été accueilli, et c'est la Provence qui l'a séduit. Pour lui, produire du vin tenait autant du business que du rêve. En Provence, il a trouvé le soleil et une tradition viticole que peu de gens soupçonnent encore. Quand nous sommes arrivés, la région était encore très pauvre. Évidemment, on a beaucoup investi. Mais, aujourd'hui, ces domaines sont reconnus, et il ne s'agit pas d'oublier les grandes familles provençales de génération en génération. Certaines ont beaucoup investi également et sont parvenues à redorer le blason de leurs propriétés. Ce sont de beaux succès. À l'image des familles Ott, des Matton à Minuty, des Sumeire à Château Coussin ou Château L'Afrique.

T. B. – Depuis vingt ou trente ans, des Américains, dont je fais partie, mais aussi des Parisiens ont fait le choix d'investir dans des domaines viticoles provençaux qui nécessitaient de l'amour et des soins. Ils en ont remis à niveau les vignobles, les techniques de vinification, les caves, ont contribué à former le personnel, à restructurer les paysages, à restaurer les bâtiments et bonifier les vins. Cet ensemble de facteurs a très certainement participé à l'essor du rosé de Provence dans le monde entier.

Quelle est la spécificité de la Provence viticole aujourd'hui ?

J.-F. O. – Elle est très dynamique, en perpétuelle ébullition. Justement grâce à ces nouveaux acteurs qui arrivent dans le jeu. Qu'ils soient de grands groupes français ou des investisseurs privés hexagonaux ou internationaux. Le marché du vin rosé a évolué de façon fulgurante depuis une vingtaine d'années. Et ce sont aussi tous les vignerons locaux qui se sont mobilisés autour de techniques innovantes avec la volonté de faire évoluer la qualité.

A. C. – Outre sa vitalité évoquée plus haut, la Provence est très accueillante, comparée à d'autres régions viticoles en France ou ailleurs. Les domaines y sont grands ouverts aux visiteurs. On y reçoit beaucoup et avec générosité. Le tourisme viticole est en pleine croissance.

T. B. – La viticulture provençale actuelle est contrastée. D'une part, des vignobles rénovés, des caves modernisées et des infrastructures sanitaires assainies. De l'autre, des propriétés familiales transmises de génération en génération sans améliorations techniques notables. Je voudrais insister sur le fait que le travail que j'ai entrepris sur les dix différents domaines viticoles où j'ai investi a nécessité des années avant de porter ses fruits. À Miraval (désormais propriété de Brad Pitt), où j'ai commencé alors que je ne connaissais pas grand-chose au vin, excepté quelques notions acquises auprès de mon grand-père d'origine italienne, il a fallu seize ans. À Bomont de Cormeil, cela fait déjà seize ans, et ce n'est pas fini. À La Mascaronne (aujourd'hui propriété de Michel Reybier), vingt-deux ans de travail. Et je suis sans discontinuer en travaux à Château Bellini depuis 2017.

Quels sont les grands atouts de la viticulture provençale ?

J.-F. O. – Son dynamisme, assurément. Les investissements y contribuent. Mais, d'un point de vue viticole, c'est son climat chaud et ensoleillé qui compte avant tout. Globalement, nous sommes bénis des dieux en termes de climat. De même pour la diversité des sols. La complexité et la multitude des terroirs (calcaires, argileux, schisteux) produisent des vins aux profils très différents. Nous avons, en outre, une réelle antériorité historique en matière de production de vins, et de vins rosés en particulier. Dans ce domaine, notre expérience est reconnue dans le monde entier. En termes de rosé, nos terroirs sont, je le pense sincèrement, les meilleurs. Mais la Provence bénéficie également d'excellents terroirs pour les rouges et les blancs. Au-delà de son terroir et de son climat, la Provence est également une formidable vitrine touristique. Notre rôle consiste à placer nos produits bien en évidence pour que nos visiteurs les voient et les emmènent avec eux dans leur pays. Ce sont eux, nos meilleurs représentants. L'attrait pour la Côte d'Azur au sens large et sa situation géographique privilégiée contribue à une vitalité bénéfique pour nos vins.

« Tout s'accorde, en Provence, vous voyez. C'est une mélodie, une atmosphère. J'aime cette région pour son charme, sa douceur de vivre, ses odeurs. La gastronomie ? Je suis d'origine italienne. Alors… »

Tom Bove
Propriétaire de Château Bellini


HERVÉ FABRE PHOTOS

A. C. – L'atout des vins de Provence ? Tout simplement leur nom : « de Provence » ! Il suffit de dire : « Bonjour, nous venons de Provence pour vous présenter nos vins » pour que les regards pétillent. Le seul mot « Provence » est un sésame. Évidemment, nous avons tous beaucoup travaillé, beaucoup investi dans des outils performants. Mais la démonstration tient en quatre mots : « On vient de Provence. » C'est ce que les gens retiennent. Et qui participe au succès de nos rosés. Des vins produits très sérieusement, mais à boire de façon décomplexée. À la différence d'autres grands vins. Nous ne tenons pas de discours compliqué sur les qualités argilo-calcaires de nos terroirs, sur nos cépages, etc. Ce n'est pas le sujet. Les gens n'attendent pas ça quand ils dégustent une bouteille de rosé. Au contraire. Le message est tout simple : débouchez le flacon et faites-vous plaisir. C'est ce qu'attendent les nouvelles générations, qui ont tendance à se détourner du vin car son accès en a été rendu trop complexe, et c'est regrettable.

T. B. – La force de la Provence viticole repose sur une recette magique : soleil, alternance de sols argilo-calcaires, hivers pluvieux, étés très secs, encépagement spécifique (cinsault, grenache, tibouren, mourvèdre, syrah…) et la tradition des vignerons locaux. Je suis très attaché aux règles de l'appellation. Elles offrent au consommateur une identification claire des vins qui se distinguent ensuite par leur individualité.

Comment voyez-vous la Provence viticole dans cinquante ans ? À quoi ressemblera-t-elle ?

J.-F. O. – Nous sommes aujourd'hui à un tournant, une période de restructuration avec de nouveaux acteurs qui s'installent, de grands groupes qui investissent et des domaines plus petits qui poursuivent leur travail confidentiel. Dans cinquante ans, en revanche, deux sujets nous mobiliseront : la viticulture et le changement climatique. C'est un enjeu majeur. Nous avons l'obligation d'être vigilants pour anticiper les bouleversements et les accompagner. Concrètement, cela signifie qu'en termes de méthode, de culture et même peut-être de cépages, des modifications importantes sont à prévoir. En termes de structure générale, les groupes, j'allais dire « industriels » sans connotation péjorative, c'est-à-dire qui produisent des volumes importants, vont continuer à être bénéfiques à la Provence, puisqu'ils nous ouvrent des marchés. Alors que les domaines plus confidentiels seront les garants de ce qui se fait de mieux en termes de recherche. Ils produiront des vins plus précis qui seront l'image de marque de nos terroirs. Comparée au Beaujolais ou à la Champagne, la Provence reste encore un marché dérisoire à l'international, et je suis persuadé que des opportunités à l'export vont se mettre en place. Je suis persuadé également que cette double dynamique entre groupes puissants et domaines confidentiels cohabitera en bonne intelligence. Tout en sachant que la viticulture ne pourra être que vertueuse. Au vu de la quantité de domaines qui sont passés en bio ou en biodynamie, c'est déjà le cas dans la région. Et si cette viticulture bio n'est peut-être pas la panacée, elle figure certainement au rang des défis de demain. En Provence, nous avons la chance d'en avoir pris conscience depuis un moment. Peut-être parce que nous étions des « nouveau-nés » sur le marché. Mais, dans cinquante ans, l'ensemble du territoire viticole français sera concerné, et nous, Provençaux, aurons un point d'avance.

A. C. – Soutenu par l'arrivée des grands groupes d'investisseurs, tout le travail que nous avons fait depuis vingt-cinq ans va se pérenniser. Au niveau de la qualité, des moyens techniques, mais aussi des infrastructures touristiques. Considéré encore récemment comme le parent pauvre de la Provence par rapport à la côte sur laquelle se concentrait toute la lumière, le Centre Var est en train de rattraper son retard grâce aux domaines viticoles qui s'ouvrent au tourisme. Des hôtels et des restaurants se créent, des villages renaissent.

Tout ceci, bien sûr, si le réchauffement climatique n'a pas eu raison de nous d'ici 2050. Je suis ici depuis vingt ans, et le climat a profondément changé. Il n'a même plus rien à voir. Les saisons étaient marquées : beau et chaud l'été, orages en août, panique en cas de pluie au moment des vendanges, octobre pluvieux, hivers froids, neige, journées superbes en janvier, puis le printemps, l'été, et ça recommençait. L'année dernière, avril a été très compliqué à cause du gel dans l'arrière-pays, il a plu non-stop de mi-mai à mi-juin, et on a relevé 40 °C au Luc durant l'été. Un record. Tout ceci m'inquiète. Ça ne va pas dans le bon sens. Mais que peut-on y faire ? On ne peut pas maîtriser de bout en bout la nature dans laquelle on vit.

Et hors de question d'irriguer. Si nous commençons à manquer d'eau et que nous arrosons la vigne au lieu de réserver l'eau aux humains, ce serait désastreux. J'espère vraiment que les changements à venir vont se ralentir. Et que nous pourrons tous nous adapter. Nous, les humains, les animaux et, bien sûr, la vigne.

T. B. – Je suis en Provence depuis plus de trente ans. Les châteaux ont été rénovés, les vignobles bonifiés, les vins (rouges, rosés et blancs) sont de bien meilleure qualité. Cette montée en gamme va se poursuivre, peut-être à un rythme moins soutenu. La production viticole va continuer sa hausse, et je prédis une légère progression des rouges et des blancs sur le rosé. Quant aux paysages, les lois de protection territoriale vont certainement permettre de préserver la Provence telle que les touristes ont envie de la voir perdurer. Et nous aussi. ■

LE BIO SUBLIMÉ

© Photo : Ugo Cesare

Vibrant hommage à la spectaculaire biodiversité des 850 hectares qui entourent le vignoble d'un cocon protecteur, nos vins sont issus d'une agriculture biologique respectueuse de l'environnement.



Le Clos Peyrassol – Côtes de Provence – France

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION





CHÂTEAU GALOUPET ; CHÂTEAU LÉOUBE : HERVÉ FABRE

Tout au bord de **la grande bleue**



La Courtade ***(ci-dessus)*** **à Porquerolles, Léoube, au cap Bénat** ***(en bas à gauche)*** **et le château Galoupet** ***(en haut à gauche)*** **font partie des propriétés les plus proches du littoral méditerranéen.**

isabelle Spaak

Sur l'île de Porquerolles, à La Londes-les-Maures ou au cap Bénat, trois vignobles implantés au plus près du rivage varois bénéficient de sa douceur.

Le parfum du myrte, l'eau turquoise et cristalline, les pins maritimes et les vignes qui roulent en pente douce jusqu'aux plages de sable fin. La vision est idyllique. Elle est bien réelle pour plusieurs domaines viticoles d'exception situés au plus proche de la Méditerranée. Ainsi, à Porquerolles. L'une des trois îles d'Or en rade d'Hyères. Sur ce bout de terre prisé des vacanciers, deux propriétés se partagent les terroirs de schiste. Un paradis viticole *« peigné par le vent d'ouest qui sèche les raisins auxquels le soleil donne du gras et la mer, salinité et fraîcheur »*, s'enthousiasme Nicolas Audebert, le directeur des vignobles de la maison Chanel, propriétaire du domaine de l'Île depuis 2019.

Une quarantaine d'hectares cultivés en agriculture biologique comme au domaine de La Courtade. Quelque 35 hectares sur lesquels veille avec passion depuis 2015 le maître de chai Florent Audibert pour le compte du financier Édouard Carmignac, également créateur d'une fondation d'art contemporain créée en 2018 dans l'ancienne maison des propriétaires au cœur de la plaine Notre-Dame. Ici, la syrah, le cinsault sont venus compléter les cépages provençaux, grenache, sémillon et rolle qui font la magie du blanc, couleur identitaire de l'île, et des beaux rosés au teint pâle.

En face exactement, le continent n'est pas en reste en matière de vue paradisiaque et de viticulture respectueuse. La biodiversité est d'ailleurs la feuille de route fixée par Moët Hennessy aux équipes du château Galoupet depuis son rachat en 2019. À La Londes-les-Maures, face à Porquerolles justement, se trouve un premier grand cru classé de l'appellation Côtes de Provence. Véritable écosystème, les 69 hectares du vignoble d'un seul tenant et les 77 hectares de bois classés bénéficient d'une vue à couper le souffle. Depuis cinq ans, le directeur du domaine, Mathieu Meyer, travaille à préserver ce cadeau de la nature. Et s'il se réjouit de la présentation du premier millésime bio rosé 2023 de Galoupet, un vin vif aux arômes de fruits d'été porté par l'essence saline de la Méditerranée car élaboré exclusivement à partir des raisins cultivés sur le domaine, cette première étape préfigure le projet de faire figure de modèle. *« Il ne s'agit pas seulement de ne pas "abimer" le domaine grâce à une gestion en viticulture biologique mais de "ramener" le maximum de biodiversité sur le vignoble pour en faire un sanctuaire. La qualité d'un vin tient à la qualité de son terroir. C'est donc son essence même que nous souhaitons capturer en créant un environnement le moins impactant possible. »* Agroforesterie, mise en place d'un couvert végétal, gestion de l'eau, corridor écologique et station de fécondation des abeilles font partie des pratiques vertueuses mises en place.

Amphithéâtre naturel

Ainsi aussi de Léoube au cap Bénat, pionnier de cette viticulture provençale exemplaire. Sur cette pointe rocheuse, une petite route serpente entre les collines hérissées de pinèdes, oliveraies et chênes verts qui conduisent jusqu'à Bormes-les-Mimosas. Un jour de 1997, lord et lady Bamford découvrent, par le plus grand des hasards, un amphithéâtre naturel de 560 hectares dont 70 hectares de vignoble, une oliveraie de 20 hectares. Le tout bordé de 4 kilomètres de littoral et centré autour d'une solide bâtisse seigneuriale du XIVe, dans le même style architectural que le château de Brégançon, à un jet de pierre. Depuis vingt-cinq ans, à Léoube, s'élaborent des jus à l'image de ces paysages caressés par les embruns. Des vins de vignerons, rosés graciles, rouges charnus et blancs insolents qui racontent leur terroir. *« Quel pays, je n'en veux plus d'autre »*, s'exclamait l'écrivain Colette (1873-1954) en découvrant pour la première fois en 1925 la région de Saint-Tropez, qui devint son paradis durant quinze ans. À la Treille muscate, sa maison située chemins des Salins, où *« la mer limite, continue, prolonge, ennoblit, enchante cette parcelle d'un lumineux rivage »*, Colette devint vigneronne. Forcément. ■


HERVE FABRE PHOTOGRAPHY

« Le rosé est encore **un marché émergent** »

Isabelle Spaak

Éric Pastorino, président du Comité des vins de Provence, s'engage en faveur d'une viticulture tournée vers le futur.

Être crédité du titre de « meilleur rosé du monde » est une distinction qui se mérite. Et si les vins de Provence confortent, année après année, leur place sur la plus haute marche du podium, c'est avec l'aide précieuse de plusieurs organismes de prospective et de recherche qu'ils ont, eux-mêmes, mis en place.

Ces instruments innovants permettent aux trois appellations - Côte de Provence, Coteaux d'Aix-en-Provence et Coteau varois en Provence - et aux 560 producteurs qui font partie de ce paysage de carte postale, aux terroirs multiples, calcaire sur la partie ouest et nord du vignoble et cristallin sur la partie est, face à la mer, d'améliorer sans relâche la qualité des vins qu'ils produisent. Ceci, en se projetant toujours plus vers l'avenir, que ce soit pour anticiper l'évolution des marchés ou pour évoluer à l'unisson des progrès techniques.

L'objectif est clair : séduire de nouveaux consommateurs, s'adapter à leurs envies, gagner en précision et - ce n'est pas le moindre des défis auxquels les viticulteurs de Provence, comme ailleurs, doivent faire face - participer à la préservation de la planète par une gestion durable des sols. Pour *Le Figaro*, le président du Comité interprofessionnel des vins de Provence (CIVP), Éric Pastorino passe en revue cette force de frappe provençale. Totalement dédiée au vin rosé, elle est unique en son genre.

LE FIGARO. - Quels sont les deux outils d'analyses et de recherches uniques au monde qu'utilise la Provence ?

ÉRIC PASTORINO. - D'une part, l'Observatoire mondial du rosé créé en 2002 et développé en partenariat avec France Agrimer. Cet instrument permet d'analyser finement les marchés et d'offrir une visibilité précise des équilibres économiques et du potentiel de développement. Tandis que le Centre du rosé né en 1999 est un pôle de recherche et d'expérimentation dédié aux enjeux techniques. Ces deux outils nous permettent de continuer à progresser, à renforcer notre leadership et à mettre à distance les challengers, français et internationaux. J'insiste particulièrement sur le fait que ces organismes ont été lancés il y a plus de vingt ans. Une époque où la région était la seule à défendre et à incarner les vins rosés dans le monde.

Quelles en ont été les applications notables depuis la création de l'Observatoire mondial du rosé et du Centre du rosé ?

Si on ne devait en retenir que quelques-unes, je citerais évidemment le travail de fond mené par le Centre du Rosé sur la maîtrise de la couleur et de l'oxydation de nos vins. Néanmoins, les défis techniques ont fortement évolué depuis quelques années et, désormais, il s'agit surtout de se projeter vers l'avenir. Le Centre du Rosé s'adapte en ce sens pour répondre aux enjeux de la transition agroécologique tout en faisant progresser la qualité premium et la typicité. Concernant l'Observatoire mondial du rosé (OMR), il nous a surtout permis d'avoir une vision et une analyse internationale du marché. Une visibilité qui nous a encouragés à nous tourner vers l'export qui nous était inaccessible au début du XXIe siècle. Cette conquête doit se poursuivre.


Éric Pastorino, président du Comité interprofessionnel des vins de Provence. HERVE FABRE PHOTOS

Certaines analyses prodiguées par l'Observatoire mondial du rosé sont très surprenantes. En particulier concernant l'émergence de nouveaux marchés.

L'information la plus intéressante montre en effet que le rosé reste un marché naissant et émergent dans de nombreux pays. Mis à part la France où le rosé représente une bouteille sur trois consommées, la plupart des autres pays sont sous-consommateurs. Aux États-Unis, moins de 8 %, en Australie, moins de 5 %. Sans parler de l'Asie qui n'en consomme pas encore. Le vin rosé bénéficie donc d'un fort potentiel de croissance à l'export. Marché, faut-il le rappeler, qui s'est ouvert depuis une dizaine d'années sous l'impulsion de la Provence. Elle a été précurseur et reste leader sur le développement à l'international. Positionnement sur lequel nous travaillons intensément avec le CIVP grâce à un programme de promotion et de communication déployé sur une dizaine de pays depuis vingt ans et notablement renforcé depuis cinq ans.

Le Centre du rosé participe également à la mise en valeur de la filière par le biais de la préservation de l'environnement.

Selon moi, deux axes de travail sont essentiels : la transition agroécologique d'une part, le profil et la qualité de nos vins rosés de l'autre. Les deux étant intimement liés. L'ensemble des organismes techniques du vignoble ont établi une stratégie qui repose sur trois piliers : les sols vivants, la gestion de l'eau et la décarbonation. Sur les sujets techniques, nous avons changé de paradigme. Au lieu d'une solution unique qui s'adapterait à tous, nous étudions plutôt une boîte à outils adaptée à chaque situation et révisée chaque année en fonction des aléas. Nous ne devons rien nous interdire, au risque de passer à côté de solutions innovantes.

Plus concrètement ?

Je citerai les expérimentations en cours sur l'évolution de l'encépagement via des cépages résistants, étrangers ou autochtones ainsi que des recherches sur l'évolution de nos itinéraires techniques à la vigne et en cave. Le goût et le profil de nos vins sont un élément essentiel et il nous faut maintenir notre typicité. Continuer à produire des rosés gourmands et de haute qualité tout en maintenant leur finesse et cette fraîcheur qui plaît tant aux consommateurs.

Quels sont vos objectifs en ce début de saison 2024 ?

Les mutations et les évolutions sont de plus en plus rapides et parfois brutales, comme ces dernières années. Nous devons à la fois réagir à la conjoncture tout en restant attentifs aux évolutions structurelles qui impactent notre filière vitivinicole : déconsommation en France, évolution des générations, enjeux environnementaux… Pour les Vins de Provence, nous avons établi un plan stratégique sur le long terme pour défendre et développer notre marque et poursuivre sa montée en gamme.

« Mis à part la France où le rosé représente une bouteille sur trois consommées, la plupart des autres pays sont sous-consommateurs. (…) Le vin rosé bénéficie donc d'un fort potentiel de croissance à l'export », souligne Éric Pastorino.

Nouveaux marchés, nouveaux acteurs, préservation de la biodiversité… les challenges ne manquent pas.

Il est essentiel pour moi de faire évoluer notre modèle provençal où chacun, petits vignerons comme grandes maisons, aura sa place, pourra la développer et porter l'ambition collective. Notamment en souscrivant au projet Terre Apara que nous avons lancé en 2023.

« Terre Apara » signifie « protéger la terre » en provençal. Un nouveau programme dont vous êtes particulièrement fier.

Absolument, il est porté par le syndicat des Côtes de Provence et se destine à la gestion des sols qui sont la base de notre outil de production. Aidés par la mécanique, nous l'avons peut-être un peu trop oublié depuis trente ans. Pourtant, ils jouent un rôle essentiel : gestion de l'eau, rétention du carbone, développement des racines et du végétal ou encore résistances aux aléas. Il est donc indispensable qu'ils soient vivants et préservés. Le projet « Terre Apara » vise à amener des groupes d'une dizaine de viticulteurs dans une démarche d'analyse et de compréhension du fonctionnement de la vie dans le sol puis de mise en place de pratiques vertueuses. Telles que l'enherbement.

A-t-il été compliqué d'obtenir l'adhésion des vignerons provençaux dans la voie d'une gestion respectueuse des sols ? Pour certains, elle signifie un changement radical de leurs pratiques viticoles.

Pour le moment, nous sommes en phase d'enracinement du projet qui ne rencontre pas forcément de résistance mais se heurte parfois à une méconnaissance des enjeux. Il faut donc accompagner les vignerons pour les aider à évoluer. C'est notre objectif avec « Terre Apara ». Le mouvement est bien accueilli et déjà en marche : en dix-huit mois, nous avons travaillé avec 60 vignerons dans le cadre d'Écovitisol, et un peu plus d'une centaine dans Terre Apara. Il est prévu d'étendre le dispositif sur les Coteaux d'Aix-en-Provence à partir de l'année prochaine. Notre but est de former 300 vignerons d'ici quatre ans et convertir progressivement la grande majorité du vignoble. ■



HERVÉ FABRE

Château Margüi.



Loin de la séduction de la Côte d'Azur, le charme authentique **des vignobles de l'arrière-pays**

Isabelle Spaak et **Stéphane Reynaud**

Les Châteaux Margüi à Correns, des Demoiselles dans la vallée de l'Esclans et La Calisse à Pontevès encensent l'art de vivre provençal et les vins de gastronomes.

Durant les premières vingt-quatre heures, la plupart des hôtes qui séjournent au château Margüi se demandent en général où ils se trouvent. Si loin de tout, tellement au calme. Pour cette clientèle très haut de gamme, le plus souvent en provenance des États-Unis ou de l'Europe du Nord, de Suisse ou de Grande-Bretagne, l'absence d'agitation équivaut au summum du luxe. Très attaché au sud de la France, où il est venu plusieurs fois, que ce soit au Festival de Cannes ou au Grand Prix de Monaco, le réalisateur américain George Lucas a acquis Château Margüi en 2017. Une propriété splendide sur les hauteurs de Correns, au cœur de la Provence verte, région moins connue et surtout bien moins fréquentée que la côte.

Entièrement bio depuis sa création en 1999, le vignoble de 21,7 hectares actuellement (sur 25 ha prévus en 2027), s'étend sur les bords argileux de l'Argens (250 m) et les sols calcaires près des Bessillons (380 m) selon différentes altitudes et expositions pour offrir des palettes contrastées et permettre l'expression très fine des terroirs dispatchés en petites parcelles de 0,3 à 1,5 ha sur l'ensemble de la propriété de 115 ha dont 80 ha de forêt.

Un panorama splendide et vallonné qui a vite fait d'agir sur l'état d'esprit des invités. Vaincus petit à petit par l'harmonie des lieux, par le bonheur des repas en famille pris à l'ombre des deux micouliers centenaires qui veillent sur la bastide du XVIIe siècle, ils mesurent le privilège qui est le leur.

Nul ne peut rester insensible à la beauté des paysages varois dans leur version la plus sauvage, au chant des cigales et des fontaines alimentées par les trois sources de la propriété, à la contemplation du jardin à la française, aux champs d'oliviers et d'amandiers en restanques. Réaménagés dans leur totalité pour correspondre aux normes d'un luxueux confort international et redécorés par l'architecte d'intérieur Michael S. Smith, qui a travaillé pour les Obama à la Maison-Blanche, les 3600 m² du château et ses dépendances, dont un pigeonnier, abritent 18 chambres et suites qui se privatisent à la façon d'une maison particulière (36 personnes maximum) par des vacanciers qui ne demandent qu'une chose : prendre le temps.

> **« La différence climatologique est évidente avec les vignobles en bord de mer »**
>
> **Aurélie Bertin**
> Directrice de Château Sainte Roseline et de Château des Demoiselles

Prendre le temps, lorsqu'on séjourne dans un domaine viticole, signifie aussi découvrir de quoi il en retourne en matière d'élaboration d'un vin, depuis sa production à la découverte de son terroir jusqu'aux subtilités de son assemblage.

Par le biais de sa société Skywalker Vineyards, le réalisateur de *Star Wars* a conçu sa collection de vignobles d'exception en ce sens. Pour que la résonance entre la typicité des vins, celle des produits locaux (huile d'olive, légumes du potager et miel de la propriété) et la magnificence d'une nature préservée soit totale. Il en est ainsi de la philosophie développée dans chacune des propriétés estampillées Skywalker Vineyards. Dans le comté de Marin, en Californie, où le producteur produit des chardonnays et des pinots noirs. Mais aussi à Viadante del Cielo en Italie, sur la rive nord du lac Trasimène, en Ombrie, où, depuis 2007, il possède un ancien monastère des Frères capucins avec ses 25 ha de vignes. Un domaine entièrement restauré pour offrir des séjours de détente et de dégustations exclusifs. Petit dernier de la collection, Château Margüi débute sa troisième saison d'exploitation réceptive, et l'endroit obéit au même état d'esprit. Pas d'esbroufe, mais un style : l'authenticité provençale vue par l'une des plus mythiques personnalités du cinéma hollywoodien. De quoi veiller au moindre détail de la mise en scène.

D'ailleurs, le directeur de la propriété, Yann Jouët, n'hésite pas à initier ses hôtes au fonctionnement du chai en saison ou à les emmener à la découverte des parcelles argilo-calcaires puis, de plus en plus rocailleuses à mesure qu'elles sont situées sur les hauteurs (300 m). Un parcours en beauté entre la parcelle des Sources, des Frères, du château et du clos Mingeaud, situé au milieu des bois.

Un terroir fantastique (Coteaux varois en Provence), dont les plantations s'étagent de 200 à 300 m de haut et se développent au compte-goutte en fonction de l'accessibilité, de la topographie, mais également au gré des variations climatiques et de la demande. Ainsi du mourvèdre récemment planté sur la parcelle la plus haute et censé résister à la sécheresse et aux pics de chaleur, mais aussi du grenache noir et de la syrah pour compléter les parcelles de cinsault et de cabernet sauvignon nécessaires à l'élaboration des rouges, dont Margüi a décidé d'augmenter le pourcentage jusqu'à un tiers de sa production, et, bien entendu, du rolle pour les blancs riches, frais et singuliers de Château Margüi ou plus amples et crémeux de la cuvée 1784. Quant aux rosés (Château Margüi), ils sont composés essentiellement d'un assemblage de grenache, cinsault et rolle. Des vins avec plus de caractère, de fraîcheur et de vivacité que ceux de la côte.

« La différence climatologique est évidente avec les vignobles en bord de mer. Ces derniers sont plus sujets aux précipitations et à des degrés d'humidité plus importants qui conditionnent forcément l'encépagement », confirme Aurélie Bertin, qui dirige les deux propriétés de sa famille : le Château Sainte Roseline, un cru classé AOP Côtes de Provence de 110 ha en agriculture biologique situé aux Arcs-sur-Argens à proximité de la baie de Saint-Tropez, et le Château des Demoiselles, 300 ha, dont 75 ha de vignes labellisés depuis 2022 en agriculture biologique également mais situé à La Motte dans l'arrière-pays varois.

Aux Demoiselles, Aurélie Bertin a passé ses premières années d'enfance avant que la propriété ne soit vendue par son père en 1978, puis finalement rachetée en 2005 comme un retour aux sources. Entre Saint Roseline et les Demoiselles, seulement 8 km de distance et le même degré d'exigence, mais deux mondes bien distincts.

Autrefois propriété des Grimaldi de Monaco, le château des Demoiselles, est situé au cœur de la vallée des Esclans, un environnement protégé par un cirque de roches rouges.

« Par rapport au bord de mer, les paysages sont différents, les villages sont différents, l'ambiance est différente, les touristes sont différents. Davantage dans l'esprit du "slow tourisme", en recherche de sérénité et d'authenticité. On vient nous rendre visite pour cela », note la native des Demoiselles, qui se considère comme *« une pionnière de l'œnotourisme en France »*. Son père, Bernard Teillaud, l'a en effet mandatée pour cela il y a trente ans à Sainte Roseline. Un coup de génie visionnaire, mais une évidence *« en Provence, où nous sommes une terre d'accueil depuis toujours. Et où, historiquement les vins se sont toujours vendus directement aux domaines. »* Forte de sa fine connaissance des ressorts œnotouristiques, elle a donc élaboré deux univers différents pour Sainte Roseline et les Demoiselles.

Au cru classé des Arcs-sur-Argens, la beauté architecturale de la chapelle Saint-Roseline et celle du cloître du XIIe siècle, toutes deux classées monuments historiques en 1980, sont mises en valeur au cours d'un parcours spécifique très prisé par les 3000 visiteurs venus du monde entier y compris de l'Hexagone. Pour que ce terroir argilo-calcaire exceptionnel ne se pense pas au passé, mais bien à l'aune des générations futures, Aurélie Bertin et sa sœur Delphine Meunier, qui ont racheté la propriété à leur père en 2011, ont tenu à proposer une déambulation parmi des œuvres contemporaines exposées dans les vignes, le caveau ou les



Château des Demoiselles.


Château La Calisse.
HERVÉ FABRE

jardins. Soit des sculptures de Jean Dubuffet, Joan Miro, Barry Flanagan ou Jaume Plensa. Férue elle-même d'art et d'architecture contemporaine, Aurélie Bertin a fait le choix de faire édifier par Jean-Michel Wilmotte un chai de 800 m² ultramoderne.

Autre ambiance, autre genre. Aux Demoiselles, où les visiteurs viennent goûter autant à la tranquillité qu'aux produits de terroir proposés dans la région avec générosité, la truffe, l'huile d'olive, les petits restaurants délicieux et les maisons de famille plutôt que les grands hôtels de luxe de la Riviera. Le château des Demoiselles, qui se loue en totalité à partir de 1 000 euros la nuit en haute saison, l'accent est davantage mis sur l'authenticité provençale. *« Un choix assumé, y compris dans les circuits qui misent sur l'outdoor, mais également dans la décoration purement provençale de la bastide édifiée en 1830. Dans l'esprit maison de famille, les murs jaunes, les tomettes au sol, les meubles patinés, de jolis rideaux en lin, des boutis et des déjeuners sur la terrasse à l'ombre des platanes. C'est vrai, nous cochons toutes les cases de la carte postale. »* Ceci dans une volonté assumée *« de faire de grands vins autant qu'un pôle œnotouristique réputé »* en prenant en compte la gestion durable et raisonnée des nombreux cépages caractéristiques de la région, tels que grenache, mourvèdre, syrah, cabernet sauvignon, calადoc, ugni blanc…

« Tout s'illumine sous ce ciel de Provence, tout est magnifié, embelli, transformé, tout est vivant ! », s'enthousiasmait Patricia Ortelli (auprès du *Figaro* en juillet 2019) au souvenir de son coup de foudre pour le château La Calisse, à Pontevès, et ses 12 ha de vignes à l'abandon acquis aux enchères en 1990.

Un vignoble situé lui aussi dans la Provence verte si longtemps négligée par les touristes et revenue furieusement à la mode auprès des amateurs de « slow tourisme » et de tranquillité. À 500 m d'altitude, ce qui lui épargne les brûlures du soleil, et où la pionnière du bio en Provence produit désormais des cuvées éclatantes, en blanc, rouge et rosé très pâle. Comment aurait-elle pu résister à ce cadre enchanteur fait *« d'oliviers centenaires, de parcelles de vignes où poussent quelques pruniers et des amandiers sauvages, une vieille bastide tout en longueur entourée d'une forêt de pins »* ? Elle tombe aussitôt sous le charme de cette *« nature paradisiaque, tel un tableau de Van Gogh »*.

« Tout s'illumine sous ce ciel de Provence, tout est magnifié, embelli, transformé, tout est vivant ! »

Patricia Ortelli
Directrice de Château La Calisse

La Calisse, c'est aujourd'hui un vignoble entièrement reconstitué, certifié ECOCERT depuis 1996. Ce sont des cépages replantés dans le sens nord-sud sur un terroir déjà prisé par les Romains. Ce sont surtout des dizaines de microcuvées assemblées avec un soin fou. Un travail d'orfèvre. *« En Provence, certains jouent la carte du volume, d'autres comptent sur la puissance du marketing. Ce n'est absolument pas notre cas. Mais nous comptons parmi les vins qui séduisent les gastronomes, ceux qui savent déguster. »* Patricia Ortelli aime le répéter : *« C'est le terroir qui donne les arômes de mes crus. »* Le rosé 2022, très pur, avec des parfums de pêche blanche, de poire et de melon, présente de superbes volumes en bouche. Sa pâleur surprend : *« Nous avons été les premiers à faire des rosés clairs, car nous sommes sur des terrains froids, nous vendangeons dès 4 heures du matin et nous pressons à 8 °C. »*

Si cette vigneronne de haut vol n'a pas cédé aux sirènes de l'œnotourisme, elle a néanmoins fait des adeptes et su transmettre sa passion : *« Il y a deux ans, mon fils Étienne Ortelli a décidé d'acquérir la propriété voisine, située dans le prolongement de nos terres, à la même altitude de 450 m. Nous avons drainé et optimisé les terres en faisant des plantations en restanques avec une exposition nord-sud qui favorise le réchauffement des plants. Avec cette extension, mon fils assure la pérennité du domaine. Car nous ne faisions plus assez de vin pour satisfaire les commandes. »* La production va passer de 50 000 à 100 000 bouteilles. Un nouveau cuvier était nécessaire, alors elle en a dessiné un aux allures de temple grec, en cours d'édification. ■


MARC RABAUX / STUDIO BAALT



La sculpture *Mère nature*, de Prune Nourry, installée dans le parc du château La Coste.

C. VINCENT AGNÈS



Le château Thuerry est situé en pleine forêt à la sortie du village de Villecroze (Var). Ici, le chai.

CHÂTEAU THUERRY

Au cœur de la Provence, ces domaines viticoles qui misent sur **l'art contemporain**

Isabelle Spaak et **Stéphane Reynaud**

Ils ne sont pas si nombreux, les propriétaires de vignobles provençaux, à avoir fait le pari d'une architecture visionnaire. Au château La Coste, à Thuerry, au Clos de Caille, ces exceptions futuristes s'affichent fièrement.

Il y avait peu de chose quand Mara McKillen a découvert le château La Coste au nord d'Aix-en-Provence, mais l'essentiel était bien là : de la vigne, des vallons, la nature à perte de vue. Un peu plus haut, les restes du vieux village du Puy-Sainte-Réparade, abîmé par un tremblement de terre au début du siècle dernier. Impressionnée par la découverte de ces paysages accidentés de vigne et de forêt, elle en parle à son petit frère Patrick, qui tombe lui aussi sous le charme et décide d'en faire l'acquisition en 2004.

Homme d'affaires irlandais et mécène du musée d'art contemporain Serpentine à Londres, Patrick «Paddy» McKillen cherche depuis longtemps sa «farm», les lieux où il va développer son exploitation agricole, et il a les moyens de ses ambitions. Mara et "Paddy" vont continuer à cultiver la vigne, qui pousse ici depuis l'époque romaine, en prenant soin d'affiner la qualité des vins. Mais ils vont faire mieux encore. Leur projet ? Associer la production de vin haut de gamme, la gastronomie de haut vol avec le monde de l'art et de l'architecture. Le tout en dimension XXL. Vingt ans plus tard, les plus grands architectes, les chefs les plus toqués, les collectionneurs d'art, les amateurs de grands crus et autres foodistas ont tous fait le chemin jusqu'à ce «Winepark» provençal, devenu l'une des principales destinations touristiques de la région, avec plus de 250 000 visiteurs par an. Qu'ils soient amateurs de grands crus, de vins vivants ou d'artistes actuels de haut vol exposés sous le ciel bleu d'une des plus belles régions de France. Déambuler entre une araignée géante de Louise Bourgeois, serpenter entre les formes plantureuses de la Mère nature de Prune Nourry, assister à un concert de Tim Dup dans le pavillon de musique conçu par Frank Gehry ou, cet été, admirer les œuvres de Damien Hirst dans le pavillon de Renzo Piano… La Coste est devenu un incontournable du mariage entre les vignes et les œuvres d'art.

> **« Au début, j'avais beaucoup plus de férus d'architecture que d'amateurs de vins qui faisaient le trajet »**
>
> **Jean-Louis Croquet**
> Propriétaire du château Thuerry

En matière d'audace architecturale, il est pourtant un autre domaine viticole provençal qui fait figure de précurseur dans une région plutôt sage en la matière : Château Thuerry. Dans cette région du Haut Var, Thuerry se situe en pleine forêt à la sortie du village de Villecroze. Quand le visiteur débouche chez Jean-Louis Croquet, ancien patron de la Sofres qui a racheté le domaine en 1998, c'est à la puissance d'une ligne architecturale de béton brut qu'il est confronté, après avoir serpenté durant trois kilomètres à travers bois et vignobles depuis la D557 : un chai semi-enterré au pied même de l'auguste bâtisse des templiers, pour laquelle l'expert ès-sondages et études d'opinion est tombé amoureux dès le premier regard. *« Pardon pour ma trivialité mais, dès que je suis arrivé ici, j'ai eu envie de faire pipi sur tous les arbres pour marquer mon territoire »*, s'excuse le vigneron au souvenir de son coup de foudre. Il faut dire que la sauvagerie de ce panorama provençal, situé à mille lieues de l'agitation de la Riviera, et la beauté des 400 hectares du domaine de Thuerry sont à couper le souffle. Du haut de sa butte, la longue façade ocre rouge de la demeure des templiers en est le trésor. Le contraste est d'autant plus étonnant avec la géométrie rigoureuse du chai de 2 300 m², construit à ses pieds en 2001 par le cabinet d'architectes basques Leibar & Seigneurin. Non que le nouvel édifice soit tapageur. Bien au contraire. *« On dirait une cimenterie »*, se moque à l'époque l'homme d'affaires britannique James Dyson au vu de cette masse de béton dépourvue de fioritures. Ce à quoi Jean-Louis Croquet rétorque à son voisin le plus proche, que les couleurs tapageuses de ses aspirateurs ne sont pas du meilleur goût.

Trêve de plaisanterie. Opter pour une œuvre architecturale d'une telle audace sur ce territoire reculé du Verdon, où le vignoble de 40 hectares se situe à la confluence des trois appellations majeures du territoire viticole provençal (AOC Côtes de Provence, Coteaux varois en Provence et IGP Var-Coteaux du Verdon), a été un projet mûrement réfléchi. Jean-Louis Croquet raconte volontiers qu'il a *« raisonné en tant que chef d'entreprise face à un marché »*. Pour investir à bon escient dans un outil de haute technologie, gagner en qualité *et « faire du vin d'artisan avec des moyens très modernes »* mais également se servir de son outil de production pour braquer les projecteurs sur sa propriété et la faire connaître.

L'idée lui est venue en visitant le musée Guggenheim construit par Frank Gehry à Bilbao. *«D'un seul coup, grâce à cette incroyable architecture, la vallée sans grand charme est devenue un pôle d'intérêt. Je me suis dit : c'est cela qu'il faut faire. »* Pari réussi. *« Au début, j'avais beaucoup plus de férus d'architecture que d'amateurs de vins qui faisaient le trajet»*, se souvient Jean-Louis Croquet. Mais force est de constater que le vin est excellent. Le domaine Thuerry gagne en notoriété. *« Je fais du vin par passion, par plaisir de l'assemblage »* martèle Jean-Louis Croquet, qui se targue d'une production de 80 000 bouteilles par an dans les trois couleurs et de quinze cuvées spécifiques. Toutes issues de son terroir, insiste-t-il, et vinifiées dans cet outil extraordinaire, enterré deux pieds sous terre devant chez lui. Car s'il fut visionnaire en s'installant sur ce territoire, à une époque où le rosé n'avait pas encore conquis les tables de Hollywood, s'il s'enorgueillit du coup de projecteur que lui a procuré l'édification de ce chai contemporain. Cet outil de travail futuriste lui permet aussi, plus de vingt ans plus tard, de s'adapter aux bouleversements climatiques comme aux nouvelles envies des consommateurs. Et en la matière, il a des experts. Poussé par ses enfants et sa belle-fille, Sofia Coppola qui a épousé son fils, le chanteur du groupe Phoenix, Thomas Mars, l'ancien sondeur d'opinion s'est réorienté dans la viticulture bio et dans le vin nature, une production plus confidentielle en phase avec les préoccupations environnementales des jeunes générations ainsi qu'avec le manque d'eau. Des contraintes qui ont divisé sa production d'un tiers en quelques années. Mais ce vigneron, convaincu que *« pour faire un grand vin, il faut un grand chai »* aurait-il pu sauter le pas d'une production sans intrants s'il n'avait eu un outil aussi performant qui lui permette de stériliser ses cuves d'acier et d'inox, outre la cuverie circulaire et, le toit-terrasse utilisé par les tracteurs pour déverser directement les raisins par gravité ? Comme quoi, être visionnaire en architecture permet aussi d'anticiper les variations gustatives qui font osciller la viticulture.

C'est le pari qu'ont fait Jean-Pierre et Simona Mariotti lorsqu'ils ont acquis à Entrecasteaux, le Clos de Caille en 2012. À l'origine, 7 hectares en production, 30 hectares aujourd'hui et, à terme, le projet de se lancer dans une activité de négoce. Et justement, le cuvier a été dimensionné pour cette activité. Mais ce n'est pas pour rien que la famille Mariotti œuvre depuis trois générations dans les travaux publics et la promotion immobilière à Monaco. Pleinement consciente de l'importance d'une signature forte, elle sollicite l'auteur visionnaire du Mucem à Marseille : Rudy Ricciotti. L'architecte «haute couture», qui a participé au renouveau de la Cité phocéenne, dessine un chai intégré dans le paysage en pente douce pour en faire un cuvier furtif, semi-enterré, dont le toit épouse le relief du paysage, tandis que la façade – qui n'est pas encore achevée – sera recouverte de plaques de roche format grand large. À la mesure des ambitions des propriétaires. ■



Le pavillon Oscar Niemeyer au château La Coste.

STÉPHANE ABOUDARAM | WE ARE CONTENT(S)

Les 60 **coups de coeur** rosé du « Figaro »

Clos Cibonne

Tibouren Cuvée Prestige Caroline 2023. Côtes de Provence

La superbe robe orangée laisse échapper des effluves d'écorce d'orange sanguine, de fleurs de citronnier, d'amande douce et d'épices délicates (safran, curcuma, badiane). La bouche n'est que douceur et amplitude. Elle est dans la belle lignée du nez, avec une finale aristocratique, toastée et presque exotique. Un très beau vin.

PRIX : 35 €

NOTE DU FIGARO : 93/100

Château Gasqui

Citius 2023. Côtes de Provence

Une rencontre entre les petites baies rouges et les agrumes au nez, complexe grâce à une trame légèrement mentholée. Un bouquet très séducteur. En bouche, c'est frais et tendre, mais élégant, sur les fruits rouges confits. Finale salivante, où l'on retrouve le menthol.

PRIX : 14 €

NOTE DU FIGARO : 92/100

Château Léoube

Collector rosé 2023. Côtes de Provence

Au nez, de délicats arômes de fraises, comme recouvertes d'une fine couche de sel et de poivre, une bouche gourmande sur le fil de l'acidité, avec des notes de citron, de fraise, et une finale doucement iodée.

PRIX : 43,43 €

NOTE DU FIGARO : 92/100

Domaine de la Courtade

Les Terrasses 2023. Côtes de Provence

Des notes confites d'agrumes se dégagent au nez, avec de l'amande fraîche et du jasmin, tout cela dans une fraîcheur persistante : vraiment, ce nez est une réussite. En bouche, la générosité domine, sans être dénuée d'élégance, grâce à l'acide et la salinité en soutien d'arômes de fruits rouges persistants.

PRIX : 17 €

NOTE DU FIGARO : 92/100

La Ferme des Lices

Rosé 2023. Côtes de Provence

Nez en équilibre sur le kumquat frais et la réduction de jus d'orange. Quelques notes de calisson également, qui tendent vers l'exotisme (mangue, passion). En bouche, un bel équilibre aussi, soutenu par une trame acidulée (fruits rouges frais) et une finale sur de beaux amers.

PRIX : 19 €

NOTE DU FIGARO : 92/100

Domaines Ott

Château de Selle 2023. Côtes de Provence

Un nez frais et aérien, aux arômes de citron, d'orange, et de fleur d'oranger. Pur et ciselé en bouche, toujours sur ces mêmes notes d'agrumes, acidulé, et tendu jusqu'en finale.

PRIX : 35 €

NOTE DU FIGARO : 92/100

Château Sainte Roseline

Collection 2023. Côtes de Provence

La réussite du nez tient à la délicatesse d'une brassée de fleurs fraîchement cueillies, mais aussi à l'idée d'une corbeille d'agrumes. En bouche, c'est frais et tendre : on retrouve les agrumes et les fleurs, mais aussi l'amande, le fruit jaune. Finale assez longue, toujours sur la fraîcheur.

PRIX : 22 €

NOTE DU FIGARO : 91,5/100

Cave Saint-André

Passion 2023. Coteaux Varois en Provence

Nez complet entre les fruits rouges à noyau et les agrumes. Quelques effluves de bonbon anglais. Puis, une bouche flatteuse, sur l'amande douce et la pêche rôtie, et enfin une finale aux jolis amers.

PRIX : 6,40 €

NOTE DU FIGARO : 91/100

Château Aspras

Les Trois Frères 2023. Côtes de Provence

Pamplemousse jaune et fruits rouges : le nez est une vraie invitation à la gourmandise toute en fraîcheur estivale qui donne envie de plonger dans la grande bleue avant de se prélasser sous les pins. Une bouche pure, fraîche, quoique peu complexe, et une finale sur l'exotisme.

PRIX : 15,50 €

NOTE DU FIGARO : 91/100

Château La Calisse

Rosé 2023. Coteaux Varois en Provence

Le caractère ne manque pas au nez, sur de puissants agrumes, mais aussi de l'amande amère. En bouche, on retrouve cette tonicité, grâce à une touche végétale agreste (eucalyptus) avec en plus de la gourmandise qui flirte avec le calisson d'Aix, puis de l'acidité en finale (citron d'Amalfi).

PRIX : 25 €

NOTE DU FIGARO : 91/100

Château des Demoiselles

Rosé 2023. Côtes de Provence

Nez sur la finesse et la générosité : parfums délicats de fleurs d'oranger, de camélia et de jasmin, tel un jardin merveilleux, avec la fraîcheur de l'écorce d'orange. Le tout sur une trame poivrée. Bouche moins expressive, sur le pamplemousse jaune et le kumquat. Finale saline.

PRIX : 13,90 €

NOTE DU FIGARO : 91/100

Château Gassier

Esprit Gassier 2023. Côtes de Provence

Fraîcheur d'une aube de juin, roseraie au petit matin, notes d'herbes de garrigue et de fraises des bois confiturées : un nez résolument attirant. En bouche, une jolie matière, confortable, ample et suave sur le pamplemousse caramélisé et l'orange douce. Finale sur les petits amers.

PRIX : 12,60 €

NOTE DU FIGARO : 91/100

Château Calissanne

Rosé 2023. Coteaux d'Aix-en-Provence

Nez salin et agréable, également sur l'anis étoilé et les fruits rouges frais. Très vivifiant, comme une balade au petit matin en bord de littoral. En bouche, toujours une belle acidité maîtrisée, avec une aromatique plus intense. Le citron vert apporte du dynamisme et vient titiller les papilles en finale.

PRIX : 11,20 €

NOTE DU FIGARO : 91/100

Château La Coste

Grand Vin Rosé 2023. Coteaux d'Aix-en-Provence

Nez flatteur, sur la garrigue, les agrumes et l'orangette. Le chêne vert chauffé au soleil se fait sentir. Bouche plus classique, sur la rondeur avec la pêche de vigne, mais aussi la fraîcheur grâce à une acidité maîtrisée. Finale aux jolis amers.

PRIX : 18 €

NOTE DU FIGARO : 91/100

Château Peyrassol

Rosé 2023. Côtes de Provence

Un nez assez docile, vers des arômes de fruits blancs doucement infusés dans un sirop de vanille. C'est régressif et agréable. Attaque en bouche assez intense, un beau fruit éclatant et en même temps frais, avec des notes de garrigue puis de l'agrume en finale. Un vin de texture doté d'une belle allonge.

PRIX : 19 €

NOTE DU FIGARO : 91/100

Château Roubine

Premium 2023. Côtes de Provence

Une discrétion au nez mais qui ne manque pas de personnalité, qui se révèle, petit à petit, sur l'agrume (orange sanguine) teinté de notes florales (camélia, pivoine). La bouche est fraîche et désaltérante, avec une texture doucement pierreuse, même si elle reste timide.

PRIX : 15 €

NOTE DU FIGARO : 91/100

Château Saint-Maur

L'Excellence 2023. Côtes de Provence

Un nez qui se caractérise par sa discrétion, malgré l'expression d'herbes de

garrigue (thym et romarin). En bouche, c'est plaisant car plus expressif, avec un équilibre bienvenu entre rondeur et délicatesse (citron jaune, kumquat, orange amère, mangue rôtie).
PRIX : 26 €
NOTE DU FIGARO : 91/100

Domaine Cavalier

Marafiance 2023. Côtes de Provence
Un joli nez flatteur, mûr comme une corbeille de beaux fruits, également sur le pamplemousse rôti dans une gousse de vanille. C'est rond et confortable. Une bouche dans la même veine, ronde et confortable, avec une trame finement tannique et saline, de beaux amers sur la groseille et une texture pierreuse.
PRIX : 13 €
NOTE DU FIGARO : 91/100

Domaine de la Grande Pallière

Rosé 2023. Côtes de Provence
Un nez très gai, on imagine les premiers cris des enfants au bord de la piscine. Des touches de groseilles et de framboises fraîches. En bouche, le vin est plus réservé, mais le poivre, les herbes fraîches comme le basilic et la coriandre sont perceptibles. Une belle trame acide rend le tout très plaisant.
PRIX : 14 €
NOTE DU FIGARO : 91/100

Figuière

Première Rosé 2023.
Côtes de Provence
Au nez, le floral s'impose : pivoine, camélia, jasmin et mimosa. Puis les agrumes ne sont pas loin, mais restent discrets. En bouche, toujours de la floralité, dans une matière ronde et soyeuse, et des amers délicats pour faire saliver en finale.
PRIX : 14 €
NOTE DU FIGARO : 91/100

Maison Mirabeau

Pure 2023. Côtes de Provence
De la fraise fraîche, du cédrat, du floral (pivoine, oranger du Mexique) : le nez est agréable. En bouche, c'est très droit et à la fois délicat, même si un manque de personnalité est à noter. On sent le pamplemousse rose, c'est puissant et porté par une finale poivrée.
PRIX : 21 €
NOTE DU FIGARO : 91/100

Maison Sainte-Marguerite

Symphonie 2023. Côtes de Provence
Nez intrigant, à la fois frais (pamplemousse bien mûr) et plus charnu, voire carnassier. On retrouve aussi la pêche et le pamplemousse. C'est plutôt doux en bouche, on croise des notes d'amande, d'écorce d'orange confite dans une matière soyeuse à la belle longueur. Finale sur le citron vert bienvenue.
PRIX : 19,90 €
NOTE DU FIGARO : 91/100

Château de la Gaude

Garance 2023.
Coteaux d'Aix-en-Provence
Au nez, on rencontre l'orange sanguine et le pamplemousse, pareils leurs écorces, joliment associés à des arômes floraux (pivoine et chèvrefeuille). Bouche plus légère, mais dans la verticalité agrumée (citron et pamplemousse jaune). Finale vivifiante.
PRIX : 13 €
NOTE DU FIGARO : 90,5/100

Château Rasque

Alexandra 2023. Côtes de Provence
Nez sur la douceur, avec du pamplemousse rose bien mûr et des fraises écrasées avec un peu de sucre glace. Un nez résolument intense et fruité. Bouche simple mais élégante, avec une trame d'agrumes doux. On retrouve les fruits rouges et une délicate gourmandise.
PRIX : 16 €
NOTE DU FIGARO : 90,5/100

Domaine la Navicelle

Rosé 2023. Côtes de Provence
Nez délicat, sur l'anis, les agrumes avec une touche saline. Puis du fumé et du charnu, comme un pot-pourri. En bouche, c'est pur et désaltérant, avec un bel équilibre entre l'acidité et l'amertume d'un pamplemousse rose.
PRIX : 15,50 €
NOTE DU FIGARO : 90,5/100



Barton et Guestier

Tourmaline 2023. Côtes de Provence
Nez qui évoque une roseraie à la fraîcheur de l'aube. Puis, on sent la nectarine jaune et quelques épices. En bouche, c'est délicat quoique un peu frêle, finale tendue et amère sur le citron vert et son zeste.
PRIX : 16 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Château de Berne

Ultimate Provence 2023.
Côtes de Provence
Nez qui oscille entre l'acidité des agrumes et la rondeur de l'abricot. Bouche veloutée, qui ne manque pas de délicatesse, sur les fruits exotiques et les épices.
PRIX : 19 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Château d'Esclans

Whispering Angel 2023.
Côtes de Provence
Un nez puissant, aux arômes de fruits roses, d'oranges, de cannelle et de fleurs décadentes, tandis que la bouche se fait perçante, mêlant une belle mâche, de l'acidité, des notes d'agrumes frais et une note épicée sur la finale.
PRIX : 20 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Château du Rouet

Belle Poule Rosé 2023.
Côtes de Provence
Quelques arômes de fleurs blanches, un peu de fruits rouges et des notes réglissées pour un nez dont l'expression s'estompe assez vite. Et puis les agrumes reviennent et jouent à cache-cache avec les notes florales. En bouche, on oscille entre la rondeur et l'acidité, avec une finale salivante sur de jolis amers.
PRIX : 18 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Château Font du Broc

Rosé 2023. Côtes de Provence
Un nez plein de gourmandise, sur la framboise, le bonbon et la violette au sucre. On retrouve des notes florales également (rose). En bouche, c'est plus énergique grâce à un côté acidulé, sur les fruits rouges légèrement poivrés. Finale courte, mais bel ensemble.
PRIX : 18 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Château Lafoux

Rosé 2023.
Coteaux Varois en Provence
Nez sur la retenue, timide, mais qui se montre intense quand on le trouve, sur les fleurs blanches. En bouche, des fruits jaunes et blancs, beaucoup de fraîcheur, comme une fontaine du Vaucluse, mais aussi la tendresse d'un bouquet de fleurs fraîchement cueillies et une finale doucement exotique et amère (zeste d'orange).
PRIX : 11 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Château Les Valentines

Rosé 2023. Côtes de Provence
Beau bouquet au nez, équilibré entre fraîcheur et intensité : des agrumes frais (citron, orange sanguine, kumquat). En bouche, une matière soyeuse, toujours les agrumes mais aussi la pêche de vigne et les petits fruits rouges.
PRIX : 12 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Château Marguï

Rosé 2023.
Coteaux Varois en Provence
Au nez, ce n'est d'abord pas très clair, puis arrivent des effluves d'orange amère et de pamplemousse, puis les fleurs blanches. Des notes très délicates de rose ancienne, de mimosa et de jasmin entraînent dans un jardin merveilleux. En bouche, la fraîcheur prédomine dans un vin résolument estival avec une finale sur l'amertume et le noyauteux.
PRIX : 18 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Château Minuty

Cuvée 281 2023. Côtes de Provence
Du citron, du bonbon à l'orange et du jus de pamplemousse au nez, les agrumes dominent dans un bouquet intense et puissant. La bouche, sur le jus de citron pur, le pomélo et le yuzu, se démarque par une grande fraîcheur.
PRIX : 43.50 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Domaine de Cala

Rosé 2023.
Coteaux Varois en Provence
Nez plutôt discret, qui évolue entre des notes de melon, de rose et de litchi. Une belle fraîcheur en bouche, ainsi qu'un beau dynamisme, mais peut-être un manque de richesse. Finale sur les agrumes qui fait saliver.
PRIX : 12,95 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Domaine la Gayolle

Cuvée La Chapelle Rosé 2023.
Coteaux Varois en Provence
Un nez chaleureux, de fruits mûrs (abricot, pêche de vigne, mais aussi de fruits rouges frais, comme plongés dans la glace), avec un côté fumé très plaisant. Bouche intense, qui ne manque pas de charme, avec des évocations de myrtilles cuites et de fruits à noyaux.
PRIX : 8.90 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Domaine Les Trois Terres

Cuvée Famille Rosé 2023. Côtes de Provence
La corbeille d'agrumes est présente au nez, avec une évolution vers le toasté, presque le vanillé. La bouche est suave, sur la griotte au kirsch et la finale est fraîche avec des notes mentholées. On retrouve de la fraîcheur en finale.
PRIX : 10,60 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Domaine Tour Campanets

Rosé 2023.
Coteaux d'Aix-en-Provence
Bel équilibre au nez, entre fraîcheur acidulée (pamplemousse jaune, citron vert, bergamote) et rondeur de la pêche de vigne rôtie aux herbes de garrigue. Bouche dans le même registre, à laquelle s'ajoute de la douceur et de petits fruits rouges frais.
PRIX : 10 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Les Maîtres Vignerons de la presqu'île de Saint-Tropez

Gold 2023. Côtes de Provence
Au nez, un vin délicat sur les fruits jaunes, des notes suaves de pétales de rose, de foin frais et de fleurs de citronnier. En bouche, c'est plus soutenu qu'au nez, avec une trace acidulée apportant de la vivacité (kumquat, cédrat). Finale un peu courte, mais la matière reste.
PRIX : 13 €
NOTE DU FIGARO : 90/100

Château Angueiroun

Prestige Rosé 2023.
Côtes de Provence
Intensité de l'orange amère et de l'herbe fraîchement coupée au nez, avec des notes de fruits à noyau et quelques petites baies rouges. En bouche, voilà une trame légèrement épicée et de l'énergie. On retrouve les agrumes dans une finale un peu trop persistante.
PRIX : 19,50 €
NOTE DU FIGARO : 89,5/100

Château de Berne

Terres de Berne 2023.
Côtes de Provence
Un nez qui dégage un bouquet charmeur, à la fois agrumes (pamplemousse), fruits rouges (framboise écrasée) et sur l'amande. Bouche qui se fait discrète, mais qui dégage quelques arômes de fruits noirs frais.
PRIX : 20 €
NOTE DU FIGARO : 89,5/100

Château de l'Aumérade

Marie-Christine 2023.
Côtes de Provence
Une belle prestance au nez, sur la fraîcheur séduisante : pêche blanche bien mûre, amande amère et orange douce. Moins de matière en bouche, mais une belle attaque, toujours sur la fraîcheur avec du jus d'orange pressé.
PRIX : 15,50 €
NOTE DU FIGARO : 89,5/100


Château Calissane.
CHÂTEAU CALISSANE

Château Saint-Esprit

Nébra Rosé 2023. Côtes de Provence
Joli nez, sur la fraîcheur de l'abricot en salade, puis d'orange sanguine et de camélia. Bouche moins séduisante, mais qui reste salivante et estivale, sur les fleurs blanches et une sensation crayeuse qui donne de la mâche.
PRIX : 13 €
NOTE DU FIGARO : 89,5/100

Domaine d'Éole

Tradition 2023.
Coteaux d'Aix-en-Provence
Au nez, de la nectarine juteuse, mais aussi de la fleur de coton et de l'aloe vera pour un bouquet charmeur. Bouche plus discrète, mais croquante, sur les fruits rouges frais et un peu d'agrumes.
PRIX : 14,50 €
NOTE DU FIGARO : 89,5/100

Domaine la Grande Bauquière

Moment Suspendu Rosé 2023.
Côtes de Provence
Nez pulpeux et attirant : on devine la fraîcheur du citron d'Amalfi et la gourmandise de la fraise écrasée. Bouche qui séduit grâce à un équilibre bien trouvé entre acidité et amertume. Finale sur le bonbon anglais.
PRIX : 19 €
NOTE DU FIGARO : 89,5/100

Château de Beaupré

Le Château 2023.
Coteaux d'Aix-en-Provence
De la chaleur, mais pas envahissante, au nez, avec des agrumes légèrement confits et de la pêche chauffée au soleil. En bouche, des fleurs séchées et une salinité en finale.
PRIX : 13,50 €
NOTE DU FIGARO : 89/100

Château l'Escarelle

Les Deux Anges 2023.
Coteaux Varois en Provence
Un nez intense d'agrumes (orange sanguine, pamplemousse), versant dans le terreux et le racinaire, apportant de la complexité. Une bouche délicate, sur l'abricot et l'orange amère.
PRIX : 18 €
NOTE DU FIGARO : 89/100

Clos de Caille

Clarisse Rosé 2023.
Côtes de Provence
Nez pulpeux et plutôt ample, sur la nectarine blanche, la pierre sèche et l'agrume confit. En bouche, peu d'expression, un peu de citron vert et une finale saline.
PRIX : 55 €
NOTE DU FIGARO : 89/100

Domaine Longue Tubi

Rosé 2023. Côtes de Provence
Un nez sur la tendresse et la délicatesse : huile essentielle d'orange douce et pamplemousse rôti. Une bouche plus retenue, sur l'orange amère, mais une finale plus tonique.
PRIX : 11,50 €
NOTE DU FIGARO : 89/100

Estandon

Révélation Rosé 2023.
Coteaux Varois en Provence
Nez sur la fumée froide, comme la brume matinale d'une fraîche matinée d'été. Assez rafraîchissant, donc. Quelques agrumes (pamplemousse rose). Bouche très pamplemousse, sur le bonbon anglais également.
PRIX : 12 €
NOTE DU FIGARO : 89/100

Barberelle

Rosé Fleuri 2023.
Coteaux d'Aix-en-Provence
Le nez est frais, à défaut d'être expressif. On repère malgré tout des notes de camélia et de fleurs d'oranger. En bouche, toujours cette fraîcheur qui donne un vin tout en tension et une finale citronnée, sur l'anis également.
PRIX : 10,90 €
NOTE DU FIGARO : 88,5/100

Château Arnaude

Rosé 2023. Côtes de Provence
Au nez, un mélange d'épices (clou de girofle) et d'agrumes zestés qui remplissent les narines. Des notes plus florales aussi (pivoine, chèvrefeuille, mimosa). En bouche, on retrouve le pamplemousse fraîchement pressé, et quelques amers en finale.
PRIX : 10 €
NOTE DU FIGARO : 88,5/100

Château Cavalier

Terre de Provence 2023.
Côtes de Provence
Des parfums de garrigue peu envahissants, avec le chêne vert et la cade : la Provence est là. En bouche, jolie texture pulpeuse, avec des fruits denses et une acidité maîtrisée.
PRIX : 10 €
NOTE DU FIGARO : 88,5/100

Domaine de Grandpré

Minotaure Rosé 2023.
Côtes de Provence
Un nez d'herbes aromatiques (romarin, estragon, cerfeuil), également sur le pamplemousse rose. Une bouche tendre et rafraîchissante, sur l'orange sanguine.
PRIX : 9 €
NOTE DU FIGARO : 88,5/100

Domaine de Grandpré

Cuvée Favorite Rosé 2023.
Côtes de Provence
Au nez, quelques effluves de fleurs, mais aussi de l'amande fraîche. En bouche, matière quelque peu aqueuse, laissant deviner le zeste de pamplemousse et quelques fruits rouges.
PRIX : 15 €
NOTE DU FIGARO : 88,5/100

Domaine des Peirecèdes

Le Fil d'Ariane 2023.
Côtes de Provence
Un nez sur le jus de pomelo et le kumquat. En bouche, une matière fluide mais sans beaucoup de fond, avec une attaque vive mais qui retombe.
PRIX : 12 €
NOTE DU FIGARO : 88,5/100

Château Paradis

Cuvée Charles Ryan 2023.
Côtes de Provence
Un joli nez, entre douceur et fraîcheur (calisson d'Aix, kumquat), mais une bouche plus décevante, où l'on perçoit quelques arômes d'orange amère et de groseilles.
PRIX : 12 €
NOTE DU FIGARO : 88/100

Domaine de Suriane

Cuvée 1884 2023.
Coteaux d'Aix-en-Provence
Un nez assez éclatant, de rose fraîche, d'agrumes comme le pamplemousse et l'orange amère confite. Puis, en bouche, la matière se montre intense et pulpeuse, comme un quartier d'orange et une tranche de pastèque.
PRIX : 9.20 €
NOTE DU FIGARO : 88/100

Domaine des Bornettes

L'Argentière 2023.
Côtes de Provence
Nez peu ouvert, assez vert, légèrement fumé, mais manquant de précision. En bouche, nous avons l'acidité du zeste de citron vert, cela reste fluide.
PRIX : 13 €
NOTE DU FIGARO : 88/100

Mas de Cadenet

Rosé 2023. Côtes de Provence
Un nez classique : touches florales et herbes aromatiques. En bouche, texture agréable, sur le fruit des bois et finale fraîche.
PRIX : 13 €
NOTE DU FIGARO : 88/100

Dégustion réalisée par Martin Lemaire et **Béatrice Delamotte**